This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Revue de la renaissance

Léon Séché

Digitized by Google

KF 466

Bound

AUG 18 1906

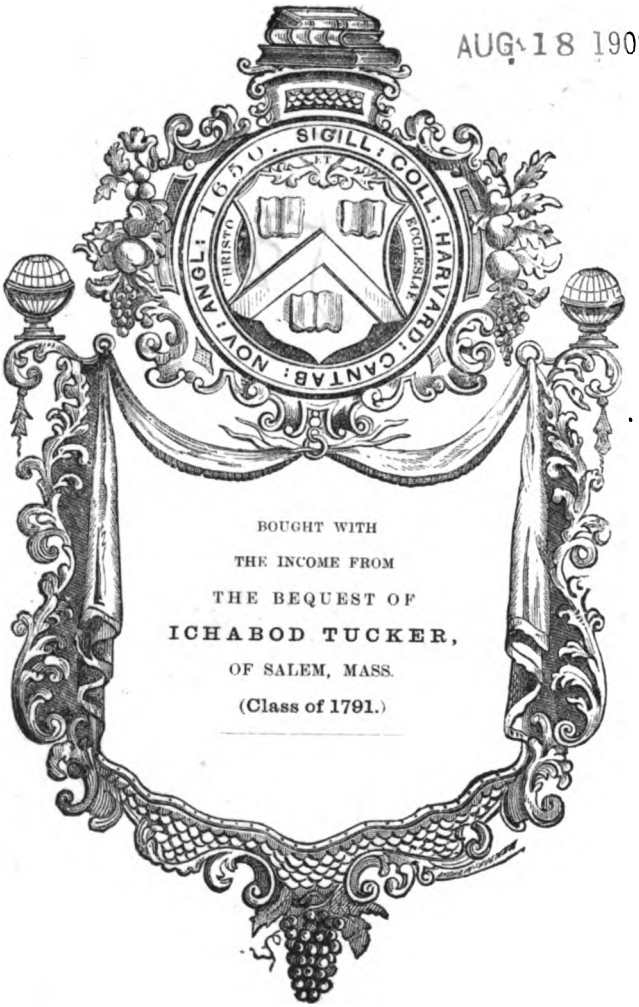

BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE BEQUEST OF
ICHABOD TUCKER,
OF SALEM, MASS.
(Class of 1791.)

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Revue

DE

LA RENAISSANCE

TOME VI

Digitized by Google

Digitized by Google

Revue

DE

LA RENAISSANCE

ORGANE INTERNATIONAL

des Amis du XVIe Siècle

ET DE LA PLÉIADE

Paraissant tous les deux mois.

DIRECTEUR : LÉON SÉCHÉ

TOME VI — CINQUIÈME ANNÉE

PARIS
AUX BUREAUX DE LA *REVUE*
18, RUE NICOLE, 18

1905

Digitized by Google

1334.52

~~37563.29~~

Digitized by Google

HARVARD COLLEGE LIBRARY
APR 25 1905
CAMBRIDGE, MASS.

Tome VI (5e année) Le Numéro : 4 fr. Janvier-Février 1905

575637

COURONNÉE PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

(Prix Saintour, 1905)

HARVARD UNIVERSITY LIBRARY

Revue

DE

LA RENAISSANCE

ORGANE INTERNATIONAL

des Amis du XVIe Siècle

ET DE LA PLÉIADE

Paraissant tous les deux mois.

DIRECTEUR : LÉON SÉCHÉ

Cette année nous avons distingué la *Revue de la Renaissance* que dirige M. Léon Séché et qui s'occupe surtout de la Renaissance angevine et de la Pléiade.

(Rapport fait à l'Académie française par M. Gaston Boissier sur les concours de l'année 1903.)

PARIS
AUX BUREAUX DE LA *REVUE*
18, RUE NICOLE, 18

1905

Digitized by Google

REVUE DE LA RENAISSANCE

Sommaire du Numéro de Janvier-Février 1905.

I. **Quelques sources italiennes de Ronsard au XVe siècle** . . . . . PARTURIER. Prof. au lycée du Havre.

II. **Un voyage au Maroc au XVIe siècle** *par Nicolas Clénard, de Louvain.*

III. **L'éducation en France avant le XVIe siècle**. . . . . Jacques LANGLOIS.

IV. **Curiosités poétiques du XVIe siècle** *sur l Umbre de Sahel, par François Charbonnier, angevin*. . . . . Camille BALLU.

V. **Correspondance de Guillaume du Bellay**. V.-L. BOURRILLY. Prof. au lycée de Toulon.

VI. **Le XVIe siècle** *à travers les Journaux et les Revues*. . . . . LE LISEUR.

VII. **Bibliographie du XVIe siècle**. . . . . UN BIBLIOPHILE.

VIII. **Supplément** : *Le Recueil de poésie de J. du Bellay* (suite).

CONDITIONS D'ABONNEMENT A LA REVUE

La REVUE DE LA RENAISSANCE paraît tous les deux mois.

Les abonnements partent du 1er janvier.

PARIS ET DÉPARTEMENTS		ÉTRANGER	
Un an	**20** fr.	Un an	**25** fr.
Avec le supplément sur Chine ou sur Japon	**40** fr.	Avec le supplément sur Chine ou sur Japon.	**50** fr.

Adresser tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction de la REVUE à M. LÉON SÉCHÉ, à Paris, 18, rue Nicole (Ve).

LONDRES
Dulau, Baillère-Tindal, Hachette et Cie.

BERLIN, VIENNE, LEIPZIG
Le Soudier et Brockhaus

ROME, MILAN, TURIN
Bocca.

FLORENCE
Vieusseux.

GENÈVE
Cherbuliez.

BRUXELLES
Ramot, Lebègue.

LIÈGE
J. Bellens.

LAUSANNE
Benda.

LA HAYE
Belinfante frères.

Digitized by Google

Tucker Fund

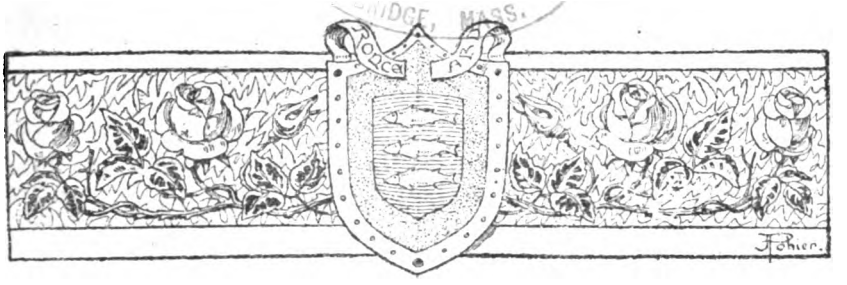

Quelques sources italiennes de Ronsard

AU XVe SIÈCLE

(POLITIEN et LAURENT DE MÉDICIS)

L'ODE à Cassandre (Ode XVII du 1er livre), et le sonnet XLII des Sonnets pour Hélène, sont, dans les poésies de Ronsard, de celles qui semblent les plus indépendantes de toute imitation italienne. Il est sans doute exagéré de dire, avec M. Blanchemain que la première « a plus servi à la gloire de Ronsard que tout le reste de ses œuvres »; mais justement admirée, cette odelette a toujours été considérée dans l'œuvre érudite du poète, comme le rajeunissement bien personnel d'un lieu commun. Le thème qu'elle développe est aussi vieux que la Bible, sinon aussi vieux que le monde, et son histoire a été faite dernièrement encore par M. Henri Guy dans une agréable et intéressante plaquette (1). Si donc Ronsard ne s'est montré original que par la forme définitive qu'il lui a

(1) « Mignonne, allons voir si la rose. » — Réflexions sur un lieu commun par Henri Guy. — Bordeaux 1902.

Digitized by Google

donnée, on ne m'accusera pas de vouloir diminuer son mérite, en faisant voir qu'il a trouvé dans la littérature florentine du xve siècle finissant, tous les éléments qui lui ont permis de nous présenter le *Collige, virgo, rosas,* d'Ausone, précisément sous la forme dont il l'a revêtu.

Politien et Laurent de Médicis avaient avant Ronsard, et après les anciens, traité le sujet de la brièveté de la vie, de la rose qu'il faut cueillir avant qu'elle ne se fane. Unis pendant leur vie par un égal amour des lettres, ils durent après leur mort, rester associés dans l'esprit des hommes de la Renaissance, non seulement en Italie, mais aussi en France, où régnait une arrière petite-fille de Laurent, et nos écrivains durent connaître leurs œuvres, imprimées à plusieurs reprises avant 1550 (1). Ronsard connut certainement Laurent, puisqu'il parle de lui dans un Sonnet de ses Pièces retranchées (2) ; mais il ne cite pas Politien, du moins à ma connaissance, et quand il l'aurait mentionné lui aussi, cela ne prouverait pas qu'il l'ait pris comme modèle, non plus que Laurent de Médicis. C'est par des rapprochements et des preuves tirées de leurs écrits et des écrits de Ronsard qu'il nous faut établir que Ronsard les a lus et pratiqués. Une fois cette certitude acquise, nous pourrons soutenir avec quelque raison la filiation directe entre l'ode à Cassandre et les poésies analogues des deux poètes florentins.

*
* *

(1) Brunet, *Manuel du Libraire,* (t. IV p. 779), signale les édit. suivantes :

Politien, Venise 1498. — Lyon, gryphius, 1528 et 1533, plus 10 autres éditions en Italie.

Au tome III p. 570 il signale 6 éditions partielles de Laurent de Médicis parues en Italie entre 1513 et 1547. Mais la 1re édition complète paraît être celle de 1554 (Venise — in casa de figlinoli di Aldo). A. Vaganay. Le Sonnet en Italie et en France (tome I)

(2) Edit. Blanchemain, t. I, p. 428. A Lodovico Daiacetto florentin.

Digitized by Google

S'il est, dans les Amours de Ronsard, une pièce qui puisse au premier abord être due à l'inspiration antique, c'est celle qui est intitulée : *Les Vers d'Eurymédon et de Callirée pour le roi Charles IX et Mademoiselle d'Atrie* (1). Elle est certainement de l'époque où Ronsard, plongé dans l'étude d'Homère, de Virgile et des Alexandrins, prépare sa Franciade ; il y accumule les noms grecs et cherche à donner à ses vers une couleur mythologique prononcée. Diane prend les flèches de l'Amour endormi afin d'en blesser le cœur d'Eurymédon qui massacre ses cerfs : elle prend la forme de l'Amour ; fait passer devant Eurymédon, au lieu d'un cerf, la jeune nymphe Callirée, et frappe d'une flèche le cœur du jeune homme qui dès ce moment oublie la chasse et languit d'amour. Telle est la substance d'un épisode du poème. On croirait au premier abord à quelque réminiscence alexandrine ; mais il n'en est rien.

Dans les *Stanze per la Giostra*, écrites pour célébrer l'amour que Julien de Médicis éprouvait pour Simonetta Cataneo (2), le jeune Julien, jusque-là insensible à l'amour et uniquement passionné pour la chasse, se laisse entraîner, loin de ses compagnons, à la poursuite d'une biche blanche ; il s'égara en un endroit désert où une nymphe de la plus grande beauté est occupée à cueillir des fleurs. La biche a disparu et le jeune homme voit la nymphe ; Cupidon décoche sa flèche, et dès ce moment le chasseur farouche se transforme en amoureux transi.

(1) Ronsard. Edit. Blanchemain, t. I, pp. 250 et suiv.

(2) *Opere volgari di messer Angelo Ambrogini Poliziano a cura di Tommaso Casini*, Firenze, Sansoni 1885 (Stanze VIII et suiv., pp. 5 et suiv.) Sur l'occasion de la composition de ce poème inachevé d'ailleurs, voir d'Ancona et O. Bacci. — *Manuale della lett. ital.* II, p. 96 et G. Carducci, *Delle Poesie di Lorenzo di Médici* dans *Poésie di Lorenzo di Médici*, Firenze Barbera. 1859, p. 16.

Digitized by Google

Sauf quelques légères modifications, c'est la même fable que chez Ronsard ; et si l'on doutait de l'imitation, l'étude des détails du développement dissiperait toute incertitude.

Je cite en les rapprochant les passages correspondants de Ronsard et de l'Italien.

Diane tout soudain
Print l'arc et le courba roidement en la main,
Puis blesse Eurymedon d'un trait tout plein de braise :
Le traict siffle en la playe et le vint eschauffer,
Feit bouillonner le sang tout ainsi que le fer
Qu'on plonge tout ardant en l'eau d'une fournaise. (1)

Tosto Cupido.....
Al nervo adatta del suo stral la cocca,
Poi tira quel col braccio poderoso
Tal che raggiugne l'una all'altra cocca ;
La man sinistra con l'oro focoso
La destra poppa con la corda tocca :
Nè pria per l'aer ronzando usci el quadrello
Che Julio drento al cor sentito ha quello. (2)

Et cependant l'ulcère au fond du cœur alla,
Passa de nerf en nerf, passa de veine en veine
Et feit par tout le corps le venin escouller,
Altera tout son sang, feit l'esprit chanceler,
N'ayant pour tout sujet aultre bien que la peine
Il changea de nature, il devint en langueur ;
. . . . . .
Il tirait lentement de ses yeux une œillade,
Et ne sçavoit pourtant qui le faisait malade. (3)

Ah come al giovinetto
Corse il gran foco in tutte li midolle !

(1) Edit. Blanchemain, t. I. p. 255.
(2) Poliziano. Giostra. st. XL. p. 16.
(3) Ronsard. (Blanchemain. t. I. p. 256).

Digitized by Google

Che tremito gli scosse il cor nel petto !
Di un ghiacciato sudore era già molle ;
E fatto ghiotto del suo dolce aspetto
Già mai gli occhi dagli occhi levar puolle ;

. . . . . .

Non s'accorge il meschin che quivi è Amore.
Non s'accorge che Amor li drento è armato... (1)

Il oublia soudain et meutes et limiers ;
Souspirs dessus souspirs sortirent les premiers,
Signe de maladie ; il avait le courage
Tousjours en un penser fermement arresté
Comme marry de voir sa doulce liberté
Sur l'avril de ses ans ainsi mise en servage.

U' son or, Julio, le sentenzie gravi.....
Perchè pur di cacciar non ti diletti ?
Or ecco ch'una donna in man le chiavi
D'ogni tua voglia e tutti in sè ristretti
Tien, miserello ; tuès dolci pensieri. (2)

Comme on le voit, ou bien Ronsard traduit, ou bien il paraphrase en suivant le texte. Par moments, il en prend à son aise avec son modèle. C'est ainsi qu'à une comparaison pittoresque, il substitue une assez lourde énumération des termes de chasse (il s'adresse à un roi chasseur) et fait du centaure de Politien un Méléagre.

Quale il centaur per la nevosa selva
Di Pelio o d'Emo va feroce in caccia
Dalle lor tane predando ogni belva ;
Or l'orso uccide, ora il lion minaccia... (3)

(1) Poliz. Giostra, st. XLI. p. 16.

(2) *Id.*, st. LVIII. p. 22.

(3) *Id.* st. XXXII. p. 13.

Digitized by Google

C'estoit un Meleagre au mestier de chasser :
Il sçavoit par sus-tout laisser courre et lancer,
Bien demesler d'un cerf les ruses et les feintes... (1)

Parfois (et c'est un des mérites de Ronsard dans l'imitation) en un vers qui semble comme définitif, il resserre tout un développement trop riche de détails. Dans l'italien, la description assez longue et ornée de la nymphe, fait songer par l'abondance des guirlandes et des fleurs au printemps de Botticelli ; Ronsard la résume en un vers :

e ghirlandetta avea contesta
Di quanti fior creasse mai natura.
De ' quali era dipinta la sua veste. (2)

Comme un printemps d'Avril tout son corps estoit beau. (3)

Nous trouvons donc déjà chez Ronsard un des caractères les plus saillants de notre littérature dans l'imitation des étrangers : elle resserre la multiplicité des détails ; elle suggère à l'imagination ce qu'elle sous-entend ; et ce qu'elle perd en vertu plastique, elle le regagne en concision et en netteté.

*
* *

Ce n'est pas que Ronsard aime l'abstraction : bien au contraire, et ce qui lui a plu chez Politien (ses imitations le prouvent) c'est précisément le don qu'il a plus que personne en Italie, de sentir la beauté des formes, c'est le tour tout païen de son imagination qui, échappant aux visions vagues

(1) Ronsard (Blanchemain. t. I. p. 254).

(2) Poliz. st. XLVII. p. 18.

(3) Ronsard (Blanchem. t. I. p. 255).

Digitized by Google

et nuageuses qu'affectaient les pétrarquistes, sut mettre dans ses descriptions, sinon de la couleur, du moins du relief et une grande précision de lignes. C'est chez Politien, au moins autant que chez les poètes d'Alexandrie que Ronsard a trouvé le modèle de ce cortège de Bacchus qui revient si souvent dans ses vers et ceux de ses amis (1).

Vien sopra un carro d'ellera e di pampino
Coverto Bacco, il qual duo tigri guidono,
E con lui par che l'alta rena stampino
Satiri e Bacche, e con voci alte gridono...
Quel con un cembol bee : quegli altri ridono :
Qual fa d'un corno e qual delle man ciotola :
Quale ha preso una ninfa, e qual si rotola,
Sovra l'asin Silen, di ber sempre avido,
Con vene grosse nere e di mosto umide
Marcido sembra sonnachioso e gravido.
L'ardite ninfe l'asinel suo pavido
Pungon col tirso ; e lui con le man timide
A' crin s'appiglia ; e mentre si l'aizano,
Casca nel collo, e i satiri lo rizano. (2)

J'entens le bruire des cymbales
Et les champs sonner : Evohé !
J'oy la rage des bacchanales
Et le son du cor enroué.
Icy le chancelant Silene
Sus un asne tardif monté,
Les inconstans satyres mene,
Qui le soustiennent d'un costé. (3)

Ronsard a écourté ce développement, ne prenant dans l'italien que l'essentiel. Ailleurs au contraire il l'étend davan-

(1) Voir par exemple dans R. Belleau (Œuvres poétiques. Rouen 1604) pp. 17 et suiv. le cortège de Bacchus dans l'*Améthyste*).

(2) Poliziano. Giostra. st. CXI, CXII. p. 40.

(3) Ronsard. Chant de Folie à Bacchus. Ed. Blanchemain II, p. 470.

Digitized by Google

tage, par exemple dans l'*élégie à Muret* (1) où il peint, d'après Politien, Hercule asservi par l'Amour.

Posa giù del leone il fero spoglio
Ercole e veste di feminea gonna :
Colui che 'l mondo da grave cordoglio
Avea scampato, et or serve una donna :
E può soffrir d'Amor l'indegno orgoglio
Chi con gli omer già fece al ciel colonna :
E quella man con che era a tener uso
La clava ponderosa, or torce un fuso. (2)

Ce n'est pas tout : seulement pour aimer
Il n'oublia la façon de s'armer
Ou d'empoigner sa masse hazardeuse,
Ou d'achever quelque emprise douteuse ;
Mais, lent et vain, abastardant son cœur
Et son esprit qui l'avoit fait vainqueur
De tout le monde (ô plus lasche diffame !)

Il s'habilla des habits d'une femme,
Et d'un heros devenu damoiseau,
Guidoit l'aiguille ou tournoit le fuseau,
Et vers le soir, comme une chambriere,
Rendoit sa tasche à sa doulce geoliere,
Qui le tenoit en ses lacs plus serré
Qu'un prisonnier dans les ceps enferré. (3)

Tous ces exemples sont assez nombreux et significatifs. Ronsard a connu Politien, et c'est avant tout ce que nous tenions à démontrer. Il nous reste à faire voir de la même manière qu'il connut les écrits de Laurent de Médicis.

*
* *

(1) Ronsard. Ed. Blanchem. I, p. 129.

(2) Poliz. Giostra. st. CXIV, p. 41.

(3) Ronsard. Ed. Blanchemain, I, p. 129.

Digitized by Google

Les rapprochements possibles entre les poésies de Laurent et celles de Ronsard sont peu nombreux. Cela s'explique peut-être par certains caractères de son œuvre qui ne pouvaient convenir au tempérament de Ronsard. Le médicis en effet est excessif dans l'idéalisme et dans le réalisme ; d'une part, dans son chansonnier, il platonise trop pour la muse voluptueuse de Ronsard ; il se montre trop fidèle disciple de Marsile Ficin et de Landino, et, suivant un critique italien, son amour fut « più di poeta che d'uomo » ; d'autre part, dans bon nombre de ses poèmes, tels que la Nencia di Barberino, la Caccia col Falcone, les Beoni, il s'impressionne trop directement de la nature, il la peint avec un trop grand oubli de l'antiquité et une réalité souvent trop crue pour entraîner sur sa trace celui qui voulut hausser le ton de la lyre française.

Sans doute il n'est pas impossible de signaler parfois entre eux de grandes analogies (1). Mais aucun indice ne nous permet pour tous ces passages de conclure de l'analogie à une imitation. Nous n'avons trouvé chez Ronsard qu'un

(1) Ronsard. Amours I, Son. 8. Blanchemain I, p. 6. = Lorenzo. Son. 2. p. 66.
Idem. I, Son. 24. Blanchem. I, p. 15 = Lorenzo. Son. 8 p. 71.
Laurent de Médicis revient sans cesse sur la vanité des choses humaines et l'idée de la mort. Ainsi XXII, p. 88 :

Vana è ogni mortal nostra fatica...

XXIII, p. 89 :

Quanto sia vana ogni speranza nostra...
Ogni cosa è fugace e poco dura...

Cf. Ronsard. Blanchem. I, p. 245 : et IV, p. 293 :

Ah ! faux monde trompeur, que tu m'as bien deceu !
Maintenant à mon dam je cognois pour certain
Que tout cela qui vit sous ce globe mondain
N'est que songe et fumée...

On ne peut conclure ici à une imitation, car Ronsard se souvient peut-être

Digitized by Google

seul passage où il ait imité Laurent ; mais, quoique seul, il est suffisant, pensons-nous, pour décider de la question que nous nous sommes posée.

Ronsard et Laurent de Médicis ont fait tous deux une imitation de la onzième idylle de Théocrite, intitulée *Le Cyclope* (1). Ronsard suit assez fidèlement le modèle grec ; mais il l'a, dans certaines parties, considérablement amplifié, en y ajoutant des détails qui ne se rencontrent pas chez Théocrite. Or ces détails absents dans la pièce grecque, nous les trouvons chez l'Italien. La conclusion qui nous paraît s'imposer, c'est qu'en composant son Eglogue, Ronsard avait sous les yeux la pièce grecque et la pièce italienne, et qu'il a puisé dans l'une et l'autre. Et qu'on ne parle pas ici de coïncidence fortuite : qu'on ne dise pas que les deux poètes ont pu trouver dans un modèle commun ce qu'ils ont ajouté à Théocrite. Il serait impossible de s'expliquer qu'ils aient tous deux emprunté à plusieurs modèles exactement les mêmes traits. Au lecteur d'ailleurs d'en juger.

Théocrite avait dit simplement :

ἀλλ' ὥυτος τοιοῦτος ἐὼν βοτὰ χίλια βόσκω

ici de l'Ecclésiaste, ou de Pétrarque (Canz. 8, Canz. 18, Sonnet 232, de l'Édit. Henricpetri 1586).

Il en est de même des deux passages suivants :

Ronsard : Le temps s'en va, le temps s'en va, Madame.
Las ! le temps non, mais nous nous en allons.
(*Pièces retranchées*, XVII. Blanch. I, p. 397).

Lorenzo : Il tempo fugge e vola ;
Ma giovinezza passa e l'età lieta. (*Poésie*, p. 90).

De même l'ode retranchée (II, p. 485) reproduit le ton et la manière rustiques de la nencia.

(Toutes mes citations de Laurent de Médicis renvoient à l'édit. de J. Carducci, *Poesie di Lorenzo de 'Medici*, Firenze. Barberà, 1859).

(1) Théocrite. Idyll. XI. Ronsard. Eglogues. Ed. Blanchemain. t. IV. pp. 105 et suiv.

Digitized by Google

καὶ τούτων τὸ κράτιστον ἀμελγόμενος γάλα πίνω.
τυρὸς δ' οὐ λείπει μ' οὔτ' ἐν θέρει οὔτ' ἐν ὀπώρᾳ
οὐ χειμῶνος ἄκρω. ταρσοὶ δ'ὑπεραγθέες ἀεὶ (1).

Ronsard développe ces vers en 46 vers alexandrins, l'Italien en 12 vers.

S'io son ricco, tu'l sai ; che in ogni lato
Sonar senti le valli del muggito
De ' buoi, e delle pecore il belato.
Latte ho fresco ad ognor ; e nel fiorito
Prato fragole colte e belle e rosse,
Pallide, ov'è il tuo viso colorito... (2)

Je suis riche en troupeaux, soit à corne ou à laine ;
Les uns errent aux bois, les autres en la plaine,
Les autres plus légers grimpent sur le rocher...
Venez veoir si je mens, vous verrez en présence
De mon heureux troupeau la fertile abondance :
Vous verrez comme au soir à grand peine il soutient
Son pis enflé de laict quand à l'étable il vient

Jusqu'ici la ressemblance s'explique par le modèle commun. Mais voici où Ronsard s'éloigne de Théocrite pour se rapprocher de l'Italien :

Théocrite :

τρέφω δέ τοι ἕνδεκα νεβρώς
πάσας μαννοφόρως, καὶ σκύμνως τεσσαρας ἄρκτων.

Lorenzo : *L'altr'ieri in uno speco oscuro e cavo*

Fui per cavare una *coppia* d'orsatti
Dove applcando con le man m'andavo :
Giunsi alla tana : e poi ch'io li ebbi tratti,
Videmi l'orsa rabida e superba,...

(1) Théocrite V. 34 et Sq.
(2) Lorenzo p. 233.

Digitized by Google

Si la lasciai, e ne portai la preda ;
La quale a te, se tu vorrai, si serba. (1)

Ronsard : *J'ai trouvé l'autre jour sur un mont le repaire*
D'une ourse bien pelue, et dedans *une paire*
De petits ourselets qui déjà pourront bien
Se jouèr avec vous sans avoir peur de rien.
Ils sont fort éveillez, peu farouches, et semblent
Estre frères bessons, tant bien ils se ressemblent.
Je les trouvai pour vous, je les vous garde aussi (2)

Enfin voici qui ne se trouve pas dans l'Idylle de Théocrite :

Certes je me cognois, je ne suis si difforme
Qu'en beauté je ne trouve agréable ma forme ;
Ma face l'autre jour dans l'onde j'esprouvay,
Quand la mer estoit calme, *et beau je me trouvay.*
Si mon chef hérissé de ses cheveux ombrage
Mon espaule et mon dos, comme un feuillu bocage,
Si de crins espaissis mon estomac est plein,
Ne pensez s'il vous plaist que cela soit vilain...
Longue barbe et long crin font les hommes plus beaux.

Ces vers, sauf quelques légers changements (Ronsard traduit très rarement) sont la paraphrase du passage suivant.

Quando al bel fonte ti lavasti il viso...
Poi, queta la tempesta da te mossa,
Miravi nel tranquillo specchio fiso...
Guardai nell'acqua; e te non vi vedendo,
Vidi ma stesso; e, parve mi esser tale
Da non esser ripreso te chiedendo.
S'io non son bianco, è il sol; nè mi sta male.
Sendo io pastor cosi forte e robusto :
Ma dimmi : *un uom che non sia brun, che vale ?* (3)

(1) Lorenzo. p. 232.
(2) Ronsard. loc. cit. p. 113.
(3) Lorenzo, p. 232.

Digitized by Google

L'églogue italienne, sur la fin, s'éloigne complètement de Théocrite. Corinto, pour fléchir Galatée, lui rappelle, dans un charmant récit, qu'il a vu dans son jardin les roses se faner dans l'espace d'un jour; il l'exhorte à cueillir, quand il en est temps encore, les roses éphémères de la jeunesse. C'est la matière de la fameuse odelette de Ronsard; et si j'ai tant insisté sur les imitations qui précèdent, c'est pour établir que Ronsard a lu la charmante pièce sur les Roses qui termine le Corinto de Laurent de Médicis. Il dut être frappé de l'importance que l'antique lieu commun avait prise dans les poésies du Magnifique et dans celles de Politien, et sans doute il fut ainsi conduit à voir le parti qu'il en pouvait tirer.

*
* *

Politien et Laurent de Médicis, tous deux familiers à Ronsard, ont traité avant Ronsard le lieu commun « cueillez la rose, cueillez votre jeunesse. » Politien l'a repris un nombre incalculable de fois. On a, dans une récente étude (1), remarqué justement le caractère populaire de ce thème poétique, et l'on a vu avec raison dans sa simplicité la cause de son éternel succès. C'est qu'en réalité il avait, en Italie, pénétré la masse populaire (2); et, j'en suis convaincu, c'est aux chansons populaires de Toscasne, bien plutôt qu'aux écrivains anciens, que Politien et Laurent l'ont emprunté. Les Rispetti de Politien sont remarquables à cet égard : ce sont des échos de la rue, des souvenirs des sérénades entendues le soir sous les balcons de Florence; à une époque de

(1) Henri Guy, *op. cit.*

(2) Voir sur cette question, P. Monnier, *Le Quattrocento*, Perrin, 1901, tome II.

Digitized by Google

maniérisme et de concetti, nous trouvons là une poésie voluptueuse et fine dont le naturel et la simplicité sentent le grand air du dehors. Avec tout son esprit de poète et d'homme de cour, Politien n'en a pas aboli complètement le caractère. « Tu es aujourd'hui dans la fleur de tes belles années, tu es au comble de ta beauté. Si tu ne t'honores pas en la donnant, la vieillesse te l'arrachera de force; car le temps s'envole, les heures s'enfuient, et la rose flétrie n'a plus de prix (1). » — « Le temps fuit, et tu le laisses fuir..... tu t'en repentiras, mais il sera trop tard (2). » « Tu t'apercevras trop tard de ton erreur... car ta beauté passe comme une fleur, et en passant détruit le désir qui s'en va pendant que la vieillesse arrive (3). » — « Elle blanchira la blonde tresse qui orne ton visage. Pendant que la fleur a son charme, cueille-la, car la beauté dure peu. Fraîche est la rose le matin, et le soir elle a perdu son altière beauté (4).

(1) Poliziano, *Rispetti Continuatti*, p. 112 (édit. citée) :

Tu sei dé'tuo'begli anni ora in su'l fiore,
Tu sei nel colmo della tua bellezza :
Se di donarla non ti foi onore,
Te la torra per forza la vecchiezza;
Chè'l tempo vola, e non s'arrestan l'ore,
E la rosa sfiorita non s'appreza

(2) *Id.*, p. 113 :

El tempo fugge, e tu fuggir lo lassi...
Chi non fa quando puo, tardi si pente.

(3) *Id.*, p. 128 :

Tardi del l'error tuo tu ne avvedrai ;
Chè in fin si lascia il tempo che si perde;
Chè beltà come un fior s'appassa, e strugge
Il buon voler cher per vecchiaia fugge

(4) *Rispetti spicciolati*, p. 148.

Canuta tornerà la bionda treza
Che del bel viso adorna la figura.
Mentre che il fiore è nella sua vagheza,
Coglilo; che belleza poco dura

Digitized by Google

Et l'idée revient sans cesse, reprise sous mille formes qui répètent la même chose, la brièveté de la vie, de la beauté, et la nécessité d'en jouir. Dans la ballade des roses (1)

(1) ***Rispetti spicciolati,*** p. 177.

J'mi trovai, fanciulle, un bel mattino
Di mezo maggio in un verde giardino...

Ronsard reprend à son tour l'idée sous toutes ses formes dans l'odelette au Rossignol (Blanchemain, t. II, p. 420 (pièces retranchées). Toute cette pièce est évidemment écrite sous l'influence des *Rispetti* de Politien, on s'en convaincra aisément par le rapprochement qui suit :

RONSARD

Il n'est pas bon de se fier
En la beauté ny en la grâce
Qui plus tost qu'un songe se passe
Dy luy que les plus belles fleurs
En janvier perdent leurs couleurs,
Et quand le mois d'avril arrive
Qu'ils revestent leur beauté vive;
Mais quand des filles le beau teint
Par l'âge est une fois esteint,
Dy luy que plus il ne retourne
Mais bien qu'en la place séjourne
Au haut du front je ne sçay quoy
De creux à coucher tout le doy;
Et toute la face seichée
Devient comme une fleur touchée
Du soc aigu. Dy luy encor
Qu'après qu'elle aura changé l'or
De ses cheveux blonds, et que l'âge
Luy aura crespé le visage,
Qu'en vain lors elle pleurera
De quoy jeunette elle n'aura
Prins les plaisirs qu'on ne peut prendre
Quand la vieillesse nous vient rendre
Si froids d'amours et si perclus
Que les plaisirs ne plaisent plus

(Ronsard, II, p. 420).

POLITIEN

Deh ! non insuperbir per tuo'belleza
Donna, ch'un breve tempo te la fura. (P. 148.)

Ascolta, donna, un po'le mie parole,

Digitized by Google

Politien lui donne une expression complète et développée; et c'est encore cette même idée que Laurent de Médicis revêt d'une forme charmante à la fin de l'églogue dont nous avons parlé. Corinto, après avoir rappelé à Galatée que sa beauté est éphémère, lui raconte ce qu'il a vu dans son jardin :

« L'autre matin j'allai dans mon petit jardin; le soleil levant laissait paraître ses premiers rayons, mais je ne le voyais pas encore. Il y a là une plantation de rosiers; j'y promenai mes regards et vis ce que je n'avais jamais vu. Il y avait des roses blanches et rouges : l'une feuille à feuille s'épanouit au soleil; d'abord fermée, elle s'ouvre et se développe; une autre, plus jeune, entr'ouve à peine son bouton : d'autres refusent à l'air leurs pétales fermés. Une, tombant à terre, fleurit le terrain. Ainsi je les vis naître et

Che d'ogni cosa el savio pensa al fine.
Le tue bellezze fuggon come il sole
Quando s'asconde nell'onde marine :
Ove le son teste rose e viole
Saranno sterpi e secche poi le spine. (P. 107).

Chi è giovane e bella
Deh non sie punto acerba
Chè non si rinnovella
L'età, come fa l'erba
(*Ballate*, p. 188).

Passerà tuo'giovinezza
Come cosa transitoria
Sempre verde non sarà
Com'è or, tuo'giovinezza
(*Id.*, p. 213).

Or ch'è l'eta piu bella e piu fiorita
E che la tua bellezza piu s'apprezza,
Pensa che un giorno sparirà la vita
E morte torrà via la tua belleza.
Cosi la faccia tua lieta e pulita
Piangerei forse encor nella vecchieza.
etc., etc.
(*Rispetti contin.*, p. 130).

Digitized by Google

mourir, et leur beauté passer en moins d'une heure. Quand languissantes et pâles, je vis ces fleurs tomber à terre, alors je me souvins quelle vaine chose est la fleur de la jeunesse..... Cueille la rose, ô nymphe, aujourd'hui que c'en est le temps (1) ».

(1) Lorenzo di M. Corinto, p. 234. (Éd. citée.)

L'altra mattina in un mio picciol orto
Andavo : e'l sol sorgente con suoi rai
Uscià, non già ch'io lo vedessi scorto.
Sonvi piantati dentro alcun rosai;
A quai rivolsi le mie vaghe ciglie
Per quel che visto non avevo mai.
Eranvi rose candide e vermiglie :
Alcuna a foglia a foglia al sol si spiega;
Stretta prima, poi par s'apra e scompiglie :
Altra piu'giovinetta si dislega
Appena dalla boccia : eravi ancora
Chi le sue chiuse foglie all'aer niega :
Altra cadendo a piè il terreno infiora.
Cosi le vidi nascere e morire
E passar lor vaghezza in men d'un'ora.
Quando languenti e pallide vidi ire
Le foglie a terra, allor mi venne a mente
Che vana cosa è il giovanil fiorire.
Ogni arbore ha i suoi fior : e immantinente
Poi le tenere frondi al sol si piegano
Quando rinovellar l'aere si sente.
I piccol frutti ancor informi allegano;
Ch'a poco a poco talor tanto ingrossano
Che pel gran peso i forti rami piegano,
Nè senza gran periglio portar possano
Il proprio peso; appena regger sogliono
Crescendo, ad or ad ora se l'addossano.
Vien'poi l'autunno, e maturi si cogliono
I dolci pomi : e passato il bel tempo,
Di fior di frutti e fronde alfin si spogliono.
Cogli la rosa, o ninfa, or ch'è il bel tempo.

Puisque j'en ai l'occasion, je signalerai qu'un des plus gracieux passages de La Fontaine sur la légèreté de la démarche féminine a son original chez Laurent de Médicis.

Le leggier piante sulle spiche porre
Potria, e sosterrieno il gentil piede. (P. 269.)

(L'herbe l'aurait portée...)

Digitized by Google

Qui ne reconnaîtrait ici tous les détails de l'ode de Ronsard? Mais qui ne sentirait en même temps avec quel art original il interprète son modèle (1). L'Italien, plein de détails aimables, d'expressions gracieuses, a le grand défaut d'être prolixe; son développement est successif et procède par séries d'images. Ronsard, resserre, condense, donne à l'expression le mouvement et la symétrie; sa période est un organisme. Il fond habilement dans des formules hardies et heureuses le symbole et l'idée qu'il signifie: la phrase « che vana cosa è il giovenil fiorire » rapprochée de « Cogli la rosa » devient chez lui « Cueillez, cueillez votre jeunesse. » Le signe et la chose signifiée se confondent, sans que le symbole perde de sa clarté.

On peut faire la même remarque pour le sonnet : « *Quand vous serez bien vieille, au soir, à la chandelle.* » dont Ronsard a trouvé chez Politien tous les éléments. A la fin des *Rispetti* de Politien, deux octaves sont intitulés *Vecchiezza*. Dans la première (2) le poète dit à sa maîtresse vieillie : « Ton visage n'est plus ce qu'il était : où donc s'en est allée ta beauté si chère ? Triste chose que d'apprendre à ses dépens ! » Dans la seconde, il lui reproche ses dédains; si elle a ri de lui autrefois, c'est lui qui rit aujourd'hui qu'elle est vieille (3). C'est l'idée fondamentale du sonnet. Quant

(1) Ronsard avait pu lire également le passage de l'Arioste (Furieux, I. st. XLII.

La virginella è simile alla rosa, etc.

(2) Dove'è fuggita tua billeza cara ?
Trist'a colui ch'alle sue spesa impara ! (*Risp. spicc.* p. 172).

(3) Gia' colla sguardo facesti tremare
L'amante tuo e tutto scolorire ;
Non avea forza di poter guardare,
Tant'era el grande amore e'l gran disire.
Vidilo in tanti pianti un tempo stare

Digitized by Google

aux détails, Politien a fourni encore à Ronsard les passages suivants :

Je serai sous la terre et fantosme sans os
Par les ombres myrteux je prendrai mon repos.

Allor che morte arà nudata e scossa
L'alma infelice delle membre sue,
E ch'io saro' ridutto in scura fossa,
E sarà ombra quel che corpo fue... (1)

Regrettant mon amour et vostre fier desdain.

Quando questi occhi chiusi mi vedrai
E 'l spirito salito all' altra vita,
Allora spero ben che piangerai
El duro fin dell' anima transita :
E poi se l'error tuo conoscerai,
D'avermi ucciso ne sarai pentita :
Ma'l tuo pentir fia tardo all'ultima ora.
Però non aspettar, donna, ch' i' mora. (2)

Quant à l'image de la « vieille accroupie » si Ronsard ne l'a pas prise à Villon, peut-être la doit-il à Pétrarque (3) chez qui la vieille filandière va, comme le paysan de Virgile, réveiller les tisons endormis du foyer ; ou encore se souvint-il du portrait de la *Gelosia,* traditionnel dans la poésie italienne (4).

Ch'i Dubitai assai del suo morire.
Tu ridevi del mal che s'apparecchia :
Or riderai di te che sarai vecchia. (id.)

(1) *Risp.* Id., p. 170.

(2) Polit. *Rispett. Spicc.*, p. 170.

(3) Pétrarque. — Sonnet : *Gia fiammeggiava l'amorosa stella.*

(4) Lorenzo. — Selve d'Amore. p. 189.
Una vecchia in uno oscuro canto
Pallida, il sol fuggendo, si sedea...
cf. o. d. Magny. — Amours (Ed. Courbet, p. 107.)

Digitized by Google

Ainsi qu'on a pu s'en rendre compte, les rapprochements précédents ne sont pas de nature à diminuer le mérite de Ronsard. « Qu'on ne dise pas, aurait-il pu répondre à l'accusation de plagiat, qu'on ne dise pas que je n'ai rien dit de nouveau : la disposition est nouvelle » : la seule originalité qu'il recherchait et qu'a recherchée après lui toute son école, c'est celle-là. Il était pourtant intéressant à mon avis, de montrer ce qu'il doit à Laurent de Médicis et à Politien, et cela pour plusieurs raisons : nous constatons en effet que si l'école de Bembo et les pétrarquisants lui fournirent d'abord des modèles trop idéalistes, trop éthérés pour son génie, en même temps que des grâces et des gentillesses dont il se fatigua à la longue, il trouva également en Italie des modèles dont l'inspiration plus naturelle, plus voluptueuse et plus simple, lui permit de corriger ce que le pur pétrarquisme avait de trop quintessencié. On a déjà signalé ce qu'il doit sous ce rapport à la poésie passionnée et voluptueuse de l'Arioste (1). A cette influence qui n'explique pas d'ailleurs ce que l'expression de la volupté chez Ronsard a d'épicurien et de superficiel il faut ajouter l'influence de Laurent de Médicis et surtout de Politien. C'est chez ce dernier poète (peut-être autant que chez Horace) que Ronsard a trouvé dans l'expression des sentiments amoureux, cette mousse légère de volupté, ce sentiment païen du plaisir, qui est si frappant chez lui.

L'accroupie,
Vieille horrible au plus hideux.
Et qui couve dans son âme.
Quelque blasme
Pour l'esclorre entre nous deux.

Cette peinture de la jalousie remonte chez nous jusqu'au Roman de la Rose ; en Italie, on la trouve déjà au XIVe siècle dans le *Dittamondo* de Fazio degli Uberti (cf. Ginguené. — Hist. litt. d'Italie. tome III p. 211).

(1) Cf. Bulletin italien. oct.-déc. 1901. Art. de M. Viancy sur *Arioste et la*

Digitized by Google

Politien et Laurent lui ont montré de plus comment il devait imiter les poètes anciens. Ronsard, nous l'avons vu, a sous les yeux, quand il écrit d'après l'antique, les copies que les Italiens en ont déjà faites. Il « contamine » à son gré, et prend son bien où il le trouve. Il atténue certains traits, en ajoute d'autres, et, pratiquant la méthode de ses maîtres italiens, apprend à n'être jamais servile. Sans doute, il ne faut pas croire, et ce serait bien loin de ma pensée, qu'il ne sût pas lui-même s'adresser directement aux anciens, et qu'il eût toujours besoin d'un guide pour aller jusqu'à eux ; nous savons le contraire, mais nous sommes en droit de nous demander quand il les imite, si en même temps qu'eux il n'avait pas devant lui quelque poète d'outre mont qui s'était déjà exercé à les interpréter. Nous sommes peut-être bien loin encore de savoir tout ce que, sous ce rapport, il doit à l'Italie.

E. Parturier.

Pléiade. Aux imitations que Ronsard fit des sonnets de l'Arioste, signalées par M. Vianey, il convient d'ajouter les suivantes.

Ronsard. (Blanchem. I, p. 97). Ce fol penser pour s'envoler trop haut.. traduit du Sonnet 5 de l'Arioste : Nel mio pensier, che cosi veggio audace.

Id. (Blanchem. I, p. 28). Ny de son chef le trejor crespelu, traduit du Sonnet 12 de l'Arioste : Altri loderà il viso...

Ce sonnet de l'Arioste a été également traduit par Magny. Sonnet 91.

Id. (Blanchemain I, p. 83). Un voile obscur par l'horizon espars, traduit du Sonnet 17 de l'Arioste : Chiuso era il sol d'un tembroso velo, que du Bellay (Olive. Son. XI) traduisit également.

Digitized by Google

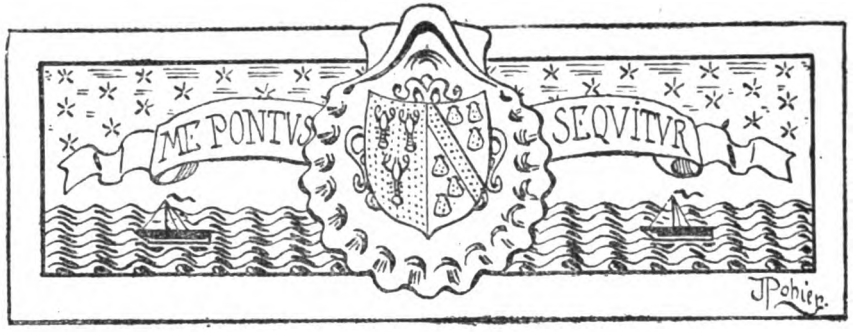

UN VOYAGE AU MAROC

AU XVIe SIÈCLE

Par Nicolas CLENARD, de Louvain

Pendant que de récents et graves événements ramenaient l'attention sur le Maroc, j'ai relu les lettres d'un voyageur, qui poussa jusqu'à Ceuta et à Fez, en 1540. Ces lettres, sinon tout à fait inconnues aujourd'hui, du moins fort oubliées, m'ont paru charmantes. L'auteur qui en a troussé le joli latin à la mode française, m'a plus d'une fois fait penser à Paul-Louis Courier. En tous cas, cela est plus intéressant, à mon avis, que le voyage de Montaigne, qui, du reste, est postérieur d'au moins 35 ans, et même que les lettres de Rabelais qui sont à peu près contemporaines.

Les voyageurs ne manquent pas, dans la première moitié du XVIe siècle, qui fut peut-être l'époque de l'histoire où les gens se déplaçaient le plus volontiers, en particulier les lettrés et les professeurs, que le besoin de se procurer des livres rares, le désir d'entendre tel ou tel maître en renom, ou la facilité de trouver des emplois dans les Universités ou dans les cours princières encourageaient à quitter leur pays et à voir le monde. Je ne parle pas, bien entendu, des épiques aventuriers qui suivirent Vasco de Gama, Fernand Cortez ou Pizarre et dont les relations sont des chefs-d'œuvre.

Digitized by Google

Mais la plupart de ceux qui parcoururent alors la France, l'Espagne ou l'Italie, n'ont laissé que des itinéraires assez secs, presque des horaires. Rarement, on y trouve relevés ces détails de mœurs pittoresques dont les romans nous ont donné le goût. Ils n'y songeaient même pas. A quoi bon raconter ce que tout le monde autour d'eux savait, ces petits incidents journaliers et communs, qui formaient la trame même de la vie et qui n'offraient pas plus d'intérêt à leurs yeux que n'en ont, aux nôtres, l'arrivée dans les gares, l'enregistrement, le dépôt et la levée des bagages, la figure des cochers parisiens ou leurs démêlés avec les piétons ?

Il faut un peu de naïveté plébéienne, pour consentir à paraître étonné de quoi que ce soit. On a l'air, en découvrant tout, de n'avoir jamais rien vu. Ces messieurs, voyageaient en archéologues et ne s'intéressaient qu'aux ruines romaines.

Nicolas Clénard, quoique docteur de l'Université de Louvain et maître en trois langues, latine, grecque, bébraïque, n'avait pas de ces fausses hontes : il n'écrivait pas ses lettres pour les académiciens d'Italie : il les adressait à des amis de son monde et de sa ville, à des sédentaires, pour qui s'évader du pays était une grande aventure. De là, leur charme.

La première fois que Nicolas Clénard ou Kleinhardt, de Louvain, entra à Paris, autour de 1520 les gamins d'ici, en l'apercevant cheminer sous son haut chapeau brabançon, s'assemblaient pour le voir passer, et disaient : « Regardez donc celui-là qui s'est mis sur la tête un nid de cigognes. »

Le jeune étudiant, l'homme au nid de cigognes, était un garçon de beaucoup d'esprit, digne, sous ce rapport, d'être Parisien, et qui se plut très vite chez nous. Volontiers, il eût adopté, pour terre d'élection, cette France, où tout l'enchantait, les paysages et les gens. Malheureusement, il était pauvre, et toutes les chaires de la Sorbonne et des collèges voisins étaient occupées par des maîtres de grand renom et de grand appétit. Il dut se borner à les écouter et à s'approvisionner de leur science. Il logeait alors chez Louis Cyane, un compatriote sans doute et avait avec lui le fils de son ancien professeur, l'illustre Latôme, qui lui payait pension.

Lorsqu'il retourna à Louvain, il y reparut, coiffé à la parisienne, et son ami Coclen lui demanda s'il *avait perdu la tête*.

L'Université de Louvain fabriquait trop de bacheliers, de licenciés et de docteurs ; elle travaillait pour l'exportation. Chaque année, il partait de véritables flottes de ces colons intellectuels, qui se dispersaient dans

Digitized by Google

les pays du Midi. L'arrivée de Charles-Quint à l'Empire, fut un coup de fortune, qui leur ouvrit le vaste débouché de l'Espagne.

L'archiduc Ferdinand en recruta un jour toute une bande, qu'il emmena avec lui. Clénard, qui était en procès pour la jouissance d'un béguinage et qui en avait assez des gens de loi, se laissa entraîner.

La traversée de la France ne fut pour eux qu'une joyeuse partie : « Prenez garde, prenez garde, ça va changer, leur disait l'archiduc. La boisson va bientôt manquer. » — « Nous ne comprîmes tout le sens de ses paroles que plus tard, dit Clénard. » La Biscaye leur parut épouvantable. Dans une auberge à Vittoria, ils ne trouvèrent qu'un seul verre, qu'ils durent se passer à la ronde et passer ensuite à un autre groupe de voyageurs. Et l'ami Vasée l'ayant cassé par mégarde, il leur fallut boire dans le creux de leurs mains. Ils atteignirent Burgos, par un brouillard glacial et durent faire tout le tour de la ville, pour trouver un fagot de sarments.

A Médine, où était la cour, la troupe se dispersa. La plupart continuèrent leur route vers Séville. Clénard resta à Salamanque, où l'archevêque de Cordoue lui fit confier l'éducation du fils du vice-roi de Naples. Un instant, il fut question qu'il accompagnerait son élève, à Naples. Mais ceux de Salamanque lui offrirent une chaire. Il séjourna là quelque temps, puis trouva que décidément l'air était trop subtil à Salamanque, et qu'il y fallait trop donner de coups de chapeau : « Cette politesse raffinée n'est pas mon affaire, disait-il. » Puis les étudiants étaient trop encombrants : « Avez-vous vu les cercles qui se forment, à Louvain, autour de la Librairie Gaspard ? Eh bien ! chaque professeur ici marche, entouré d'un cercle semblable. »

Là-dessus, il reçut des propositions du roi de Portugal, fit ses malles et partit pour Evora. Il y trouva un de ses jeunes frères, que ses parents lui avaient envoyé, pour qu'il apprît le commerce. Clénard se remua et finit par trouver à Lisbonne un négociant français établi là-bas, et qui s'appelait Charles Corrée. On s'entendit, mais voilà qu'au moment d'entrer en fonctions, le jeune frère de Clénard déclara qu'il ne pourrait jamais s'habituer à ce pays et qu'il voulait s'en retourner. A vrai dire, le frère aîné n'en fut pas trop fâché. Le Portugal d'alors lui paraissait un fort mauvais lieu. Il accuse les habitants de pratiques de sodomie et même de bestialité. A cela près, il était content de son sort personnel.

Il avait trouvé logement chez un Français, le chanoine Jean Petit, et son travail se bornait à quelques causeries avec le frère du Roi.

Digitized by Google

Les émoluments qu'il touchait pouvaient paraître assez élevés, mais le moyen de faire des économies dans un pays comme celui-là ?

« — Je ne connais pas d'endroit, écrivait-il, où la vie soit plus chère ; un sou du Rhin est plus à Louvain qu'un ducat d'or ici. Point d'agriculture. Les Portugais sont les gens les plus fainéants de la terre.

» Je dépense, rien que pour ma barbe, quinze florins par an, — un patrimoine. Et c'est déjà beau qu'à ce prix le barbier veuille revenir. Pour obtenir d'être rasé, il faut d'abord envoyer son domestique le prier. Après une longue attente, il arrive, mais ne croyez pas que ce soit, comme à Louvain, avec son broc et sa cuvette. Fi ! un personnage si considérable, porter quelque chose à la main ! C'est l'affaire de votre domestique. Ici, en effet, nous sommes tous gentilshommes !

» Vous vous figurez peut-être que les mères de famille vont au marché, achètent du poisson, préparent des légumes. Ah bien ! oui ! Elles ne savent se servir que de leur langue. Pour le quart de mon revenu, je ne trouverais pas la plus petite bonne.

» En revanche, tout est plein d'esclaves. Il y a plus de noirs à Evora que d'hommes libres ; il y en a tellement qu'en arrivant, j'ai eu la sensation d'être à Pandœmonium, dans la ville des démons.

» Les plus pauvres maisons ont au moins une petite servante noire qui va aux provisions, lave les vêtements, balaie, porte l'eau et les fardeaux, ne diffère en rien, sauf par la figure, des bêtes de somme.

» Si je voulais me mettre au système portugais, j'aurais à nourrir une mule avec quatre serviteurs.

» Pour soutenir ce train, je ferais comme les camarades, je me nourrirais exclusivement de radis. Devoir plus qu'on ne peut payer, c'est le bon ton, cela sent son homme de cour.

» Avec mon revenu, tel que je connais aurait huit serviteurs pour le suivre. Et à quoi, me demanderez-vous, utilise-t-on tant de gens ? Voilà : deux marchent devant, le troisième porte le bonnet de fourrures le quatrième tient le manteau, le cinquième, la bride du cheval, le sixième, des pantoufles de soie, le septième, des brosses, le huitième, un linge pour sécher le cheval, le neuvième tend un peigne, pour arranger la coiffure de son maître, lorsque passe un personnage important à saluer. Ceci, je l'ai vu de mes yeux.

» Même nos compatriotes en arrivent à faire les nobles. »

A côté de ces détails de mœurs générales, Clénard nous en donne d'autres non moins intéressants et qui tiennent à des causes plus immé-

Digitized by Google

diates. Il nous conte, par exemple, qu'en juillet, comme tous les puits de la ville étaient à sec, on devait aller faire avant l'aube, ses provisions au marché, si l'on voulait boire. Toute la journée sur les places s'installaient des buvettes où l'on vendait de l'eau aux promeneurs. Quelques-uns allaient au cabaret, où personne n'était scandalisé de voir même des prêtres.

Cependant, après deux ans et demi de séjour dans cette ville, Clénard quitta Evora. « Le 30 juillet 1537, avec trois mulets bâtés, conduits par deux palefreniers avec deux chevaux, un pour moi, un pour mon domestique, avec mes trois petits nègres, au plus fort de la chaleur, je me mis en route pour Braga. A voir la pompe et les grands bagages que je menais, on m'eût pris pour un évêque en tournée. Ce fut une telle affaire qu'à la chute du jour, nous n'avions pas encore fait un pas. Nous commençâmes par nous tromper de chemin. Aussi n'atteignîmes-nous qu'à grand'peine à la nuit noire, et très fatigués, le prochain village. Nous avions fait une lieue. A l'auberge pas de vin. Il paraît qu'on en vendait dans la maison à côté, mais tout le monde y était couché. On me donna un lit trop court, mes pieds passaient. Quant à mes domestiques, ils durent se contenter de nattes.

« La nuit suivante, nous arrivâmes au mont Argillée. Nous n'y trouvâmes qu'une seule chaumière, à peine assez grande pour les bagages. Chevaux et domestiques dormirent à la belle étoile, pendant que je m'étendais à l'intérieur, entre les bagages, la tête et le dos reposant à peu près, mais le reste du corps pendant dans le vide.

« Cependant la lune émergea et par le vaste désert qui s'étendait devant nous, nous recommençâmes à cheminer. A midi, après dix heures de marche, nous avions fait quatre lieues et manqué plusieurs fois de nous rompre le cou.

» Nous déjeunons, nous rechargeons les bêtes.

» — Bah ! disent les muletiers. On dinera mieux ce soir, une fois le Tage franchi. »

Nous repartons sur cette belle espérance, et quand nous arrivons au bord du fleuve, il est trop tard. On ne passe plus.

» J'étais exaspéré contre ces imbéciles, qui ne s'étaient pas plus pressés. Que faire ? Il n'y avait qu'une seule auberge sur le rivage. J'entre : « Bonsoir, monsieur l'Hôte !

» L'Aubergiste ne bronche pas, il délibère, s'il va me rendre mon salut.

Digitized by Google

» — Avez-vous de la paille ?

» Il ne répond pas et continue à marcher.

» — Avez-vous de la paille ?

» — Non ! — C'est tout ce que je peux obtenir.

» Ah ! Portugal de malheur ! Pendant ce temps mes chevaux à jeun mais déchargés, se promènent ; ils hennissent après la paille dont ils sentent la maison pleine. On finit par leur en apporter.

» — Avez-vous quelque chose à manger, au moins ?

» Il y avait dans la cuisine une petite marmite où trempait un morceau de lard.

» — Donnez-m'en un peu !

» On m'en servit comme les Génois servent de la viande, à peu près le quart d'une once et autant à mon domestique Guillaume.

» — Vous avez bien des œufs ?

» — Ce n'est point la saison.

» — Comment ! vous n'avez pas de poules ?

» — Nous n'en avons pas ici.

» Ah ! muleliers du diable ! Nous devions avoir de tout, à Taucos, là-bas, au delà du Tage et vous vous êtes arrangés de façon que nous n'avons pas pu traverser.

» — Holà ? l'hôte vous n'avez pas de poissons ?

» — Ce n'est pas le temps de la pêche.

» Que devenir ? Je me souvins alors que, dans mon enfance, il m'était arrivé de manger des cèpes grillés.

» — Avez-vous des cèpes ? demandai-je à tout hasard, persuadé qu'il allait encore me dire : non.

» — Nous allons voir, répondit-il

» Nous restâmes un moment suspendus entre l'espoir et la crainte. Finalement nous obtînmes deux cèpes. Aprés ce festin :

» — Avez-vous un lit pour ce seigneur ? demanda Guillaume.

» Naturellement, il répondit encore que ce n'était pas le moment des lits... »

II

Clénard s'était mis en route avec le but de dénicher au fond de quelque prison, un Maure qui pût lui apprendre la langue arabe, que personne encore n'enseignait en Europe. Il n'existait, en effet, qu'un seul livre imprimé en arabe : c'était le psautier de Nébi. En le comparant avec le

Digitized by Google

psautier hébreu et le psautier latin, Clénard était parvenu à en déchiffrer quelque chose, mais il eut vite fait de se rendre compte que cela ne pouvait le mener bien loin.

A Coïmbre, on lui dit qu'il y avait à Séville, exerçant la profession de potier, un converti, d'origine musulmane, qui avait autrefois donné des leçons. Le voilà parti pour Séville, où il trouva son homme les bras pleins de terre grasse, en train de confectionner une petite marmite. Aux premiers mots qu'il lui dit, l'autre répond qu'il est trop vieux et trop occupé, car, en plus de son métier de potier, il exerce encore la médecine dans les faubourgs. Clénard insiste. L'artisan finit par lui donner la vraie raison de son refus : « Très peu de gens, à Séville, connaissaient ses origines et il ne se souciait pas d'attirer là-dessus les curiosités de la Sainte Inquisition. »

Notre savant, désespéré, se rendit au marché aux esclaves. Il finit par trouver un Marocain qui répondait à peu près au programme. Malheureusement celui-ci reçut sa rançon presque aussitôt et reprit son vol pour l'Afrique.

On en signala à Clénard un autre qui habitait Almeria. Il l'y trouva bien. en effet, mais le maître de cet esclave lui en fit un prix si exorbitant qu'il y aurait renoncé, sans l'intervention du marquis de Mondejara, gouverneur de Grenade. Le marquis, ancien maître-général de la cavalerie, lors de l'expédition contre Barberousse, s'était mis en tête, dans sa vieillesse, d'apprendre le grec. Il proposa un marché à Clénard : celui-ci lui donnerait des leçons et en échange le marquis ferait les frais de professeur d'arabe.

Ce n'était pas tout cependant. Pour bien posséder une langue et surtout pour l'enseigner, il importe d'en connaître la littérature. Or, les livres arabes étaient presque introuvables. Clénard en avait bien acheté quelques-uns ; il espérait que, grâce à ses hautes relations avec les archiducs et aussi avec la famille royale de Portugal, il obtiendrait qu'on lui livrât ceux saisis par l'Inquisition, mais, malgré toutes ses recherches, le fameux Coran lui échappait toujours. Il se décida à passer en Afrique.

Le 8 ou le 9 avril 1540, il s'embarqua à Gibraltar et fit la traversée par une affreuse tempête ; Quel commentaire du récit de la tempête de Virgile, écrivait-il. Partout, la mort devant moi et toujours cette lugubre cantilène du funéraire pilote : *A riba, a vela.*

« Cependant Guillaume, plus grand, plus digne, véritable colonne de ma maison, gardait le silence, mais n'en pensait pas moins : » Que n'ai-

Digitized by Google

je, se disait-il, mené, jusqu'à ce jour, l'existence d'un frère mineur !... Si j'étais encore sur le rivage, du diable si je m'embarquerais, quand on me proposerait d'être chanoine d'Anvers ! » Puis il s'en prenait à moi qui, pour de stériles et ridicules études ne craignait pas de l'exposer à un pareil danger.

» Un marin français protestait qu'au cours de tous ses voyages, il n'avait jamais bu une pareille quantité d'eau salée. Un Portugais faisait des signes de croix sur les vagues et le pilote, en voyant les abîmes qui se creusaient sous lui, criait : A la male heure ! Si Dieu ne nous aide, nous allons y rester !

» Le vent finit par nous pousser sur la côte. On accrocha l'ancre à un rocher. Nous étions, par terre, à une grande lieue de Ceuta. Il fut décidé qu'on se reposerait là jusqu'à la nuit, en attendant que l'orage se calmât.

» Le Français et un habitant de Ceuta décidèrent de continuer le voyage par terre. Nous attendions toujours. Au lieu de baisser, le vent augmentait. Un autre voyageur partit.

— » Vous allez voir, me dit Guillaume, que tous ceux qui sont un peu au courant de la mer, vont se défiler et que nous allons rester tout seuls !

» Oui, mais que faire ? Grimper par ces abruptes montagnes où jamais ne s'étaient aventurées sandales de théologien et sur les sommets desquelles on distinguait disséminées, les maisons des Maures, nation pillarde et sans scrupule.

— » Il est clair, disait Guillaume, qu'à nous sauver, pieds nus, nous risquons une jambe ou un bras, mais à rester ici, nous hasarderons toute notre peau. Bah ! si les Maures nous prennent, nous en serons quittes pour charrier des pierres, conduire des ânes ou des mulets, et peut-être bien que nos amis s'inquiéteront de nous tirer d'embarras. Mon avis est que nous suivions ce jeune homme.

» A peine commencions-nous à gravir les premiers rochers, notre vaisseau reprend le large. Nous courons, à droite, à gauche, sans pouvoir trouver de chemin. Enfin le hasard nous met sur un sentier. Empêtré dans mon manteau, ma longue tunique et chaussé de mes sandales, je vous assure que je suais ferme. Nous atteignons le plateau et commençons à voir, au milieu d'une vaste solitude, quelques maisonnettes écroulées : « Halte ! nous dit le jeune homme. L'endroit est dangereux. Il serait bon que nous eussions chacun une lance à la main...

» Enfin nous atteignîmes Ceuta, par un gros soleil. Dans la nuit, appa-

Digitized by Google

rut notre vaisseau. Le lendemain, après souper, nous allâmes chercher nos bagages.

» Là, on nous raconta les histoires les plus terrifiantes, sur le reste de la traversée. »

Clénard passa quatre jours à Ceuta : « Contrairement au proverbe qui dit que l'Afrique offre toujours du nouveau, j'ai bien plus intrigué les Marocains, qu'ils ne m'ont étonné. Hier et avant-hier, il y eut foule pour voir ce Flamand qui lisait, écrivait, parlait arabe : je pouvais à peine circuler pour aller à mes affaires. Ils me soupçonnèrent d'être un orateur, qui voyageait pour Mahomet et m'amenèrent un jeune homme qui avait étudié cinq ans à Fez. Je le collai sur la grammaire, ce qui fit grand bruit. »

De Ceuta, le voyageur gagna Tétuan, d'où il partit le 29 avril.

Le 4 mai, après un long et pénible chemin, après plusieurs nuits sous la tente, il atteignit Fez.

Voici ce qu'il écrit de cette capitale religieuse du Maroc et des mœurs du pays :

« Fez est divisée en deux parties : la vieille Ville, grande, populeuse, compte, dit-on, 400 établissements de bains et autant de mosquées. Les Mahométans se lavent beaucoup ; ils font un tel usage de l'eau que cela seul dégoûterait de leur religion nos gens du Nord. On voit aussi là d'innombrables moulins, où travaillent de pauvres esclaves chrétiens.

» La Ville neuve est distante de la vieille d'environ une demi-lieue. C'est dans la Ville neuve qu'est situé le palais royal.

» Dans le voisinage se trouve le quartier juif, ceint lui-même de murs. Il comprend 8 ou 9 synagogues pour près de 4.000 Israélites. Beaucoup de ceux-ci sont remarquablement instruits, mais ils sont avares de paroles.

» J'habite le quartier juif. Je n'aurais pas osé me montrer avec tout mon monde, dans la vieille Ville ou dans la nouvelle. Les marchands européens ont bien, dans la vieille Ville, un vaste bâtiment à eux, qu'on appelle la Douane, mais mon habit d'ecclésiastique me rend la circulation difficile. Dès que je me risque dans les rues, je suis assailli d'injures, et cela, malgré l'escorte de soldats que le sultan m'a donnée.

» Fez est proprement la ville de l'Alcoran. Tandis qu'à Tunis fleurissent les autres sciences, ici tout est à l'Alcoran et aux docteurs scholastiques. J'entends par scholastiques ceux qui traitent des cérémonies, telles que lustrations, prières, mariages, etc. Les maîtres en ces matières portent le nom d'Alpha-Kiï ou de Sages.

Digitized by Google

» Dès ses premières années, le Mahométan apprend par cœur l'Alcoran, qu'il ne comprend pas. Et, particularité curieuse, on ne trouverait pas un seul exemplaire de ce livre dans les écoles. Le maître tire de sa mémoire un fragment qu'il écrit au tableau, l'enfant le retient ; le lendemain, le maître continue par un autre fragment, jusqu'à ce que l'Alcoran soit su en entier. De là la difficulté d'établir un texte pur.

» On passe ensuite, de la même manière, au *Livre des cérémonies*. La grammaire clôt le cycle des études. L'auteur adopté est un certain Ibun Mélie, qui a réduit toute la grammaire en mille distiques. Le cours dure entre deux et quatre ans.

» De temps à autre, le maître cite des exemples, empruntés le plus souvent à l'Alcoran et quelquefois aux poètes. Les poètes ont été très nombreux chez les Arabes, mais les écoliers les entendent à peu près comme nos thomistes comprennent Ennius.

» Les écoles se tiennent dans les mosquées, dont l'accès est interdit aux Chrétiens et aux Juifs. Il n'y a pas de librairie, à Fez, mais le vendredi de chaque semaine, après la prière, s'ouvre au sommet du temple, le marché aux livres. On y trouve de rares exemplaires très vieux, car, depuis deux cents ans, le métier de copiste est bien tombé. Cet article est très acheté. S'il s'agit d'un auteur de quelque étendue, on ne le trouve que par fragments, un jour, la tête, une autre fois la queue. Les Mahométans ignorent l'imprimerie.

» Les Juifs et les Chrétiens sont admis à ce marché, sauf qu'ils risquent de s'y faire assommer, car les Mahométans sont fort chatouilleux, en tout ce qui touche à leurs livres. J'ai failli en savoir quelque chose.

» En dépit de leurs superstitions, les Marocains ont au moins une supériorité sur nous : ils ignorent les médecins et les gens de loi.

» Du reste, ils ne connaissent guère de litiges, qu'en matière conjugale. Chacun ici a droit à quatre épouses légitimes, qu'il peut renvoyer, à son gré, à condition de leur payer une dot. Quant aux concubines esclaves, tous en ont autant qu'ils en peuvent nourrir.

» Dès qu'un conflit s'élève dans le ménage, chaque partie va trouver le juge, qui tranche la difficulté en un moment. Ils ne savent pas ce que c'est que nos sentences interlocutoires, nos appels et tout notre désolant jargon judiciaire : Tout arrêt prononcé ici est définitif.

» De même, dès que quelqu'un est malade, il y a un remède unique : on lui brûle le nombril à la flamme, et c'est toute la pharmacie qu'on applique. Cependant, depuis quelque temps, à la suite d'une cure d'un

Digitized by Google

haut personnage qui a grassement payé, certains médecins se sont remis à lire Avicenne, qui était bien oublié.

» Un autre bon côté du Mahométan, c'est qu'il met merveilleusement en pratique le précepte de l'Evangile, de n'être pas inquiet du lendemain. Rien de ce qui lui arrive ne l'étonne et il a toujours ce mot à la bouche : « Louange à Dieu ! »

» Quand aux Alpha-Kii, même riches, ils ont des allures sans fastes et m'ont souvent fait penser à ces docteurs de l'Université de Paris qu'on rencontre, par les rues, les souliers crottés, un bréviaire à la main. »

J'arrête ici les citations, empruntées aux intéressantes lettres de cet aimable pèlerin de la science. Avec elles du reste se clôt l'histoire de cet homme, dont la vie ne fut qu'un voyage. Il mourut en effet, vers 1542, peu après son retour en Espagne et ne revit pas sa patrie. Du reste, il avait écrit prophétiquement de lui-même : « Je n'ai jamais montré beaucoup de dispositions pour m'enrichir et j'en prends de moins en moins le chemin. Que la terre d'exil nourrisse seulement partout l'exilé, je ne souhaite rien de plus. Trois de mes compagnons de route sont déjà morts. Qui sait si la quatrième année, ce ne sera pas le tour de Clénard ? Je me suis passé de richesses pour vivre, je saurai bien m'en passer pour mourir. »

Digitized by Google

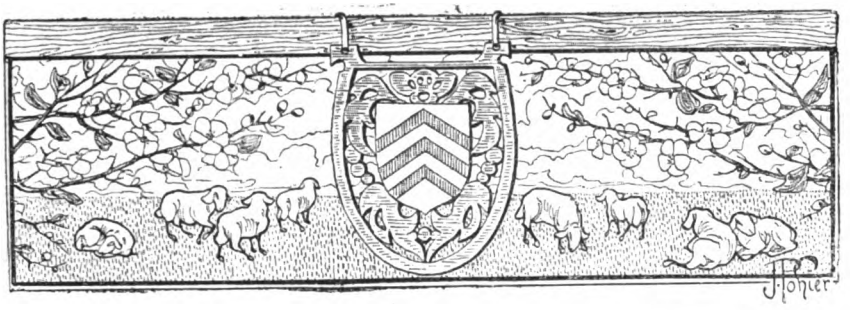

L'ÉDUCATION EN FRANCE

AVANT LE XVIe SIÈCLE

(Introduction à l'étude des chapitres pédagogiques de Rabelais et de Montaigne.)

Pour bien déterminer l'objet de cette étude, nous prendrons le mot « éducation » dans son sens large, entendant par là tout ensemble la formation intellectuelle, morale et même physique.

La division de ce sujet vaste et complexe n'en est pas une des moindres difficultés. Voici le plan auquel on peut s'arrêter comme étant le plus commode pour un exposé sommaire :

I. — Diverses tentatives pour organiser l'enseignement et l'éducation des principaux maîtres qui s'y sont distingués;

II. — Des études : A. Leur objet,
B. Leur méthode,
C. Leur sanction;

III. — Education proprement dite et discipline ;

IV. — Valeur de cet enseignement et de cette éducation et dans quelle mesure ils justifient les critiques qui leur sont adressées au XVIe siècle.

Digitized by Google

I

Nous esquisserons donc d'abord un historique très sommaire de la question en nous attachant aux grands noms qui ont illustré l'enseignement et la pédagogie. Pour remonter non pas au déluge mais à l'époque de la Gaule indépendante, il faut mentionner les druides, les premiers en date de tous les éducateurs dans notre pays. Leur enseignement avait pour caractéristique son but exclusivement religieux. Il n'était qu'une longue préparation au sacerdoce. La théologie en formait le fond. Il s'adressait surtout, du moins quant à sa méthode, à la mémoire. Les connaissances des druides avaient été résumées en des centaines de milliers de vers que leurs disciples apprenaient par cœur, sans doute parce que l'écriture leur était inconnue. L'objet de cet enseignement était vaste : il embrassait, outre la théologie, les traditions nationales et les légendes s'y rattachant, la médecine, l'astronomie, la magie. Cette éducation, d'après César (De bello gallico, VI, 4) durait vingt ans. Sur la part qui y était faite à la formation morale, nous sommes réduits à des hypothèses. « Le Gaulois, dit M. Théry (*Histoire de l'éducation en France*, tome Ier, page 11), avait trouvé un correctif à la brutalité des mœurs. Les druides, instituteurs de son enfance, tournaient son esprit vers une région élevée. Les prophètes populaires, les vierges à la voix fatidique, conservaient leur empire. On reconnaissait la source où Pythagore, cet apôtre antique du spiritualisme chez les Grecs, avait puisé, sept cents ans auparavant, la croyance à une vie future. Les grands bois étaient encore pleins de bruits venus du ciel, et de leurs ombres sortait une lueur qui colorait même la violence d'un reflet de généreux dévouement. »

Si les renseignements sur l'éducation sont fort rares pour la période gauloise, nous sommes mieux informés en ce qui concerne l'époque gallo-romaine. Il semble que les Romains, la Gaule une fois conquise, aient bien senti de quel secours leur pourrait être, dans l'œuvre de la pacification, un enseignement d'inspiration toute romaine. Ils se hâtèrent d'envoyer en Gaule des maîtres chargés de

Digitized by Google

distribuer la culture latine et par là de former progressivement l'âme gauloise sur le modèle romain. Il semble que cette entreprise ait assez bien réussi, puisque dans les listes qui nous restent des professeurs de cette époque, « nous voyons figurer, à côté des Romains, des fils de druides qui enseignent comme les autres, la grammaire et la rhétorique. Les armes ne les avaient qu'imparfaitement soumis, l'éducation les a domptés. Aucun n'a résisté au charme de ces études qui étaient nouvelles pour eux. » (Gaston Boissier.)

Dans ces écoles impériales, on enseignait surtout le genre romain par excellence, la rhétorique. On y formait de brillants élèves. Le Domitien Afer du « Dialogue des Orateurs » est un Gaulois. Nous savons par le témoignage de Tacite que dès le Ier siècle après Jésus-Christ, il y avait à Autun une école florissante : « Augustodunum, caput gentis, armatis cohortibus Sacrovir occupaveat, nobilissimam Galliarum sobolem liberalibus studiis ibi operatam, ut eo pignore parentes propinquosque eorum adjungeret. » (Annales, III, 43.) L'État veillait avec soin au bon fonctionnement de ces écoles. C'est parmi leurs élèves, en effet, qu'il recrutait ses divers employés, Aussi chaque étudiant avait-il un dossier conservé à l'administration centrale. Les professeurs étaient fort considérés. Le mot de Juvénal (VIII, 189) restait vrai : la rhétorique mène au consulat. Ces écoles se divisaient en deux groupes d'études qui avaient leur programme bien distincts. Dans les basses classes, on expliquait les auteurs latins, généralement les poètes, et à propos du texte le professeur donnait les notions de toute sorte dont il présentait l'occasion : grammaire, histoire, métrique, etc. La géographie paraît aussi avoir été fort en honneur ; on a même conservé des espèces de cartes de cette époque. Dans les hautes classes, on enseignait surtout la rhétorique, suivant la vieille méthode romaine. Les élèves composaient des discours latins sur n'importe quel sujet. On s'attachait beaucoup à exercer la mémoire et la diction. Tel était le programme de la plupart des écoles. On voit que c'est l'éducation latine qu'elles distribuaient.

Mais, à la même époque, nous trouvons en quelques villes, la culture grecque. Marseille, fidèle à ses origines, avait donné la fa-

Digitized by Google

meuse édition marseillaise d'Homère, ἐκδόσις Μασσαλιωτική. Une inscription grecque, trouvée vers 1854, nous montre cette ville pourvue d'un gymnase dont l'organisation rappelle exactement celle des gymnases athéniens. Une autre est l'épitaphe d'un grammairien qui y enseigna. N'est-ce pas à la même époque que Lucien donnait dans quelques villes des Gaules des séances publiques de sophistique en langue grecque ?

Les écoles, aux Ier et IIe siècles, étaient donc florissantes. Les principales, nous l'avons vu, étaient celles de Lyon, Autun, Marseille. Mais les invasions vinrent leur porter un coup presque mortel. En 284, les écoles d'Autun furent détruites par les Bagaudes de Tétricus. Bientôt après, il est vrai, elles furent restaurées par les soins du rhéteur Eumène, originaire de cette ville, qui, à cette occasion, adressa à l'empereur Constance Chlore son « Oratio pro scholis instaurandis ». Le prince ne se contenta pas de favoriser l'enseignement: il donna aux professeurs de somptueux traitements. Eumène reçut 600.000 sesterces par an (environ 100.000 francs). Les principales cités gallo-romaines, Lyon, Arles, Narbonne, Toulouse, Clermont, Bordeaux, Poitiers eurent des écoles célèbres. Saint-Gérôme écrivait : « Studia galliarum florentissima. » (Epist., III, 5.)

Bientôt Rome n'eut plus besoin d'envoyer en Gaule des professeurs officiels. Les Gaulois avaient adopté les études avec un tel empressement que les cités elles-mêmes fournissaient assez de maîtres. Ainsi les écoles, d'impériales qu'elles étaient, tendaient à devenir municipales. Eumène était devenu précepteur de Gratien. Il en profita pour obtenir en faveur des écoles gauloises le précieux appui de son élève. Gratien, par une loi insérée au Code Théodorien (livre XIII, titre III) donna, dans chaque ville importante, l'existence légale au corps des professeurs, et leur assigna un traitement fixe, à la charge des villes. L'enseignement embrassait la grammaire, la rhétorique, la philosophie et le droit. Les maîtres étaient choisis par les notables de chaque cité, « optimorum conspirante consensu, a probatissimis adprobati. » Ces mesures bienveillantes de Gratien favorisèrent beaucoup le développement des écoles. Elles se multi-

Digitized by Google

plièrent à Besançon, Aix, Sens, Rouen, Tours. Reims est appelé par Fronton l' « Athènes des Gaules ».

Les chrétiens cependant éprouvaient de la répulsion pour l'enseignement païen et mythologique. Ce luxe d'élégance et de finesse dont la pensée s'enveloppait chez les rhéteurs et chez les poètes parut superflu et même nuisible. Il y eut toute une école de sévères théologiens qui, comme Tertullien, prétendirent qu'il fallait rompre avec Virgile et Homère si l'on voulait former des disciples de l'Evangile. On continuait cependant à fréquenter ces écoles : elles menaient aux charges publiques. Julien. qui était un homme d'esprit, déclara, dans un édit célèbre, que pour éviter que la conscience des chrétiens ne fût blessée, il interdisait leur admission dans les écoles publiques. L'effet de cette mesure, d'ailleurs, fut détruit en 365 par Valentinien. Cet empereur créa, dans chaque ville, une dignité élective de « défensor urbis », sous la juridiction duquel furent placées les écoles. Ce furent presque toujours les évêques qui s'en trouvèrent investis, et ainsi les écoles par une nouvelle phase de leur évolution, de municipales devinrent épiscopales.

Malgré tout, l'enseignement païen s'obstinait à vivre, quoique tout à fait à son déclin. Il émigre, des anciennes villes où il florissait dans la Narbonaise et l'Aquitaine. Les écoles de Bordeaux sont les plus remarquables. L'aimable Ausone y enseigne. Il nous a conservé, dans un poème, les noms de ses collègues. Les cours de Bordeaux sont publics. Des femmes même les suivent. Mais on y trouve plutôt des auditeurs que des étudiants. Païennes ou chrétiennes, les écoles sont de moins en moins fréquentées. En vain Honorius, Théodore le Jeune accordent-ils aux maîtres et aux élèves d'appréciables privilèges : exemption du service militaire, des impôts, des charges municipales. « Les jeunes gens n'étudient plus, la science languit et meurt », constate tristement Sidoine Apollinaire. Grégoire de Tours, écrit de son côté : « Væ diebus nostris, quia periit studium litterarum ! » (Hist. prefatio). Il est vrai que les mécontents ont répété cela dans tous les temps et sur tous les tons. Mais il est bien constaté que la décadence est réelle. Les païens vont compléter leurs études de droit à Rome, de philosophie

Digitized by Google

à Athènes. Les chrétiens se dirigent vers les écoles qui naissent à côté des évêchés et au sein des monastères.

C'est au ve siècle en effet qu'a lieu la première mainmise de l'Eglise sur l'enseignement. Dès lors on n'étudie plus les lettres pour elles-mêmes, mais afin de pouvoir lutter contre les hérésiarques dans les conciles. Nulle voix autorisée ne s'élève en faveur de l'enseignement. On ne peut guère signaler que « l'Institution aux lettres divines » de Cassiodore — appel qui resta sans écho — où d'ailleurs tout le savoir humain est subordonné à la gloire de Dieu et à l'étude de la théologie. C'est cette science principalement qu'enseigne à Luxeuil saint Colomban. On s'applique à la culture des vocations ecclésiastiques plutôt qu'à celle des intelligences. On étudie les œuvres de saint Augustin, et en particulier, son traité *De ordine* qui montre dans toutes les sciences autant de degrés par lesquelles l'homme s'achemine vers Dieu.

Il y a à signaler une intéressante tentative des rois mérovingiens, le premier effort du pouvoir civil pour aider l'enseignement. C'est l'établissement d'une école du palais où les jeunes gens des familles les plus nobles et les plus riches étaient préparés par une instruction libérale à leur future carrière de courtisan. Ceci est attesté par une lettre de Symmaque à Eusèbe, écrite vers l'an 389 et où l'on trouve ces mots : « Vous vous êtes souvenu que depuis longtemps ce jeune homme a été transféré à l'école gauloise du palais, *ad scholam gallicam palatii.* » — Dans le même esprit, on voit un roi, Chilpéric, vouloir réformer l'alphabet en y mêlant des lettres empruntées au grec. Plus tard, Pépin le Bref envoie des clercs à Saint-Jean de Latran pour étudier le chant et les arts libéraux et demander des livres. Le pape Paul Ier lui envoya un certain nombre d'ouvrages grecs, dont une grammaire attribuée à Aristote (!) et les œuvres de Denys l'Aéropagite.

Comme textes scolaires de cette époque, nous avons un ouvrage bizarre de Martianus Minens Félix Capella intitulé « Les noces de Mercure avec la Philologie. » Ce poème latin a pour but de montrer que dans les études libérales il faut faire une place à la grammaire dans l'intérêt même de l'éloquence. Il nous reste ainsi un assez

Digitized by Google

curieux fragment du VIIe siècle, en vers latins. C'est un morceau de critique littéraire dialoguée entre Térence, qui fait valoir ses mérites, et un bouffon *delusor*, qui le traite d'ennuyeux radoteur. Mais ce n'est là qu'une brillante exception, et il ne faudrait pas prendre comme type ce fragment pour se faire une idée de l'instruction à cette époque.

Elle était descendue si bas que l'Eglise s'émut. En 772, le synode de Reuching formula des plaintes sur l'ignorance des prêtres, et enjoignit aux curés et évêques de veiller sur l'instruction, qui leur était confiée. Une réaction soudaine et extrême se produisit contre l'âge précédent. Bientôt l'usage prévalut de n'ordonner aucun prêtre ni diacre qui ne fut lettré. Montalembert, dans ses « Moines d'Occident », cite la règle d'un certain monastère de Saint-Pacôme qui est absolument formelle sur ce point : on ne doit recevoir aucun moine ignorant. Il est important de remarquer que la première démarche en faveur d'une restauration des études est due à l'Eglise. On en fait d'ordinaire, honneur à Charlemagne ; et il n'est que juste de reconnaître la notable priorité du pouvoir religieux sur ce point.

Ce n'est que seize ans plus tard que Charlemagne commença à s'occuper de la réforme de l'enseignement. En 788 il lance sa première circulaire aux évêques et abbés pour les inviter à multiplier les écoles. Il y proclame déjà cette vérité morale et pédagogique : « Bien faire vaut mieux que savoir, mais savoir précède faire. » L'Eglise entendit son appel, et le répéta elle-même. Dix conciles insistèrent successivement sur la nécessité de répandre l'instruction : concile d'Aix-la-Chapelle en 789, synode d'Aix-la-Chapelle en 802, second concile d'Aix-la-Chapelle en 809, synode de Mayence en 813, troisième concile d'Aix-la-Chapelle en 816, synode de Châlons (même année), synode de Paris en 829, concile de Meaux en 845, synode de Langres en 859, concile de Savonnières, près Toul (même année). Le troisième concile d'Aix-la-Chapelle et le synode de Paris insistèrent particulièrement. Le premier entre dans de grands détails au sujet du programme d'études, insiste sur l'éducation proprement dite, et ordonne expressément aux évêques d'y veiller. Le second décrète que « chaque évêque ou curé présentera au concile provincial ses écoliers, afin qu'on juge par là de son zèle à les instruire ».

Digitized by Google

Charlemagne à son tour revint à la charge dans un capitulaire de 822, en recommandant d'ériger partout des écoles. Mais l'action personnelle de l'empereur fut plus efficace encore que ses mesures officielles. A son retour d'Italie, il rencontra l'Anglais Alcuin qui revenait de Rome dans son pays. Ebloui de son savoir, il le persuada de venir s'établir en France. L'empereur y attira encore Pierre de Pire, Paul Warnefried, Théodulphe, Leidrade. D'où venait à Charlemagne, demi-barbare, ce zèle pour les études libérales ? Sans doute il vit en elles, comme autrefois les Romains, comme plus tard Napoléon Ier, un agent d'unité morale pour son vaste empire. Une culture germanique eût replongé ses peuples dans la barbarie ; la culture à la fois latine et chrétienne acheva de les en tirer.

(*A suivre.*) JACQUES LANGLOIS.

Digitized by Google

Curiosités poétiques du XVIe siècle

FRANÇOIS CHARBONNIER ANGEVIN

*A Monseigneur d'Avanson sur les vers de l' « Umbre » de Salel à la suite de la traduction de l'*Iliade *de ce dernier*

(édit. de 1571)

François Charbonnier, poète angevin (1) — que M. Henri Guy, dans sa récente étude sur Me Guillaume Crétin (2) appelle *son correspondant* ordinaire, *pédant et naïf* — recueillit en partie et publia les ouvrages de son vieux maître ; il était, comme nous l'avons dit dans notre numéro d'octobre-décembre 1903, vicomte d'Arques, d'après le privilège qu'il obtint, à cet effet, le 16 mars 1526 (3), et secrétaire de François Ier, alors duc de Valois.

M. J. Denais ledit fils adoptif de Crétin, sans motiver autrement cette qualité que par les vers de l'épître citée par Goujet (4) :

Lettre va veoir que faict et dict en Cour
Le cher enfant adopté, Charbonnier, etc. ;

« Il l'aimait tendrement et celui-ci n'avoit pas moins d'affection

(1) On trouve une famille de ce nom établie à Saumur au XVIe s. (Invent. C. Port., Arch. comm. d'Angers, BB, 32, f° 104).

(2) UN SOUVERAIN POÈTE FRANÇAIS. — *Rev. d'hist. litt.*, Oct.-Déc. 1903. V. son épître, pp. 223-225 et 231-238, de ses œuvres, éd. Toustelier, 1728.

(3) Ledit recueil veu et corrigé à la grand diligence et poursuyte de noble homme maistre François Charbonnier, vicomte Darqs..... Dédié à la reine de Navarre.

(4) T. X, p. 11, *Bibliothèque franç.* — POÉSIES DE GERMAIN COLIN BUCHER, *avant-propos*, p. 22.

Digitized by Google

pour Crétin ; il en donne des preuves dans l'*Epître dédicatoire* des poésies de son ami, où il passe en revue les illustres amis dont l'antiquité fait mention pour exalter ensuite l'amitié qu'il avoit eüe pour Crétin avec lequel il avoit pris conversation et nourriture. »

C'est tout ce que l'on sait de lui, dit M. Denais (1). Nous pouvons y ajouter avec M. J. Favre (2), que c'était lui qui avait engagé Guillaume Crétin à revoir ses œuvres, avant de s'en faire l'éditeur ; que par l'ode sur la mort de Salel publiée dans la *Revue de la Renaissance*, il chercha adroitement à attirer l'attention de d'Avanson sur le talent naissant d'Olivier de Magny, en faisant considérer sa protection comme lui étant déjà acquise, par une allusion discrète et habile, alors qu'il ne l'avait pas encore obtenue.

Olivier de Magny lui en resta reconnaissant et lui fit honneur en inscrivant son nom en tête des *Martinales* (3), plus que Ronsard, qui, après lui avoir dédié sa pièce sur le *Narsiss* (4), transporta dans son édition définitive cette dédicace à Jean Dorat ; toutefois Ronsard rendait hommage à ses qualités. Il fait de lui, en effet, cet éloge flatteur :

..... J'aperçoy
Toutes ces vertus en toy,
J'en ay fait la seure espreuve...
Il n'y a foy n'amitié,
Honneur, bonté ny pitié
Qui dedans toy ne se treuve (5).

M. J. Favre ajoute : « Magny avait trouvé chez Charbonnier, même foi, même amitié, comme en témoignent ses dédicaces (6). »

Camille Ballu.

(1) Cf. Revue d'Anjou : *le portefeuille d'un curieux*, t. XIX. 1889, pp. 164-166.

(2) *Olivier de Magny*, étude biographique et littéraire.

(3) Les *Gayetez* d'Olivier de Magny, éd. Courbet, pp. 62-76.

(4) V. *Poèmes*, éd. Blanchemain, t. VI, p. 239.

(5) Ronsard, Ode XXI du V° livre, tome II, p. 359.

(6) V. ses *Gayetez*, pp. 63-93 ; *Soupirs*, p. 55 ; *Odes*, t. I, p. 89 ; t. II, p. 96 où il parle de lui.

Digitized by Google

D'où vient cela, mon d'Avanson,
Que j'oi ceste Umbre qui te vante,
Et qui par Magni te presente
Son brave livre et sa chanson ?
Aurois-tu le grand univers
Parsemé si bien de ta gloire,
Qu'en desprit de la parque noire
El' penetre jusqu'aux enfers.
Ou l'ardeur du Roy Delien
Me renflamme en vain la poitrine,
Ou bien Davanson j'imagine
L'heureuse cause d'un tel bien.
Ce n'est ta grandeur seullement,
Ce n'est seullement ta vaillance,
Ny ta droicturiere ballance
Qui croissent ton bruit tellement.
Tu ne pouvais gaigner ce bruit
Par ta vertu, bien que divine,
Ny ne pouvois par ta doctrine.
Vaincre l'obscurité de la nuict.
C'est certes plus tost cest honneur
Que tu fais aux neuf chanteresses
Qui t'embrassant de leurs caresses,
T'ont brassé ce brave bonheur.
C'est plus tost le bienveignement,
Et ceste faveur non vulgaire
Que je te vis, Davanson, faire
A ton chagrin premierement.
Qui te célèbre d'un tel vers
Dans le temple de la Memoire
Qu'il remplist le ciel de ta gloire,
Voire la terre et les enfers.
Et qui faict à present chanter
Ceste Umbre d'une te lle audace,
Qu'il domte la fière menace
Du temps qui te cuidoit doncter.
C'est encor le grand Vandomois
Qui sa lire divine encorde,

Digitized by Google

Afin que dessus il accorde
Ta vertu mignonne des Roys.
    Vy doncques heureux et content
Puis que des Dieux les interprètes,
Puis que les plus heureux Poëtes
T'aiment et favorisent tant.
    Et me fay signe d'Avanson,
Que parmy ce que Magni chante,
Que parmy ce qu'il te presente
Tu te plais fort de ma chanson.

Digitized by Google

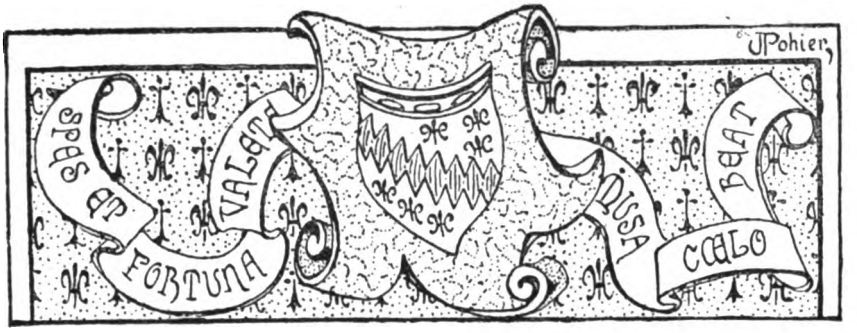

CORRESPONDANCE

DE

GUILLAUME DU BELLAY (1)

1526. — A Montmorency, Perrare, 12 août [1526], musée Condé, L, VII, 328 (orig.).

A Montmorency, Rome, 22 août [1526], musée Condé, L, IV, 232 (orig.).

A Montmorency, Rome, 31 août [1526], musée Condé, L, IV, 239 (orig.).

A Montmorency, Rome, 5 septembre [1526], musée Condé, L, IV, 251 (orig.).

A Montmorency, Rome, 12 septembre [1526], musée Condé, L, VII, 257 (orig.).

Abrégé du voiage fait par le sieur de Langey, en Ytalye, [août-septembre 1526], B. N. Dupuy, 45, f. 35-40 ; imprimé par H. Baumgarten, *Geschichte Karlo V*, II, appendice II et par V.-L. Bourrilly. La première défection de Clément VII à la ligue de Cognac (août-septembre 1526), dans le *Bulletin italien*, I, pp. 213-230.

A Montmorency, Rome, 18 novembre [1526], musée Condé, L, V, 71 (orig.).

A Montmorency, Rome, 29 nov. [1526], B. N. fr. 3079, 113 (orig.).

(1) Voir la *Revue* du mois d'octobre 1904.

Digitized by Google

1527. — A François Ier, Saint-Germain, 17 février [1527], B. N. Dupuy, 269, 26 (orig.). Instructions pour le seigneur de Langey [février 1527], B. N. fr. 3002, 7 (double).

A Montmorency, Florence, 10 mars [1527], B. N. fr. 3079, 69 (orig.).

Rapport de Guillaume du Bellay, fragment [fin avril 1527], B. N. fr. 3080, 27 (orig.).

A Chabot de Brion, Paris, 8 juillet [1527], B. N. Moreau, 774, 37-38 (orig.), imprimée par L. Dorez, le *Sac de Rome, relation inédite de Jean Cave, orléanais*, dans les *Mélanges de l'Ecole de Rome*, XVI (1896), pp. 410-414.

A Montmorency, Livourne, 12 novembre [1527], B. N. fr. 3079, 109 (orig.).

1528. — A Montmorency, l'Asinara (1), 13 janvier [1528], B. N. fr. 3079, 59 (orig.).

A Montmorency, Livourne, 6 février [1528], B. N. fr. 20504, 86 (orig.).

A Montmorency, Paris, 26 avril [1528], B. N. fr. 3080, 121 (orig.).

A Montmorency, Paris, 8 juillet [1528], B. N. fr. 3080, 153 (orig.).

A Montmorency, Paris, 13 juillet [1528], B. N. fr. 3078, 55 (orig.).

A Marguerite de Navarre, d. l. n. d. [milieu de 1528, B. N. fr. 5152, 13-17 (copie).

1529. — Instructions emportées par le sieur de Langey en Angleterre, [début de mars [1529], orig. mutilé, British museum, Caligula, DX f. 238-240 ; imprimé dans Brewer, *Letters and Papers... of the reign of Henry VIII*, IV, III, n° 5207.

A Montmorency, Londres, 13 avril [1529], B. N. fr. 3080, f. 13 (orig.).

A Wolsey, Amboise, 1er mai [1529], B. M. Cal. DXI, f. 87-88 (orig.); *id.* Caligula, E II, f. 192-193 (copie). Imprimé dans Brewer, *Op. cit.* IV, III, nos 5514 et 5165.

Pouvoirs donnés à Guillaume du Bellay envoyé en Angleterre, 16 août 1529, impr. dans Rymer, *Fœdera*, VI, II, pp. 122-123.

A Montmorency, Londres, 23 août [1529]. B. N. Clairambault, 329, f. 292 (orig.),

(1) Sardaigne septentrionale.

Digitized by Google

1529. — A Montmorency, Paris, 15 août [1530], B. N. fr. 3079, f. 91 sqq. (orig.). Imprimé dans LEGRAND, Op. *cit.* III, p. 473.

A Montmorency, Paris, 15 août [1530], B. N. fr. 3079, f. 99 (orig.).

A Berthereau, Paris, 18 août [1530 ?], musée Condé, série L, vol. VI, f. 210 (orig.).

1532. — Lettres de créance de G. du Bellay auprès du landgrave de Hesse Honfleur, 11 mars 1532, archives de Marbourg (Hesse) (orig.).

François Ier à Guillaume du Bellay, Châteaubriant, 22 mai [1532], arch. aff. étr. Correspondance politique, Allemagne, III, f. 114 (copie).

Montmorency à Guillaume du Bellay, même date, *ibid.* f. 114 vo (copie)

A Gervais Wain, [d'Angleterre entre le 6 et 10 septembre 1532], *ibid.*, f. 109 (copie).

A [Théodore Trivulce], Windsor, 10 septembre [1532], B. N. Dupuy, 547, f. 131 (copie). Imprimé dans P. HAMY, l'*Entrevue de Boulogne*, 1532, pièce no 20.

1533. — A François Ier, Londres, 26 février [1533], Guillaume du Bellay, Jean de Dinteville et le sieur de Beauvais). B. N. fr. 547, f. 91 (orig.).

A Jean du Bellay, Paris, 26 juillet 1533 B. N. Dupuy 269 f. 20.

Pouvoirs donnés à Guillaume du Bellay envoyé auprès du landgrave de Hesse, Avignon, 16 novembre [1533],. Archives de Marbourg (Hesse) (orig.).

Adversaria seu instructiones eorum quæ rex christianissimus a Gulielmo Bellaio Langii domino exponi vult ex mandatis sui in conventu incliti foederis suevici, [16 novembre 1533]. Arch. de Marbourg (copie).

François Ier à Guillaume du Bellay, La Côte Saint-André, 27 novembre 1533. aff. étr. All. III f. 21 (copie).

A François Ier d'Ausbourg, 8 décembre, aff. étr. All. III, f. 8-12 (copie).

A Montmorency, 8 décembre, aff. étr. All. III, f. 12-13 (copie).

A François Ier Augsbourg, 11 décembre 1533. Aff. étr. All. III, f. 14vo-19 (copie).

A François Ier, Augsbourg, 11 décembre 1533. Aff. étr. All. III, f. 19 (copie).

Digitized by Google

1533. — A Montmorency, Augsbourg, 16 décembre 1533. Aff. étr. All. III, f. 20 (copie).

A François Ier, Augsbourg, 16 décembre, All. f. 21 vo-26 (copie). [autre copie, d'un déchiffrement contemporain, B. N. fr. 3000, f. 45-50].

A Montmorency, Augsbourg, 16 décembre, aff. étr. All. III, f. 26 (copie).

Le comte palatin Othon-Henry à G. du Bellay, 20 décembre, aff. étr. All. f. 26-27 (copie).

A François Ier, Augsbourg, 26 décembre, aff. étr. All. f. 27-29 (copie).

A Montmorency, Augsbourg, 26 décembre, aff. étr. All. III, f. 30-31 (copie).

1534. — A Guillaume du Bellay, Lazare de Bayf, Venise, 1er janvier 1534, B. N. fr. 3941, f. 437 vo (m.).

François Ier à Guillaume du Bellay, Dijon, 4 janvier 1534, aff. étr. All. III, f. 42-43 (copie).

A François Ier, Augsbourg, 12 janv. aff. étr. All. III, f. 35-39, (copie).

A Montmorency, Augsbourg, 13 janvier, aff. étr. All. III, f. 41, (copie).

Antoine Juge, Augsbourg, 1er janvier, aff. étr. All. f. 42 (copie).

A François Ier Augsbourg, 18 janvier, 1534, aff. étr, All. f. 44-47 (copie).

A François Ier, Augsbourg, 26 janvier, aff. étr. All. f. 47-49 (copie)

A François Ier à Guillaume du Bellay, Troyes, 2 février, aff. étr. All. f. 60-61 (copie).

A François Ier, Augsbourg, 6 février 1534, aff. étr. All. III, f. 50-52 (copie).

Jean Pinirus, chancelier de Hesse à G. du Bellay, Cassel, 15 février 1534, B. N. fr. 3096, f. 53 (orig.).

Au sieur de Boisrigault, Munich, 20 février, aff. étr. All. III, f. 53 (copie).

A François Ier, Munich, 20 février, III, f. 54-57 (copie).

A Montmorency — — — f. 53 vo-54 —

A François Ier — 24 — — f. 58-59 vo —

A François Ier — 25 — — f. 61 vo-64 —

Digitized by Google

1534. — A Montmorency, Munich, 26 février, III, f. 65-69 (copie).
A François Ier — 4 mars 1534, f. 70-72 —
A Montmorency — — f. 73 —
Au sr de Villandry — — f. 73 —
Au sieur de Boisrigault, Munich — f. 73 r° —
Jean Pinirus à Guillaume du Bellay [première quinzaine de mars], B. N. fr. 3091, f. 55-56 (double).
François Ier à Guillaume du Bellay, Paris, 15 mars, aff. étr. All. III, f. 81 v°-82 (copie).
Montmorency à Guillaume du Bellay, Paris, 15 mars, aff. étr. All. III, f. 82 (copie).
A François Ier, Munich, 20 mars 1534, aff. ét. All. III, f. 74-76 (cop.).
— — — — — f. 77-78 —
A Montmorency — — — — f. 76-77 —
— — — — — f. 78-79 —
A François Ier — 29 mars — — f. 79 v°-80 —
A Montmorency — — — — f. 81 —
A François Ier — 1er avril — — f. 82 v°-83 —
A Montmorency — — — — f. 84-86 —
François Ier à Guillaume du Bellay, Senlis, 6 avril aff. étr. All. III, f. 86-88 (copie)
A François Ier, Munich, 10 avril, aff. étr. All. III, f. 88-91 v° (cop.).
— — 12 — — — f. 91 v°-94 —
A Montmorency — — — — f. 95 —
A François Ier, (G. du Bellay et Gervais Wain), Munich, 18 avril, aff. étr. All. III, f. 95-97 (copie).
A François Ier, Munich, 24 avril, aff. étr. All. III, f. 97 v°-98 (cop.).
— — 25 — — — f. 98 —
— — 27 — — — f. 99 —
« Discours de Langey aux Suisses à son retour d'Allemagne en présence, de Boisrigault » [5 mai 1534], B. N. fr. 2846, f. 74 (copie).
François Ier à Guillaume du Bellay, Nantouillet, 7 mai, reproduite par L. Trincant, Histoire généalogique de la famille du Bellay. Bibliothèque Sainte-Geneviève, Ms. 537, f. 147 (copie).
A Gervais Wain (vers le milieu de mai 1534), aff. étr. All. III, f. 120 (copie).

Digitized by Google

1534. — Au sieur [de Boisrigault], Lindau, 3 juin 1534, aff. étr. All. III, 100-109 (copie).

A Montmorency, Winterthür, 7 juin 1534, aff. étr. All III, f. 99-100 (copie).

A François Ier, s. l. n. d. [juin 1534], aff. étr. All. f. 119 (copie).

A Montmorency — — ? — f. 118-119 —

Au landgrave de Hesse, Soleure 10 juin 1534. Arch. de Marbourg, (orig).

A Martin Bucer 20 juin [1534]. Arch. Séminaire Saint-Thomas à Strasbourg (orig). Imprimé dans le Bull. de la Société de l'histoire du droit, fr. 1903, pp. 229-230.

Nicolas Raince à G. du Bellay, Rome, 31 juillet 1534 B. N. Dupuy, 303, f. 90 (orig.).

Mélanchton à Guillaume du Bellay, 1er août 1534, B. N. Dupuy-424, f. 5-7 (orig.). Imprimé dans le *Corpus Reformatorum*, II, col. 739-740.

François Ier à Guillaume du Bellay, La Haye Descartes, 7 novembre 1534, Trincant, *Op. cit.*, f. 150 (copie).

A François Ier, [de Londres, milieu de novembre 1534], aff. étr. All. III, f. 110-113 (copie).

François Ier à Guillaume du Bellay, Chenonceaux, 27 novembre 1534, Trincant, *Op. cit.* f. 150 (copie).

ERRATUM

Lire, p. 169, note, dernière ligne: f. lat. 8143.

p. 162, note 1, ligne 9, une virgule après Sertènas;

— — ligne 11; un point et virgule après *Piedmont;*

p. 163, — ligne 4, *lectres* (et non *lectures*), parues et mises en vente

p. 169, ligne 3 : Fevret (et non Pevret).

Digitized by Google

LE XVIe SIÈCLE

A TRAVERS LES JOURNAUX, REVUES, CATALOGUES ET CONFÉRENCES

La réception de M. Gebhart a l'Académie française. — Le 23 février dernier, répondant à M. Gebhart qui venait de faire l'éloge de M. Gréard, son prédécesseur à l'Académie, M. Paul Hervieu prononça un remarquable discours d'où j'extrais le passage suivant qui a trait à Rabelais et à l'Italie du XVIe siècle.

En revenant de Grèce, vous réintégrez votre ville natale. Pendant quatorze ans, vous allez professer le cours de littératures étrangères à la faculté des lettres de Nancy, et l'enseignement que vous aviez reçu d'elle, vous l'aurez généreusement reporté sur vos concitoyens, enrichi comme il l'était de vos acquisitions personnelles.

De cette période date votre *Rabelais* qui, au concours académique de 1876, remporta le prix d'éloquence. Ce travail, dans la suite, a été remanié par vous. L'avant-propos, qui le présente désormais au public, affirme spirituellement que vous en avez retiré « une forte dose d'éloquence » ; et nous en devons donc apprécier d'autant plus la quantité qu'on y trouve encore.

L'édition modifiée s'augmentait de certaines citations, et pour d'autres, était expurgée, votre intention étant surtout que la jeunesse y eût un manuel. Vous vous êtes astreint, par conséquent, à choisir dans l'œuvre colossale les substances qui semblent bien avoir fait sa valeur posthume et le plus incontestable de notre admiration actuelle. Vous avez mis en valeur l'opulence du vocabulaire et l'accumulation des connaissances encyclopédiques, la signification des symboles, l'appel au bon vouloir entre les hommes et les exhortations à un amour renaissant parmi eux du naturel. En revanche, vous avez exclu ce qui fit sans doute la popularité im-

Digitized by Google

médiate, l'immense succès de Gargantua-Pantagruel, c'est-à-dire l'exhilarante trivialité, l'acharnement obscène, la profusion des anecdotes facétieuses ou abracadabrantes.

Quand un ouvrage — ainsi que Rabelais le proclama — se vend à plus d'exemplaires en deux mois qu'il n'est acheté de Bibles en neuf ans, doit-on présumer que la clientèle des libraires savait se ruer sur un livre de sagesse et de philanthropie? ou plutôt sur des pages de licence, de bouffonnerie et d'invectives ?... Mon interrogation ne vise, bien entendu, la foule des lecteurs que pour ce qu'elle a pu être au seizième siècle, à cette distance du progrès qu'il y a dans les mœurs d'à présent.

Les contemporains de la *Chronique Gargantuine* se crurent-ils en face du pamphlet formidable, de l'œuvre de témérité qu'on professe y reconnaître aujourd'hui ?... Observons que le comique étant l'antonyme de la gravité, les gens, comme Rabelais, de tempérament jovial, ont ce privilège — et cette disgrâce — de pouvoir proférer des choses graves sans qu'on leur reproche aussitôt qu'elles le soient, — ni peut-être qu'on le leur accorde. D'ailleurs, le rire sur les lèvres rétracte déjà, par avance, les paroles d'amertume que sont encore à mâcher les dents.

L'époque qui jetait au feu Louis de Berquin, Etienne Dolet, Michel Servet, — qui faisait mourir Clément Marot d'exil et de misère, — qui achevait les jours de Bonaventure Desperriers par le suicide, et ceux de Ramus par l'assassinat, — cette époque, dont l'organisme était si bien doué pour flairer l'hérésie, l'irréligion, la libre-pensée, installa Rabelais dans la protection d'un cardinal, dans l'hospitalité de deux papes, dans la prébende de l'abbaye de Saint-Maur et dans la cure de Meudon. Vous avez, monsieur, de même que l'esprit du temps, parfaitement démêlé que le célèbre Tourangeau, parmi ses brusques manières, eut pourtant la façon aussi de ne pas froisser l'orthodoxie.

Avec une verve admirable, il taquina la Sorbonne ; mais mieux que personne, vous soutiendrez qu'il n'y a point un manque de piété envers elle, lorsqu'on se récrie contre la surcharge de ses programmes d'examen... Il s'en prit vigoureusement aux moines ; mais il avait vis-à-vis d'eux un consentement d'idées qui se manifestaient sur ces entrefaites au concile de Trente... Contre le personnel judiciaire, *chats-fourrés* et *chicanous*, n'est-on pas dans tous les siècles soutenu par la clameur des justiciables puisque la vraie justice pour chacun n'est que celle qu'il s'adjugerait lui-même ?... Et l'on a des légions avec soi pour s'attaquer aux médecins, dont il n'y a guère que les morts qui ne disent point de mal, quoique étant les seuls à s'en passer, et les plus fondés probablement à s'en plaindre.

Enfin, monsieur, votre appréciation que Rabelais ne fut pas en politique un révolutionnaire peut chiffonner une légende ; mais vous vous

Digitized by Google

rencontrez avec François Ier, avec Henri II, qui de leur contreseing approuvèrent les volumes de *Pantagruel*. Vous vous rencontrez même avec Diane de Poitiers, qui fut une toute gracieuse protectrice pour l'auteur de *Panurge*, et dont le témoignage vaut double quand elle le produit sur une question de fidélité à l'ordre royal des choses.

Par l'inventaire infini des idées auquel vous aviez procédé dans un trésor si énorme, par l'exercice de votre perspicacité sur un pareil ensemble de faits et gestes à travers l'éloignement et les ombres, vous aviez préludé à ce que l'on considérera, supposons-nous, comme la part la plus hautement significative de votre œuvre à vous. Nous voulons désigner votre évocation à la Renaissance italienne, ainsi que vous l'avez réalisée, au point de vue religieux, historique et littéraire.

Vos *Origines de la Renaissance en Italie*, votre *Italie mystique*, vos *Moines et Papes*, vos *Conteurs florentins du moyen âge*, l'état de Rome sous Grégoire VII dans *Autour d'une tiare*, divers contes situés par vous dans la campagne, les monts et les cités d'Italie, et placés sous ce titre et patronage : *Au son des cloches*, telle est la spécialité, depuis vingt-cinq ans, sur laquelle vous avez professé, publié et si bien fortifié votre réputation.

Vous vous êtes résolument engagé dans l'âme de la péninsule par le sombre couloir de l'an mil. On y tombe sur le diable à chaque pas. Jusque dans les églises, il apparaît sous la forme d'un chien sauvage, et suspendu à la corde avec ses crocs, c'est lui que l'on croit voir sonner les vêpres... Dans les éclipses de soleil ou les éclipses de lune, les populations aperçoivent un disque de sang noir; car pour lors, il n'y a pas de bon présage: tous sont funestes. Au fait, les personnes qui de nos jours s'adonnent encore à la révélation de l'avenir conservent ce procédé de ne prédire que des catastrophes, des violences entre les nations et les particuliers, l'éruption et la grêle des malheurs divers; c'est d'un commerce moins exposé aux contradictions du lendemain que les annonces de bonheur intangible ou de paix universelle.

Mais en étudiant des âges extraordinairement dramatiques et ténébreux, vous avez eu le rare mérite de voir clair, d'entendre juste, de résumer avec pondération.

Lorsque la vénérable terre d'Italie et sa culture antique sont ravagées par une faune que Dante appelle la panthère de Florence, la louve de Rome, la lionne de France, — sans compter l'ours de Germanie, - lorsqu'une flore atroce y pousse ses branches en échafauds, gibets et fagots de bûchers, lorsque la fumée des villes qui flambent, la famine, la peste, les râles, les blasphèmes, la rumeur des cavaleries et des excommunications rougissent l'atmosphère de tous les attentats, l'assourdissent de tous les deuils, cependant votre subtile perception, votre analyse méti-

Digitized by Google

culeuse savent déterminer l'importance de chaque cause, la valeur de chaque signe. Et au fond de tant de fracas, vous avez à merveille distingué les douces objurgations de sainte Catherine de Sienne, les sages colloques de l'école de Salerne, les roucoulements du *Décaméron*, le chœur des oiseaux sur le cercueil de saint François d'Assise.

A ce propos, on vous ferait tort en ne plaçant pas, comme à la cimaise, une petite peinture de vous, une reproduction de primitif, pour laquelle on jurerait que vous n'avez pas employé l'encre, mais le plus joli bariolage d'une palette... « Les vieux tableaux de sainteté, retracez-vous, montrent parfois, au fond d'une plaine bleuâtre où serpentent de claires rivières, une ville tout aérienne, perchée sur la crête d'une montagne d'azur, bien serrée dans sa ceinture de murailles crénelées, couronnée d'une forêt de campaniles et de flèches. La montagne est si fort escarpée que l'accès de la ville paraît impossible : il faudrait pour y pénétrer, descendre droit du ciel, à la façon des anges. Mais la Sainte Famille, assise dans la lumière blonde du premier plan, parmi les fleurs d'or et de pourpre, les bergers prosternés autour du jeune Dieu, les bons pèlerins qui cheminent à travers la prairie, les nobles évêques qui se promènent pontificalement en chape de velours vermeil et la crosse à la main, dans ce riant désert, sont très tranquilles à l'égard de la cité perdue sur les hauteurs; ils semblent dire : — Nous connaissons bien le chemin qui y mène ; nous le reprenons chaque soir, à l'heure où la cloche se réveille en chaque clocher, où la chanson s'endort au fond de chaque nid... » Voilà un morceau dont l'écrivain doit être fier, monsieur, et si l'on peut se montrer coloriste plus accompli encore, ce n'est certainement qu'avec les ressources de nos confrères de l'Académie des beaux-arts.

Pour les parties noires de votre tâche et pour leurs horreurs, votre exécution a été servie par un empire sur vous-même dont nous avons essayé déjà de souligner quelque trait, et que vous n'abdiquez jamais en face de l'écritoire. Vous adressiez cette louange à M. Gréard qu'il eût excellemment présidé la Cour des comptes. A l'avenant, si l'on considère votre impassibilité d'historien, votre ferme propos d'établir la vérité d'abord et d'épargner ensuite les semonces à tous et à vous-même, on songe que vous fûtes jadis étudiant en droit, vous destinant à la magistrature, et que vous auriez eu l'étoffe, l'hermine d'un irréprochable président d'assises.

Précisément, au début de votre chapitre sur Alexandre VI, vous écrivez : « Je crois que l'on peut reprendre le dossier criminel des Borgia, à la condition d'apporter à cette étude nouvelle la tranquillité d'âme et les scrupules d'un juge... » Et aussitôt, fournissant le gage que ces vertus sont en vous, il ne vous vient ni sursaut ni rigueur d'indignation devant les aveux les plus effarants ou cyniques des documents. Dès que vous

Digitized by Google

avez relevé dans quelles conditions le meurtre de Jean Sforza a été comploté, vous autorisez son épouse pour ainsi dire à se rasseoir, par ces paroles d'équité à sa décharge : « ... Lucrèce, qui aima sincèrement tous ses maris, pleura le premier quelques jours... » Arrivant aux assassinats de Juan Borgia, d'Alphonse d'Aragon par leur frère et beau-frère, au supplice de Savonarole, au massacre des Orsini, à l'empoisonnement des cardinaux Michiel et de Monreale, vous ne vous appliquez qu'à convaincre Alexandre et César Borgia, soit du rôle principal, soit de la complicité ; mais vous les dispensez de toute apostrophe blessante et vaine. Vous vous imposez une réserve où vos lecteurs croient presque vous entendre prononcer dans leur direction : « — Messieurs les jurés apprécieront ! »

Une réflexion du même genre m'a été inspirée par votre portrait de Boccace : « Il rendit à merveille, écrivez-vous, l'originalité du génie florentin, fait de finesse, d'esprit libre, d'allégresse et de grâce. Il eut le sens exquis de la vie italienne, sensuelle, aventureuse, pénétrée d'ironie et de passion, indifférente à la morale, indulgente au crime... Boccace, ajoutez-vous plus loin, n'enfle jamais la voix, ne fronce point ses sourcils, ne se croit pas obligé de purifier le sanctuaire... » Malgré plusieurs points de similitude se posant là, entre ce grand artiste et vous, je ne m'en étais peut-être pas avisé, lorsque le rapprochement se fit à l'endroit où vous vous demandez si Boccace fut guelfe ou gibelin ? Or, vous-même, pour le temps où vous menâtes votre pensée vivre sous la Renaissance, saurais-je dire que, dans l'un ou l'autre sens, vous avez affirmé une opinion ?...

Certes, je dois vous confesser que pour mon compte je n'avais jamais senti l'urgence de prendre parti entre ces deux factions surannées. Je me contentais de leur reprocher également d'avoir fait obstacle au mariage de Juliette avec Roméo. Néanmoins, auprès de vous, historien si averti de leur époque, c'était toute aubaine de chercher consultation.

« Le guelfe, démontrez-vous, est d'esprit conservateur. Il aime, en sa cité, les choses antiques et vénérables, les vieilles mœurs, les vieilles libertés municipales, les vieilles tours fortifiées qui sont le symbole farouche de ces libertés ; il aime les traditions d'âpre labeur et d'épargne... » En ces termes, vous étiez sûr de nous attacher au caractère du guelfe, à ce patriotisme vigoureux, à cet honnête bon sens... Oui ! mais un autre jour, vous nous conduisez à la cour de Frédéric de Souabe qui, dans les Deux-Siciles, fut le grand artisan de la civilisation gibeline, et vous rendez impossible que nous ne nous intéressions pas à ce souverain, auprès duquel on contemplait le bon accord des évêques latins et des évêques grecs, des imans arabes et des rabbins juifs. Seul Satan, avec l'épouvante de ses maléfices, était banni du territoire d'un maître ayant déclaré « qu'on ne doit croire qu'à ce qui est prouvé par les lois des choses et par la raison naturelle. » Ainsi nous rapportez-vous la doctrine d'un prince qui

Digitized by Google

avait déjà formé, au treizième siècle, le rêve de réconcilier l'Occident et l'Orient, — qui substituait à l'armement pour les croisades un traité avec le Soudan d'Egypte, — qui adressait des missions savantes aux docteurs syriaques, — qui faisait sonder les gouffres marins par ses plongeurs et se préoccupait de mesurer la distance entre la terre et les astres, — qui, enfin, dans les heures de curiosité moins ambitieuse, choyait les troubadours, pour qu'à sa portée chantât aussi le secret des cœurs. N'est-ce pas toutefois une muette sympathie envers la cause gibeline que vous nous conviez à découvrir de votre chef, lorsque, citant le début de l'encyclique de Grégoire IX, vous mettez sous nos yeux la disproportion des métaphores guelfes avec l'aspect concevable de l'empereur philosophe ? « Voyez la bête qui monte du fond de la mer, la bouche pleine de blasphèmes, avec les griffes de l'ours et la rage du lion, le corps pareil à celui du léopard... »

Quoi qu'il en soit, monsieur, par votre rectitude de mouvements, vous avez maintenu la balance entre blancs et noirs. Vous eussiez donc pu, dans l'imaginaire villa des environs de Florence, deviser avec l'auteur du *Décaméron* sans vous choquer l'un l'autre par rien d'extrêmement guelfe ni de décidément gibelin, et captivés ensemble par votre amour mutuel pour les belles-lettres. Et Dante aussi, selon qu'il fût tour à tour guelfe convaincu et gibelin passionné, se serait chaque fois rassénéré en votre compagnie, grâce à ce que vous lui auriez exprimé de bon pour les deux circonstances.

Ne quittons pas la patrie de ces poètes sans vous avoir emprunté une anecdote où vous lui envoyez un bien aimable salut. « ... Il y a quelques années, racontez-vous, un mal suspect ayant emporté, en France, une dizaine de valétudinaires, l'Italie avait allumé solennellement, sur ses frontières et à l'entrée de ses cités, des fourneaux de fumigations. Milan, Venise, villes très civilisées, fumigeaient discrètement les voyageurs. La farouche Bologne leur imposait un réel martyre. A Florence, comme je sortais de la gare sans avoir respiré le poison prescrit par le gouvernement : « — On ne fumige donc pas chez vous ? demandai-je au grand gaillard qui portait ma valise. — Oh ! monsieur, répondit-il, ici, c'est Florence !... » Cette indication de votre part, délicate comme un soupir de tendresse vers votre ville de prédilection, spécifie bien que toute atteinte à votre indépendance vous est plus pénible que la perspective du choléra.

Du Mercure de France, du 1er mars. — *Le Rabelais en français moderne.* — Si, comme « opine » en sa préface M. Faguet, le Rabelais en français moderne est une traduction, tout

Digitized by Google

au moins exigerait-on de M. J.-A. Soulacroix, son auteur, quelque connaissance rudimentaire de la langue du XVIe siècle, des mots de province chers à Rabelais et peut-être du français moderne. Relevons au hasard :

Texte de Rabelais	*Traduction de M. Soulacroix*
Et la groisse cogneue, poussent hardiment oultre (*en avant*). — *Gargantua*, ch. III.	Leur grossesse connue, elles pourront porter hardiment leur outre. — P. 34.
Si le diavol (*diabolum, sans diminutif*) ne veult qu'elles engroissent, il faudra tortre le douzil (*fermer le robinet*), et bouche clouze (*et n'en parlons plus*). — *Ibid.*	Si le petit diable ne veut pas qu'elles engrossent, il faudra nous tordre le douzil et leur clore la bouche. — P. 34.
Celluy, disoit-il, a grande envie de mascher merde, qui d'icelle le sac (*le contenant*) mange. — *Ibid.*, ch. V.	Celui-là, disait-il, a grande envie de mâcher merde, qui trop s'en bourre. — P. 36.
O le gentil vin blanc! Et, par mon ame, ce n'est que vin de taffetas (*étoffe légère*). — Hen, hen, il est à une oreille, bien drappé et de bonne laine . — Ibid., ch. V.	Oh ! le gentil vin blanc! Eh ! par mon âme, il est doux comme du taffetas. — Heu, heu (*sic*), il chauffe l'oreille comme du drap de bonne laine. — P. 45.
D'un cas je vous avertis que si elle (*la braguette de Gargantua*) estoit bien longue et bien ample, si (*d'autre part*) estoit-elle bien garnie au-dedans et bien avitaillée, en rien ne ressemblant les hypocritiques braguettes... — *Ibid.*, ch. VIII.	Toutefois je vous avertis que si elle était bien longue et bien ample, si elle était bien garnie et bien approvisionnée au-dedans, elle ne ressemblait en rien aux hypocritiques braguettes... — P. 61.
Pour la carrelure d'iceux (*les souliers de Gargantua*) furent employées unze cents peaux de vache brune, taillées à queues de merluz (*en pointe divisée en deux parties*). — *Ibid.*	Pour leurs semelles, il fut employé onze cents peaux de vache brune, taillées à coups de queues de morue. — P. 62.
Au doigt médical de la dextre. — *Ibid.*	Au médium (*sic*) de la main droite. — P. 65.
... petoit de gresse. — *Ibid.*, ch. XI.	... pétait dans la graisse. — P. 78.

Digitized by Google

... mangeoit choux et chioit pourrée (*porrée poireaux*). — *Ibid.*

... cognoissoit mouches en laict (*distinguait noir sur blanc*). — *Ibid.*

Quoy? dit Grandgousier, mon petit coillon, as-tu donc prins au pot, veu que tu rimes desjà? (*rimer, prendre au pot, se dit encore en certaines provinces des viandes cuites à feu trop vif. On connaît encore à Lyon et ailleurs les rimelottes*). — *Ibid.*, ch. XIII.

... mangeait des choux et chiait de la purée. — P. 78.

... connaissait des mouches nourrices. — P. 78.

... tu as donc bu que tu rimes déjà? — P. 90.

Citations que nous continuerons quand paraîtront les tomes suivants du Rabelais moderne. En attendant, nous ne saurions mieux conclure qu'en reproduisant textuellement l'opinion de l'Académie française formulée par M. Faguet en sa préface à l'ouvrage de M. Soulacroix (et nous prions de remarquer que les mots soulignés l'ont été par M. Faguet lui-même) :

Or, ces trois qualités, *tour*, *couleur*, discret *archaïsme*, voyez (et soyez juges) si M. Soulacroix ne les a pas très adroitement conservées.

Nous avons jugé. — A. J.

Le troisième centenaire de Don Quichotte.

L'Espagne se prépare à fêter dignement le troisième centenaire de Don Quichotte. L'apothéose du héros de Cervantès est fixée aux 7, 8 et 9 mai, prochains. Le programme n'est pas encore complètement arrêté, mais on en connaît déjà les grandes lignes : les fêtes seront naturellement surtout artistiques et littéraires. Le ministre de l'instruction publique a pris ses mesures pour que tous les établissements d'instruction publique, depuis l'Académie royale jusqu'aux écoles primaires, célèbrent cette fête le même jour. Les universités s'y préparent dès à présent. L'Académie espagnole a ouvert un concours pour la meilleure édition critique des œuvres de Cervantès, et elle se propose de distribuer gratuitement une édition populaire de Don Quichotte. L'Académie des beaux-arts de San-Fernando ouvre aussi de son côté un concours pour deux monuments commémoratifs à élever devant les maisons d'où sortirent les premières éditions de

Digitized by Google

l'épopée nationale. On frappera même — avis aux collectionneurs — une monnaie de circonstance qui aura cours pendant les fêtes.

La Société des gens de lettres et des artistes espagnols profitera de l'occasion pour fonder, à l'usage de ses adhérents invalides, un Institut-Cervantès, que l'Etat dotera de 25.000 pesetas. A l'Opéra, on donnera une grande fête artistique, ainsi qu'au théâtre espagnol. A la bibliothèque et au musée du Palais, on se propose d'organiser une exposition bibliographique où seront représentées la plupart ou du moins le plus grand nombre possible des éditions nationales et étrangères de Don Quichotte ; et il y aura un catalogue illustré, édité spécialement à cette occasion, avec les reproductions des plus beaux titres, gravures, etc., des éditions exposées.

On a même enfin l'intention, si c'est possible, d'achever la restauration de la chapelle, à Alcala, de Henarès où Cervantès fut, dit-on, baptisé

Bien d'autres projets existent encore qui viendront sans doute ajouter à l'éclat de ces grandes fêtes. Une foule de sociétés ou d'instituts y contribueront ; et les villes de province, surtout Valladolid où Cervantés passa une grande partie de son existence, n'auront garde de laisser à la capitale tout le soin de célébrer le centenaire de l'immortel chef-d'œuvre.

REVUE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU MAINE, 1re livraison de 1905. — *Robert Garnier, sa vie, ses poésies inédites,* par Henri Chardon.

LE LISEUR.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE DU XVIe SIÈCLE

Société nouvelle de librairie et d'édition, 17, rue Cujas, Paris. — *Guillaume du Bellay*, seigneur de Langey (1491-1543), par V.-L. Bourrilly, 1 vol. in-8. — *Fragments de la première Ogdoade*, de Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, publiés avec une introduction et des notes par le même, 1 vol. in-8.

Ces deux volumes forment la thèse que M. Bourrilly a passée au mois de décembre dernier devant la Faculté des Lettres de Paris. J'ai assisté à la soutenance de cette thèse qui m'intéressait d'autant plus que Langey du Bellay n'avait encore été l'objet d'aucune étude particulière, d'aucun travail d'ensemble, et si j'ai admiré la science profonde de M. Bourrilly, j'ai souffert de l'ignorance dont à différentes reprises les examinateurs ont donné des preuves non douteuses. Je ne veux nommer personne, mais nous étions bien une demi-douzaine dans la salle que le président a scandalisés par ses observations saugrenues. On aurait dit qu'il n'avait jamais entendu parler de Langey, ni de ses frères. Chaque fois que M. Bourrilly mettait en valeur ses vertus, ses talents, ses services, il criait à l'exagération. Pour lui, l'ancien vice-roi du Piémont ne fut qu'un homme de deuxième ordre et qui fut à peine suffisant dans les différentes charges qu'il remplit. A l'entendre, tous les ambassadeurs du temps le valaient, lui et son frère, le cardinal. Quant à son rôle dans l'histoire de l'humanisme, n'en parlons pas, il fut quelconque, comme furent quelconques aussi les Salmon Macrin, les Guillaume Bigot et autres poètes latins et français dont Langey s'était fait le protecteur. Heureusement que l'opinion de ce singulier président de la Faculté n'a été prise au sérieux par personne et qu'il suffit de lire le beau livre de M. Bourrilly

Digitized by Google

pour qu'elle soit condamnée. Le jeune professeur d'histoire du lycée de Toulon est un de ceux qui connaissent le mieux le XVIe siècle et il ne l'a pas apprise dans les livres : il y en a si peu de sûrs, mais dans les archives, en déchiffrant les dépêches de nos ambassadeurs, et en étudiant la vie et l'œuvre admirable de Langey du Bellay.

Rien de mieux ordonné que sa thèse. Il l'a partagée en quatre livres, divisés eux-mêmes en un certain nombre de chapitres qui se lisent avec un réel intérêt.

Dans le livre premier, il étudie la jeunesse et les premières missions de Langey.

Dans le second, ses missions en Angleterre.

Dans le troisième, ses missions en Allemagne.

Dans le quatrième, son gouvernement du Piémont.

C'est toute l'histoire du règne de François Ier, de 1526 à 1543.

Je ne lui ferai qu'une toute petite critique de détail. Parlant des amis et des alliés qu'il employait dans ses missions, il cite à plusieurs reprises, René du Bellay, frère aîné de Joachim. C'est une erreur. René du Bellay n'a jamais été au service de Langey. C'est un homonyme. De même René du Bellay, ne fut jamais gouverneur de Metz. J'ai déjà signalé la chose à M. Chamard quand parut son livre sur Joachim du Bellay. René du Bellay passa les trois quarts de sa vie au château de la Turmelière et n'entretenait aucuns rapports avec ses cousins Langey, Martin et Jean du Bellay. S'il avait servi sous les ordres du vice-roi du Piémont, il eût certainement assisté à ses obsèques ; or il n'y parut pas plus qu'aucun des siens. M. Bourrilly fera bien de corriger cette erreur quand il réimprimera son livre qui, encore une fois, est tout à fait remarquable et vaut mieux que ce bout d'éloge.

J'aurai l'occasion d'y revenir avant peu et il me sera d'un grand secours dans mes travaux sur le cardinal et Joachim du Bellay.

L. S.

Les Sonnets Elisabéthains (1).

Les critiques anglais aiment la poésie (les nôtres guère, plaignons-les

(1) Le *Grenier anglais* (*An English garner*), du professeur Arber, était la réimpression de textes introuvables du XVIe et XVIIe siècle. Il était épuisé. M. Thomas Seccombe nous en donne une nouvelle édition revue et en quelques endroits augmentée. Cette réimpression en douze volumes est éditée par Constable, avec une physionomie digne des textes. Je rends compte aujourd'hui des Elisabethan sonnets, 2 vol. in-8, avec une introduction de M. Sidney Lee (4 sch. pièce), 1904, Constable.

Digitized by Google

et passons). Un universitaire, Edmund Gosse (1), prononce avec une joie orgueilleuse des affirmations comme celle-ci : « La poésie anglaise, qui est une des principales gloires nationales de l'Angleterre, a été une suite ininterrompue de chefs-d'œuvre consciemment élaborés (2). »

Dans cet amour-propre les critiques anglais vont même quelquefois jusqu'à des excès, puisqu'il n'y a pas très longtemps, on nous donnait comme entièrement originales toutes les œuvres de la période élisabéthaine. La naissance de la poésie anglaise au XVIe siècle est certes un beau mouvement, une noble envolée, mais il y avait des distinctions possibles. M. Sidney Lee vient de les établir sur un sujet restreint : *les Sonnets élisabéthains*.

Le chef-d'œuvre de cette littérature de sonnets, les sonnets de Shakespeare, ne lui semblèrent pas entièrement originaux et dans sa *Vie de Shakespeare* il insinua bien des réserves. Il vient dans l'Introduction des sonnets élisabéthains, où sont réunis les œuvres secondaires et dispersées d'une période très féconde, de nous montrer toute l'influence des Italiens et des Français sur les sonnettistes anglais. Sa méthode est simple : il oppose à des fragments de sonnets et même à des sonnets entiers de Pétrarque, l'Arioste, le Tasse, Martelli, Ronsard, du Bellay, Baïf, Desportes, Pontus de Tyard, Mellin de Saint-Gelais, Vauquelin, Claude de Pontoux, Gilles Duraut, Pierre de Brach, Magny, les morceaux correspondants de Spencer, Watson, Sidney, Lodge... C'était un travail nécessaire ; sans doute il n'est pas complet, mais tel qu'il est, il exigeait une grande connaissance des textes italiens, français et anglais et il établit sans équivoque possible que les sonnettistes anglais avaient de bonnes bibliothèques et qu'ils étaient polyglottes habiles. D'ailleurs on sent de bonnes relations entre ces auteurs, homme de courtoisie, et « ce doux ennemi, la France » (3), ils avouent même que leur plus grand désir est de le surpasser. Ainsi G. W. Senior félicitant Spencer : « Pour toi, reste en ta demeure, tu es notre guide parfait, — et, avec ton esprit, illustre la renommée de l'Angleterre, — décourageant l'ancien orgueil de notre voisin, — qui, pour la poésie, réclame le premier nom : — ainsi, nous

(1) Sur M. Gosse, cf. H. D. Davray : *Edmund Gosse. Chronique des livres*, 25 novembre 1903.

(2) Edmund Gosse. *Littérature anglaise*, trad. Davray, p. 5.

(3) « That swet enemy, France » Sir P. Sydney, *Astrophel and Stella* XLI (*Elizabethan Sonnets*, I, 31). — C'est ce qu'a très bien fait voir M. Jusserand, dans son remarquable ouvrage sur la *Renaissance en Angleterre* (2 vol. chez Firmin-Didot) que nous analyserons prochainement.

Digitized by Google

qui vivons et les âges à venir, nous lirons avec de grands applaudissements tes œuvres savantes (1). »

Je signale ce travail de M. Sidney Lee, parce qu'il nous donne des résultats nets, définitifs, et que cette étude me semble devoir être comme un signal pour les historiens littéraires de la Renaissance. A l'heure actuelle, il est assez facile d'écrire sur la Renaissance vingt à cent pages de généralités qui soient justes, claires, bien ordonnées. Les faits importants semblent tous bien établis et nous les connaissons suffisamment, je parle même des curieux de littérature qui ne se spécialisent pas en un siècle. Et cependant cet essai ne nous intéresse pas : il est écrit et nous l'avons lu déjà plusieurs fois. Aurions-nous donc bâti pour cette époque l'histoire objective rêvée par nos modernes historiens. Je ne le pense pas : j'ai d'abord une grande répugnance de l'objectif, et puis il me semble que voilà un fait nouveau : l'étude comparée des littérateurs de la Renaissance. Je ne dis pas que M. Sidney Lee soit le premier en cette discipline, mais je ne connais pas, pour la période qui nous intéresse, une plus intéressante réunion de résultats. Je souhaite que cet exemple soit suivi, et que des études sérieuses soient entreprises, pour nous dire à l'aide de textes précis, jusqu'où allait l'imitation, Ce n'est pas que, d'ailleurs, de tels travaux doivent forcément amener des résultats positifs. D'une part, en effet, il est de ces imitations, de ces influences que l'on ne démontre pas avec des textes précis, puisqu'elles viennent du plus profond de l'âme, ce sont les grands courants d'idées et c'est l'objet du moraliste et non du philologue. D'autre part nous pourrions être satisfait, si après un dépouillement consciencieux, on venait nous dire : « Pour composer tel ouvrage Ronsard n'a rien pris dans tel auteur. » Ce serait un résultat négatif, mais un fait net, précis, utile.

En un mot, si l'on procédait suivant la méthode employée par M. Sidney Lee on nous donnerait un nouvel état des questions, on les renouvellerait.

Louis Thomas.

Librairie Hachette. — *Les origines de la Réforme.* — (La France moderne) par P. Imbart de la Tour, professeur à l'Université de Bordeaux, 2 vol. in-8°.

Voici un premier volume qui nous promet un bel ouvrage, par le style, par l'ordonnance et par les matières qui y seront examinées. M. Imbart de la Tour a su profiter des leçons de son maître Fustel de Coulanges.

(1) G. W. Senior *To the Autor* (à M. Edmond Spencer) en tête des *Amoretti and Epithalamion* (*E. S.*, II, 216).

Digitized by Google

Ce premier volume est divisé en trois livres. Dans le premier il est traité de l'absolutisme; dans le second de la Renaissance économique; dans le troisième de l'évolution sociale. On jugera de l'intérêt de ces livres par les questions qui y sont posées :

Qu'a été la Réformation française ? — Quelles causes l'ont provoquée ? — Dans quel milieu a-t-elle paru d'abord ? — Quels furent son esprit premier et ses transformations ultérieures ? — Comment l'idée a-t-elle donné naissance à une doctrine, cette doctrine à une église, cette église a un parti ? — Par quels moyens ce parti a-t-il cherché à s'emparer de la France ? — Pourquoi la nation est-elle restée catholique ? — Que représentait la religion nouvelle et quelle influence a-t-elle eue sur notre histoire ? — Sa défaite a-t-elle marqué, dans notre civilisation un progrès ou un recul ?

Nous ne partageons pas toutes les idées de l'auteur, mais nous reconnaissons avec plaisir qu'il a fait preuve d'une impartialité relative et que ses jugements sont ordinairement très modérés.

Librairie Henri Leclerc. —*Bibliographie des recueils collectifs de poésies, publiés de* 1597 à 1700 par Frédéric Lachèvre, 1 vol. in-4°, prix 20 francs. — C'est le tome III de cet immense travail, qui vient de paraître. L'ouvrage sera complet en quatre volumes qui se vendront ensemble 75 francs. Avec cette bibliographie de la poésie française au XVIIe siècle, les personnes qui s'occupent des poètes de ce temps n'auront plus besoin de consulter les cent cinquante volumes des recueils collectifs publiés de 1597 à 1700. C'est le plus grand service qu'on pouvait leur rendre, aussi M. Frédéric Lachèvre a-t-il droit à la reconnaissance de tous.

UN BIBLIOPHILE.

Le Directeur-Gérant : Léon SÉCHÉ.

CHARTRES. — IMPRIMERIE ED. GARNIER.

Digitized by Google

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

BILLETS D'ALLER & RETOUR DE FAMILLE

POUR LES

STATIONS THERMALES ET HIVERNALES

DES PYRÉNÉES ET DU GOLFE DE GASCOGNE

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

TARIF SPÉCIAL G. V. N° 103 (Orléans).

Des billets d'aller et retour de famille, de 1re, de 2e et de 3e classes, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans pour :

Adge (Le Grau), Alet, Amélie-les-Bains, Arcachon, Argelès-Gazost, Argelès-sur-Mer, Arles-sur-Tech (La Preste), Arreau-Cadéac (Vieille-Aure), Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balarucs-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Barbotan, Biarritz, Boulon-Perthus (le), Combo-les-Bains, Capvern, Collioure, Couiza-Montazels (Rennes-les-Bains), Dax, Espéraza (Campagne-les-Bains), Grenade-sur-l'Adour (Eugénie-les-Bains), Guéthary (halte), Gujan-Mestras, Hendaye, Labenne (Cap-Breton), Labouheyre (Mimizan), Laluque (Préchacq-les-Bains), Lamalou-les-Bains, Laruns-Eaux-Bonnes (Eaux-Chaudes) Leaucate (La Franqui), Lourdes, Lourdes-Barbazan, Marignac, Saint-Béat (Lez, Val d'Aran), Nouvelle (la), Oloron Sainte-Marie (Saint-Christau), Pau, Pierrefitte Nestalas (Barèges, Cauterets, Luz, Saint-Sauveur), Port-Vendres, Prades (Molith), Quillan (Ginoles, Carcanières, Escouloubre, Usson-les-Bains), Saint-Flour (Chaudesaigues), Saint-Gaudens (Encausse, Gantiès), Saint-Girons (Audinac, Aulus), Saint-Jean-de-Luz, Saléchau (Sainte-Marie, Siradan), Salies-du-Salat, Ussat-les-Bains et Villefranche-de-Conflent (le Vernet, Thuès, les Escaladas, Graüs-de-Canaveilles).

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 300 kilomètres.

Pour une famille de	2	personnes.	20 %
—	3	—	25 %
—	4	—	30 %
—	5	—	35 %
—	6	—	40 %

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

Viâ ROUEN, DIEPPE et NEWHAVEN par la Gare Saint-Lazare

Services rapides de jour et de nuit tous les jours (Dimanches et Fêtes compris) et toute l'année

Trajet de jour en 9 heures (première et deuxième classes seulement)

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant sept jours.

1re classe, 43 fr. 25 ; 2e classe, 32 fr. » ; 3e classe, 23 fr. 25.

Billets d'aller et retour valables pendant un mois.

1re classe, 72 fr. 75 ; 2e classe, 52 fr. 75 ; 3e classe, 41 fr. 50.

Départs de Paris			Départs de Londres		
Saint-Lazare. . .	10 h. » m.	9 h. » s.	London-Bridge.	10 h. » m.	9 h. » s.
Arrivées à Londres			Victoria.	10 h. » m.	8 h. 50 s.
London-Bridge. .	7 h. » s.	7 h. 40 m.	Arrivées à Paris		
Victoria.	7 h. » s.	7 h. 50 m.	Saint-Lazare. . .	6 h. » s.	7 h. 15 m.

Des Voitures à couloir (W.-C., toilette, etc., sont mises en service dans les trains de marée de jour entre Paris et Dieppe).

Des Cabines particulières sur les bateaux peuvent être réservées sur demande préalable.

La Compagnie de l'Ouest envoie *franco*, sur demande affranchie, des petits Guides indicateurs du service de Paris à Londres.

Chartres. — Ed. Garnier, imprimeur.

Digitized by Google

Dernières Publications sur la pléiade et le XVIe siècle

ABEL JEANDET. — **Pontus de Tyard**. 1 vol. in-8, chez Aubry.

LÉON SÉCHÉ. — **La défense et Illustration de la langue française**, par JOACHIM DU BELLAY avec une notice biographique et un commentaire historique et critique, 1 vol. in-18, à la librairie Sansot, prix **3 fr. 50**.

— **Œuvres choisies de Joachim du Bellay**, édition du Monument (1894), avec une notice par Camille Ballu. 1 vol. in-4 (*épuisé*).

— **Œuvres poétiques de Jacques Pelletier du Mans**, d'après l'édition de 1547, avec une notice et un commentaire de Paul Laumonier, professeur à l'Université de Poitiers, un vol. in-4°, prix **12** fr.

HENRI CHAMARD. — **Joachim du Bellay**, thèse présentée en 1900, à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris. 1 vol. in-8, chez Le Bigot frères, à Lille.

PIERRE DE NOLHAC. — **Lettres de Joachim du Bellay**, d'après les originaux. 1 vol. in-12, chez Charavay. 1883.

— **Documents nouveaux sur la Pléiade** : *Ronsard, du Bellay*, articles publiés dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, du 15 juillet 1889.

ÉMILE HINZELIN. — **Le livre d'or de Rémy Belleau**. 1 vol. gr. in-8, à Nogent-le-Rotrou, chez Mme veuve Gouhier-Delouche, 1900.

LOUIS CLÉMENT. — **Henri Etienne et son œuvre française**, étude d'histoire et de philosophie. 1 vol. gr. in-8, Paris, chez Alph. Picard, 1899.

DUPRÉ-LASALE (Émile). — **Michel de l'Hospital avant son élévation au poste de chancelier de France**. 2 vol. in-8, Paris, Fontemoing, 1875-1899.

LUCIEN PINVERT. — **Jacques Grévin** (1538-1570). Sa vie, ses écrits, ses amis, étude biographique et littéraire. Paris, Fontemoing, 1 vol. gr. in-8.

— **Lazare de Baïf**. 1 vol. in-8, chez Fontemoing, 1900.

MARTY-LAVEAUX. — **La Pléiade française**. 20 vol. in-8, Paris, Lemerre, 1866-1898.

E. DOUMERGUE. — **Jean Calvin, Hommes et choses de son temps**. — T. I. *La jeunesse de Calvin*, 1 vol. gr. in-4 illustré, à Lausanne, chez Georges Bridel, 1899.

HENRI BECKER. — **Un humaniste au XVIe siècle**. — *Loys le Roy*, 1 vol. in-8, chez Lecène et Oudin, 1896.

E. MUNTZ. — **Florence et la Toscane**. — 1 vol. in-8 jésus illustré, chez Victor Lecoffre.

J. GUIRAUD. — **L'Eglise et les Origines de la Renaissance**. 1 vol. in-8, chez Victor Lecoffre.

CH. BORGEAUD. — **L'Académie de Calvin**. 1 vol. in-4, chez Georg à Genève.

AUG. HAMON. — **Un grand rhétoriqueur poitevin** : JEAN BOUCHET, 1 vol. in-8, chez Oudin.

EN PRÉPARATION :

LÉON SÉCHÉ. — **Joachim du Bellay** (1524-1560). *Son pays, ses origines, sa vie et ses œuvres, ses amitiés littéraires.*

— **Joachim du Bellay**. Ses œuvres complètes, françaises et latines, avec une introduction et un commentaire historique et critique. — Le premier volume contenant la *Défense* et l'*Olive* est en vente au prix de **12** francs.

— **Le Cardinal du Bellay** (1492-1560). — I. Son pays, son enfance, sa jeunesse. — II. Sa vie littéraire et artistique. — III. Sa vie politique. — IV. Sa vie religieuse. — V. Ses dernières années, sa mort.

Digitized by Google

7563.2

Tome VI (5e année) Le Numéro : 4 fr. Mars-Avril 1905

HARVARD COLLEGE LIBRARY JUN 8 1905 CAMBRIDGE, MASS.

COURONNÉE PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

(Prix Saintour, 1905)

Revue

DE

LA RENAISSANCE

ORGANE INTERNATIONAL

des Amis du XVIe Siècle

ET DE LA PLÉIADE

Paraissant tous les deux mois.

DIRECTEUR : LÉON SÉCHÉ

Cette année nous avons distingué la *Revue de la Renaissance* que dirige M. Léon Séché et qui s'occupe surtout de la Renaissance angevine et de la Pléiade.

(Rapport fait à l'Académie française par M. Gaston Boissier sur les concours de l'année 1903.)

PARIS
AUX BUREAUX DE LA *REVUE*
18, RUE NICOLE, 18

1905

Digitized by Google

REVUE DE LA RENAISSANCE

Sommaire du Numéro de Mars-Avril 1905.

I. **Benvenuto-Cellini**, écrivain. . . . . Pierre DE BOUCHAUD.

II. **La nouvelle de la prise de Calais à Rome.** Dom René ANCEL.

III. **L'éducation en France avant le XVIe siècle**. . . . . Jacques LANGLOIS.

IV. **Guy de Dommartin**, premier architecte de la cathédrale de Nantes (sonnet). . Dominique CAILLÉ.

V. **Correspondance de Guillaume du Bellay.** W.-L. BOURRILLY.

VI. **Bibliographie** : l'*Hécatomgraphie* de Gilles Corrozet, par Ch. Oulmont; — *Histoire de la littérature française classique* de Marot à Montaigne; *la Pléiade*, par Ferdinand Brunetière. . L. S.
Malherbe à l'étranger. . . . . Maurice SOURIAU.

VII. **Supplément** : *Le Recueil de poésie de J. du Bellay* (suite).

ILLUSTRATIONS

Portrait de Benvenuto Cellini. — Portail de la façade de la cathédrale de Nantes. — Deux vignettes pour illustrer l'*Hécatomgraphie* de Gilles Corrozet.

CONDITIONS D'ABONNEMENT A LA REVUE

La REVUE DE LA RENAISSANCE paraît tous les deux mois.

Les abonnements partent du 1er janvier.

PARIS ET DÉPARTEMENTS		ÉTRANGER	
Un an	**20** fr.	Un an	**25** fr.
Avec le supplément sur Chine ou sur Japon	**40** fr.	Avec le supplément sur Chine ou sur Japon.	**50** fr.

Adresser tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction de la REVUE à M. LÉON SÉCHÉ, à Paris, 18, rue Nicole (V^e).

LONDRES
Dulau, Baillère-Tindal, Hachette et Cie.

BERLIN, VIENNE, LEIPZIG
Le Soudier et Brockhaus

ROME, MILAN, TURIN
Bocca.

FLORENCE
Vieusseux.

GENÈVE
Cherbuliez.

BRUXELLES
Ramot, Lebègue.

LIÈGE
J. Bellens.

LAUSANNE
Benda.

LA HAYE
Belinfante frères.

Digitized by Google

Benvenuto Cellini écrivain

Il est impossible de s'occuper de Benvenuto Cellini sans le suivre, pour ainsi dire, pas à pas dans sa vie, grâce aux précieux *Mémoires* qu'il nous a laissés. Ces *Mémoires* sont d'un singulier intérêt. Ils touchent à toutes les questions. S'ils ne nous renseignent pas sur la totalité des productions de leur auteur, ils nous en indiquent tout au moins les plus importantes et nous renseignent en même temps sur les Grands de la terre, princes, rois, empereurs, papes, cardinaux ou évêques, auxquels elles étaient destinées. Et quand on réfléchit que Benvenuto, de 1523 à 1571, a vu les pontificats de huit papes : Adrien VI, Clément VII, Paul III, Jules III, Marcel II, Paul IV, Pie IV et Pie V ; pris contact avec Charles-Quint et vu les luttes de Philippe II d'Espagne pour ou contre la papauté ; vécu à la cour de François Ier et regretté de ne pas vivre à celle de Henri II qui lui fit faire des avances pour le ramener à Paris ; quand on songe que ce Florentin a subi dans sa patrie la domination successive d'Alexandre de Médicis, premier duc de Florence (1531-1537), de Cosme Ier (1537-1574), et qu'il fut remarqué par le fils

Digitized by Google

de Cosme, François Ier, grand duc de Toscane, l'amant de Bianca Capello; quand on se remémore enfin tous les seigneurs illustres qui le protégèrent ou l'employèrent: du cardinal de Ferrare au duc de Mantoue, du cardinal d'Este à l'évêque de Salamanque, des célèbres Chigi aux riches Altoviti, on comprendra, je pense, l'intérêt presque historique d'une telle vie et combien l'artiste que nous mettons en scène mérite, à juste titre, qu'on s'arrête à son œuvre et qu'on en étudie les points les plus saillants.

Si l'on me demandait à laquelle des créations de Benvenuto Cellini je donne la préférence: *Persée*, *buste d'Altoviti* que Michel-Ange admirait, *salière de François Ier*, ou quelques-unes de ces médailles qui le firent juger comme le meilleur orfèvre du monde, je n'hésiterais pas à répondre que l'œuvre la plus vivante, la plus géniale, la plus durable, sinon la plus belle, est *la Vita*, qu'il dicta en partie à Michelino Vestri della Pieve pendant qu'il travaillait, et qu'il écrivit en partie de sa propre main. Ah! si Benvenuto pouvait soulever la pierre tombale de l'*Annunziata*, la divine église florentine où il repose, non loin de son rival et confrère détesté Baccio Bandinelli, je suis convaincu qu'il marquerait sa préférence pour cette *Vie* que nous allons étudier et qui, avec le *Persée*, est sans contredit le monument d'art le plus étonnant qu'il nous ait laissé. Et cette préférence serait fort légitime, car personne au monde n'aurait parlé avec une égale chaleur et un tel enthousiasme de ses propres travaux, personne n'aurait trouvé, pour les louer, des formules aussi naïvement admiratives, personne, en un mot, en laissant de l'art de son temps, en retraçant de ses amis et de ses ennemis une peinture aussi vive et aussi passionnée, n'aurait contribué avec plus de bonheur à la propre réputation et à la gloire de Cellini que Cellini lui-même.

Digitized by Google

PORTRAIT DE BENVENUTO CELLINI, *d'après Deveria.*

Digitized by Google

Et cela est tout naturel. Un autobiographe se fait son propre avocat. Et si cet avocat se met à écrire, s'il écrit sous la dictée de la passion, et, en quelque sorte, sous l'empire de l'impression vive et frémissante, nous trouvons dans ces lignes mêmes le plus éloquent plaidoyer en sa faveur. L'exaltation de la personnalité, les faits auxquels elle se trouve mêlée, la dénigration systématique de tout ce qui entrave le développement du moi, le naturel de la dictée : tout cela n'est-il pas propre à donner un portrait idéal de l'artiste ? Cellini a fait passer dans son style son exubérance, son caractère, sa hardiesse, sa vivacité, son amour du Beau, et parfois même l'apologie de ses assassinats. Sa vie curieuse et remuante prend dans ses *Mémoires* un singulier relief. Et je crois fort que la raison première de la grande réputation de Benvenuto provient de cette éloquence entraînante, de cette auto-apologie qui coule, comme à torrents, tout au long de son manuscrit. D'autres artistes, ses contemporains, le valurent sans doute, mais parce qu'ils ne surent pas, comme Cellini, s'édifier un monument d'éloges, ils resteront à jamais dans l'oubli.

L'autobiographie a un défaut et en même temps un avantage. Elle restreint, d'un côté, le champ de l'observation et la perspective historique du récit ; mais, de l'autre, elle seconde à la perfection le protagoniste dans l'œuvre de sa propre exaltation. Elle le met toujours en scène. Elle fait de lui le centre de l'action, le soleil d'où partent les rayons qui éclairent les comparses, le héros dont la tête géniale a seul enfanté tout ce qui, au cours des pages, est beau, est important, est grand. Le sac de Rome, l'assaut du château Saint-Ange, ne servent, dans les *Mémoires* de Cellini, qu'à mettre en valeur sa vaillance de bombardier, d'artilleur, d'arquebusier. S'il n'eût pas déployé tant d'habileté ni d'adresse, le

Digitized by Google

connétable Charles de Bourbon n'aurait pas péri sous les murs de Rome, ni le prince d'Orange été gravement blessé. Mais, par malheur, les coups de mousquet, si adroits fussent-ils, de Benvenuto, ne surent empêcher le même prince d'Orange de prendre part, moins de trois ans plus tard, au siège de Florence, et ses coups de canon, bien qu'habilement pointés, ne purent détourner le sac de Rome. Et pourtant la lecture des *Mémoires* nous donne l'impression que, toujours et partout, dans les entreprises les plus héroïques, dans les rixes, au milieu des turpitudes les plus viles comme dans les plus méchants tours, Benvenuto est dans son droit et a raison de se conduire comme il le fait. Et nous arrivons, sans le vouloir, à nous réjouir, en quelque sorte, de ses facéties, à désirer qu'il se sauve des mains de ses ennemis, qu'il les batte, qu'il en triomphe glorieusement. Nous nous mettons à détester ses propres rivaux ; nous désirons avec ardeur qu'ils soient battus, brûlés, pulvérisés. Il n'y a plus que lui. Lui seul est le héros, le champion, l'artiste devant lequel rois et papes doivent s'incliner comme devant le premier des hommes, le plus grand des mortels.

Or, on n'atteint pas de pareils effets sans être parvenu au *summum* de l'art. Qu'on y réfléchisse : une pareille éloquence est bien dangereuse. Elle ressemble à celle de l'avocat qui laisse déborder son enthousiasme et son admiration sur le criminel qu'il s'est chargé de défendre. Mais ne nous plaignons pas, pourtant, de nous faire les complices de Benvenuto. Laissons-nous aller à notre inclination sympathique et demandons-nous plutôt par quel mystère, par quelle étrange fascination, les *Mémoires* s'imposent encore, s'imposeront toujours à l'intérêt passionné des artistes. A vrai dire, les raisons ne manquent pas. C'est tout d'abord le style, la verve même de l'écrivain. L'autobiographie, dictée sans fard et

Digitized by Google

sans tendance au métier d'écrivain, ressemble à une conversation dans laquelle l'un des personnages du dialogue parle, gesticule, commente, tandis que l'autre, l'éditeur bénévole, écoute sans objection, donne son assentiment sans réserve aucune. L'avocat, ici, n'élève pas de contestation avec la partie adverse. Aussi la défense ne présente-t-elle aucune difficulté. Et cette plaidoirie passionnée, débordante de conviction, assaisonnée de saillies nombreuses, réduit l'adversaire à néant, et par son argutie facile et serrée met tous les rieurs de son côté. Une telle défense ressemble à une simple confession, confession qui paraît si pleine de franchise et d'apparente sincérité, qu'on se sent disposé à en croire aveuglément les moindres particularités.

Si nous avions en main, pour éclairer toute la vie de Cellini, des documents comme ceux se rapportant à certaines années de son existence, précieuses pièces qu'on a pu découvrir çà et là, et qui comblent les lacunes ou les réticences volontaires de l'auteur, il serait possible, dès lors, de procéder avec lui à un débat contradictoire et d'écouter les réponses de ses rivaux, de ses adversaires, de ses ennemis. Au lieu de cela, nous n'entendons, le plus souvent, qu'une seule voix, la voix chaude et insinuante de l'artiste qui colore les choses et les faits grâce à son merveilleux talent, vitupère sans arrêt contre ses semblables et s'exalte sans arrêt aussi. Il parle, et voici défiler devant nous, avec une netteté de dessin et de peinture, des physionomies, des scènes, des faits. Et nous, frappés alors par l'évidence de l'apparition, ou mieux, du spectacle, nous considérons les physionomies, les scènes, les faits uniquement comme ils s'offrent à nous, et de la seule façon dont l'auteur a bien voulu nous les présenter.

Une autre raison de succès des *Mémoires* de Cellini, c'est

Digitized by Google

leur naturel. On entend à travers les pages résonner la voix de l'auteur qu'accompagnent sa mimique hardie et ses gestes pleins de vivacité. Oui, en vérité, on l'entend prononcer ses paroles ardentes ou onctueuses, atténuer certaines expressions, en dissimuler certaines autres. Nous comprenons le bien fondé de ses colères, de ses haines et de ses mépris. Nous frémissons à ses passions. Nous nous laissons charmer par ses insinuations. Dans ses *Mémoires*, Cellini ne saurait apparaître comme un écrivain, comme un prosateur. Par écrivain, nous entendons celui qui fait de l'art réfléchi, qui mesure les périodes avec les règles de la syntaxe et du style. Or, quand il s'agit de Cellini, toute tentative pour changer ses phrases en périodes régulières et normales aboutirait à mécontenter l'essence et le caractère de ces pages qui ne sont pas de la prose, mais bien un discours dicté et jeté tel que sur le papier, à la manière d'un phonographe ayant surpris l'improvisation du narrateur. Benvenuto, on l'a dit, et il convient de le répéter, conte sa vie comme quelque grande dame florentine une *nouvelle*. La *Vita* appartient plus au folk-lore qu'à la littérature. Elle a tout le naturel, elle exerce toute la fascination, elle atteint toute la persuasion émouvante, toute l'éloquence passionnée du discours vivant, de la parole. Mais ici le novellier est un artiste. Il éclaire sa parole d'images imprévues, et quand il décrit les choses, il les pare, comme il les voit, du voile de la fantaisie. Ainsi, dans un passage de son livre, il parle des *grotesques*. Avec quel amour, avec quelle légèreté, avec quelle finesse d'expression ne décrit-il pas les délicats ornements, les subtiles volutes, les beaux feuillages, les arabesques du dessin ! Sa parole se fait alors aiguë comme le ciseau, incisive et mordante comme une lame. On sent passer l'amour vif et tendre de l'artiste pour ces mêmes décorations et que l'auteur,

Digitized by Google

à les décrire, a dû prendre le même plaisir qu'à les travailler.

Au contraire, quand il parle de ses ennemis ou simplement de ses adversaires, quelle fureur, quelle amertume ! Primatice n'est qu'un artiste à captieuses paroles qui lui en veut à cause de son talent et ne pense qu'à le perdre auprès de François Ier : « *Questo italiano molto temerariamente si sia portato in verso di lui.* » Baccio Bandinelli n'est qu'un fat, plein d'ignorance : (*con la sua solita prosuntione vestita d'ignorantia*). Cet artiste, qu'il avait rencontré à Rome vers 1529, quand il le retrouve plus tard, à Florence, sur son chemin, assez bien en cour auprès de Cosme Ier de Médicis, il n'est pas d'injures qu'il ne lui adresse ; il n'est pas de diffamantes attaques qu'il ne dirige contre ce *Buaccio*, ce méchant, ce *composto tutto di male*, coupable de nuire à sa gloire et de lui enlever la commande de la statue de Neptune pour la place de la Seigneurie. Quant à Bernardo Baldini, joaillier de valeur, mais qui a osé prétendre que Cellini est vif et emporté, il devient subitement un fripon (*ribaldone*), un âne, un porc, un espion, un voleur, un entremetteur (*asin, porcaccio, spia, ladro, sensale*).

Fénelon affirme que la peinture vivante des choses est l'âme de l'éloquence. En vérité, personne ne saurait refuser cette qualité à Cellini, car il est à la fois un narrateur plein de chaleur et de persuasion et un illustrateur des événements et des hommes qu'il passe en revue.

On a remarqué avec raison que les *Mémoires* sont, par eux-mêmes, un livre illustré qui n'a besoin ni de vignettes ni de gravures. La seule parole de l'auteur suffit à représenter les personnages, leurs gestes, leurs actions, leurs vêtements, leur langage et jusqu'à leur son de voix. Le lecteur assiste à une représentation animée qui ne demande

Digitized by Google

point l'éclaircissement et la scholie des peintures et des portraits. C'est que Benvenuto possède toutes les qualités des artistes de l'antique comédie italienne. Il en a la fougue, il en a la mimique toute méridionale, et il possède aussi tous les secrets de l'art qui faisait du conteur un acteur, dans le genre de ces merveilleux charlatans de glorieuse mémoire. Auteur, artiste et acteur, il sait en outre se faire son propre apologiste, l'excusateur de ses fautes, le glorificateur et l'animateur de ses entreprises, le vantard, ou si le mot est trop gros, le prôneur de ses bravoures personnelles. Il y a en lui du capitaine Fracasse et de l'Arétin. Mais il est surtout, et avant tout, l'homme de la Renaissance, en lutte ouverte contre toute chose. Pour un personnage de cette catégorie, la vie, l'art, la gloire ne sont qu'une œuvre personnelle, qu'une grande et laborieuse conquête. La fortune et la réputation : quels dieux superbes ! D'ailleurs l'humanité aimera toujours la vigueur de l'esprit, la transcendance du génie, la grandeur de l'œuvre, la passion et la vie, tout ce qui, à distance des siècles, fait encore frémir le cœur, personnifie un être vibrant, triomphe, en un mot, du temps et de la mort. Et c'est pourquoi Benvenuto Cellini demeurera vivant parmi nous, et pourquoi, en s'occupant de son œuvre, on doit s'aider constamment de sa précieuse autobiographie.

Pierre DE BOUCHAUD.

Digitized by Google

La Nouvelle
DE LA
PRISE DE CALAIS
A ROME

DURANT la courte période qui sépare la défaite de Saint-Quentin de la prise de Calais, la France a passé par une des crises les plus graves de sa vie nationale: on pouvait se demander si la lutte que depuis si longtemps elle soutenait contre la maison d'Autriche n'allait pas se terminer au profit du fils de Charles-Quint. Le fait d'armes de François de Guise avait calmé les appréhensions et rétabli une situation grandement compromise. Bien plus, la répercussion de cet événement se fit sentir au delà des frontières; à Rome, en particulier, où la bataille de Saint-Quentin avait mis fin à la politique anti-impérialiste de Paul IV, il modifia sensiblement la situation faite à la France.

Sans prétendre démêler les différentes influences qui déterminent les tendances de politique pontificale durant cette période (septempre 1557-février 1558) nous voudrions noter ces changements d'attitude. Cette étude nous permettra en même temps de fournir une modeste contribution à l'histoire de l'église nationale de Saint-Louis-des-Français et d'associer aux premiers temps de son existence le souvenir de la victoire de Calais.

* * *

Dès le début de son pontificat, Paul IV avait fait reposer sur le

Digitized by Google

concours de la France toute l'action de sa politique. Le jour même de son élection « incontinent qu'il a esté porté dans l'Église Saint Pierre ou assistoient Messieurs les Cardinaulx, toute la noblesse de Romme et une infinité de peuple » à l'ambassadeur d'Avanson qui lui présentait ses félicitations il disait « à l'oreille et en secret devant tout le monde : Monsieur l'ambassadeur, le Roy m'a mis au lieu où je suis ; il me trouvera tel qu'il désire ; vous le verrez par expérience » (1). Et en cela il obéissait, non pas à un sentiment de particulière sympathie pour la France, mais aux exigences d'une situation politique déterminée, aux aspirations de son patriotisme d'Italien, à la préoccupation d'assurer au Saint-Siège une situation pleinement indépendante.

Libérer l'Italie du joug étranger, se servir du Français pour chasser l'Espagnol, telle fut pendant plus de deux ans l'idée fixe, l'espérance de Paul IV.

De là, en décembre 1555, la conclusion d'une ligue offensive et défensive avec la France ; de là, après le contre temps de Vaucelles, la reprise de négociations conduites par le cardinal Carlo Carafa avec une habileté incontestable et une persévérance inlassable. Henri II avait mis à la disposition du pape une armée nombreuse, commandée par le duc de Guise ; à un certain moment on avait pu croire que c'en était fait de la puissance espagnole en Italie. Les intrigues du cardinal Carafa (2), de graves dissentiments qui en furent la conséquence, en dernier lieu la défaite de Saint-Quentin avaient déterminé le complet échec de la politique du pape. Après avoir épuisé les ressources de ses Etats et perdu la confiance de ses alliés, Paul IV se trouvait à la merci de ses ennemis. Et sa situation à ce terme était d'autant plus critique, d'autant plus lamentable qu'il avait affirmé plus vigoureusement sa haine anti-impérialiste, et sa ferme résolution de ne jamais céder devant les oppresseurs de l'Italie.

(1) Lettre de d'Avanson au roi. Romme, ce XXIVe may 1555. Publiée par Jules Favre, *Olivier de Magny* (1529-1561), p. 436.

(2) Sur la politique du card. Carafa à cette époque voir notre travail : *La question de Sienne et la politique du cardinal Carlo Carafa* (1556-1557). Revue Bénédictine, 1905, janvier et avril.

Digitized by Google

Le 12 septembre cependant le cardinal Carafa avait signé au nom de son oncle la capitulation de Cavi, qui mettait fin à la guerre (1).

Cette date marque un revirement dans les relations de Rome avec la France. Le cardinal Carafa tournant le dos à ses amis de la veille entre dans la clientèle de Philippe II (2). Paul IV faisant violence à ses aspirations patriotiques proteste de vouloir se renfermer dans la neutralité, et limiter son activité à l'œuvre de la réforme ecclésiastique qui avait été l'œuvre de sa vie. Dans son attitude il faut noter de plus un trait qui dénonce une des plus graves faiblesses de son caractère : plutôt que de reconnaître franchement ses erreurs et celles de ses neveux, il rejette sur la France la responsabilité de la défaite et comme les Espagnols lui ont donné toutes les satisfactions d'amour-propre qu'il pouvait souhaiter, il confesse qu'on les a calomniés auprès de lui, que ni Philippe II ni le duc d'Albe ne méritent es accusations dont on les a chargés (3)

Ainsi l'influence de la France à Rome baissait à vue d'œil, s'évanouissait comme par enchantement. Pendant plus de deux ans ses ambassadeurs avaient joué un rôle prépondérant dans la conduite de la politique pontificale; ils avaient assisté triomphants aux humiliations prodiguées aux représentants de Charles V, de Philippe II, de tout le parti impérialiste. Maintenant ces derniers prenaient leur revanche. « De Français, écrivait malicieusement le secrétaire de l'ambassadeur florentin, on n'en voit plus, mais plus du tout; ceux qui sont encore restés ici vivent retirés à Monte Cavallo avec le duc de Nemours, ou à Monte Giordano chez l'ambassadeur » (4).

(1) Ce n'est pas le lieu de distinguer ici entre la capitulation publique et la capitulation secrète. Voir à ce sujet Giulio Coggiola, *Paolo IV e la capitolazione secreta di Cavi.*

(2) Sur les intrigues du card. Carafa à cette époque voy. Coggiola, *op. cit.*, et Duruy, *Le cardinal Carlo Carafa* (1519-1561). *Etude sur le pontificat de Paul IV. Arch. d'Etat* Paris 1882.

(3) Voy. entre autres : Antonio Babbi (secrétaire de l'ambassadeur florentin al E. di Fiorenza. In Roma il di 24 di septembre 1557. Orig. *Florence Arch. Mediceo*, t. MMMCCLXXVII.

(4) Antonio Babbi al D. Fiorenza. In Roma il di XXI di 7 septembre 1557 Orig.: *loc. cit.* Je n'ai pu rendre que le sens de l'italianisme : « Franzesi non sene vede un per medicina... ».

Digitized by Google

Le duc de Guise fut le premier à éprouver le contre-coup de ce revirement. Le 31 août au soir il était venu à Rome pour prendre congé du pape. Son entrée, bien différente de celle du 2 mars précédent, n'avait été entourée d'aucun éclat: il avait pris son logement non pas au Vatican, mais au palais de l'ambassadeur de France (1).

Le cardinal Carafa, qui avait un suprême intérêt à retenir l'armée française aux portes de Rome jusqu'à la conclusion de la paix, l'entoura d'égards, ne négligea rien dans ces premiers jours pour faire oublier les malentendus des mois précédents (2). Mais Paul IV, incapable de maîtriser ses impressions, parla plus franchement: au général qui venait lui annoncer son départ et celui de l'armée il répondit « qu'il trouvait fort mauvais qu'on l'abandonnât ainsi tout d'un coup et dans un si grand besoin. Cet entretien fut une suite de longs reproches... Le pape et le duc se quittèrent très peu satisfaits l'un de l'autre ». Ce fut seulement dans une seconde audience accordée le 6 septembre que, sans doute sur les instances de son neveu, il prit l'attitude que lui commandait la prudence la plus élémentaire. Non seulement il loua les vertus et les mérites du général français, mais il protesta que, plutôt que de se soumettre à des conditions peu honorables, incompatibles avec la dignité du Saint-Siège, il livrerait à le France Rome et les forteresses de l'Etat Ecclésiastique et irait chercher un refuge à Avignon (3).

(1) Vescovo d'Anglone (Giulio Grandi ambassadeur de Ferrare à Rome) al D. di Ferrara. Di Roma del 1r i septembre 1557i Orig.: *Modène, Arch. d'Etat, Cancell. Estense. Ambri Est. all'estero B.* 35.

(2)« To tell you the truth I cajole him with fair words, so as not te romain abandoned ». D'une conversation de l'ambassadeur vénitien B. Navagero avec le card. Carafa : Navagero au Sénat. Rome 7 septembre 1557. Publié dans *Calendar of State papers*. Venice(t. VI, P. II, p. 1283.

La confirmation de la nouvelle de la défaite de Saint-Quentin était arrivée à Rome le 24 août. Les ordres reçus enjoignaient au D. de Guise de s'embarquer immédiatement à Civita-Vecchia après avoir pris congé du pape. L'armée, dont le commandement était laissé au duc d'Aumale, ne devait pas rester à la disposition de Paul IV plus de dix ou douze jours.

(3) Vescovo d'Anglone al D. di Ferrara. Di Roma di septembre 1557. Orig.: *loc. cit.*

Digitized by Google

L'ambassadeur de Ferrare qui rapporte ces détails a bien soin d'ajouter que ce langage n avait pas d'autre but que de retenir à Rome le duc de Guise. Ce dernier, en se prêtant à cette invitation malgré les ordres pressants de son maître, fit honneur à son pays et à lui-même (1) ; mais il emporta avec lui tout le prestige du nom français. Pour le peuple de Rome ce nom signifiait la guerre, pour Paul IV il évoquait une cruelle déception ; au cardinal Carafa il ne disait plus rien.

* * *

On s'aperçut bien du changement qui s'était opéré, quand le 20 septembre le duc d'Albe fit triomphalement son entrée à Rome. Quelques jours auparavant une inondation du Tibre d'une force inconnue jusque-là, avait ajouté aux misères d'une longue guerre d'autres ruines immenses : la ville était encore sous le coup de cette catastrophe (2). Pour cette raison et dans la crainte de blesser le pape, le général espagnol avait voulu éviter l'éclat d'une entrée solennelle. Mais le peuple organisa en son honneur une manifestation spontanée.

Le cardinal Carafa était allé au-devant de son nouvel ami : ensemble ils entrèrent à Rome à la première heure de la nuit par la Porte Majeure. Le duc de Paliano attendait en dehors de l'enceinte, il était accompagné d'une grande foule dans laquelle on remarquait la cavalerie romaine sous les ordres de Matteo Stendardo, les conservateurs de Rome, les chefs des quartiers, un grand nombre de nobles, de prélats et toute la cour. Chaque fenêtre avait son illumination, *in contrario di 15 di fa*. Après les inévitables salves d'artillerie du Château Saint-Ange (3) le duc était entré au Vatican à la

(1) Le duc de Guise ne quitta Rome que le 14 septembre, quand la capitulation secrète de Cavi était signée. Voy. Navagero au Sénat. Rome 13 septembre 1557. *Calendar...*, *loc. cit.*, p. 1311

(2) Le débordement avait eu lieu dans la nuit du 14 au 15. Voy. Navagero au Sénat. Rome 17 septembre 1557. *Calendar... loc. cit.*, pp. 1315-1316.

(3) « Salutato da castello da tante botte che é cosa increbidil ne mai piu ri-

Digitized by Google

lumière des torches, au bruit des tambours et des trompettes, « Par la loge de Léon » on l'avait introduit dans la salle de Constantin où l'attendait Paul IV revêtu des habits pontificaux, entouré de vingt et un cardinaux (1). Solennellement le duc avait été admis au baisement du pied et pendant une demi-heure s'était entretenu avec le pape. Après quoi il avait été conduit dans les appartements du cardinal Carafa splendidement préparés pour le recevoir (2). C'était le même accueil qui avait été fait au mois de mars précédent au duc de Guise.

Le lieutenant de Philippe II ne resta que trois jours à Rome ; mais il profita largement de ce séjour pour obtenir les compensations et les faveurs qu'il pouvait se promettre du pontife. Les personnages qui au cours des deux dernières années avaient souffert pour la cause espagnole rentrèrent en grâce : Garcilasso, J.-B. de Loffredo, l'abbé Brisegno, Hippolite Capilupi, G. Ant. de Tassis, Camille Colonna et sa femme, son frère l'archevêque virent s'ouvrir les portes de leur prison (3). Paul IV se montra inflexible seulement dans la cause du cardinal Morone, en dépit des pressantes instances du duc d'Albe. Celui-ci ne put que visiter le prisonnier au Château Saint-Ange immédiatement avant de quitter Rome, le 23 septembre (4).

cordo haver sentito una salve si grande ». Antonio Babbi al D. di Fiorenza, In Roma il di 20 di septembre 1557. *Florence Mediceo*; t. MMMCCLXXVII.

(1) « Su la porta del Palazo eran' tutt'i palafrenieri di S. Stà con una torcia in mano. Salito le scale in mezzo di Mons. III^mo Caraffa et del D. di Paliano entro nella loggia di Lione (*sic*) Sta mem, di li passo nella sala di Gostantino entrando nella camera de l'audientia, ove sotto un baldachino pontificalissimente (*sic*) era N. S^re con XXI cardinali fra quali non vi era il car^le Bellay decano, ne Sermoneta che non sarebbe grand cosa, che questa cosa dispiacesse loro, come debbe dispiacere al Car^le Crispo che mancho v'era ». Ant. Babbi al D. di Fiorenza. In Roma il di 20 di septembre 1557. Orig. : *Florence loc. cit.*

(2) Tout ce récit est emprunté à la susdite dépêche de Babbi et à celle de Navagero, au Sénat, également du 20 septembre. *Calendar... loc. cit.*, pp. 1318 1319.

(3) Voy. Dépêches de Babbi au duc de Florence du 20 et du 21 septembre 1557, *Loc. cit.*

(4) Babbi al D. di Fiorenza. In Rôma il di 24 di septembre 1257. *Calendar.... loc. cit.*

Digitized by Google

La réaction espagnole continua durant les jours qui suivirent son départ. Les cardinaux du parti impérial reprennent leur influence : dans la congrégation alors toute-puissante de l'inquisition entrent Santa Fiore, Savello et Pacecho ; ce dernier est de plus réintégré dans son poste à la Signature (1). Le cardinal de Pérouse frère d'Ascanio della Cornia, qui était sorti du Château Saint-Ange peu de temps auparavant, non seulement obtient remise de la caution qu'il avait dû fournir, mais reçoit encore un cadeau de 500 écus d'or, somme considérable pour les finances pontificales alors en détresse (2). Même libéralité est faite au cardinal Fano qui « jusqu'alors était très mal vu de Sa Sainteté et par conséquent des neveux » (3). Personne enfin ne jouissait d'un plus grand crédit que le cardinal Santa Fiore ; en raison de la part considérable qu'il avait eue dans la conclusion de la paix on le considérait comme un sauveur. Oubliant la fameuse affaire des galères, le pontife restituait à son frère Paul le fief de Porcena et à Alexandre le poste envié de clerc de la Chambre apostolique (4).

Le discrédit dans lequel tombaient les personnages influents du parti français formait un contraste frappant avec cette faveur extraordinaire ; à dire vrai, s'il n'y avait plus à Rome de parti français, il s'éclipsait, il disparaissait. Le 14 août le cardinal Mignanelli, que Carafa semblait considérer alors comme son futur candidat à la papauté, était mort (5). Le cardinal de Ferrare était tenu toujours en disgrâce loin de Rome. Dès le 20 août, avant la défaite de Saint-Quentin, d'Armagnac avait pris congé du pape pour fuir les cha-

(1) Vesc. d'Anglone al D. di Ferrara Dépêches du 2 et du 20 octobre. *Modène, loc. cit.*

(2) B. Navagero al Senato. Da Roma alli 27 novembre 1557. *Venise, Arch. d'Etat.* Dispacci al Senato. Roma, t. X, f. 25 v. — Cf. Vesc. d'Anglone al D. di Ferrara. Rona sabbato li XI décembre 1557. Orig. ; *loc. cit.*

(3) B. Navagero al Senato. Di Roma alli 30 octobre 1557, *Venise, loc. cit.* t. IX, f. 207 v.

(4) Ant. Babbi al D. di Fiorenza. In Roma il di IX di octobre 1557. Orig. : *Florence, loc. cit.*

(5) B. Navagero al Senato. Di Roma alli 14 agosto 1557. *Venise, loc. cit.*, f. 117.

Digitized by Google

leurs de l'été peu de temps après il obtenait l'autorisation de rentrer en France (1). Un fait significatif avait provoqué son mécontentement et en même temps témoigné combien les choses avaient changé depuis Cavi.

Le 20 septembre, quelques heures avant l'entrée du duc d'Albe, Paul IV avait présidé un consistoire, au cours duquel il avait annoncé son intention d'envoyer des légats en France et à Bruxelles pour presser la conclusion d'une paix générale. Il avait demandé à ce sujet l'avis des cardinaux. Le cardinal du Bellay en sa qualité de doyen était le premier à prendre la parole : il approuva fort les projets du pape, puis se répandit en louanges à l'adresse du pontife et des deux rois, ajoutant que l'expédition des légats lui paraissait très opportune, qu'elle ne saurait être trop prompte. Il allait continuer sur ce ton quand le pape, montrant son impatience, tapa sur l'appui de son siège et lui dit de tenir sa langue : ce n'était pas le moment de se perdre dans ces longueurs, les autres n'auraient pas le temps de donner leur avis. Il l'invitait à tenir compte de cet avertissement une fois pour toutes, car il avait l'habitude de fatiguer son monde ; et irrévérencieusement il l'avait comparé à la sangsue d'Horace : *non missura cutem nisi plena cruoris hirudo.* Le pauvre cardinal n'avait su répondre autrement qu'en remerciant son impitoyable censeur (2).

Quand la nomination des légats eût été décidée, le pape donna au cardinal Pisani l'évêché de Tusculum qui venait de vaquer par la mort du cardinal San Giacomo, et il pourvut le cardinal Pacecho de celui d'Albano auparavant occupé par Pisani. C'était un acte d'autorité : pour tenir compte de l'ordre d'ancienneté et se conformer à l'usage reçu, le pape aurait dû attribuer cet évêché au cardinal d'Armagnac. Le fait donna lieu à de nombreux commentaires : « Au sujet de ce consistoire, écrivait B. Navagero, les membres du Sacré Collège et beaucoup d'autres personnes ont remarqué quatre

(1) Voy. Dépêches de l'évêque d'Anglone du 20 août 1557 (*Modène, Arch. d'Etat loc. cit.*) et de B. Navagero du 2 octobre (*Venise, loc. cit.*, f. 173 v).

(2) Navagero au Sénat. Rome 21 septembre 1557. *Calendar...., loc. cit.*, pp. 1319-1320.

Digitized by Google

choses : l'affront fait au doyen, la préférence témoignée au roi Philippe, le légat de Bruxelles ayant été publié avant celui destiné à la France, l'insistance avec laquelle le pape a dit et redit qu'il envoyait le cardinal Carafa à Bruxelles *tanquam obsidem*, enfin le choix du cardinal espagnol pour l'évêché d'Albano malgré le droit du cardinal français » (1).

Plus que ces incidents bien significatifs, mais qu'on pourrait expliquer en partie par le tempérament de Paul IV, tout d'une pièce et porté aux réactions extrêmes, la légation du cardinal Carafa à Bruxelles (2) avait éveillé les susceptibilités de la France. N'était-ce pas une atteinte portée à cette neutralité pour laquelle le pape s'était déclaré? Ne serait-ce pas la reprise, mais en sens inverse, des intrigues qui avaient rempli la légation de Carlo Carafa à la cour de France en 1556?

*
* *

Chose remarquable, ces craintes étaient partagées à Rome par certaines personnalités qui jusqu'alors avaient appartenu au parti impérial. On se rendait compte, comme d'une chose évidente, que l'adversaire réel de la liberté italienne était celui des deux rivaux qui disposerait en Italie d'une plus grande puissance, c'est-à-dire pour le moment Philippe II : toute atteinte portée à l'influence de la France pouvait donc consacrer l'hégémonie définitive de l'Espagne et mettre en question l'indépendance du pape, même dans son rôle de prince temporel. Il est curieux, par exemple, de voir le cardinal Santa Fiore s'inquiéter de l'ascendant croissant que Pacecho prend sur Paul IV, et proclamer combien il serait dangereux d'étouffer au profit de Philippe II toute influence française ; « car, conclue-t-il, je ne suis pas tellement serviteur du roi d'Espagne que j'oublie mon titre de chrétien italien et de cardinal ; je ne veux pas voir la ruine

(1) B. Navagero al Senato. Di Roma alli 21 settembre 1557. *Venise, loc. cit.*, t. IX, f. 183 v.

(2) Le cardinal Carafa partit de Rome pour Bruxelles le 22 octobre 1557. Voy. Vesc.° d'Anglone al D. di Ferrara. Di Roma delli 23 octobre 1557. Orig. : *Modène, Arch. d'Etat, loc. cit.*

Digitized by Google

de ce Saint-Siège par la perte du royaume de France (1). Pacecho est Espagnol et ses affections ne sont pas ici. Je ne sais pas ce qu'il traite ; si je faisais quelque supposition particulière je pourrais me tromper. Mais en vérité ses manières de faire éveillent mes soupçons » (2).

Le cardinal Fano exprimait des vues analogues : il considérait que dans les circonstances actuelles la paix était le bien par excellence, de tout son pouvoir il s'opposait à l'idée d'une rupture avec la France : « On croyait que j'étais un meneur dans la guerre passée, que j'étais plus impérialiste que l'aigle, mais on se trompait... Soyez certain que je veux plus de bien au plus infime seigneur d'Italie qu'au roi Philippe et qu'à l'empereur. Je n'ai jamais poursuivi et je ne poursuivrai jamais d'autre but que le service de Dieu, la conservation du Saint-Siège et le bien de l'Italie » (3).

Henri II pouvait donc espérer d'intervenir utilement dans les affaires d'Italie sinon pour regagner le terrain perdu — ce qui eut été une illusion — du moins pour prévenir les effets déplorables de la politique étroitement égoïste des neveux du pape.

Dès la fin d'octobre, quelques jours après le départ du cardinal Carafa pour Bruxelles, il écrivait au cardinal de Naples (4) pour lui

(1) « Non voglio veder ruinar questa Sede cod perder il regno di Franza. »

(2) B. Navagero al Consiglio dei X. di Roma alli 15 genaro 1557 (style vénitien pour 1558). *Venise, Arch. d'Etat. Dispacci al Consiglio dei X. Roma, Busta* 24. — Dans cette dépêche Navagero rapporte une conservation que son secrétaire a eue avec le cardinal Santa Fiore.

(3) Même dépêche de B. Navagero du 15 janvier 1558. L'ambassadeur rapporte également une conversation que son secrétaire avait eue avec le cardinal Fano.

(4) En partant pour Bruxelles le cardinal Carafa s'était bien gardé d'abandonner toute l'autorité entre les mains de son frère le duc de Paliano : il ne pouvait oublier le rôle que celui-ci avait joué pendant sa légation de Venise quelques mois auparavant. Il obtint l'institution d'une sorte de gouvernement provisoire composé de trois personnes qui devaient se surveiller et se contrôler, le card. de Pise, le card. de Naples et le duc de Paliano : Voy. Navagero al Senato. Di Roma alli 23 ottobre 1557 : *Venise Arch. d'Etat. — Dispacci al Senato Roma.* t. X, f. 201 v.

Dans cette combinaison le card. de Naples était chargé de la correspondance avec les nonces et les princes.

Digitized by Google

annoncer la venue à Rome du « protonotaire Sainct Julyan ». Il avait été entièrement assuré par le duc de Guise « de la bonne volonté et singulière affection » que le cardinal lui portait, à lui « et conséquemment au bien et prospérité de ses affaires ». Il ne voulait pas être un ingrat et le protonotaire était chargé de donner sur ses bonnes intentions les plus amples informations (1).

Saint-Julian arriva à Rome le 12 novembre et aussitôt le bruit se répandit que François d'Este, frère du duc de Ferrare, venait à Montalcino pour remplacer Monluc en qualité de lieutenant-général du roi (2). L'envoyé royal n'était que le précurseur de ce haut personnage qui devait faire aux neveux du pape les propositions les plus séduisantes. Le cardinal Carafa dans ses négociations antérieures avait forcé la note de la duplicité et étalé avec un cynisme imprudent ses ambitions. Le roi de France, comme celui d'Espagne, savait à qui il avait affaire et que la meilleure politique « était de les entretenir en toujours bonne bouche pour ne les perdre du tout tant et si peu que pourra durer ce pontificat ». Aux négociations du cardinal à Bruxelles Henri II opposait à Rome des négociations factices, qui devaient tenir en haleine, en suspens son avidité et le détourner de s'engager trop avant dans l'alliance de l'Espagne.

Il disposait encore d'un autre moyen d'influence. Au plus fort de la guerre contre les Espagnols le jeune fils du duc de Paliano, le marquis de Cavi (3), avait été envoyé en France comme otage : après la conclusion de la paix il avait été retenu à la cour. La prolongation inattendue de ce séjour avait des inconvénients de tout genre. Outre que le duc était profondément affligé d'être séparé de cet enfant

(1) Henri II au card. de Naples. Escript à S. Germain-en-Laye le 27 jr d'octobre 1557. Orig. : *Arch. Vatic. Principi*, t. II, f. 536.

(2) Vescº d'Anglone al D. di Ferrara. Di Roma die XIII 9 novembre 1557. Orig. : *Modène, Arch. d'Etat loc. cit.*

(3) Sur le départ du marquis de Cavi voy. lettre de Pietro Strozzi al Carl Caraffa. Di Cività Vecchia li 17 Giugno 1557. Orig. : *Bibl. Vatic. Barberini lat.*, 5706, f. 262.

Il arriva à la cour le 8 août. Voy. lettre de Cesar Cantelmo al ducha di Paliano. Di Compiengna li 8 de haghosto deli 57. Orig. : *Bibl. Vatic. Barberini lat.*, 5707, f. 30.

Digitized by Google

unique qu'il aimait tendrement, il avait un intérêt tout spécial à l'avoir auprès de lui précisément à ce moment. Le cardinal son frère se rendait à Bruxelles surtout pour assurer l'avenir de sa maison, et entre autres choses il était chargé de négocier des mariages ; c'est ainsi qu'à Pise, où il s'était rencontré avec Cosme de Médicis, il avait mis en avant une union entre la fille de ce dernier et le marquis de Cavi. Le Florentin s'en était excusé en faisant remarquer que le jeune homme se trouvait entre les mains du roi de France et que selon toutes les prévisions il y resterait longtemps encore (1).

Le retour du neveu du pape devint une affaire d'Etat : dans toutes les lettres du nonce de France à cette époque il y est fait allusion. Paul IV intervint lui-même en s'adressant directement à Henri II et aux principaux personnages de son entourage (2).

On comprend que le roi ait cherché à tirer de cette circonstance tout le parti possible. Aux prières, aux instances, aux sommations il ne fait que des réponses évasives et dilatoires. Le 25 janvier seulement le jeune marquis quitte la cour (3) et, comme il est retenu encore à Marseille, il ne rentre à Rome que le 19 avril, quatre jours avant le cardinal Carafa (4). Il était resté ainsi sous la main de Henri II aussi longtemps qu'avaient duré à Bruxelles les négociations du légat. Cette circonstance avait certainement contribué à laisser planer quelque doute sur le succès de ces dernières, du moins à fournir un prétexte à Philippe II de ne pas se montrer complètement rassuré sur la sincérité de son nouveau client.

(1) B. Navagero al Senato. Di Roma alli 23 novembre 1557: *Venise Arch. d'Etat, loc. cit.*, f. 20 v.

(2) Voy. entre autres bref de Paul IV à Henri II du 19 novembre 1557. Min. *Arch. Vatic.*, arm. 44, t. II, f. 68.

(3) Vescovo di Fermo (nonce de France) al Card. di Napoli. Di Parigi agli 26 di Gennaro 1557. Orig. : *Arch. Vatic. Principi.*, t. XI, f. 339. Voy. les lettres précédentes du même dans le même recueil.

(4) Vesc.° d'Anglone al. D. di Ferrara. Da Roma mercori alli XX Aprile 1558. Orig. : *Modène. Arch. d'Etat. loc. cit.*, B.° 36. — Le cardinal Carafa arriva à Rome le 23 avril. Voy. de Giov. Dom. Dell'Orsa al Monteschi. Da Roma ai 23 di aprile. *Parme, Arch. d'Etat, Carteg. Farnes.*, citée par Coggiola *op. cit.*, p. 103.

Digitized by Google

Pendant que le marquis de Cavi quittait la cour de France, arrivait à Rome, le 21 janvier, François d'Este (1). Ce fut exactement à la même date qu'un courrier expédié par le cardinal Trivultio, légat en France, apporta la nouvelle de la prise de Calais (2). La coïncidence était d'importance : plus que les négociations, le fait nouveau qui venait de ramener la victoire sous les drapeaux de la France, pouvait modifier dans un autre sens la direction de la politique pontificale (3).

***

La nouvelle était arrivée à Rome le 21 janvier, mais on n'en eut la confirmation officielle que le 29, par Hieronimo della Rovere, seigneur de Vineu, envoyé spécialement par le roi pour en faire part au pape (4). A défaut de la lettre de Henri II on a celle que le duc de Guise écrivait de Calais, le jour même de sa victoire, au cardinal de Naples : elle mérite d'être reproduite :

« Monsieur. Je me suys tant asseuré de l'affection et devotion que vous portez au bien du service du Roy, et croy que ce qui succède au bien et adventaige de son service vous sera tousjours si agréable que je ne veulx faillir faisant une depesche au Sr de Selve ambassadeur du Roy a Rome pour l'advertir de la prise que j'ay faicte de la ville de Calais de vous en donner advis par mesme moyen. Et me rejoyr avec vous de la grace que Dieu nous a faicte d'avoir rendu au roy ce que l'angloys avoit usurpé et occupé sur la couronne de France par l'espace de IIc IX ou X ans. Vous scaurez comme la

(1) Gianfigliazzo al D. di Paliano, In Roma il di XXI di Genaio 1558. Orig.: *Florence, Mediceo,* t. MMMCCLXVII.

(2) Même dépêche de Gianfigliazzo.

(3) Il n'entre pas dans notre sujet de suivre François d'Este dans ses négociations qui durèrent jusqu'en mars et furent reprises en avril, après le retour du cardinal Carafa. Qu'il suffise de dire qu'elles avaient pour objet de faire briller aux yeux des neveux du pape la possibilité d'être mis en possession des territoires occupés dans le Siennois par les Français.

(4) Voy. lettre de l'ambassadeur de Selve au roi du 1er février 1558. Ribier, *Lettres et Mémoires d'Estat*, t. II, p. 725.

Digitized by Google

chose est passée depuys son commancement jusques a la fin par le discours que led. S.r de Selve vous en communiquera..... » (1).

Les Impériaux, jusqu'à l'arrivée de Hieronimo della Rovere, avaient refusé d'ajouter foi à la nouvelle. Quand aucun doute ne fut plus possible, les Français manifestèrent leur joie avec une expansion bruyante ; après la journée espagnole du 20 septembre 1557 on eut la journée française du 1er février 1558.

L'ambassadeur avait demandé qu'une messe d'actions de grâces fût célébrée à Saint-Louis, *chiesa delli Franzesi* (2). Cette cérémonie fut entourée de toute la pompe imaginable. Cinq cardinaux y assistaient : ils occupaient les places d'honneur, à droite, dans l'ordre suivant : du Bellay, Dandino, Reomano, Strozzi et Sermoneta. En face d'eux, du côté gauche François d'Este était à la première place ; après lui venaient l'ambassadeur Mr de Selve, le comte de Pitigliano et Paul Giordano Orsini. Dans l'assistance on notait la présence de nombreux prélats, et de personnages de distinction. Les cardinaux Pisani et del Monte, qui s'excusèrent de ne pouvoir prendre part à cette fête, furent accusés par les mauvaises langues d'incliner vers le parti impérial. De la cérémonie elle-même les témoins se contentent de nous dire qu'on y fit beaucoup de musique, tandis qu'au dehors se succédaient les détonations d'artillerie, qui constituaient un des éléments essentiels des réjouissances romaines.

A l'issue de la messe l'ambassadeur avait donné rendez-vous aux amis de la France dans son palais de Monte Giordano, où était préparé un repas magnifique. A cette réception ne manquait aucun divertissement, sonneries de trompettes, roulement des tambours, danses moresques, tours d'Hercule « et toutes sortes de choses

(1) Francoys de Lorraine à monsieur le cardinal de Naples. Escript à Calais le VIIe jour de janvier 1558. Orig. : *Arch. Vatic. Principi*, t. XI, f. 529.

(2) Une cérémonie semblable avait eu lieu à Saint-Louis le 9 septembre 1554 à l'occasion de la victoire de Ranty dont les Français cherchaient d'ailleurs à exagérer l'importance. «... Questa mattina sono stati (questi Franzesi) a San Luigi chiesa della nation franzese, dove si è celebrata la messa dello Spirito Santo...». Averardo Serristori (ambassadeur florentin à Rome). Di Roma li VIII di septembre 1554. Orig. : *Florence, Arch. d'Etat. Mediceo*, t. MMMCCLXXIII.

Digitized by Google

plaisantes » : c'était une vraie Kermesse (1). A la nuit une brillante illumination, où l'on note en particulier l'effet produit par les fusées volantes, clôtura dignement la journée. Le lendemain l'illumination fut renouvelée avec l'assistance « di tutta la francioseria » ; dans tous les quartiers, en particulier dans celui des « Banchi » le bruit des tambours et le tir du canon recommencèrent. « Et on pense que demain ils doivent encore se livrer à ces mêmes manifestations », ajoute l'ambassadeur florentin évidemment mis en mauvaise humeur (2).

Paul IV, sans s'associer personnellement à ces réjouissances (3), n'y mit non plus aucun obstacle. Le 30 janvier il avait donné audience à l'envoyé royal Hieronymo della Rovere et à l'ambassadeur de Selve. En apprenant l'heureuse nouvelle le pape leur avait dit « avoir à s'en réjouir pour trois raisons, 1. Pour le particulier et grand amour qu'il vous porte, 2. Pour le bien universel de la chrestienté dependant de la paix, laquelle se pouvoit espérer avec plus de raison et apparence, maintenant que Votre Majesté a eu une bonne et grande revanche, de laquelle il montrait bien connoistre l'importance, disant estimer plus cette conqueste que si Votre Majesté avait conquis la moitié du royaume d'Angleterre ». En troisième lieu il voyait dans cette affaire un châtiment infligé par Dieu à la reine Marie qui s'était opposée à la révocation de la légation du Cardinal Polus et dans la guerre précédente avait fini par prendre

(1) « Il Dandino et Reumano non vennero al convito in Monte Giordano fatto dal p^to^ ambr^e^ tanto laudabile et ben servito quanto sia possibile, oltra l'altri trattenimenti che vi furno che non vene mancô nissuno de trombe, tamburri, moresche, forze d'Hercole et ogni altra sorta di cose gioconde... ». Vesc. d'Anglone al D. di Ferrara. Roma mercori 2 febraro 1858. Orig. : *Modène, Arch. d'Etat, loc. cit.* — Par les « moresche », d'après le Dictionnaire de la Crusca, il faut entendre une danse particulière « che forse in qualche parte corrisponde al saltare coll'arme degli antichi ».

(2) Tout ce récit est emprunté à la dépêche mentionnée de l'évêque d'Anglone et à celles de Gianfigliazzi et de Vincenzo Buoncambi (agent des Farnèse), également du 2 février.

(3) Par exemple, le duc de Paliano, neveu du pape, prétexta une indisposition pour ne pas se rendre à l'invitation de l'ambassadeur. Voy. dépêche de l'évêq. d'Anglone.

Digitized by Google

parti pour son mari Philippe II. Plaisamment il appela la perte de Calais « le douaire que le roy Philippe luy (à la reine Marie) avoit assigné au lieu du dot qu'elle luy avoit porté en mariage et alléguant à ce propos en riant ces vers de Virgile :

Quam tu urbem soror hanc cernes? quæ surgere regna
Connubio tali ?

adjoutant les plus gracieux et aimables propos sur cette bonne nouvelle qu'il est possible » (1).

Ce serait une erreur toutefois de supposer que la prise de Calais contribua à rapprocher Paul IV de la France. Elle n'eut pas d'autre résultat que de mettre fin à la passagère réaction en faveur de l'Espagne qui avait suivi la paix de Cavi, et surtout d'éloigner à tout jamais le pape de la politique. Désormais il consacrera toute son énergie, toute son activité à cette œuvre de la réforme ecclésiastique qui avait été la préoccupation de sa vie. Il ne sera plus que réformateur : et néanmoins il maintiendra toujours à l'égard des Impériaux une attitude de défiance et de hautaine réserve. Le souci des intérêts de ses neveux pourra seul le faire plier. Mais quand il croira que la dignité du Saint-Siège est en cause, il n'hésitera pas à mettre de côté toute apparence de ménagements : qu'on se rappelle l'affaire de l'élection de Ferdinand à l'Empire ; qu'on se rappelle aussi l'incident qui se produisit après la mort de Charles V. Le 4 mars 1559 les Espagnols avaient fait célébrer à l'église Saint-Jacques un service solennel pour le repos de l'âme de l'empereur. Le catafalque magnifique était décoré de trophées et d'inscriptions. Mais cette ornementation avait fourni un prétexte à des provocations de mauvais goût : on avait, par exemple, représenté « le roi François prisonnier en une attitude fort étrange et les mains liées derrière le dos » (2). Le jeudi suivant, à la congrégation de l'inquisition le pape

(1) De Selve au roy. De Rome 1er février 1558 : Ribier, *op. cit.*, t. II, p. 725.

(2) « ... Fra detti trofei ch'erano buon numero vi era il Re Francesco prigione in guisa molto strana, et legato con le mani drieto ».

Digitized by Google

releva l'inconvenance du procédé en ces termes énergiques qui lui étaient familiers et adressa en public une verte réprimande au cardinal Santa Fiore (1).

Dans le Paul IV, qui assiste à la conclusion de la paix de Cateau Cambrésis, survit toujours quelque chose du patriote ardent qui avait rêvé d'unir toutes les forces de l'Italie contre l'étranger envahisseur.

Dom René Ancel O. S. B.

(1) Il Vesc° d'Anglone al D. di Ferrara. Di Roma, il di XI marzo 1559. Orig.: *Modène, Arch. d'Etat., loc. cit.*

Digitized by Google

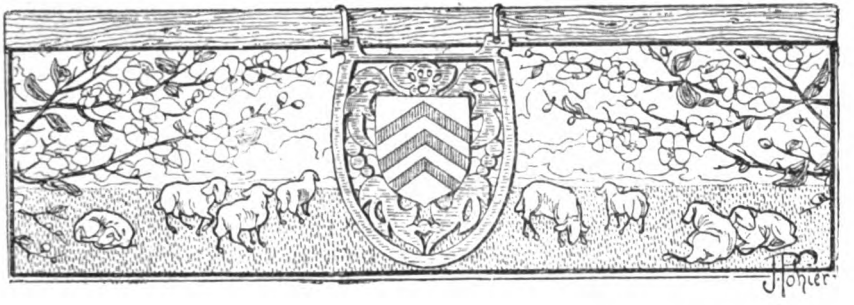

L'ÉDUCATION EN FRANCE

AVANT LE XVIe SIÈCLE

(Introduction à l'étude des chapitres pédagogiques de Rabelais et de Montaigne.)

CHARLEMAGNE ordonnait donc aux évêques de créer des écoles. Il s'occupait ainsi, de façon très directe, de ceux qui lui touchaient de plus près. A l'École du Palais Alcuin formait de jeunes gentilshommes, de futurs capitaines. L'Académie Palatine, qu'il ne faut pas confondre avec l'École du Palais, n'avait pour but que le plaisir personnel de l'empereur. L'une avait son siège à Aix-la-Chapelle, l'autre était mobile et suivait partout Charlemagne.

Qu'enseigne-t-on à l'École du Palais ? Quelques vers latins d'Alcuin nous l'apprennent :

Ille ubi diversis sitientia corda fluentis
Doctrinæ ; et vario studiorum rore rigabat :
His dans Grammaticæ rationis gnaviter artes,
Illis Rhetoricæ infundens refluamina linguæ.

Digitized by Google

Illos juridica curavit cote polire,
Illos Aonio docuit concinnere cantu ;
Castalida instituens alios resonare cicuta
Et juga Parnassi lyricis percurrere plantis.
Ast alios fecit præfatus nosse Magister
Harmoniam cœli, solis lunæque labores,
Quinque poli zonas, errantia sidera septem,
Astrorum leges, ortus simul atque recessus ;
Aerios motus pelagi, terræque tremorem,
Naturamque hominum, pecudum, volucrumque ferarum,
Diversas Numeri species variasque figuras.
Paschalique dedit solemnia certa recursu,
Maxime Scripturæ pandens mysteria Sacræ.

C'étaient donc, en résumé : la grammaire, la rhétorique, la médecine, la botanique pharmaceutique, la poésie latine, l'astronomie, la physique, la zoologie, l'arithmétique, la géométrie, le comput, l'Ecriture Sainte. D'autre part, nous avons une lettre d'Alcuin à Charlemagne, où il dit : « J'essaie de servir aux uns le miel des Saintes Ecritures; je tente d'enivrer les autres du vin des anciens classiques ; j'ai commencé à en nourrir quelques-uns des fruits délicats de la grammaire. » Charlemagne paraît, en effet, avoir attaché une grande importance à cette dernière étude. Il donna lui-même le plan d'une grammaire, ouvrage dont le besoin se faisait vivement sentir, puisqu'à défaut de manuels on était obligé de recourir directement à l'autorité des textes, notamment de Virgile. C'est du latin, surtout, qu'on faisait à l'Ecole du Palais. Chaque jour les élèves étaient exercés à la composition en cette langue, vers ou prose. L'on trouve dès cette époque les premiers types de ces compositions qu'on ridiculisera au XVIe siècle, des dialogues subtils avec des sortes d'énigmes et de jeux de mots (V. le dialogue entre Pépin et Alcuin, *Œuvres d'Alcuin*, II, Trad. Guizot).

Quant à la méthode d'enseignement, elle paraît avoir été déjà celle qui régnera pendant tout le Moyen Age, la « dispute » (*concertatio*). « Je suis tenté de croire qu'Alcuin parlait un peu au hasard de toute chose ; qu'il y avait, dans l'École du Palais, plus de conversations

Digitized by Google

que d'enseignement proprement dit, et que le mouvement d'esprit, la curiosité sans cesse excitée et satisfaite, en était le principal mérite. » (Guizot. *Histoire de la civilisation en France*, tome II, page 191).

Charlemagne se préoccupa aussi de l'enseignement musical. Vivement frappé de la manière dont le chant était exécuté dans les églises d'Italie, où l'on suivait la réforme grégorienne, il fit venir de Rome des maîtres de chant, rendit obligatoire, par un capitulaire de 805, le chant romain, et fit brûler tous les livres du rit ambrosien.

L'empereur exerça-t-il sur l'enseignement une influence plus personnelle ? Nous l'ignorons. Tout le monde connaît l'anecdote qui nous le montre visitant un jour à l'improviste l'École du Palais, louant l'ardeur des écoliers pauvres et laborieux, blâmant sévèrement la paresse des jeunes nobles. Les seigneurs et la noblesse firent en général assez mauvais accueil aux réformes intellectuelles de Charlemagne. C'est bien un reflet fidèle de l'opinion d'alors que nous donne M. Henri de Bornier dans la *Fille de Roland* (acte III, sc. 1) :

HARDRÉ (se dirigeant vers une table chargée de livres) :

... Puis, nos travaux savants nous réclament.

RICHARD.

Fort bien !
C'est depuis qu'on sait tout que l'on ne fait plus rien.
Je dis que le calcul, l'histoire, la magie,
Et, quoique l'empereur l'aime, l'astrologie,
Sont des arts dangereux, qui, même des plus forts,
Amollisent le cœur et déforment le corps,
Qui lit bien, se bat mal !

C'est d'ailleurs une des particularités de la culture intellectuelle dans la période que nous étudions. Les nobles y restent étrangers[1]. Il ne faut pas s'en rapporter, sur ce point, aux épopées du Moyen

1. Turgot dit, dans une lettre à Mme de Graffigny : « Notre noblesse ignorante ne connaissait que le corps ; c'étaient les gens du peuple qui étudiaient ; c'était uniquement pour faire des prêtres et même des moines. »

Digitized by Google

Age. Le duc de Nevers, dans « *Gaufrey* », se vante de savoir parler « le français, l'allemand, le lombard, l'espagnol, le poitevin et le normand. » Il y a là manifestement une exagération poétique. Beaucoup de barons ne savaient même pas signer leur nom, et se faisaient gloire de cette ignorance. — De même Mirabel, dans « *Aïol* », parle quatorze langues, parmi lesquelles figurent « grec, arménien et sarrasinois. » — Dans « *Aïol* » encore se trouve employé le mot bacheliers » pour désigner de jeunes gentilshommes martyrisés avec le roi Orri. Mais ce mot de bacheliers était, jusqu'au XIVe siècle, un titre nobiliaire, sans aucun rapport avec son sens actuel. En Espagne on dit un bachelier comme nous dirions « un damoiseau » (Cf. Victor Hugo, *Ballades*, *La légende de la Nonne* : « Pour elle il n'est rien que ne fassent les seigneurs et les *bacheliers*. » Le jeune noble, en son manoir, où il reçoit une éducation purement militaire demeure sevré de toute culture intellectuelle ; de son côté le jeune clerc ne se livre à aucun exercice physique. Cette disjonction de la formule grecque μουσικὴ καὶ γυμναστική, est une des caractéristiques de l'éducation du Moyen Age. Elle justifie la réaction de Rabelais, qui s'étend sur les « jeux » de Gargantua aussi complaisamment que sur ses études, et la sage parole de Montaigne : « Ce n'est pas une âme , ce n'est pas un corps qu'on dresse, c'est un homme ; il n'en faut pas faire à deux. » (*Essais*, I, XXV.) Déjà au commencement du commencement du XVe siècle Alain Chartier protestait contre ce préjugé dans son *Bréviaire des nobles* : « Fol langage court aujourd'hui que noble homme ne doit savoir les lettres... Las ! qui pourrait dire plus grande folie ni plus périlleuse erreur publier ? Certes, à bon droit peut être appelé beste, qui se glorifie de ressembler aux bestes par leur ignorance. »

Ce n'est d'ailleurs pas à l'École du Palais que l'enseignement d'Alcuin fut le plus fécond. Aux approches de la vieillesse, il avait obtenu de l'empereur la faculté de se retirer en son abbaye de Saint-Martin. Là, il eut pour élèves de jeunes clercs instruits déjà dans les arts libéraux et se destinent au professorat. C'est à leur intention qu'Alcuin compose ses quatre dialogues sur les études en général, la rhétorique, la grammaire, le dialectique, et abrégea

Digitized by Google

plusieurs traités de Cicéron. L'abbaye de Saint-Martin joua en quelque sorte le rôle d'une École Normale Supérieure. Il en sortit d'éminents professeurs qui à leur tour exercèrent sur l'enseignement une action efficace.

Un des premiers fut Raban Maur (776-886.) Pour obtenir d'aller suivre les leçons d'Alcuin, il lui fallut se jeter aux pieds de l'abbé de son monastère, Ratgaire, et se confondre en supplications. Après être resté quelque temps auprès d'Alcuin, Raban Maur alla professer à l'abbaye de Fulde. Nous pouvons nous faire une idée de sa méthode par cette définition qu'il donne et qu'il dut appliquer:

Grammatica est scientia interpretandi poetas atque historicos, et recte loquendi scribendique ratico.

On voit que la rhétorique se laisse peu à peu absorber par la grammaire. Ce qui caractérise en effet, au point de vue pédagogique, cette seconde période de l'âge carolingien, c'est d'abord que l'enseignement tend à échapper du pouvoir civil, et c'est ainsi le rôle prépondérant qu'y prend la grammaire. Sur le premier point, nous voyons l'École du Palais tomber en décadence sous Louis-le-Débonnaire ; et sous Charles-le-Chauve, c'est en vain que Scot Erigène est appelé à le restaurer. Ce philosophe ayant voulu introduire dans l'étude de l'Ecriture Sainte une critique rationnelle et dit qu'il faut comprendre pour croire, l'Eglise s'émut. Le pape Nicolas Ier écrivit à l'empereur (866.) pour lui défendre de garder plus longtemps Scot Erigène ; on croit que Charles le Chauve eut la faiblesse de céder.

Tandis que l'enseignement officiel est en baisse, l'instruction se concentra dans les écoles épiscopales et monastiques. Les prélats font tout pour y attirer des élèves. Ils instituent la gratuité. Théodulphe, évêque d'Orléans (fin du IXe siècle) écrit dans une lettre pastorale : « Que les prêtres n'exigent aucun prix de leurs leçons et qu'ils ne reçoivent rien de leurs élèves si ce n'est ce que les parents offriront librement par esprit de charité. » Certains enseignent eux-mêmes, et quitte la crosse pour la férule: tels sont Guy, évêque du Mans, Fulbert, évêque de Chartres. D'autres, comme à Paris, se font remplacer par le grand chantre. De là vint la

Digitized by Google

fonction de l'*écolâtre*. — En quelques villes, celui-ci était secondé dans ses attributions administratives par un maître qui portait le titre de *portier des classes*. Le *portier*, au Moyen Age, n'avait rien de commun avec nos concierges, et l'on eût commis un singulier quiproquo, si l'on se fut avisé de l'inviter à tirer le cordon. C'était une sorte de préfet des études ou de discipline. Il faisait, chaque samedi, subir à tous les écoliers un examen de grammaire. Au-dessous de lui se tronvait le *prévôt* (l'économe.) — Dans les monastères, l'école n'est pas à l'intérieur même du cloître, mais dans un bâtiment annexe, afin que les ébats bruyants des enfants ne viennent pas troubler les méditations et les prières.

Sur quoi porte l'enseignement de ces écoles ! Sur le *trivium* (grammaire, rhétorique, dialectique) et sur le *quadrivium* (arithmétique, astronomie, musique, géométrie). Mais les arts libéraux restent subordonnés à la théologie, principal objet de tout l'enseignement. La rhétorique a été progressivement négligée au profit de la grammaire. Les grammairiens empruntent leurs noms à l'antiquité latine. L'un d'eux se fait appeler Virgilius Maro. Leurs disputes sont infinies d'acharnement et de durée. Ozanam (« *La civilisation chrétienne chez les Francs* ») nous en a conservé de suggestifs exemples. Terentius et Galbungus emploient quatorze jours et quatorze nuits à discuter si le pronom « ego » a un vocatif ; Régulus et Sédulius, quinze jours et quinze nuits, pour savoir si tous les verbes ont un fréquentatif.

L'un de ces savants émérites fut Loup de Ferrières, disciple de Raban Maur. Il s'occupa surtout de grammaire et d'arithmétique. Un de ses élèves, Heiric d'Auxerre forma à son tour Remi d'Auxerre, qui enseigna à Paris et à Reims. Au xe siècle, le développement de l'ordre de Cluny, exclusivement voué à l'étude, favorisa beaucoup la diffusion des lumières. Mais on eut à déplorer l'incendie de nombreuses bibliothèques. — La gloire de l'enseignement à cette époque fut l'illustre Gerbert né à Aurillac. Savant au point de passer pour sorcier (ce qui ne l'empêcha pas de devenir pape sous le nom de Sylvestre II) il avait inventé des choses merveilleuses pour son temps : des sphères astronomiques, une orgue hydraulique,

Digitized by Google

une table mécanique de multiplication (*abacus*). Au siècle suivant l'instruction continue à se répandre. Lanfranc enseigne avec éclat à l'abbaye du Bec en Normandie. Et Guibert de Nogent écrit dans la préface de son *Histoire des Croisades* que « de tous côtés on se livre avec fureur à l'étude de la grammaire, et que le nombre sans cesse croissant des écoles en rend l'accès facile aux hommes les plus grossiers ». Ces progrès sont dus en partie à l'établissement de deux ordres, les Chartreux et les Cisterciens. Leurs fondateurs respectifs, saint Bruno et saint Bernard, avaient étudié brillamment l'un à Paris, l'autre à Châtillon-sur-Seine, et consacrèrent à l'enseignement une part de leur activité.

A ce moment, se produisent deux faits capitaux pour l'histoire de l'enseignement. C'est d'abord l'avènement définitif de la philosophie avec le *Livre des Sentences* de Pierre Lombard. C'est ensuite la laïcisation de la science qui tend de plus en plus à se détacher des monastères. Ce mouvement prit naissance à Paris. L'enseignement se donnait d'abord dans le cloître Notre-Dame. Puis les chanoines, jugeant les écoliers trop turbulents, les reléguèrent sur le Parvis. Dès lors il se forma des écoles purement civiles qui refluèrent par delà la Seine jusqu'à la montagne Sainte-Geneviève. Celle-ci devint dès lors le quartier, par excellence des études, le Quartier Latin, où enseignèrent Albéric de Reims, Robert de Melun et tant d'autres.

Mais nul professeur n'y fut plus célèbre que Guillaume de Champeaux. Ce philosophe, expliquant l' « Introduction aux catégories d'Aristote » de Porphyre, soutint que les idées générales les « universaux », ne sont que des mots. Un de ses collègues, Roscelin, enseignait, selon la doctrine de Platon, que les idées générales sont bien des êtres réels, et même les plus réels de tous les êtres. On donna à ces deux doctrines opposées les noms de nominalisme et de réalisme. Sur ces entrefaites, un élève de Guillaume de Champeaux, Pierre Abélard, s'étant mis à faire des objections à son maître, le contraint à la fin d'avouer qu'il se trompe. Il ébranle de même l'autorité de Saint Anselme, dont il est allé suivre les leçons. Bientôt il ouvre, lui aussi, une école à Melun. Encore qu'opposé au

Digitized by Google

nominalisme intégral, il n'est pas pour cela réaliste. Cherchant à embrasser les deux doctrines dans un point de vue supérieur de conciliation, il crée la doctrine du conceptualisme. Le succès l'enhardissant, Abélard installe son école plus près de Paris, à Corbeil, et enfin sur la montagne Sainte-Geneviève. Là il attire autour de sa chaire en plein air plus de trois mille étudiants, faisant ainsi le vide dans les écoles rivales. En butte à l'envie, il veut se retirer en un lieu désert près de Nogent-sur-Seine et s'y construit un ermitage qu'en l'honneur du Saint-Esprit il appelle le Paraclet. Impitoyables, ses élèves l'y suivent et le force à reprendre son enseignement philosophique. Il revient à Paris, puis de nouveaux ennuis le dégoûtent du monde et il se retire, pour y mourir, dans un monastère breton.

L'Eglise chercha à enrayer cette laïcisation progressive de l'enseignement. Le concile de Latran en proclama de nouveau l'absolue gratuité. Ce fut peine perdue. En 1215 le pape dut céder au courant de l'opinion publique et reconnaître la corporation des professeurs, *Universitas scientiarum*, *Universitas scholarum*. Il leur accordait le droit de faire représenter par un syndic dans les différends avec le chancelier de Notre-Dame. L'Université de Paris avait été réglementée déjà par Philippe-Auguste, en 1200.

Elle se divisait, au point de vue des études, en quatre Facultés : théologie, *sacra Theologiæ facultas*, droit canon, *consultissima jurium facultas*, médecine, *saluberrima medicorum facultas*, arts, *peritissima artium facultas*; au point de vue des étudiants en quatre nations : Ile-de-France, *honoranda Gallorum natio*, Normandie, *veneranda Normannorum natio*, Picardie, *fidelissima Picardorum natio*, Angleterre, remplacée plus tard par l'Allemagne, *constantissima Germanorum natio*. Les « nations » avaient assez d'analogie avec nos cercles et « clubs » d'étudiants. On peut rapprocher ce groupement universitaire du mouvement de même nature qui, à cette époque, provoque la constitution des communes et celle des corporations. En 1215 le légat pontifical Robert de Courson, donne à l'Université des statuts d'un caractère presque exclusivement disciplaire et administratif.

Digitized by Google

Dès lors les programmes de l'enseignement s'élargirent. A la place de la grammaire, désormais négligée, on parla aux élèves « du point, de la ligne, de la superficie, de la quantité, de l'âme, du destin, des inclinations de la nature, du hasard, du libre arbitre, de la matière, du mouvement, des principes des corps, des combinaisons des nombres, des diverses sections de l'étendue. On leur enseignait ce que c'est que le temps, le lieu, l'identité et la diversité, le divisible et l'indivisible, la substance et la forme, l'essence des universaux, l'origine, l'usage et la fin des vertus; quelles sont les causes de tout ce qui existe, les principes du flux et du reflux de l'Océan, les sources du Nil, les secrets les plus cachés de la nature, les diverses manières d'envisager les questions de droit d'où naissent les contrats, les dommages ou ce qui peut passer pour tel », etc. (Pierre de Blois). Mais on s'applique surtout à la philosophie. On étudie la logique d'Aristote dans la traduction latine de Boèce, et le philosophe de Stagyre détrône saint Augustin. Par contre, les lettres proprement dites et la grammaire sont absolument négligées. Si un « artien » se présente au repas des « logiciens », il est honteusement chassé par les bedeaux et on lui fait subir une amende.

L'Université tend à devenir un corps politique en même temps qu'enseignant : elle ne le montre que trop pendant la guerre de Cent Ans. Les rois doivent la ménager, lui octroyer maints privilèges, sa juridiction autonome, par exemple. « L'Université garnissait de ses anciens suppôts tout ce que nous appelons aujourd'hui les carrières libérales. Il n'était si petit écolier qui ne put aspirer soit à devenir évêque et cardinal, soit à plaider ou à juger au Châtelet et au Parlement, soit à entrer dans les conseils du roi et à gouverner les finances de l'Etat. » (G. Paris, *Villon*, p. 20.) Aussi l'Université de Paris envoie-t-elle des délégués aux conciles, et souvent ses théologiens y font échouer les projets du pape : témoin le rôle de son chancelier, Gerson, au concile de Constance. En revanche, elle s'attire par là les rancunes de l'Eglise, et plus tard, celles des rois, auxquels elle a entrepris de faire opposition. D'où le rôle effacé qu'elle doit se contenter de tenir au xve siècle et sous Louis XII en particulier.

Digitized by Google

De plus, certaines hardiesses de la philosophie universitaire offrent une occasion aux représailles de l'Eglise. Une des légendes dévotes du Moyen Age montre un écolier mort reparaissant devant ses camarades et déclarant qu'il est en enfer pour avoir trop aimé la logique. Déjà saint Bernard dans une lettre au pape Innocent III, avait attaqué vivement la dialectique et l'école rationaliste formée sous les auspices d'Aristote. Les traités métaphysiques du même philosophe, apportés de Constantinople à la suite des Croisades, furent condamnés par le concile de Paris de 1209 « car non seulement par des maximes subtiles ils donnaient lieu à ladite hérésie (d'Amaury de Chartres), mais pouvaient encore en engendrer de nouvelles. » On ordonna de les brûler, et il fut défendu « sous peine d'excommunication d'oser jamais les transcrire, les lire, ou les tenir de quelque façon que ce fût. » (Guillaume le Breton, *Vie de Philippe-Auguste*.) La réforme de l'Université de Paris, par les cardinaux Jean de Saint-Marc et Aicelin de Montaigu, en 1355, eut pour objet de renouveler ces prohibitions. En 1452, le cardinal d'Estouteville, celui même que Victor Hugo a mis en scène dans *Notre-Dame de Paris*, les adoucit un peu.

Dès le commencement du XIIIe siècle des personnes charitables avaient songé à assurer l'existence des étudiants pauvres. C'est dans ce but et à titre d'œuvres pies que furent fondés les collèges. Les premiers en date et les plus importants furent le collège de Montaigu et le collège de Sorbonne. Il y eut aussi la Maison des Enfants pauvres de Saint-Thomas du Louvre, et des établissements nationaux : Collège des Anglais, Collège des Danois. En face de ces institutions charitables s'installèrent des pensionnats ou « pédagogies » payantes, dirigées généralement par des bacheliers ou des licenciés. L'Université se réjouit d'abord de cette innovation, qui remédiait en partie à la trop grande liberté des étudiants et aux désordres qui s'ensuivaient. Mais plus tard, lorsque les collèges organisèrent un enseignement préparatoire ou complémentaire en face de celui de la Faculté des Arts, ils devinrent une des causes de sa décadence. Michelet a tracé un saisissant tableau de la vie que menaient les étudiants, non sans doute sans s'inspirer de ses

Digitized by Google

souvenirs personnels : « Ces républiques cloîtrées de jeunes gens pauvres étaient, comme on peut croire, animées de l'esprit le plus inquiet... Dans ces tristes demeures, sous l'influence de la sèche et stérile éducation du temps, languissaient son espoir de vieux écoliers. Il y avait là de bizarres existences, des gens qui, sans famille, sans amis, sans connaissance du monde, avaient passé toute une vie dans les greniers du pays latin, étudiant, faute d'huile, au clair de la lune, vivant d'arguments et de jeûnes, ne descendant que pour disputer à mort dans la boue de la rue de Fouarre et de la place Maubert. » (*Hist. de Fr.*, t. IV, liv. III, ch. III.)

L'Université de Paris compte du XIIe au XVe siècle, des maîtres illustres : les platoniciens Bernard de Chartres et Gilbert de la Porrée ; Siger de Brabant, que trois vers de Dante ont immortalisé (*Paradiso*, X, 136 sqq.) ; Alain de Lille, qui essaya de démontrer la théologie suivant la méthode mathématique que Spinoza emploiera plus tard en éthique ; Pierre d'Ailly, « le marteau des hérétiques », chancelier de l'Université de Paris, qui se distingua au concile de Pise ; Thomas d'Aquin, « l'Ange de l'Ecole », le « Bœuf de Sicile » ; Durand de Saint-Pourçain, « doctor resolutissimus », auteur d'un commentaire sur le *Livre des Sentences* de Pierre Lombard ; Dans Scot, « le docteur subtil », partisan des nominalistes et adversaire de saint Thomas. — Remarquons en passant les surnoms emphatiques donnés aux professeurs soit par l'admiration, soit par l'ironie douce des étudiants : « le rhéteur incomparable », « le fléau des nominalistes », etc. — Ce sont encore : Clémangis, recteur de l'Université de Paris ; le chancelier Gerson, auteur présumé de l' « Imitation de Jésus-Christ » ; Hugues de Saint-Victor ; Albert le Grand, dont les connaissances scientifiques furent prodigieuses pour l'époque et qui a donné son nom à la place Maubert (*maître Albert*, c'est du moins l'étymologie qu'en donne Furetière, au commencement du « Roman bourgeois ».) — Raymond Lulle, inventeur du « grand art », sorte de mécanisme psychologique qui permettait de penser artificiellement sur tous les sujets. Lulle voulait former une milice de théologiens qui iraient convertir les Musulmans par la dialectique. En vue de ce projet, auquel l'Eglise ne souscrivit point, il avait

Digitized by Google

étudié l'arabe, le turc et tous les systèmes de philosophie. En 1287, il expliqua publiquement, à Paris, son « Echelle de la nature » et sa « Pyramide de la vérité ». — Enfin le fameux Pic de la Mirandole qui étudia dans les plus célèbres Universités françaises et italiennes et défia pour une argumentation « *monstre* », *de omni re scibili* tous les savants de l'Europe. Ceux-ci d'ailleurs prétérèrent le faire condamner comme hérétique par Innocent III.

Dans cette courte liste des universitaires illustres du Moyen Age figurent beaucoup de religieux. Comment s'était produite cette invasion de l'élément monacal ? Nous avons remarqué que depuis la fin du XIe siècle l'enseignement s'était laïcisé. L'Eglise cependant ne put se résigner à en être définitivement écartée, et fit tous ses efforts pour s'y glisser de nouveau. Les moines mendiants avaient flairé là quelque occasion de profit : « hoc subolfacere monachi mendicantes » (Héméré, I, folio 5). Dès le règne de Saint Louis les Dominicains obtinrent de l'évêque de Paris,—qui, en l'espèce, n'était pas compétent, une chaire de théologie à l'Université. Comme ils se contentèrent d'y faire des leçons privées, l'Université ne protesta point. Il n'en fut plus de même quand sans aucune investiture, ils prétendirent s'installer dans une seconde chaire et ouvrir des cours publics. D'où une longue querelle entre l'Université et de Paris et les Dominicains, procès devant le pape, polémiques interminables. Au cours de ces débats, un professeur, Guillaume de Saint-Amour, se signale par la violence de son livre « Les périls des derniers temps ». Le pape Alexandre IV, empiétant sur les droits du roi, exila de France Guillaume de Saint-Amour et lui défendit d'enseigner. De plus, il jeta (1257) l'anathème sur l'Université tout entière et lança contre elle quarante bulles successives. Mais Alexandre IV mort, Louis XI intervint énergiquement auprès de son successeur et obtint le rappel de Guillaume de Saint-Amour, qui reprit triomphalement possession de sa chaire, « *debacchantibus summa in lætitia omnibus magistris parisiensibus.* » Toutefois les Dominicains restaient dans les deux chaires qu'ils avaient accaparées. C'est à l'occasion de cette querelle que Rustebeuf composa son « *Dit de l'Université de Paris* » sa « *Complainte de maître Guillaume de Saint-Amour.* »

Digitized by Google

Ces rivalités ne faisaient d'ailleurs qu'exciter entre les maîtres une émulation féconde. Aussi aux XIIe, XIIIe, XIVe siècles la prospérité de l'Université de Paris fut-elle extraordinaire. Sa renommée est proprement européenne. Il y vient, d'Italie, d'Angleterre, de Danemark, d'Allemagne, des multitudes d'étudiants. Dante suit ses cours, y prend les grades de bachelier et de maître en sacrée théologie. D'après des calculs précis, c'est à près de cinq mille qu'on peut évaluer, vers 1350, le nombre des maîtres et des écoliers — six cents maîtres et quatre mille écoliers, — mais vraisemblablement dans la première moitié du XIIIe siècle il ne dépassait pas 900. « Honneur des lettres », « mère des sciences », il n'est presque pas de bulle qui ne rappelle ces titres de l'Université de Paris. Elle comptait vers 1209, au témoignage de Rigord, plus d'étudiants que n'en avait jamais eu Athènes. « Paris, écrit en 1256 le pape Alexandre IV, remplit l'univers de la plénitude de sa science, répand les lumières de l'intelligence, chasse les ténèbres de l'ignorance, révèle au monde les secrets de la connaissance. C'est la cité renommée des lettres et des sciences, la première école de l'érudition. » Jean de Jandun, dans son « *Éloge de Paris* » composé en 1323, dit : « Dans la ville des villes, dans Paris, rue du Fouarre, non seulement on cultive les sept arts libéraux, mais la clarté charmante de la grande lumière philosophique, faisant rayonner la vérité pure, illumine les esprits capables de la recevoir. Là aussi, le délicieux parfum du nectar philosophique flatte l'odorat susceptible de goûter ses délicates vapeurs. C'est là que l'on apprend à connaître la grandeur des principes de la religion, les secrets de la nature, l'astrologie, les mathématiques, et les salutaires maximes de la morale. Là encore affluent les maîtres habiles, qui enseignent non seulement la logique, mais les éléments de toutes les sciences préparatoires. Là brillent les docteurs éminents, qui pénètrent avec la rapidité d'un esprit de feu les mystères des essences inférieures et des esprits célestes..., les sages de premier ordre, qui scrutent les secrets des principes immatériels, des intelligences.

(*A suivre.*) JACQUES LANGLOIS

Digitized by Google

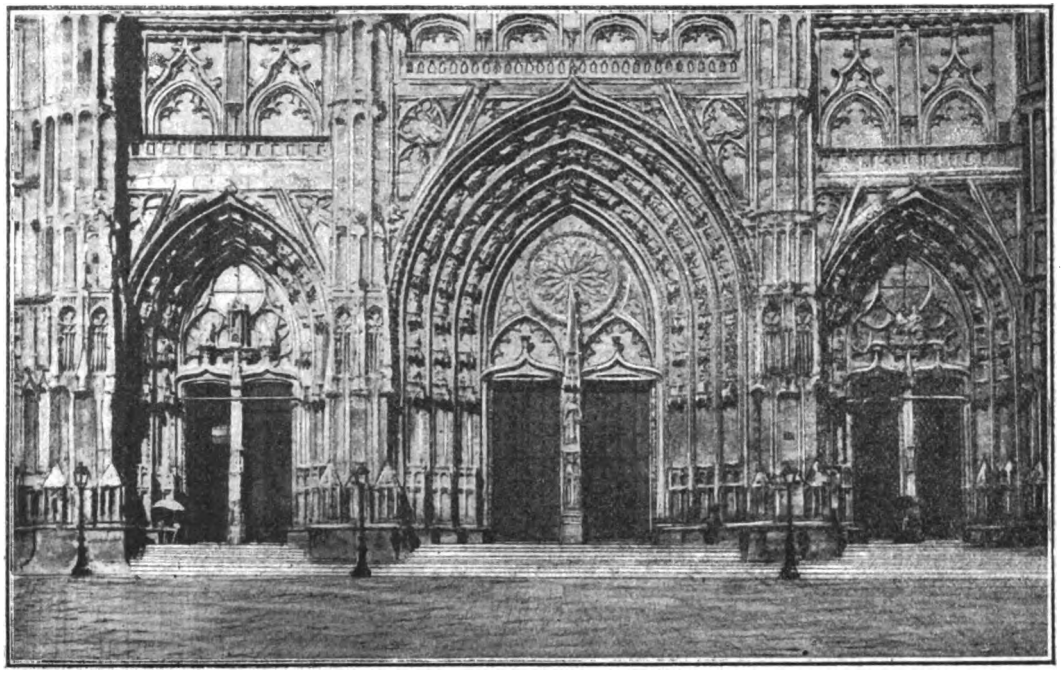

PORTAIL DE LA CATHÉDRALE DE NANTES

D'après une photogravure de M. Dugas, de Nantes. (Voir ci-contre.)

Digitized by Google

GUY DE DOMMARTIN

PREMIER ARCHITECTE DE LA CATHÉDRALE DE NANTES

A mon ami le Baron de Wismes, président de la *Société archéologique de Nantes*.

« *Dederunt gratis intuitu pietatis magistro Guillelmo de Dommartin qui primo incœpit opus ecclesie, unam marcham argenti super pecuniis eiusæ dem operis eo quod nunc ad inopiam permaximam dicitur est deductus.* »

Conclusiones capitulares, an. 1458.

Guy n'avait rien été de son vivant, sinon
Maistre maczon, très humble artisan de la pierre ;
Et malgré ses travaux à l'église Saint-Pierre
De Nantes, il mourut très pauvre et sans renom.

On l'ignorait. L'Histoire avait laissé son nom,
Après que le trépas eut fermé sa paupière,
Avec son corps usé descendre dans la bière ;
Était-il oublié pour l'éternité ? — Non.

Car un Chercheur (1) trouva dans un registre antique,
Que messieurs du Chapitre avaient grâce authentique :
A Guy de Dommartin, architecte indigent,

Qui commença tout le premier la Cathédrale,
Fait le modeste don d'un simple marc d'argent :
Aumône qui signa son œuvre magistrale.

Dominique CAILLÉ.

(1) M. l'abbé Durville. V. son article : *Un architecte de Cathédrale au* XVe *siècle*, pp. 138 et 139 du *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*, année 1898, premier semestre. Jusqu'à l'apparition de ce travail on croyait que Mathurin Rodier, qualifié de *maistre maczon* dans de vieux actes avait été le premier architecte de la Cathédrale de Nantes.

Digitized by Google

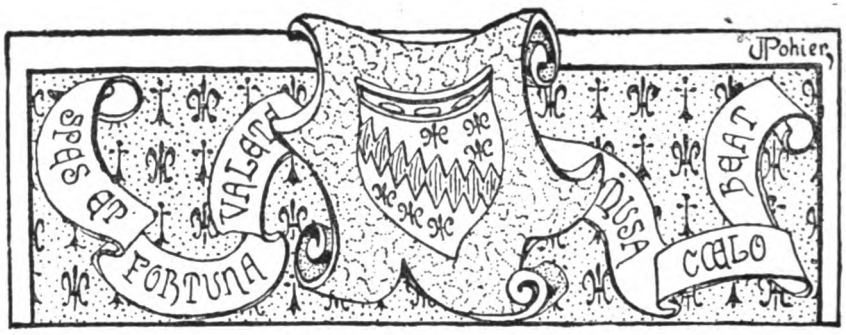

CORRESPONDANCE

DE

GUILLAUME DU BELLAY

1535. — A Mélanchton, 16 juillet 1535, imprimée dans *le CorpusReformatorum*, II, col. 888, et IV, supplément, c. 56.

Instructions pour le sieur de Langey, envoyé en Allemagne, B. N. fr. 3915 f. (copie) imprimées dans *le Bull. de la Soc. hist. du Prot. fr.*, juillet 1900.

Articles rédigés par Guillaume du Bellay et soumis à la Sorbonne [7 août 1535] imprimés dans le *Corpus Reformatorum*, II, col. 741-776; et dans Duplessis d'Argentré, *Collectio judiciorum de novis erroribus*, I^b, 381-395.

Mélanchton à Guillaume du Bellay, 28 août 1535, B. N. Dupuy, 424, f. 11-14 (orig.), imprimé dans le *Corpus Reformatorum*, II, col. 915.

Guillaume Farel à Guillaume du Bellay (?) Genève [fin septembre 1535] dans Herminjard, *Correspondance des Réformateurs*, III, n° 530.

Aux états de la Ligue de Smalkalde, 2 décembre 1535, imprimé dans le *Corpus Reformatorum*, II. col. 1005.

Digitized by Google

1536. — Fragment de lettre de Guillaume du Bellay (s. l. n. d.) [début de 1536] B. N. Dupuy, 269, f. 79-80 (orig.).

[Le docteur Walter ?] à Guillaume du Bellay, 9 avril 1536. Arch. Marbourg, (orig.).

Lettres de créance pour Guillaume du Bellay envoyé en Allemagne 31 mai, 1er juin 1536, imprimées dans les *Exemplaria litterarum*, 1537, pp. 136-138.

A Jean du Bellay, Châlon-[sur-Saône], 4 juin 1536, B. N. Dupuy, 269, f. 61 (orig. partiellement chiffré).

François Ier à Guillaume du Bellay, Lyon, 12 juillet 1536, B. N. Dupuy, 269, f. 12 (copie).

Jean du Bellay à Guillaume, Lyon, 13-16 juillet, B. N, Dupuy, 269, f. 12-12 (orig.).

François Ier à Guillaume du Bellay, Lyon, 20 juillet, TRINCANT, *Op. cit* , f. 154 (copie).

A François Ier de Dôle, 12 août 1536, B. N. Dupuy, 269, f. 22-25 (orig.).

Aux sieurs de Beauvais et d'Izernay, Valence, 26 août 1536, B. N. Clairambault, 335, f. 271 (orig.).

Au chancelier [Antoine Dubourg], Valence, 28 août 1536, mentionnée dans l'*Inventaire des autographes et des documents historiques* composant la collection de M. Benjamin Fillon, 1877, séries III et IV, p. 313.

A Jean du Bellay, Avignon, 14 septembre 1536, B. N. Moreau, 774, f. 40 (orig.).

A Montmorency, Romorantin, 29 octobre 1536. B. N. fr. 3079, f. 105 (orig.).

Au docteur Walter, 20 décembre 1536, Archives de Marbourg (copie).

Le conseil de Strasbourg à Guillaume du Bellay, 31 déc. 1536 arch. de la ville, AA., 445, f. 41 (orig.).

1537. — Au docteur Walter, 26 janvier 1537, archives de Marbourg (copie).

A Montmorency de Vezol, 7 avril 1537, B. N. fr. 3079, f. 85.

Mémoire envoyé à Montmorency au sujet des affaires de Saluces [19 avril 1537], Double, B. N. fr. 3088, f. 81.

A M. de Humières, Lyon-en-Sautois, 16 mai 1537, B. N. fr. 3120, f. 156 (orig.).

Digitized by Google

1537. — A Jean de Morel, Melun, 15 août 1537. Aff. étr., *Mémoires et documents*, 1876, f. 6 (orig.).

Mémoire au sieur de Langey, envoyé au Piémont, Fontainebleau, 21 août 1537. B. N. fr. 17357, f. 74-77 (orig.).

[Un fragment en est publié dans Ribier, Lettres et Mémoires d'Estat, I, p. 53].

Aux juges et gens du roi à Embrun, de Briançon, 26 septembre 1537, B. N. fr. 5152, f. 87 (orig.).

Aux vicaires de l'archevêque d'Embrun, de Briançon, 26 septembre 1537, B. N. fr. 5152, f. 88.

A M. de Brouchenu, de Briançon, 26 septembre 1537, B. N. fr. 5152, f. 86.

Instructions pour le sieur de Langey, gouverneur de Turin [début de décembre 1537], B. N. Dupuy, 269, f. 18-19 (Double).

A M. de Montjehan, Turin, 12 décembre 1537, B. N. Dupuy, 269, f. 36-37 (orig.).

538. — A M. de Montjehan, Turin, 1er janvier 1538, B. N. Dupuy, 269, f. 34 (orig.).

A Guillaume du Bellay, René de Birague, Milan, 2 janvier, B. N. fr. 5154, f. 137-138 (orig.).

A M. de Montjehan, Turin, 1er janvier 1538, B. N. Dupuy, 269, f. 34 (orig.).

A François Ier, Turin, 12 janvier 1537, B. N. Dupuy, 269, f. 38 (minute), publiée par B. Haureau, *Histoire littéraire du Maine*, 2e éd. IV, pp. 77-78.

A Montmorency, Turin, 12 janvier 1538. B. N. Dupuy, 269, f. 29-31 (orig.).

Au cardinal de Tournon, Turin, 12 janvier 1538, B. N. Dupuy, 269, f. 38vo (minute).

Au chancelier [Antoine Dubourg], Turin, 12 janvier 1538, B. N. Dupuy, 269, f. 39 (minute).

A M. de Montjehan, Turin, 20 janvier 1538, B. N. Dupuy, 269, f. 33 (orig.).

A Jean du Bellay, Moncalieri, 23 janvier 1538, B. N. Dupuy, 269, f. 28 (orig.).

A Jean du Bellay, Turin, 12 avril 1538, B. N. Dupuy, 269, f. 53 (orig.).

Digitized by Google

1538. — A Jean du Bellay, Perullo, 16 avril 1538 (1).

A Jean du Bellay, Turin, 9 mai 1538, B. N. Dupuy, 269, f. 46-47 (orig.).

A Jean du Bellay, Turin. 1er juillet 1538, B. N. Dupuy, 269, f. 43-45 (orig.).

A Jean du Bellay, Turin, 2 juillet 1538, B. N. Dupuy, 269, f. 62, [original presque entièrement chiffré, déchiffrement dans la *Revue des Langues romanes*, 1901, pp. 12-14].

A Jean du Bellay, Turin, 5 juillet 1538, B. N. Dupuy, 269, f. 64-65, [original chiffré, déchiffrement, *ibid.*, pp. 14-17].

A Jean du Bellay, Turin, 6 juillet 1538, B. N. Dupuy, 269, f. 72, [original chiffré, déchiffrement, *ibid.*, pp. 17-18].

A Jean du Bellay, Turin, 11 juillet 1538, B. N. Dupuy, 269, f. 60, [original chiffré, déchiffremen, *ibid.*, pp. 18-19].

A Montmorency, Turin, 11 juillet 1538, B. N. Dupuy, 269, f. 54 (orig.).

A Jean du Bellay, Turin, 12 juillet 1538, B. N. Dupuy, 269, f. 41-42, [original chiffré, déchiffrement, *ibid.*, pp. 19-21].

A Jean du Bellay, Turin, 14 juillet 1538, B. N. Dupuy, 269, f. 58-59, [original chiffré, déchiffrement, *ibid.*, pp. 21-23].

A Jean du Bellay, Turin, 24 juillet 1538, B. N. Dupuy, 269, f. 66, [original chiffré, déchiffrement, *ibid.*, pp. 23-24].

A Jean du Bellay, Turin, 1er août 1538, B. N. Dupuy, 269, f. 75, [original chiffré, déchiffrement du temps, f. 73, reproduit dans la *Revue des Langues romanes*, 1901, pp. 24-25].

A Montmorency, Turin, 1er août 1538, B. N. Dupuy, 269, f. 40 (orig.).

A Jean du Bellay, Turin, [2-5 août 1538], B. N. Dupuy, 269, f. 70-71, [original partiellement chiffré, déchiffrement, *Op. cit.*, pp. 25-29].

A Jean du Bellay, Turin, 5 août 1538, B. N. Dupuy, 269, f. 68. [original partiellement chiffré, déchiffrement, *Op. cit.*, pp. 29-31].

(1) Cette lettre qui était primitivement dans le volume CCLXIX du fonds Dupuy en a été enlevée avec les originaux des lettres du 12 janvier adressées par G. du Bellay au chancelier et au Cardinal de Tournon. Cf. Lalanne et Bordier, *Dictionnaire des pièces autographes volées*, 1851, p. 114. Elle a passé en vente dans la *Revue des autographes* de Charavay, nº 236, juillet 1900.

Digitized by Google

1538. — A Montmorency, Vinieu, [Vinoro], 26 août 1538, imprimé dans Ribier, *Lettres et Mémoires d'Estat*, I, pp. 191-193.

A Montmorency, Murel, 30 août 1538, Musée Condé, série L, vol. XVI, f. 49, (orig.), imprimé dans Ribier, *Op. cit.*, I, p. 195.

A Montmorency, Vinieu, 23 septembre 1538, impr. dans Ribier, *Op. cit.*, I, 210 sqq.

A Montmorency, Murel, 27 septembre 1538, B. N. Dupuy, 269, f. 51-52 (orig.).

A Jean du Bellay, Murel, 27 septembre 1538, B. N. Dupuy, 269, f. 32 (orig.).

Au chancelier Poyet, Murel, 29 septembre 1538, B. N. Dupuy, 269, f. 57 (orig.).

A François Ier, Murel, 18 octobre 1538, B. N. Dupuy, 269, f. 50 (orig.).

Au chancelier Poyet, Murel, 18 octobre 1538, B. N. Dupuy, 269, f. 55-56 (orig.).

Au chancelier Poyet, Murel, 21 octobre 1538, B. N. Dupuy, 269, f. 78 (orig.).

A Jean du Bellay, Murel, 27 octobre 1538, B. N. Dupuy, 269, f. 48 (orig.).

A Jean du Bellay, Lyon, 13 décembre 1538, B. N. Dupuy, 269, f. 74-75 (orig.).

1539. — A M. [de Humières ?], Villers-Cotterets, 11 août 1539, B. N. fr, 20456, f. 307 (orig.).

A lord Lisle, Compiègne, 28 septembre 1539, analysé dans Gairdner, *Letters and Papers*, XIV, part. II, n° 233, p. 71.

A Guillaume du Bellay, Bonnacurse Gryn, Landshut, 1er décembre 1539, dans Trincant, *Op. cit.*, f. 157 (copie).

A Jean du Bellay, Lyon, 22 décembre 1539, B. N. Dupuy, 269, f. 76-77 (orig.).

(*A suivre*). W. L. Bourrilly.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE DU XVIe SIÈCLE

LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, quai Voltaire, 9. — *Hécatomgraphie,* par Gilles Corrozet, libraire parisien (1540), chez Denys Janot. — Préface et notes critiques par Ch. Oulmont, 1 vol. in-12 de XXVIII-214 pages.

C'est une très heureuse idée qu'a eue M. Charles Oulmont de réimprimer ce ravissant petit volume qui lors de son apparition eut un si grand succès parmi les lettrés et les curieux. Son intérêt pour nous comme pour les contemporains de Gilles Corrozet réside surtout dans les nombreuses gravures dont il est illustré, mais il se lit encore avec un certain plaisir, parce que les sentences qui le composent sont d'une morale plus attrayante et plus humaine que celle des livres de « conseils, enseignements et exhortations » manuscrits qui couraient au XIVe et au XVe siècles.

Quel est l'auteur de ces gravures ? Firmin-Didot les attribuait à Jean Cousin. Je suis tout près de me ranger à cette opinion, car elles sentent la main d'un grand artiste et si les graveurs de talent n'étaient pas rares au début du XVIe siècle, il y en avait peu qui fussent capables de nous donner une suite d'images de ce dessin et de cette couleur. Nos lecteurs en jugeront par les deux clichés que nous publions dans le corps de cet article. Aussi quelques-unes de ces gravures délicates et spirituelles furent-elles reproduites dans beaucoup d'ouvrages. On en trouve notamment dans le *Théâtre des Bons Engins* de la Perrière dans les *Métamorphoses* d'Ovide, dans les *Fables* d'Esope et dans le *Miroir de prudence.*

Gilles Corrozet n'était pas un libraire ordinaire. Non seulement il savait le grec et le latin, mais il avait appris l'italien et l'espagnol pour mieux juger les œuvres qu'il éditait, et il connaissait son Paris sur le bout du doigt. Huit ans avant de publier son *Hécatomgraphie*, il avait fait paraître un

Digitized by Google

ouvrage sur les *Antiquités de Paris* qui eut jusqu'à dix éditions de son vivant et que l'on consulte toujours avec fruit, tant il est riche en rensei-

gnements et en détails topographiques sur la grande cité. C'est un guide de Paris fait par un autre homme qu'un Joanne. Il y a quelques années j'en trouvai un bel exemplaire et je constatai en le lisant que la plupart des livres qu'on avait publiés aux XVIIe et XVIIIe siècles sur les curiosités

Digitized by Google

artistiques et autres de la capitale l'avaient plus ou moins pillé et démarqué. J'aime mieux Gilles Corrozet comme chroniqueur que comme poète,

quoiqu'il manie assez agréablement le vers que tels de ses huictains moraux soient d'un tour de main qui trahit un maître ouvrier.

On sait peu de chose sur sa vie et à cet égard il est fort regrettable que le manuscrit de Colletet ait péri dans l'incendie de la bibliothèque du

Digitized by Google

Louvre, car il contenait un certain nombre de documents qui, pour être suspects, pouvaient tout de même guider le lecteur. Né à Paris le 4 juillet 1510, il avait épousé une demoiselle Marie Morel qui mourut en 1562. Lui-même trépassa le 4 juillet 1568, le jour même de l'anniversaire de sa naissance. Il fut enterré auprès de sa femme, chez les Carmes de la place Maubert. Il avait pour emblème une main étendue tenant un cœur, avec au milieu une rose épanouie : *In corde prudentis revirescit sapientia*, phrase tirée du livre des Proverbes. C'est ainsi que Corrozet décomposait son nom et jouait sur les syllabes qui le composent : cor-rozé. Cette marque, nous la voyons presque sur tous les livres qu'il vendait en la grande salle du Palais. Quant à la devise, Montaiglon nous apprend au tome X des *Poésies françaises* du xve et du xvie siècles, au sujet du *Conflit de caresme et charnaigne*, que Corrozet, peut-être, à son insu, l'emprunta à Macé de Villebresme, l'auteur de l'*Epistre de Clériande la Romayne à Réginus*; cette devise brève et séduisante, promettait: *Plus que moins*. Celle de Jacques Peletier du Mans était *moins et meilleur*.

Voici maintenant quelques-uns des quatrains qui servent de légendes aux gravures de ce joli petit livre:

Sujet : *Raison doit être au conseil.*

De quoi sert la conjonction
De deux oyseaulx qui sont femelles,
Puisqu'ils ne peuvent sous leurs aëlles
Produire génération.

Sujet: *Plus par doulceur que par force.*

Contre la froidure du vent
L'homme se tient clos et se serre,
Mais le soleil, le plus souvent,
Luy faict mettre sa robe à terre.

Sujet: *Contre les avarcieux.*

Avarice decoipt son maître,
Ainsi qu'on dit vulgairement,
Qui de son bien veult content estre,
Il vit bien plus heureusement.

Chacun de ces quatrains emblématiques résume une sorte de fable d'une vingtaine de vers dont il est en quelque sorte la moralité.

Ce petit volume dont l'imprimerie Protat de Macon a fait un pur bijou typographique est accompagné des variantes des éditions de 1543 et 1548 et de notes qui font beaucoup d'honneur au savoir de M. Ch. Oulmont.

Digitized by Google

LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE. — *Histoire de la littérature française classique,* 1515-1830, par Ferdinand Brunetière, de l'Académie française, t. I. De Marot à Montaigne, 1515-1595, 2e partie : La Pléiade, 1 vol. de 254 pages in-18, prix : 2 fr. 50.

Cette partie du grand ouvrage entrepris par M. Brunetière fait suite au fascicule paru précédemment sous le titre : le *Mouvement de la Renaissance*. Elle lui est, à mon avis, supérieure comme intérêt, parce que je la trouve plus neuve. Non que l'éminent critique nous ait appris sur la Pléiade beaucoup de choses que nous ne connaissions pas. On a tant écrit sur l'école poétique de 1550, et dans ces dernières années on a fait de si heureuses découvertes au point de vue historique sur Ronsard et J. du Bellay, qu'il est bien difficile d'en faire de nouvelles. D'ailleurs M. Brunetière ne s'est jamais donné pour un chercheur. Il laisse à d'autres le soin de fouiller les archives et c'est tout au plus si de loin en loin dans sa critique il tient compte des documents nouveaux qui peuvent modifier certains aperçus. C'est qu'il est en tout un traditionaliste et qu'il a le plus grand respect — en quoi je ne saurais lui donner tort — pour les choses consacrées. Ainsi, pour en donner quelques exemples, il croit encore, quoique moins fermement qu'autrefois, parce que la preuve lui manque et que généralement il n'avance rien qu'il ne puisse prouver, il croit que Ronsard collabora effectivement à la *Défense et Illustration de la Langue française*, bien qu'aujourd'hui l'opinion presque unanime des historiographes et des critiques en attribue la paternité exclusive, en tant que rédaction tout au moins, à celui qui l'a signée, c'est-à-dire à Joachim. De même quand il parle du *Quintil Horatian*, il hésite entre Charles Fontaine et Barthélemy Aneau, quoique M. Chamard ait à peu près démontré que Fontaine n'y était pour rien. Je dis à peu près, car s'il est hors de doute que le *Quintil* fut rédigé par Aneau, il n'est pas certain que Fontaine, malgré ses protestations, n'y ait pas collaboré de la même façon que Ronsard collabora à la *Défense*, c'est-à-dire en l'inspirant, en l'éclairant sur quelques points. C'est même en cela que l'hésitation de M. Brunetière, à la réflexion, paraît assez sage. L'histoire ne se renouvelle pas du jour au lendemain, et les documents les plus probants nous ménagent parfois de telles surprises qu'il est bon de ne les accepter comme certains héritages que sous bénéfice d'inventaire. Voilà donc qui explique le traditionalisme de M. Brunetière.

Mais s'il s'en tient le plus souvent à la tradition, cela ne l'empêche nullement d'éclairer les questions qu'il aborde d'une lumière nouvelle parfois très vive. Ainsi, dans le fascicule qu'il consacre à la Pléiade, j'ai relevé un

Digitized by Google

certain nombre d'aperçus qui avaient échappé à la sagacité de Sainte-Beuve et qui l'auraient frappé par leur justesse. Le premier de ces aperçus concerne *l'Olive*. Tous les critiques ont fait le procès de ce petit livre de sonnets qui fut le coup d'essai poétique de Joachim, tous ou à peu près tous lui ont reproché son caractère livresque, même avant que M. Vianey, nous eût dévoilé ses sources multiples. Aucun d'eux n'avait encore remarqué que ce qui, malgré tout, fait l'originalité de ce recueil c'est qu'il est quelque chose de plus qu'un recueil de sonnets. « Du Bellay, c'est M. Brunetière qui parle, n'a pas emprunté au hasard, mais une idée l'a guidé dans son choix. *L'Olive* est vraiment une histoire d'amour qui va, par tous les chemins d'une passion tour à tour heureuse ou contrariée, de sa naissance première à la conversion de l'amant.

O Seigneur Dieu, qui pour l'humaine race
A été seul de ton père envoyé
Guide les pas de ce cœur dévoyé,
L'acheminant au sentier de ta grâce !

Tu as premier du ciel ouvert la trace,
Pour toi la mort a son dard estuyé
Console donc cet esprit ennuyé,
Que la douleur de mes péchés embrasse,

Viens, et le bras de ton secours apporte
A ma raison, qui n'est pas assez forte ;
Viens éveiller ce mien esprit dormant ;

D'un nouveau feu brûle-moi jusqu'à l'âme,
Tant que l'ardeur de ta céleste flamme,
Fasse oublier de l'autre le tourment.

« Ce n'est pas sans une évidente intention que le poète a placé ce sonnet tout à la fin de son recueil ; qu'il l'a fait suivre de trois ou quatre autres que l'on pourrait appeler également « chrétiens » et qu'il s'est servi de son « christianisme » en vrai néoplatonicien, comme d'un passage à son idéalisme.

Dedans le clos des occultes idées,
Au grand troupeau des âmes immortelles
Le prévoyant a choisi les plus belles,
Pour être à lui par lui-même guidées.

« Ce sonnet, moins connu, qui précède immédiatement le sonnet de l'*Idée*, l'explique ou plutôt lui donne une valeur nouvelle. Et on ne le comprend pas mieux, ni autrement qu'on ne faisait, mais on s'avise alors du caractère « original » des emprunts de Du Bellay. Si l'originalité n'est

Digitized by Google

pas dans le détail, elle est dans cet ordre ou dans cet arrangement dont il semble qu'en notre langue l'auteur de l'*Olive* ait l'un des premiers soupçonné le pouvoir. C'est bien un « monument » qu'il a voulu élever, mais il n'en revendique pour lui que l'ordonnance, que l'architecture, et, soucieux de n'y employer que des matériaux de choix, il s'étonnerait volontiers qu'on lui fasse un reproche de les avoir empruntés à Pétrarque. Rien encore n'était plus conforme aux doctrines de la *Défense et Illustration*, ni déjà ne ressemblait davantage à la théorie classique de l'invention et ne la préparait de plus loin. »

En d'autres termes, et M. Brunetière me permettra de compléter sa démonstration par une image saisissante, Joachim a fait dans l'*Olive* ce que les architectes de la Renaissance ont fait à Rome, dans la construction des beaux palais qu'on admire encore aujourd'hui. Il emprunta des matériaux de choix à Pétrarque, à Boccace, à l'Arioste, à Bembo, etc., comme ces architectes empruntèrent aux carrières vivantes, ouvertes tout à coup dans le vieux sol romain, les chapiteaux, les colonnes, les bas-reliefs et les statues de marbre qui y étaient enfouis depuis des siècles, afin d'ornementer la façade et les portiques des monuments qu'ils édifiaient. Rien de plus, rien de moins.

Je pourrais relever nombre d'aperçus de cette nouveauté dans le volume de M. Brunetière. Mais le plus original à mon sens, celui qui m'a le plus fortement intéressé, se trouve dans la conclusion du livre qui a pour titre : l'*Œuvre de la Pléiade*.

Après avoir constaté que la Pléiade avait « brillé trop tôt pour ses ambitions », ce qui est juste ; après avoir dit que ses ambitions s'étaient heurtées à l'imperfection de la langue, ce qui est juste encore, il a très bien vu que la principale cause de leur échec relatif était dans le choix des modèles qu'ils avaient pris.

« Certes, dit M. Brunetière, ils ont eu raison de se mettre à l'école de l'antiquité ; mais il y a plusieurs « antiquités », et Callimaque ou Théocrite ne sont pas précisément des contemporains de Pindare et d'Homère. On ne saurait d'ailleurs s'étonner que les poètes de la Pléiade n'y aient pas regardé de plus près, puisqu'aussi bien cette erreur sera celle de la littérature classique tout entière. Mais entre tant de maîtres, leur malheur est de s'être attachés très particulièrement aux Alexandrins, et, parmi les modernes, à quelques Italiens qui, comme Marulle ou Bembo, ne sont eux aussi que d'autres Alexandrins.

» C'est qu'ils se sentaient avec ces Alexandrins des affinités lointaines et obscures, mais certaines et puissantes. « L'indifférence au contenu » que nous avons déjà signalée ; — l'insouciance en art de tout ce qui n'est pas l'art ; — un sentiment très vif et très aigu de la forme ; — ajoutons-y des habitudes d'esprit, et même de corps, où d'étranges raffine-

Digitized by Google

ments font contraster avec une grossièreté choquante ; — une moralité facile ou plutôt équivoque ; — le goût de l'élégance et de la corruption, tous ces traits, et d'autres encore, avant d'être ceux de la cour des Valois, de Charles IX ou de Henri III, avaient été ceux des cours de Florence ou de Ferrare, et, dans l'antiquité, ceux de la cour des Ptolémées. Il était donc tout naturel que la séduction des Alexandrins opérât puissamment sur nos poètes de la Pléiade ; et, en effet, ils ont bien pu se réclamer d'Homère et de Pindare, mais en réalité leurs maîtres, leurs vrais maîtres, ont été les Apollonius et les Callimaque, les Théocrite et les Catulle, l'auteur des *Argonautiques*, celui de la *Chevelure de Bérénice*, celui de l'*Oaristys* ou des *Syracusaines*. Et ils n'ont pas fait attention qu'étant les tard venus de l'hellénisme, de tels maîtres, avec toutes leurs qualités, ne pouvaient cependant leur donner que des leçons de décadence.

» Les *Idylles* de Théocrite passent, à bon droit, je crois pour l'un des chefs-d'œuvre de la poésie grecque, et on dit qu'il n'y a pas en grec de vers plus achevés que ceux de Callimaque. Callimaque et Théocrite n'en appartiennent pas moins tous deux à une époque de décadence, et ils en ont tous les caractères. C'est cependant à eux, non pas même autant, mais bien plus qu'à Pétrarque et qu'à Marsile Ficin ou Léon Hébrieu, c'est aux Alexandrins que nos poètes de la Pléiade ont emprunté, non seulement leurs procédés d'art, mais leurs thèmes d'inspiration et jusqu'à leur conception de l'amour. Ce que nous avons dû nous demander de l'Olive de du Bellay, de la Cassandre de Ronsard, de la Francine de Baïf ou de la Pasithée du vénérable Pontus de Tyard, les anciens se l'étaient demandé de la Lydé d'Antimaque, de la Bittis de Philitas, de la Léontium d'Hermesianax, de la Nanno du vieux Mimnerve... »

J'arrête ici la citation. J'aurais bien quelques réserves à faire sur ce chapitre, mais dans son ensemble il est excellent et, je le répète, tout à fait neuf, et c'est pour cela que j'ai donné tout ce passage où l'on reconnaît toutes les qualités critiques de M. Brunetière.

Il me resterait beaucoup de choses à dire de ce volume substantiel, mais la place me manque. Que M. Brunetière me permette en finissant de lui exprimer un regret, c'est qu'il ait exclu de son livre deux poètes de la Pléiade qui, sans avoir à beaucoup près la valeur de Ronsard, de J. du Bellay et de Baïf, n'en font pas moins partie du groupe, historiquement. J'ai nommé Remi Belleau et Pontus de Tyard. Les *Erreurs amoureuses* ont eu leur influence sur la poétique de la Pléiade, et ce n'est pas parce qu'elle fut plutôt mauvaise qu'on ne doit pas en tenir compte. Quant aux *Bergeries* de Remi Belleau, elles renferment des choses ravissantes et même plusieurs chefs-d'œuvre. Mais M. Brunetière a écarté, de propos délibéré, les poètes de la Pléiade qui n'avaient pas plus de rai-

Digitized by Google

son d'en faire partie qu'Olivier de Magny, Claude de Buttet et quelques autres, et n'a retenu que les trois chefs de file.

L. S.

Malherbe a l'étranger

M. Counson, lecteur à l'Université de Halle, vient de publier dans la Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de Liége, un livre très bien documenté sur Malherbe (1). Cette étude montre tout ce que vaut pour la connaissance d'un auteur étranger la préparation purement livresque, et à distance. La bibliographie de ce travail est impeccable, M. Counson a mis à profit toutes les sources, même celles que très peu de personnes connaissent, comme le *Mémorial généalogique de Malherbe* dressé par le comte de Blangy. Pour étudier en particulier les rapports de Malherbe avec sa province natale, M Counson a essayé de prendre la fleur de toutes les études parues en Normandie : c'est pourtant sur ce point qu'on peut constater tout ce qui manque à la documentation la plus sérieuse, quand elle est fondée uniquement sur les livres. Cette méthode ne peut suppléer, à elle seule, à un séjour prolongé dans le pays de l'écrivain qu'on veut connaître à fond, à cette communion lente qui rétablit entre l'auteur et le lecteur, quand ce dernier peut étudier à son tour les paysages qu'avait contemplés le poète, débrouiller les liens mystérieux qui unissent l'âme de l'écrivain au pays qu'il a habité, au génie et au berceau de sa race. M. Counson a vu Malherhe et la Normandie de trop loin : de là les réserves que nous sommes obligés de faire en lisant son intéressante étude.

Parce que Malherbe a été de nature sèche, ce n'est pas une raison pour dire que les Normands sont « plutôt secs de nature » car ces grands réalistes savent faire à l'idéalisme sa part légitime : la Normandie est une des provinces les plus religieuses de France. Il est encore injuste de prétendre que les Normands, « dans les lettres pures, doivent se sentir, à première vue, un peu dépaysés » car leur apport dans la littérature française est considérable. Rien n'est plus dangereux que de généraliser sur un ou deux cas particuliers, ou d'attribuer spécialement à la race normande des qualités que l'on rencontre aussi bien dans d'autres coins du pays. Ainsi, quand M. Counson parle de la froide raison, de la justesse, de l'exactitude, de toutes ces qualités, qui sont d'après lui, communes à la poésie normande et à la prose éloquente, tout cela s'appliquerait aussi bien au parisien Boileau qu'au normand Malherbe.

Il n'est pas juste non plus de dire que les Normands ne comprennent

(1) *Malherbe et ses sources.* Liége, imprimerie Vaillant Carmanne, 1904.

Digitized by Google

pas la nature, que la campagne les ennuie. Et sans doute ici M. Counson pourrait protester, dire qu'il ne fait là que citer Flaubert. Mais justement je lui reprocherai d'avoir pris au pied de la lettre, et comme des jugements sérieux, les boutades les plus « énormes » de Flaubert. Quand l'auteur de *Bouvard et Pécuchet* dit que Casimir Delavigne n'est qu' un « Normand rusé » un « Louis-Philippe en littérature » il convient de sourire, et de professer une autre opinion.

J'aurais bien encore quelques réserves à faire sur certains jugements littéraires de M. Counson, bien qu'ils soient fondés sur la tradition. Il s'étonne par exemple qu'un homme aussi « désagréable » que B. de Saint-Pierre ait pu faire une idylle aussi charmante que *Paul et Virginie* : on pourrait lui répondre qu'il n'y a pas là de contradiction, simplement parce que Bernardin n'était pas du tout l'homme grincheux que nous représente une vieille légende maintenant ruinée. Mais ce sont là matières à controverses.

En somme, ce qui est incontestable c'est que l'étude de M. Counson, dans son ensemble, est un bon travail, plein de conscience.

MAURICE SOURIAU

LE XVIe SIÈCLE A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

L'Académie française vient d'attribuer une partie du prix Saintour, (1000 francs) à M. Paul Laumonier, professeur à l'Université de Poitiers pour la notice biographique et le commentaire dont il a enrichi l'édition des *Œuvres poétiques de Jacques Peletier, du Mans*, publiée par la *Revue de la Renaissance*.

La même somme a été attribuée sur le même prix à M. Henri Chamard, pour son édition critique de la *Défense et Illustration* de J. du Bellay.

Le Directeur-Gérant : LÉON SÉCHÉ.

CHARTRES. — IMPRIMERIE ED. GARNIER.

Digitized by Google

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

BILLETS D'ALLER & RETOUR DE FAMILLE

POUR LES

STATIONS THERMALES ET HIVERNALES

DES PYRÉNÉES ET DU GOLFE DE GASCOGNE

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

TARIF SPÉCIAL G. V. N° 103 (Orléans).

Des billets d'aller et retour de famille, de 1re, de 2e et de 3e classes, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans pour:

Adge (Le Grau), Alet, Amélie-les-Bains, Arcachon, Argelès-Gazost, Argelès-sur-Mer, Arles-sur-Tech (La Preste), Arreau-Cadéac (Vieille-Aure), Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balarucs-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Barbotan, Biarritz, Boulon-Perthus (le), Combo-les-Bains, Capvern, Collioure, Couiza-Montazels (Rennes-les-Bains), Dax, Espéraza (Campagne-les-Bains), Grenade-sur-l'Adour (Eugénie-les-Bains), Guéthary (halte), Gujan-Mestras, Hendaye, Labenne (Cap-Breton), Labouheyre (Mimizan), Laluque (Préchacq-les-Bains), Lamalou-les-Bains, Laruns-Eaux-Bonnes (Eaux-Chaudes) Leaucate (La Franqui), Lourdes, Lourdes-Barbazan, Marignac, Saint-Béat (Lez, Val d'Aran), Nouvelle (la), Oloron Sainte-Marie (Saint-Christau), Pau, Pierrefitte Nestalas (Barèges, Cauterets, Luz, Saint-Sauveur), Port-Vendres, Prades (Molith), Quillan (Ginocles, Carcanières, Escouloubre, Usson-les-Bains), Saint-Flour (Chaudesaigues), Saint-Gaudens (Encausse, Gantiès), Saint-Girons (Audinac, Auclus), Saint-Jean-de-Luz, Saléchan (Sainte-Marie, Siradan), Salies-du-Salat, Ussat-les-Bains et Villefranche-de-Conflent (le Vernet, Thuès, les Escaladas, Graüs-de-Canaveilles).

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 300 kilomètres.

Pour une famille de	2	personnes.	20 %
—	3	—	25 %
—	4	—	30 %
—	5	—	35 %
—	6	—	40 %

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

Viâ ROUEN, DIEPPE et NEWHAVEN par la Gare Saint-Lazare

Services rapides de jour et de nuit tous les jours (Dimanches et Fêtes compris) et toute l'année

Trajet de jour en 8 h. 1/2 (première et deuxième classes seulement)

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant sept jours.

1re classe, 43 fr. 25; 2e classe, 32 fr. »; 3e classe, 23 fr. 25.

Billets d'aller et retour valables pendant un mois.

1re classe, 72 fr. 75; 2e classe, 52 fr. 75; 3e classe, 41 fr. 50.

MM. les voyageurs effectuant, *de jours* la traversée entre Dieppe et Newhaven auront à payer une surtaxe de 5 fr. par billet simple et de 10 fr. par billet d'aller et retour en 1re classe; de 3 fr. par billet simple et de 6 francs par billet d'aller et retour en 2e classe.

Départs de Paris		
Saint-Lazare. . .	10 h. 20 m.	9 h. » s.
Arrivées à Londres		
London-Bridge. .	7 h. » s.	7 h. 40 m.
Victoria.	7 h. » s.	7 h. 50 m.

Départs de Londres		
London-Bridge.	10 h. » m.	9 h. » s.
Victoria.	10 h. » m.	8 h. 50 s.
Arrivées à Paris		
Saint-Lazare. . .	6 h. 40 s.	7 h. 15 m.

Des Voitures à couloir (W.-C., toilette, etc., sont mises en service dans les trains de marée de jour entre Paris et Dieppe).

Des Cabines particulières sur les bateaux peuvent être réservées sur demande préalable.

La Compagnie de l'Ouest envoie *franco*, sur demande affranchie, des petits Guides indicateurs du service de Paris à Londres.

Chartres. — Ed. Garnier, Imprimeur.

Digitized by Google

Dernières Publications sur la pléiade et le XVIe siècle

ABEL JEANDET. — **Pontus de Tyard.** 1 vol. in-8, chez Aubry.

LÉON SÉCHÉ. — **La défense et Illustration de la langue française**, par JOACHIM DU BELLAY avec une notice biographique et un commentaire historique et critique, 1 vol. in-18, à la librairie Sansot, prix **3 fr. 50.**

— **Œuvres choisies de Joachim du Bellay**, édition du Monument (1894), avec une notice par Camille Ballu. 1 vol. in-4 (*épuisé*).

— **Œuvres poétiques de Jacques Pelletier du Mans**, d'après l'édition de 1547, avec une notice et un commentaire de Paul Laumonier, professeur à l'Université de Poitiers, un vol. in-4°, prix **12** fr.

HENRI CHAMARD. — **Joachim du Bellay**, thèse présentée en 1900, à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris. 1 vol. in-8, chez Le Bigot frères, à Lille.

PIERRE DE NOLHAC. — **Lettres de Joachim du Bellay**, d'après les originaux. 1 vol. in-12, chez Charavay. 1883.

— **Documents nouveaux sur la Pléiade** : *Ronsard, du Bellay*, articles publiés dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, du 15 juillet 1889.

ÉMILE HINZELIN. — **Le livre d'or de Rémy Belleau.** 1 vol. gr. in-8, à Nogent-le-Rotrou, chez Mme veuve Gouhier-Delouche, 1900.

LOUIS CLÉMENT. — **Henri Etienne et son œuvre française**, étude d'histoire et de philosophie. 1 vol. gr. in-8, Paris, chez Alph. Picard, 1899.

DUPRÉ-LASALE (Émile). — **Michel de l'Hospital avant son élévation au poste de chancelier de France.** 2 vol. in-8, Paris, Fontemoing, 1875-1899.

LUCIEN PINVERT. — **Jacques Grévin** (1538-1570). Sa vie, ses écrits, ses amis, étude biographique et littéraire. Paris, Fontemoing, 1 vol. gr. in-8.

— **Lazare de Baïf.** 1 vol. in-8, chez Fontemoing, 1900.

MARTY-LAVEAUX. — **La Pléiade française.** 20 vol. in-8, Paris, Lemerre, 1866-1898.

E. DOUMERGUE. — **Jean Calvin, Hommes et choses de son temps.** — T. I. *La jeunesse de Calvin*, 1 vol. gr. in-4 illustré, à Lausanne, chez Georges Bridel, 1899.

HENRI BECKER. — **Un humaniste au XVIe siècle.** — *Loys le Roy*, 1 vol. in-8, chez Lecène et Oudin, 1896.

E. MUNTZ. — **Florence et la Toscane.** — 1 vol. in-8 jésus illustré, chez Victor Lecoffre.

J. GUIRAUD. — **L'Eglise et les Origines de la Renaissance.** 1 vol. in-8, chez Victor Lecoffre.

CH. BORGEAUD. — **L'Académie de Calvin.** 1 vol. in-4, chez Georg à Genève.

AUG. HAMON. — **Un grand rhétoriqueur poitevin** : JEAN BOUCHET, 1 vol. in-8, chez Oudin.

EN PRÉPARATION :

LÉON SÉCHÉ. — **Joachim du Bellay** (1524-1560). *Son pays, ses origines, sa vie et ses œuvres, ses amitiés littéraires.*

— **Joachim du Bellay.** Ses œuvres complètes, françaises et latines, avec une introduction et un commentaire historique et critique. — Le premier volume contenant la *Défense* et l'*Olive* est en vente au prix de **12** francs.

— **Le Cardinal du Bellay** (1492-1560). — I. Son pays, son enfance, sa jeunesse. — II. Sa vie littéraire et artistique. — III. Sa vie politique. — IV. Sa vie religieuse. — V. Ses dernières années, sa mort.

Digitized by Google

7563.29

Tome VI (5e année) Le Numéro : 4 fr. Mai-Juin 1905

COURONNÉE PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

(Prix Saintour, 1905)

HARVARD COLLEGE LIBRARY
AUG 22 1905
CAMBRIDGE, MASS.

Revue

DE

LA RENAISSANCE

ORGANE INTERNATIONAL

des Amis du XVIe Siècle

ET DE LA PLÉIADE

Paraissant tous les deux mois.

DIRECTEUR : LÉON SÉCHÉ

Cette année nous avons distingué la *Revue de la Renaissance* que dirige M. Léon Séché et qui s'occupe surtout de la Renaissance angevine et de la Pléiade.

(Rapport fait à l'Académie française par M. Gaston Boissier sur les concours de l'année 1903.)

PARIS
AUX BUREAUX DE LA *REVUE*
18, RUE NICOLE, 18

1905

Digitized by Google

REVUE DE LA RENAISSANCE

Sommaire du Numéro de Mai-Juin 1905.

I. **Agrippa d'Aubigné** . . . . . Ad. van Bever.

II. **L'éducation en France avant le XVIe siècle**. . . . . Jacques Langlais.

III. **Curiosités poétiques**: *Pierre de Trédéhan*. . . . . Camille Ballu.

IV. **Correspondance de Guillaume du Bellay**. W.-L. Bourrilly.

V. **Bibliographie** : *Rabelais et ses livres*. . Maurice Dumoulin.
Malherbe à l'étranger. . . . . A. Counson.

VI. **Le XVIe siècle** *à travers les Journaux et les Revues*. . . . . Le Liseur.

VII. **Supplément** : *Le Recueil de poésie de J. du Bellay* (suite).

ILLUSTRATIONS

Portrait d'Agrippa d'Aubigné. Château de Talcy (Loir-et-Cher).
Fac-simile d'une page d'Agrippa d'Aubigné, tirée du manuscrit Monmerqué.

CONDITIONS D'ABONNEMENT A LA REVUE

La Revue de la Renaissance paraît tous les deux mois.

Les abonnements partent du 1er janvier.

PARIS ET DÉPARTEMENTS		ÉTRANGER	
Un an	**20** fr.	Un an	**25** fr.
Avec le supplément sur Chine ou sur Japon	**40** fr.	Avec le supplément sur Chine ou sur Japon.	**50** fr.

Adresser tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction de la Revue à M. Léon SÉCHÉ, à Paris, 18, rue Nicole (V^e).

LONDRES
Dulau, Baillère-Tindal, Hachette et Cie.

BERLIN, VIENNE, LEIPZIG
Le Soudier et Brockhaus

ROME, MILAN, TURIN
Bocca.

FLORENCE
Vieusseux.

GENÈVE
Cherbuliez.

BRUXELLES
Ramot, Lebègue.

LIÉGE
J. Bellens.

LAUSANNE
Benda.

LA HAYE
Belinfante frères.

Digitized by Google

AGRIPPA D'AUBIGNÉ[1]

(1552-1630)

DALGRÉ le bruit fait ces dernières années autour du nom d'Agrippa d'Aubigné, il ne semble pas que ce grand écrivain, dont la littérature et la langue s'honorent, ait conquis dans notre admiration la place à laquelle il a droit. Il ne suffit pas que deux siècles aient méconnu sa mémoire, que des partis sans cesse renouvelés aient dénaturé son génie et mutilé son œuvre, l'ingratitude des hommes, et plus encore, l'ignorance, n'ont cessé jusqu'à ce jour de le représenter comme un personnage épisodique, un factieux, sorte de comparse dont la turbulence et l'ambition, sinon le goût d'intrigue, ont obscurci l'histoire de la fin des Valois et le règne des deux premiers Bourbons. L'effort tenté par quelques historiens consciencieux, éclairant l'homme d'action n'a pas, croyons-nous, mis en relief l'écrivain de l'*Histoire universelle* et le poète du *Printemps*. On se souvient tout au plus de ses *Tragiques* mais on ne les connait que pour les avoir ouï citer, ou pour les avoir parcourus dans des éditions insuffisantes

(1) Dans quelques jours, la librairie Sansot mettra en vente une édition des *Œuvres poétiques choisies* d'Agrippa d'Aubigné. Nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs la primeur de la notice que M. Ad. van Bever a consacrée, en tête de cet ouvrage, au poète des *Tragiques*.

Digitized by Google

ou erronées. Les commentaires ont pris, dans notre esprit, la place que seules devaient occuper les œuvres si bien que nous n'avons retenu, à défaut d'un imposant bagage, que de vaines phrases de rhétorique glosant sur un texte incertain. Ce fut en vain que Ludovic Lalanne (1), Prosper Mérimée (2), Charles Read (3), le baron de Ruble (4), Eugène Reaume, Caussade et A. Legouëz (5), pour ne citer que ces derniers, s'essayèrent à nous fournir une leçon meilleure, ils n'aboutirent qu'à augmenter notre confusion en déroutant, par la multiplicité de leurs méthodes, notre curiosité. Mais ce ne fut pas tant leur faute que celle de leur propre destin (6), sans compter que les difficultés qu'ils rencontrèrent dans leur entreprise firent souvent obstacle à leur persévérance et à leur érudition. Qui songera à réunir leurs travaux épars saura peut-être nous donner cette édition définitive que d'aucuns réclamèrent déjà. Notre but n'est pas

(1) *Mémoires de la vie de Théodore-Agrippa d'Aubigné*, publiés pour la première fois d'après le manuscrit de la Bibliothèque du Louvre, etc., par M. Ludovic Lalanne, Paris, Charpentier, 1854, in-18, XII-468 pp. et ensuite Libr. des Bibliophiles, 1889, in-18, XVIII-252 pp. — *Les Tragiques, par Théodore-Agrippa d'Aubigné*, nouv. édit., revue et annotée par Ludovic Lalanne. Paris, P. Jannet, 1857, in-16, XXXVII-351 pp.

(2) *Les Aventures du baron de Fœneste, par Théodore-Agrippa d'Aubigné*. Nouv. édit., revue et annotée, par M. Prosper Mérimée. Paris, P. Jannet (Bibl. Elzévirienne), 1855, in-16, XX-348 pp.

(3) *Les Tragiques*, éd. nouv. publiée d'après le manuscrit conservé parmi les papiers de l'auteur avec des additions et des notes par Charles Read, Paris, Libr. des Bibliophiles, 1872, in-8° XLVII-360 p. — *Agrippa d'Aubigné. Le Printemps « poëme de ses amours. » Stances et odes*, publiées pour la première fois d'après un manuscrit de l'auteur ayant appartenu à Mme de Maintenon, avec une notice préliminaire par Ch. Read. Paris, Libr. des Bibliophiles, 1874, in-12, XXX-147 pp.

(4) *Histoire Universelle, par Agrippa d'Aubigné*, éd. publiée par la *Société de l'Histoire de France*, par le baron Alph. de Ruble, Paris, Libr. Renouard, 1886-1897, 9 vol. in-8.

(5) *Œuvres complètes de Théodore-Agrippa d'Aubigné*, publiées pour la première fois, d'après les mss originaux, par MM. Eug. Reaume et de Caussade. Accompagnées de Notices biographique, littéraire et bibliographique, de Notes et Variantes, d'une Table des noms propres et d'un Glossaire par A. Legouëz, Paris, A. Lemerre, 1872-1892, 6 vol. in-8.

(6) La plupart de ces laborieux éditeurs moururent avant d'avoir achevé la révision des manuscrits et des éditions originales d'Agrippa d'Aubigné.

Digitized by Google

de combler une telle lacune, ce qui exigerait, plus encore que de la bonne volonté et une sûre compétence philologique et historique, des ressources telles que jamais aucun libraire n'en disposera en faveur d'une œuvre dont la beauté fait tout le mérite. Nous ne chercherons pas davantage à recueillir toutes les particularités qu'offrent les publications de nos devanciers ; nous nous contenterons d'apporter à notre tour une contribution à l'étude d'une époque, à la production d'un écrivain que l'on ne saurait entendre, sans établir auparavant un texte définitif.

Puissions-nous dans cette humble tâche où nous fûmes parfois encouragés et secondés (1), avoir réussi à faire apprécier quelques pages peu connues, et, apportant des preuves nouvelles dans l'évolution de notre poésie nationale, avoir fait pressentir une époque plus favorable aux lettres et à la tradition.

Il serait oiseux après tant d'autres, mieux qualifiés que nous, de tenter un essai sur la vie d'Agrippa d'Aubigné. Lui-même dans un de ses plus curieux ouvrages : *La Vie à ses Enfants* (2), ainsi que dans certains paragraphes de son *Histoire Universelle*, a pris la peine de la transcrire presque en entier. On eut dit que pressentant l'opinion de ceux qui commenteraient ses actes et jugeraient ses écrits, il ait voulu se garder à l'avance de la partialité, de la sottise ou de l'ignorance des biographes. On y gagne sans nul doute une lecture attrayante, pittoresque, pleine d'anecdotes et de portraits vigoureux, mais à se contempler soi-même l'auteur ne laisse pas de travestir parfois sa personnalité et de dénaturer bon nombre de faits auxquels il prit part. Toute réserve faite, c'est encore le meilleur document que l'on puisse trouver sur lui, et il serait à souhaiter que tous les hommes illustres prissent en tel intérêt les menus incidents de leur existence.

Rien sous sa plume ne saurait être indifférent ; ses excès de langage

(1) Remercions ici MM. N. Weiss et Henri Monod pour l'intérêt qu'ils voulurent bien prendre à notre modeste édition, le premier en nous ouvrant les fonds privés de la Bibliothèque de la *Société de l'histoire du Protestantisme français*, le second en nous communiquant quelques rares pièces, extraites de son incomparable collection.

(2) Cf. Ed. dite des *Œuvres complètes*, etc., publiées par Eug. Reaume et de Caussade, t. I.

Digitized by Google

eux-mêmes le peignent à merveille. Il n'est pas jusqu'aux mots vifs, jusqu'aux pires hardiesses, aux « gasconnades » de ce compagnon du Béarnais, qui ne révèlent les principaux traits de son caractère. Quelques dates à contrôler, des récits à collationner sur la version des contemporains, sur ses œuvres d'imagination et ses Lettres, lesquelles se contredisent parfois, et l'on parvient aisément à remettre les choses au point.

Il naquit de Jean d'Aubigné « seigneur de Brie en Xaintonge et de damoiselle Catherine de l'Estang » en l'hôtel Saint-Maury, près de Pons, le 8 février 1552 (1). Sa mère mourut en accouchant « et avec telle extrémité, dit-il, que les médecins proposèrent le choix de mort pour la mère ou pour l'enfant. Il fut nommé Agrippa (comme *aagre partus*), puis nourri en enfance hors la maison du père pource que Anne de Limur, sa belle-mère, portoit impatiemment et la depense et la trop exquise nourriture que le pere y employoit (2).»

Sa jeunesse fut studieuse. Il prit successivement les leçons de plusieurs maîtres, dont l'un, Jean Cottin « homme astorge (3) et impiteux », lui enseigna les lettres latine, grecque et hebraïque à la fois. Ses progrès furent tels qu'à l'âge de six ans, il lisait couramment en ces langues. A sept ans et demi, il traduisit avec l'aide de son précepteur, Jean Morel, le *Crito* de Platon, sur la promesse qu'on le ferait imprimer avec son effigie au-devant du livre. En même temps qu'il le formait aux études sérieuses, son père ne négligeaitrien pour l'élever en bon et sincère huguenot. On ne saurait oublier le serment tragique qu'il exigea de l'enfant aux heures de trouble.

C'était en 1559, après les exécutions d'Amboise. Traversant la petite ville de ce nom pour se rendre à Paris, et, reconnaissant sur un bout de potence les têtes de ses anciens compagnons d'armes, récemment exécutés, Jean d'Aubigné fut tellement ému qu'entre sept ou huit mille personnes il osa s'écrier : « Ils ont décapité la France ! » Il ajouta aussitôt : « Mon enfant, il ne faut pas que ta teste soit espargnée après la mienne pour venger ces chefs pleins d'honneur ; si tu t'y espargnes, tu auras ma malédiction. »

Cette leçon, digne des anciens, ne devait pas être stérile.

(1) Le texte de la *Vie* d'Aubigné porte : « l'an 1551. » L'année commençait alors à Pâques.

(2) Cf. *Vie d'Agrippa d'Aubigné, à ses enfants.*

(3) *Astorge*, dur, insensible.

Digitized by Google

AGRIPPA D'AUBIGNÉ

Digitized by Google

En 1562, l'écolier fut mis à Paris, entre les mains de Matthieu Beroalde. C'était au temps où le Prince de Condé ayant saisi Orléans, « les persécutions redoublées, les massacres et brûlements » qui se faisaient alors contraignaient les Réformés à quitter les villes et à garder l'incognito dans quelque province. Le nouveau précepteur dut s'enfuir avec sa famille et son élève, mais cette petite troupe (quatre hommes, trois femmes et deux enfants) avait à peine recouvré un coche au Coudray (logis du président l'Estoile) et pris un chemin au travers du bourg de Courance, que le chevalier d'Achon, chef d'un parti ennemi, et qui avait là cent chevau-légers, l'arrêta et aussitôt la mit entre les mains d'un inquisiteur surnommé Democharès. « Aubigné ne pleura point pour la prison, mais parce qu'on luy osta une petite espée bien argentée et une ceinture à fers d'argent » qu'il portait. On l'interrogea à part. Sur la menace que toute sa bande serait suppliciée, il répondit fièrement que l'horreur de la messe lui ôtait celle du feu.

Ce fut d'ailleurs une singulière aventure où le comique l'emporta sur le tragique de la situation. Comme il y avait des violoneux dans le village, es capitaines qui s'amusaient fort de l'attitude du jeune Agrippa, lui firent danser une gaillarde. Celui-ci s'exécuta de belle humeur, ce qui ne l'empêcha pas dans la nuit, avec la complicité du gentilhomme qui le gardait, de fausser une si aimable, mais inquiétante compagnie.

Il gagna Montargis, territoire neutre de Renée de France, duchesse de Ferrare. Le souvenir de cette première expédition à travers des provinces exaspérées, déchirées par les luttes religieuses ne le quitta point et décida de sa carrière. Mais auparavant les épreuves les plus rudes ne lui manquèrent point. A peine remis d'une maladie affreuse : la peste qui dans sa propre chambre, chez son hôte, le président L'Estoile, faucha son chirurgien, quatre autres personnes, et faillit l'emporter à son tour, il apprit la mort de son père. Le sieur Jean d'Aubigné s'éteignait peu après le siège d'Orléans, des suites d'une blessure reçue au-dessous de la cuirasse, lors de la reprise des Tourelles. Ce fut le premier désespoir de l'adolescent. Pendant trois mois il se cacha pour pleurer, et, nonobstant les consolations qu'on lui donnait, ne voulut porter que des habillements de deuil.

Il avait alors atteint sa onzième année. La fièvre des batailles, le pressentiment d'un grand devoir à accomplir, l'agitaient déjà. Si l'on en croit certain paragraphe de sa *Vie*, peu avant la mort de son père, délaissant les études, il se laissait débaucher par les soldats au point de prendre part aux coups de main et de s'exposer jusque sous le feu de

Digitized by Google

l'ennemi (1). L'exemple de Jean d'Aubigné, tué en défendant une cause sainte, ne cessait de le préoccuper.

La paix signée en 1563, son curateur Aubin d'Abeville, ne tarda pas à l'envoyer à Genève, reprendre ses humanités. Quoique distrait du but qu'on lui assignait « il lisoit alors tout courant les rabins sans poincts et explicquoit une langue en l'autre sans lire celle qu'il expliquoit. Il avoit faict son cours de philosophye et de mathématicques », mais sur l'ignorance de quelques dialectes de Pindare il fut remis au collège. Cette mesure rigoureuse le fâcha très fort, « lui faisant prendre les estudes à charge, et les chastiments à despit ». Il devint un sujet de scandale et bien que Théodore de Bèze excusât ses « postiqueries (2) » comme « estant malice de levron et non de renard », il provoqua la colère et éprouva le ressentiment des pédants.

Il ne fallut rien moins que quelque aiguillon d'amour à l'endroit d'une docte et jolie genevoise, Loyse Sarrasin pour qu'il prit en goût, sinon en patience, la connaissance de la langue grecque. Encore ne le fit-il qu'à regret et jusqu'au jour où, las de toute contrainte, il s'en fut à Lyon « sans le sçeu de ses parents » et se remit aux mathématiques, non sans s'amuser aux « théoriques » de la magie. Une pénible mésaventure qui lui arriva dans cette ville faillit lui faire expier cruellement son escapade. L'argent lui ayant manqué et son hôtesse le priant de s'acquitter, il eut une telle honte de sa situation que n'osant retourner au logis, il demeura tout un jour sans manger. Sa mélancolie était extrême. « Estant en peine où il passerait la nuit,il s'arresta sur le pont de la Saône. » Là, songeant à l'amas de ses déplaisirs et penchant la tête vers l'eau, pour laisser tomber à bas les larmes qui l'aveuglaient, il lui prit un grand désir de se jeter après elles. Se souvenant qu'il fallait prier devant toute action, le dernier mot de le prière estant la vie éternelle, ce mot l'effraya et le fit crier à Dieu qu'il l'assistât en son agonie. Lors tournant le visage vers l'entrée du pont », il vit un valet duquel il reconnut premièrement la malle rouge et le maistre bientost après, qui estoit le sieur de Chillaud son cousin germain » lequel envoyé en Allemagne par M. l'amiral [de Coligny], portait à Genève de l'argent au petit désespéré.

(1) Voir à ce propos un curieux commentaire de M. Henri Monod, éclairant le texte d'Aubigné : (Cf. *La jeunesse d'Agrippa d'Aubigné*, Caen, Imprim. de F. Le Blanc-Hardel, 1884, in-8°.)

(2) *Postiqueries*, espièglcries.

Digitized by Google

C'était le salut. Aubigné retourna en Saintonge chez son curateur. Bientôt après commencèrent les secondes guerres de religions (1567). L'effervescence du jeune homme était telle à cette heure qu'il fallait, lorsqu'il était couché, qu'on lui enlevât ses habits pour qu'il ne s'échappât point et ne se joignit à quelque troupe de partisans. On le tint prisonnier jusqu'à la prise des troisièmes armes (1568). Une nuit — des soldats de passage lui ayant promis de tirer une arquebusade à l'heure du départ — il se « dévala » par la fenêtre au moyen de ses draps, sauta deux murailles, à l'une desquelles il faillit tomber dans un puits, et, pieds nus, en chemise, se prit à rejoindre les compagnons ». Ceux-ci ne laissèrent pas d'être « bien estonnés de voir un homme tout blanc courir et crier après eux, et pleurant de quoi les pieds lui saignoient. Le capitaine Sainct Lo, après l'avoir menacé, pour le faire retourner, le mit en croupe avec un meschant manteau soubs luy, pource que la boucle de la cropière 'escorchoit. »

« A une lieuë de là, au passage de Reau, ceste troupe trouva une compagnie de papistes qui vouloyent gagner Angoulesme : cela fut desfait avec peu de combat où le nouveau soldat en chemise gagna une harquebuse et un fourniment tel quel, mais ne voulut prendre aucun habillement, quoi que la nécessité et ses compagnons luy conseillassent : ainsi arriva au rendez-vous de Jongsac, où quelques capitaines le firent armer et habiller. Il mit au bout de sa sédulle : *A la charge que je ne reprocheroys point à la guerre qu'elle m'a despouillé, n'en pouvant sortir plus mal équipé que j'y entre* (1). »

Dès lors son destin semble se préciser. Enthousiaste et téméraire, spirituel et frondeur, tel il fut dans sa prime jeunesse, tel nous le retrouvons à l'âge mûr.

Chez lui l'homme rejoint l'enfant. Rien de l'expérience amère de la vie, de la duplicité humaine n'eut prise sur ce caractère. Les passions le troublèrent sans le pervertir jamais. Deux aspects le représentent tout entier : l'un nous révèle son génie militaire, son rôle de politique véhément, de « réformateur » hardi ; l'autre décèle volontiers un esprit dont es ressources dues à une profonde culture classique savent s'accommoder à l'occasion de l'intransigeance du cœur et autoriser la turbulence des désirs. Le premier nous fournit les traits nécessaires à réaliser un portrait énergique et violent, le second anime ce visage dur, ajoute une lueur

(1) Cf. Agrippa d'Aubigné : *Sa vie à ses enfants.*

Digitized by Google

attendrie à ce regard hautain, et sous la cuirasse, crée la palpitation émouvante de la vie.

Nous ne dirons rien qu'on ne sache de son action héroïque, mais empruntant quelques particularités à ses souvenirs, nous tenterons de coordonner les divers témoignages de son labeur de poète et de relier, sous la trame d'un léger commentaire, les diverses étapes de son passé sentimental.

Nous dédaignerons les traits qui abondent sous sa plume d'historien, ses vantardises de soudart, pour n'accueillir que ce qui contribua à son évolution psychique. Au début, de 1568 à 1571, il ne songea qu'à acquérir quelque gloire en combattant pour la cause des siens. Tandis que divers régiments protestants bataillaient autour de Niort, de Fontenay, de Saint-Jean-d'Angély, de Blaye, Agrippa d'Aubigné se signalait en Périgord, puis au siège d'Angoulême (15 octobre 1568) et à l'assaut de la place de Pons (1569), où il « vengeait une sienne tante qu'un capitaine Banchereau avoit voulu forcer ». Il se trouvait encore aux escarmouches de Jazeneuil, à la bataille de Jarnac, au grand combat de la Roche-Abeille. Il faisait la guerre en Saintonge. Etant enseigne « d'Anières », il menait à la victoire vingt arquebusiers « enfants perdus », enlevait des barricades, soulevait l'enthousiasme des vieux guerriers par sa belle contenance et la hardiesse de ses entreprises. Mais sa bravoure n'allait pas sans quelque cruauté à l'égard de ses ennemis, témoin cette scène qu'il dépeint « où estimant mourir, il fit dresser les cheveux à la tête des capitaines et des soldats qui le visitoyent » par le récit des pilleries où il avait mené ses troupes (1).

Ajoutons toutefois qu'après cette crise il revint à plus d'humanité.

La paix de Saint-Germain signée le 8 août 1570, lui créa des loisirs. Son curateur lui donnant un peu d'argent et un bail d'une terre qu'il possédait dans les Landes, il s'en fut à Blois. Là, encore ébranlé par une fièvre quarte, contractée au cours de ses campagnes dans l'Aunis, il apprit qu'un maître d'hôtel du duc de Longueville s'était rendu possesseur de ses biens. Cet homme se prétendait son héritier, attestant avec des certificats à l'appui, qu'Aubigné avait été tué à la charge de Savignac. Ce fut en vain que le pauvre Agrippa fit appel à des parents maternels qui résidaient en Blaisois ; ceux-ci lui tournèrent le dos en haine de religion. Un de ses fermiers dont il réclama le témoignage et qui sut le reconnaître à une marque charbonneuse qu'il gardait au front, stigmate de la peste

(1) Cf. Agrippa d'Aubigné : *Sa vie à ses enfants*.

Digitized by Google

d'Orléans, se refusa à le secourir dans la crainte de payer trois années de fermage qu'il lui devait. Notre Aubigné ne se découragea pas et jura qu'on ne saurait le contraindre et si aisément le mettre à bout. Alors que l'argent, la faveur et la santé lui « desfailloyent », il se fit porter demi-mort par bateau à Orléans, et là, justifiant de sa misère, réclama justice. Il sut si bien plaider sa cause, son exode fut si pathétique que les juges regardant d'un œil furieux ses adversaires, ceux-ci se levèrent de leur place et « s'étant écriés qu'autre que le fils d'Aubigné ne pouvoit parler un tel langage » lui demandèrent pardon.

Ainsi il dut à son éloquence persuasive de recouvrer ses biens.

Agrippa d'Aubigné avait alors 19 ans. La première période de sa vie aventureuse venait de s'accomplir. Les longues et périlleuses guerres auxquelles il avait pris une part active, avaient sans doute éteint sa fièvre d'exploits. Une lassitude d'ailleurs gagnait tous les hommes d'action au cours des années 1569 à 1571. Le plan d'une nouvelle campagne, qui devait l'emporter en violences sur toutes les guerres civiles antérieures, s'élaborait sans hâte, sous l'action diplomatique des Réformés. D'autre part, la Saint-Barthélemy se préparait sourdement. Rien n'est plus favorable aux instants d'accalmie et ne justifie mieux de la douceur des affections que les périodes troublées de l'histoire sociale. Il faut beaucoup d'amour pour autoriser beaucoup de haine.

Agrippa ne pouvait supporter les heures lourdes de l'inaction sans entraver auparavant, dans la douleur ou dans la joie, les élans de sa nature ardente. L'amour y pourvut sans qu'il y prit garde. Après le drame de la vie extérieure, le conflit des passions de l'âme s'accomplit. Le souvenir de ses études l'encouragea mieux que ne le servit son expérience de soldat. Sa sensibilité s'éveilla. Une nouvelle conception des choses, le séduisit.

Il fut poète, mais quoiqu'il fit pour exprimer les nuances du sentiment qui le troublait, il ne sut pas trouver dans la langue de Ronsard toutes les expressions qu'il fallait pour peindre ses angoisses. Il comprit alors que la poésie sert moins l'amour que celui-ci ne sert à celle-là. C'est peut-être cette conviction intime, jointe à une pudeur exquise à l'endroit de celle qu'il distingua, qu'il faut attribuer la réserve qu'il fit de ses œuvres de jeunesse.

Digitized by Google

On trouve seulement dans la *Vie à ses enfants*, cette simple allusion : « Ayant peu de biens entre les mains, il [Aubigné] devint amoureux de Diane Salviati, fille aînée de Talcy. Cet amour lui mit en teste la poésie françoise, et lors il composa ce que nous appelons son *Printemps*, où il y a plusieurs choses moins polies, mais quelque fureur qui sera au gré de plusieurs. »

La pensée intime d'Agrippa, ou ce que nous prenons pour telle, fut longtemps respectée. Il ne fallut rien moins que deux siècles et demi pour que la curiosité des bibliographes fut enfin satisfaite. Le *Printemps* parut ces dernières années seulement (1), mais chose plaisante, les critiques s'habituèrent tant à le considérer comme un livre perdu, que l'un d'eux, dans une étude récemment publiée, osa écrire que ce recueil ne nous est pas parvenu ! (2)

Quoi qu'il en soit, c'est un mélange d'œuvres diverses : sonnets, stances et odes, qui vaut autant par sa grâce surannée que parce qu'il sert de document à la jeunesse de notre auteur.

Le manuscrit de cette œuvre, conservé à Bessinges, dans la famille Tronchin, offre diverses particularités dont la plus saisissante tient à ce qu'il est composé en partie de brouillons, de pièces inachevées revues à diverses époques par l'auteur lui-même, et qui montrent, outre la part d'inspiration immédiate, une sorte d'évolution dans le souvenir que conserva le poète pour celle qu'il aima.

Il faut détacher de ces feuillets certaines pages écrites postérieurement à l'époque où Agrippa d'Aubigné connut les tourments de sa première passion ; mais l'ordre chronologique établi, quelle intensité dans ces vers, quelle fraîcheur de sentiment, quelle sincérité dans l'affliction ! On l'a dit déjà, ces strophes ne décèlent pas seulement la manière d'un des élèves de la Pléïade, écrivains éloquents qui sacrifient à la tournure galante, au charme de l'épithète, à la verve spirituelle et enjouée, toute l'ingénuité de la passion ; non, elles valent par une préoccupation plus haute, elles sont le sûr et fidèle témoignage d'un amour tendrement consenti, mais point partagé. Ces sonnets que des maîtres n'eussent pas désavoués, ces

(1) Cf. Editions publiées par Charles Read, Paris, Libr. des Bibliophiles, 1874. Cf *Œuvres complètes*, publiées par Eug. Réaume et de Caussade. Paris, A. Lemerre, 1874, T. III.

(2) Cf. Gaston Deschamps : *La jeunesse d'Agrippa d'Aubigné*, Grande Revue, 1902, t. II, pp. 1-24.

Digitized by Google

stances, ces odes qui gardent la naïveté de chansons anciennes très chastes, c'est tout ce qui nous reste d'un touchant petit roman d'amour : tout ce que la jeunesse d'Aubigné contînt de joie ou de tristesse, d'espoir ou de résignation douloureuse.

Celle qui l'inspira fut une des plus ravissantes jeunes filles de son temps, si nous en croyons les portraits flatteurs que nous offrent d'elle certaines pages voluptueuses du *Printemps*.

Nièce de Mlle de Pré — la Cassandre célébrée par Ronsard — Diane était fille de Jean Salviati, qui fut surintendant de la maison de la duchesse de Lorraine, et de Jacquette le Malon de Bercy, laquelle mourut peu avant 1572. Les Salviati étaient d'origine italienne illustre. Ils comptaient parmi leurs membres les plus proches, deux cardinaux, neveux par leur mère de Léon X et par conséquent, parents de Catherine de Médicis. Ils étaient venus en France à la suite de cette princesse. L'un d'eux, Bernard Salviati, père de Jean, avait acquis en 1517, dans le Blaisois, le domaine de Talcy, qui est resté célèbre jusqu'à ce jour, non point seulement à cause de l'architecture féodale de son château, mais parce que celui-ci servit à la conférence qui eut lieu, en 1562, entre huguenots et papistes (1). A la mort de Bernard, il passa entre les mains de Jean Salviati.

La famille de Diane était catholique, mais elle gardait quelque attache avec les Réformés, et c'est probablement en raison de sympathies communes, plus encore que pour des motifs de voisinage, qu'Aubigné qui était venu s'établir dans sa petite terre des Landes, non loin de Talcy, se lia avec elle. Tout de suite Jean Salviati prit en affection notre Agrippa et favorisa à tel point ses assiduités que ce dernier devint soudainement amoureux de la jeune châtelaine.

Diane était alors en pleine splendeur de grâce et de beauté.

Quoique très adulée, courtisée comme héritière d'un grand nom, elle fut tout d'abord flattée de la passion qu'elle inspira. Soit pure coquetterie, soit inconscience, elle se laissa entraîner, séduire, et peu à peu, subit le charme du poète. Un commerce de galanterie, où des présents et des vers s'échangèrent, s'établit entre les deux jeunes gens, jusqu'au jour où lasse, inquiète de tant d'attention, la jeune fille parut s'offenser des hardiesses de son adorateur. Un lien pur, promesse sainte du mariage, les

(1) Cf. A. Storelli : *Notice historique et chronologique sur le château, de Talcy*, Paris, Baschet, 1883, in-8°. — Edm. Stapfer : *Le château de Talcy* (Loir-et-Cher), Paris, Fischbacher [1887], in-18.

Digitized by Google

avait rapprochés ; l'inconstance ou bien des dissentiments qui tenaient à la différence de leur caractère, autant qu'à celle de leur religion, les éloignèrent à jamais. Glosant sur les pièces du *Printemps*, interprétant chaque vers, un des meilleurs biographes d'Agrippa d'Aubigné, M. Henri Monod, a fait revivre en quelques pages brèves cet amour défunt (1).

« Un temps, dit-il, Diane crut aimer Agrippa; un temps, elle fut avec lui douce, tendre, la tendresse allant jusqu'aux baisers.... Elle crut l'aimer, et alors ils se promenaient en rêvant sous les grands ombrages, mêlant leurs doigts, trop oppressés pour rompre le silence... Ces instants furent délicieux, mais qu'ils furent courts! Bientôt l'humeur de Diane changea ; elle ne fut plus la même.... elle devint volontaire, capricieuse, fantasque.... Jamais satisfaite, elle se montrait tour à tour ou prude avec excès ou cruellement ironique..... Peut-être le caractère d'Agrippa un peu bien tranchant et exigeant effraya-t-il Diane et finit-il par la rebuter.... Peut-être aussi subit-elle l'influence de sa famille. Son père seul était favorable à d'Aubigné. Ses autres parents ne voulaient pas entendre parler de ce mariage. L'oncle [le chevalier Salviati], grand maître de Saint Lazare, répugnait fort à une alliance avec un huguenot, avec un tel huguenot surtout. On objectait sa fortune médiocre, aussi bien que sa petite et douteuse noblesse. »

La différence de religion, sa pauvreté, son intransigeance, voilà selon nous, les seuls motifs qui firent que tant d'amour sombra dans la douleur et dans les larmes. Quelque fierté, quelque dédain qu'elle parut apporter dans ses relations affectueuses, Diane ne laissa pas de demeurer longtemps fidèle à sa passion. Sa vie — sa mort pourrait-on dire, — en témoigne, Agrippa, de son côté, ne l'oublia pointet parfuma de son souvenir les pages qu'il écrivit par la suite.

Il consigna pour ses enfants diverses particularités de cette idylle, afin d'exprimer mieux que ne le font les strophes du *Printemps*, les sentiments qu'il éprouva et la déception qu'il eut d'une rupture qui compromettait ses espérances (2).

Cet amour durait depuis deux ans sans qu'Agrippa ait obtenu loyer de

(1) *La jeunesse d'Agrippa d'Aubigné*, par Henri-Ch. Monod, Caen, Imprimerie de F. Le Blanc-Hardel, 1884, in-8°.

(2) Cf. Agrippa d'Aubigné: *Sa Vie*, etc.

Digitized by Google

sa constance, sans que la famille de Diane ait pris une résolution touchant le mariage projeté.

Les instants redevenaient graves. Des troubles naissaient de tous côtés. La guerre civile recommençait.

Déjà, au cours d'un récent voyage à Paris (juillet 1572), d'Aubigné avait été repris d'une fièvre de lutte. Il attendait une commission de capitaine pour rejoindre La Noue et combattre en Hainaut les Espagnols du duc d'Albe. L'image chère de sa maîtresse s'obscurcissait sous une vision de sang. A peine venait-il d'assister aux noces d'Henri de Navarre et de Marguerite, sœur de Charles IX, qu'il était entraîné dans une affaire d'honneur. Ce coup d'audace, à l'heure où la loi punissait sévèrement le duel, le sauva du fer des assassins. Surpris par le guet, à la place Maubert, dans un combat singulier où il servait de second, il blessa un sergent qui le voulait prendre et s'enfuit de Paris. Bien lui en prit, car trois jours après, la Saint-Barthélemy éclatait et l'on a lieu de croire qu'il n'eut point été épargné.

A peine arrivé à Talcy, enhardi par l'accueil bienveillant qu'on lui faisait, il essaya de hâter ses affaires. Mais la discorde régnait partout : les persécutions, les meurtres, les pillages qui mettaient en feu toutes les provinces, eurent une fâcheuse répercussion sur ses amours.

Peu lui importe alors qu'après une action héroïque dans l'Orléanais, laquelle sauva la petite ville de Mers, il soit recherché, traqué par ses ennemis.

Son union reculée indéfiniment, il s'échappe de Talcy à la fin de novembre, et « pour ne point se donner la tentation du retour », fait vingt-deux lieues d'une seule traite, au risque de tuer sa monture, un magnifique cheval noir, don de Salviati.

Il vient de mettre pied à terre dans un village de la Beauce, quand il voit soudain fondre sur lui un inconnu « qui le chevaloit monté sur un turc. » Le choc fut si violent qu'il faillit être tué net à la porte de son hôtellerie. En pantoufles et sans armes, à peine a-t-il le temps de se ressaisir et d'arracher, pour se défendre, l'épée d'un garçon de cuisine que son adversaire revient sur lui et le heurte violemment de la tête de son cheval. Quoique étourdi, Agrippa frappe l'homme, le frappe encore.

Pour la troisième fois, il l'atteignait, lui prêtant un demi-pied de fer au défaut de la cuirasse, quand il glissa sur le sol glacé et tomba. « L'autre ne fut paresseux à le venir relever et le blesser de deux playes, l'une profonde dans la teste » ; après quoi, l'agresseur s'enfuit au galop de sa

Digitized by Google

aubigny

Pleurez auec moy tendres fleurs
Aportez Ormeaux les Rozées
De voz mignonnes espouzes
Comme larmes parmy les pleurs
De moy affligé qui ne puis
Pleurer autant que iay demuis

Pleurez aussi l'aube du jour
Belle aurore ie vous conuie
A mesler vne douce pluye
Parmy les fruictz de mon amour
D'un amour pour qui ie ne puis
Trouuer tant de pleurs que demuis

Cygne mourant que vostre voix
Delaisse la Tourre fachee
Laissez vostre branche sechee
Tourtres vefues laissez les bois
Et pleurez pour moy qui ne puis
Pleurer autant que iay demuis

Pleurez o Rochers mes douleurs
De voz argentines fontaines
Pour moy qui souffre plus de peines
Que ie ne puis trouuer de pleurs
Pour moy doulloureux qui ne puis
Trouuer tant de pleurs que demuis

Digitized by Google

monture, laissant notre victime baignée dans son sang. Un chirurgien, mandé en toute hâte, examine les blessures, fait des pansements, non sans témoigner, par un air de doute, que le malheureux est à toute extrémité. Attentif, Aubigné surprend sa mine ; sans attendre « qu'on lui ostât son premier appareil » il monte à cheval et refait les vingt-deux lieues, afin de mourir entre les bras de sa maîtresse. Il eut, en route, une telle fluxion de sang, qu'il arriva au logis de Talcy sans forces et sans connaissance. Pendant plusieurs semaines, il demeura entre la vie et la mort et ne dut son salut que grâce aux soins qui lui furent prodigués par Diane Salviati.

On pourrait croire, après tant d'épreuves courageusement acceptées, qu'Aubigné goûta quelque repos aux heures de convalescence. Hélas ! il n'en fut rien. Les événements de sa vie se précipitaient. L'affaire qu'il avait eue en Beauce faisait du bruit. Les parents du cavalier qui l'avait si traîtreusement attaqué — et sans que nous sachions le motif de cet attentat — firent que l'évêque d'Orléans envoya son promoteur, avec six officiers de justice, pour se saisir de sa personne. Jean Salviati les reçut courtoisement, mais se refusa à livrer son hôte. Le jeune huguenot justifia de son innocence et demanda que sa déposition fut enregistrée. Le promoteur ayant refusé de rédiger une note et s'en étant retourné du côté d'Orléans, Agrippa d'Aubigné saute en selle, le rejoint à deux lieues de là et « le pistolet dans les dents » lui arrache non seulement l'attestation réclamée en vain, mais encore une renonciation aux Articles de la Papauté.

Ce fut à cette même époque que le chevalier Salviati, oncle de Diane, rompit le mariage « sur le différent de la religion ». Notre héros en eut un tel déplaisir, que relevant à peine d'une crise aiguë qui l'avait mis à bout de forces, il retomba en extrême maladie.

Il fut visité de plusieurs médecins, entr'autres Guillaume Postel, mais ni la science, ni les exhortations ne suffirent à le calmer. Son activité seule le sauva. Il ne garda de ses premières amours qu'une pitié douloureuse qui adoucît parfois la virilité de ses conceptions. Il se souvint de celle qu'il aima aux instants perdus de sa jeunesse, mais ce fut pour prendre en soi-même conscience de sa foi et se remémorer à propos l'expérience si tristement acquise dans le passé.

Plus tard, lorsqu'il eut secoué « la torpeur de sa peine » et qu'il eut conquis à la cour du dernier Valois cette réputation de bravoure, d'insouciance et d'esprit qui firent de lui le type le plus accompli de la gentilhommerie de son temps, il eut l'occasion de revivre en une heure

Digitized by Google

brève toutes les longues journées alternées d'angoisse et d'allégresse qu'il avait connues à Talcy. C'était vers 1575. Diane qui était alors promise à M. de Limeuil — fils ou neveu, croit-on, de la belle et fameuse Isabelle de Limeuil — avait été conviée à un tournoi où le « roy de Navarre, les deux Guisards et l'escuyer de ce roy » (lequel n'était autre qu'Agrippa) devaient paraître.

La présence de Diane stimula-t-elle la hardiesse de notre cavalier ! On ne sait. Toutefois, il fit si brillante figure, se surpassa en telles « gentillesses », qu'il conquit tous les suffrages. Rapportant lui-même le fait, il s'écria un jour : « Ceste demoiselle apprenant et voyant à l'estime de la cour les différences de ce qu'elle avoit perdu et de ce qu'elle possédoit, amassa une melancholie dont elle tomba malade, et n'eut santé jusqu'à la mort. »

Elle s'éteignit peu après. « Etrange retour des choses ! a écrit M. Henri Monod. Mystères impénétrables du cœur qui, lisant le *Printemps*, eût pu supposer que ce serait Diane qui mourrait d'amour pour Agrippa ? »

Cette rencontre, cette fin précoce, préoccupèrent longtemps Aubigné jusqu'à lui arracher, après son mariage avec Suzanne de Lezay, sa première femme, ce long cri désespéré où passent tout à la fois le témoignage de sa jeunesse défunte et le regret de ce qu'il avait perdu :

Suzanne m'escoutoit soupirer pour Diane
Et troubler de sanglots ma paisible minuict.
Mes soupirs s'augmentoient, et faisoient un tel bruit
Que fait parmi les pins la rude tramontane.

« Mais quoy ! Diane est morte, et comment dit Suzanne,
Peut-elle du tombeau plus que moy dans ton lit ?
Peut bien son œil eteint plus que le mien qui luit ?
Aimer encor les morts n'est-ce chose profane ?

Tires-tu de l'Enfer quelque chose de sainct ?
Peut son astre esclairer alors qu'il est eteint
Et faire du repos guerre à la fantaisie ? »

« Oui, Suzanne. La nuit de Diane est un jour
Pourquoy ne peut sa mort me donner de l'amour,
Puisque, morte, elle peut te donner jalousie ? » (1)

De l'année 1573, où il quitte Talcy pour n'y plus revenir, et se jette témérairement dans la mêlée politique jusqu'à l'année 1577, où « estant

( ) Cf. Ms. Tronchin, IX, fol. 147 r.

Digitized by Google

au lict de ses blessures », il dicte dans son domaine de Castel-Jaloux, les premières pages des *Tragiques*, Agrippa d'Aubigné ne cesse de se signaler parmi les plus hardis « Réformateurs ».

Raconter par le menu son action dans les camps, révéler son influence diplomatique, définir son rôle de partisan, ce serait, sans nul doute, réaliser la dernière partie du grand drame des guerres de religion. On comprendra que nous nous abstenions d'une telle tâche, peu compatible avec notre intention d'esquisser le portrait intime du poète. On sait qu'il devint, après la paix de La Rochelle (dans le courant de cette même année 1573, qui vit s'accomplir pour lui tant d'événements divers), écuyer d'Henri de Navarre. Ce fut l'époque la plus agitée de sa vie, celle où se confondent jusqu'à la contradiction, ses ressources d'écrivain et ses aspirations de capitaine. Epoque où la sincérité lui fait parfois défaut. Il semble qu'après avoir donné le meilleur de lui-même, sacrifié toute gloire à la crédulité du cœur, il ait eu besoin d'oublier des déceptions récentes, de s'étourdir. Ses convictions religieuses, auxquelles il revint plus tard si farouchement, subirent elles-mêmes comme le contre-coup de ses légèretés. Peut-être, au milieu d'un monde séduisant, où la duplicité et la ruse régnaient en souveraines, crut-il nécessaire de prendre un masque. Peut-être encore inclina-t-il au libertinage afin de réagir contre une sorte de lassitude qui le portait au pessimisme et à la misanthropie. Toujours est-il qu'il oublia momentanément la leçon d'austérité de son enfance. Il alla jusqu'à combattre à Dormans, dans les troupes catholiques. Mais n'anticipons point.

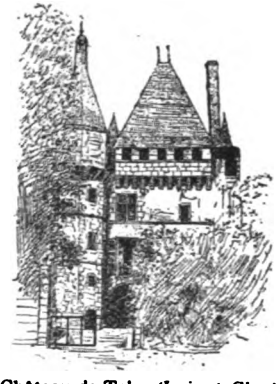
Château de Talcy (Loir-et-Cher)

Suivant l'exemple de son maître, captif à la cour, il se lia avec les Guise, prit figure dans les « mascarades, ballets et carrousels ». Il passa au premier rang des beaux esprits à la mode, et, grâce au tour de son génie, anima par des saillies, des bons mots et des vers de circonstance, les dernières fêtes de la cour des Valois. Il inventait des distractions ingénieuses, contribuait à l'ornement des sociétés, acceptait de faire partie de la première Académie royale fondée par Charles IX et entretenue par Henri III, laquelle réunissait au Louvre les poètes et les musiciens du temps.

Digitized by Google

Il publia des vers sur Estienne Jodelle (1); peu après, il écrivit le ballet de *Circé* (2). Il eut des traits, touchant les mœurs des femmes, qui firent fortune.

« Un jour estant seul assis sur un banc, Bou[r]deilles, Beaulieu et Ternie, trois filles de la Royne qui, toutes trois, faisoient cent quarante ans, le sentens assez nouveau, controloyent ses habillements et une des trois luy ayant effrontément demandé : « Que contemplé vous là, Monsieur? » Cela en parlant nazard, lui, respond de mesme : « Les antiquités de Cour, Mesdames (3). »

Mais tandis qu'il se complaisait aux propos galants, il ne négligeait rien pour garder sa réputation de soldat. Les affaires ne lui manquèrent point où s'entretint sa témérité et s'éprouva son courage.

On a raconté son expédition en Normandie, où il tenta secrètement, mais en vain, de sauver Montgommery assiégé dans Saint-Lô, ses campagnes dans le Nord, en Allemagne, ses querelles à Paris ; mais saura-t-on jamais toute la part qu'il eut aux décisions de son maître ? Le protestant batailleur sut fort à propos oublier les succès du courtisan et se montrer le digne serviteur d'une cause chère. C'était un soir qu'il veillait au chevet d'Henri de Navarre, avec d'Armagnac, premier valet de chambre du roi. Les compagnons du Béarnais se faisaient rares à cette heure douteuse où des complots se tramaient sournoisement, compromettant la vie des princes. Henri était malade et tremblant. Soudain, ils l'entendirent soupirer derrière les rideaux. Sa voix chanta le pseaume 88. « Au couplet qui desplore l'esloignement des fidèles amis » Aubigné, sur l'exhortation de son compagnon, prit la parole, engagea le prince à la fuite, le pressa de se dérober à la mollesse dangereuse de son entourage,

(1) *Vers funebres de Th. A. d'Aubigné, gentilhomme Xantongois sur la mort d'Estienne Jodelle, Parisien, Prince des poètes tragiques.* A Paris, par Lucas Breyer, 1574 in-4, 6 feuillets.

(2) *Ballet Comique de la Royne, faict aux nopces de M. le duc de Joyeuse et de Mademoiselle de Vaudemont, sa sœur, par Baltasar de Beaujoyeulx, valet de chambre du Roy et de la Royne, sa mère.* Paris, Ad. Le Roy, Rob. Ballard, et Mamert Patisson, 1582, in-4 de 8 ff. prél.; 75 ff. chiffrés et 1 f. pour l'extrait du Privilège. Ce ballet, désigné par les bibliographes sous le nom de *Circé*, est au moins en partie l'œuvre d'Agrippa d'Aubigné. (Cf. *Sa Vie à ses enfants*, années 1573-1575, et *Histoire universelle.*) Composé en 1576, à l'occasion des fêtes données aux ambassadeurs polonais, il ne fut représenté que le 15 octobre 1582.

(3) *Sa Vie*, etc.

Digitized by Google

et de reprendre sa place à la tête d'un parti désolé (1). Ces paroles décidèrent, peut-être à l'égal des batailles, du sort des huguenots. Peu après, le 5 février 1576, Agrippa quittait la cour et avec Henri, partageait les hasards des nouvelles luttes religieuses. Son action militaire recommençait. On le trouve à Pithiviers en 1576, au siège de Marmande en 1577, à l'attaque de Blaye en 1580. Plus tard, il se distinguera au siège d'Angers (1585), protégeant la retraite des protestants, puis à Coutras, à Ivry, au siège de Paris, à celui de Rouen. Aucune entreprise ne lui semble trop chaude. « Il est, a-t-on dit, l'homme de toutes les audaces et de tous les coups de main (2). » A le voir ainsi rechercher le péril, on comprend qu'il appartient à cette vieille phalange huguenote dont les soldats, selon l'expression du duc de Mayenne, étaient de père en fils apprivoisés à la mort. Toutes ces campagnes, ces actions glorieuses, ajoutera-t-on, il les accepte sans murmurer. Il n'a point de récrimination touchant la dureté du sort, ni de sa tâche ; non, son humeur grondeuse, sa verve caustique ne trouvent à s'exercer, que contre les grands, contre cet Henri de Navarre qui déjà songe à renier les siens. D'où des brouilles interminables, des exils volontaires qui ne se terminent jamais sans que le soldat empruntât à l'éloquence rude du poète un trait vigoureux pour peindre son maître. Sa liberté de langage ne connaît plus de borne quand son orgueil est atteint,

A-t-il quelque ressentiment des intrigues de ceux qui le desservent. sent-il sa faveur baisser sensiblement, alors il élève le ton. Sa voix est tour à tour vibrante ou gouailleuse. Ses propos sont virulents ou narquois.

On connaît le quatrain qu'il fit sur la ladrerie d'Henri de Navarre. C'était au retour d'une mission dont il s'était acquitté au mieux des intérêts du parti réformé. Pour le récompenser honnêtement, Henri lui fit don de son portrait. Aubigné écrivit au bas ce quatrain :

Ce Prince est d'étrange nature
Je ne sçais qui diable l'a fait
Ceux qui le servent en effet
Il les récompense en peinture.

Une autre fois, sachant qu'Henri avait pris sur de faux rapports, la résolution de le faire poignarder il osa approcher celui-ci au souper et

(1) Cf. *Histoire Universelle*..

(2) Cf. *Vie d'Agrippa d'Aubigné*, publiée en tête de l'Ed. du Livre Ier des *Tragiques*, Paris, C. Colin, 1896, in-18.

Digitized by Google

« en grand' compagnie » lui tenir ce langage : « Vous avez donc Sire peu penser à la mort de celuy que Dieu a choisi pour instrument de vostre vie, service que je ne vous reproche point, non plus que ma peau percée en plusieurs endroits, mais bien de vous avoir servi, sans que vous ayez peu faire de moy ni un flatteur, ni un maquereau. »

Plus tard, alors que son prince et toute la cour étaient vivement irrités contre lui, et que, selon sa propre expression, des officiers délibéraient si on le mettrait entre les mains d'un capitaine ou en celles d'un prevôt, il se plaça entre les flambeaux qui, au logis de la duchesse de Beaufort, attendaient le roi, et comme le carrosse passait, il s'en fut saluer celui-là. Henri le reçut avec cordialité et « le fit promener entre la duchesse et luy plus de deux heures. » Ce fut là, raconte-t-il en substance, que se dit un mot qui depuis a tant couru. « Comme le roy monstroit — au flambeau — sa lèvre percée, il souffrit et ne prit point en mauvaise part ces paroles : « Sire, vous n'avez encore renoncé Dieu que des lèvres, il s'est contenté de les percer ; mais quand vous le renoncerez du cœur, il vous percera le cœur (1).»

On l'a dit maintes fois, des mots, des saillies, des anecdotes contribuent mieux que de graves commentaires à faire connaître les hommes illustres. Chez Agrippa d'Aubigné, le mot frappé hardiment ne suffit pourtant point à retenir l'image, à exprimer toute l'idée du poète ou de l'historien. Cela tient surtout à la dualité de son tempérament, lequel offre sans cesse les ressources du concepteur et de l'homme d'action. Aussi son œuvre, quoique inégale et diverse, ne s'explique-t-elle que lorsqu'on connaît le détail de sa vie. Alors quelques-unes de ses meilleures pages nous apparaissent plus claires, excusables de ce défaut d'ordonnance et de méthode dont il ne sut jamais se corriger. Son labeur d'écrivain est subordonné à son rôle politique et militaire autant qu'à l'évolution psychique de son esprit. D'autre part l'action chez un tel homme est indissolublement liée au concept. Il y a en quelque sorte échange de deux facultés. Celles-ci se mêlent et se confondent jusqu'à s'intervertir. Ce qui revient à dire que tels actes de son passé appartiennent en propre à sa vie littéraire, alors que tels de ses écrits sont les plus sûrs témoignages de son geste.

(1) Allusion à l'attentat de Jean Châtel (27 déc. 1594.)

Digitized by Google

On en a la preuve et dans la composition du *Printemps* — ces pages juvéniles qu'il voua à l'oubli — et dans l'exécution de ses *Tragiques*, commencés vers 1577, abandonnés, puis repris « à cheval et dans les tranchées »; enfin parachevés sur le tard à l'heure d'une ardente méditation.

Avec les années son action se modifia.

Après la paix de Bergerac (septembre 1577), outré de l'ingratitude des siens, de l'indifférence de son prince, il se décidait à quitter la France, à prendre du service en Allemagne, quand passant par Saint-Gelay, il s'éprit de Suzanne de Lezay de la maison de Vivonne. Il fut tellement piqué qu'« il trouva là son Allemagne » et ne prit de repos qu'il n'eut cette fois réussi à épouser celle qu'il aimait (1583). Il s'était auparavant réconcilié avec Henri de Navarre. Son union consommée on eût pu croire qu'il finirait sans bruit dans quelque gouvernement — tel celui de Maillezais, dont il s'empara par la suite, — une existence si tourmentée. Mais les misères du siècle, la méchanceté des hommes l'obligèrent à reprendre parti.

Entre temps, il avait été chargé de négociations secrètes en Guyenne et en Gascogne. Plus tard, lorsque Henri monta sur le trône, son rôle devint plus précis. L'agitateur fit place au conseiller intime. Le théologien montra quelque influence. Sa faveur dura peu. Henri ayant rapidement conformé et son attitude et sa fortune, Agrippa se retira de la cour. A cette époque, en 1593, « il est touchant, a écrit Sainte-Beuve, de contempler chez lui la Réforme triste et blessée et qui s'en va peu à peu mourir d'avoir produit et enfanté comme une mère ce roi glorieux, ce cher enfant ingrat qui se détache d'elle et dont elle reste fière cependant. »

A des déceptions politiques se joignirent bientôt des chagrins intimes. En 1595, Suzanne de Lezay mourait. Cette perte fut si sensible à d'Aubigné qu'il ne laissa pas, pendant de longs mois, de passer une nuit sans pleurer. Le sentiment de cette perte, les trahisons de ceux de son parti qui avaient pour mission d'encourager les faibles et les vaincus, le rendirent d'humeur morose. Il ne cessa depuis ce jour de prendre une attitude de mécontent, dénonçant dans les conférences de Saint-Maixent, les assemblées de Vendôme et de Saumur les pusillanimités, les marchandages, les compromissions des seigneurs et des ministres réformés ; allant même jusqu'à faire échec aux députés du Roi. Sa parole était si véhémente, son éloquence si âpre, il y avait alors tant d'amertume dans ses discours, qu'il fut surnommé le *Bouc du Dezert* « pour ce que, à

Digitized by Google

l'assemblée de Chatelleraut (1600), tous deschargeoient leur haine sur lui. »

On connaît sa fin. Après l'assassinat d'Henri IV son influence baissa. Les temps étaient changés. Le parti protestant sombrait dans la corruption et les plus basses querelles. Sentant qu'il n'avait plus à compter sur personne, le vide se faisant peu à peu autour de lui, il vendit ses biens, ses places du Dognon et de Maillezais, et après avoir vécu quelque temps dans la retraite à Saint-Jean-d'Angely, se retira à Genève en 1620.

C'est dans cette ville qu'il termina ses jours, sans changer, dit-on, de caractère ni de conduite, mêlant à je ne sais quels desseins belliqueux, le projet d'achever par la plume ce qu'il n'avait pu exécuter par les armes. C'est à Genève, en dépit des tracasseries de toutes sortes: défaillances des siens, trahison de son fils Constant, menaces de ses pires ennemis, acharnés à sa perte, qu'il réalisa en quelque sorte son œuvre d'écrivain. Réunissant les pages écrites au cours de ses campagnes (et imprimées déjà à Maillé), faisant appel à ses souvenirs, coordonnant les faits qu'il avait vus se dérouler sous ses yeux, donnant libre cours à ses ressentiments, il publia cette suite d'ouvrages qui, des *Tragiques* (1), aux *Avantures du Baron de Fæneste*, en passant par l'*Histoire Universelle* (2) et les *Petites œuvres meslées* (3), nous le montrent tour à tour amer et railleur, grave et passionné, didactique et satyrique, Tandis qu'il annotait les pages audacieuses et vives de la *Confession du Sieur de Sancy*, il entassait manuscrit sur manuscrit, collationnait ses vers de jeunesse: s'inspirant d'un passé émouvant pour mettre en lumière les meilleurs témoignages de ses amours. La mort le surprit au milieu des travaux, alors qu'inquiet, il revoyait pour la troisième fois, le texte des *Tragiques* et donnait au public la seule édition vraiment complète des *Avantures*

(1) *Les Tragiques ci devant donnez au public par le larcin de Promethée. Et depuis avouez et enrichis par le Sieur d'Aubigné*, S. l. n. d. [Genève, après 1620], in 8°, 327 p., plus 39 p. non chiffrées. La première éd. avait paru à Maillé, en 1616.

(2) *Histoire Universelle du Sieur d'Aubigné, comprise en trois tomes*, Seconde édit. augmentée, etc., S. l. et ensuite à Amsterdam, chez les Herit. de Hier. Comelin [Genève, Pierre Aubert], 1626 in-6°. — La première édition avait paru à Maillé, de 1616 à 1618.

(3) *Petites œuvres meslées du sieur d'Aubigné. Le contenu desquelles se void ès pages suivantes la préface.* A Genève, chez Pierre Aubert, Petit in-8, 175 p. plus de 8 ff. non chiffrés.

Digitized by Google

du Baron de Fœneste (1). Sa vie militante s'était ralentie depuis 1626, mais sans qu'il ait rien perdu de la vivacité de son esprit. La vieillesse, l'expérience douloureuse des ans, n'avait pu calmer sa fièvre d'action, faire échec à sa volonté. Une lettre de sa seconde femme, Renée Burlamachi, nous le montre tel qu'il était à la veille d'expirer : « La grande promptitude, de Monsieur, n'est point amoindrie avec l'âge ni son excellent esprit, à qui il donne quelquefois plus de liberté que les affaires de ce temps ne permettent. Je lui dis souvent qu'il est tems d'arrêter sa plume. Ce sera du soulagement pour lui et pour ses amis. Il a eu ces jours passées une bourrasque à cause du livre de F. [Fæneste], augmenté de nouveau, qui n'a pas esté bien pris en ce lieu-ci, où les personnes pensent trois fois une chose avant que de la mettre en effet une. J'espère que l'esprit sera autre : mais ce n'a pas esté sans peine... » (2)

Théodore Agrippa d'Aubigné s'éteignit à Genève, le 9 mai 1630. Il venait d'atteindre sa soixante-dix-huitième année.

Les gloses n'ont point manqué jusqu'à ce jour sur sa vie, sur ses actes. Interprétant les auteurs de son siècle, commentant la version fournie par son *Histoire universelle*, par sa *Vie* — laquelle ne parut au complet que ces dernières années — les biographes firent souvent bon marché de son génie d'écrivain pour ne prendre conscience que de son rôle politique et militaire. Son influence, d'ailleurs, fut à peu près nulle dans l'évolution spirituelle du XVIIe siècle, ses livres demeurant presque introuvables, son nom prenant une signification fort éloignée de la littérature. Ce n'est que depuis peu d'années que des érudits et des critiques firent connaître son labeur de poète. Encore le texte du *Printemps* ne fût-il publié que d'une manière insuffisante et, d'autre part, ses diverses compositions poétiques n'offrent-elles que de grossières ébauches. On sait néanmoins tout ce qu'il est possible de tirer d'une telle œuvre juvénile, laquelle ne vaut que lorsqu'on la compare aux productions nées de l'influence de la Pléiade.

(1) *Les Avantures du Baron de Fœneste, comprinses en quatre parties. Les trois premières revuës, augmentées et distinguées par chapitres. Ensemble la quatriesme partie nouvellement mise en lumière, le tout par le mesme auteur*. Au Dézert, imprimé aux dépens de l'auteur, petit in-8, 308 p., plus 6 feuillets (préface et table).

(2) *Lettre de Madame d'Aubigné à M. de Villette*, etc. (Cf. *Mémoires d'Aubigné*. Ed. Lalanne, 1854, in-12.)

Digitized by Google

Quelques pièces insérées là se sauvent de l'oubli par un tour ingénieux, une maîtrise verbale, une sincérité d'accent, qu'on ne saurait retrouver ni chez les élèves favoris de Ronsard, ni chez les continuateurs de Desportes. Aubigné eut beau versifier selon le goût du jour, il ne laissa pas de garder, grâce à la vigueur de son tempérament et à la force de ses émotions, une haute originalité. Il put poétiser à la façon des Italiens, il ne s'abaissa point jusqu'à prendre le ton d'un Pontus de Tyard. Derrière la face souriante du poète galant, l'homme d'idée et d'action reparaît et fait pressentir le concepteur amer auquel nous devrons un jour cette saisissante fresque : *Les Tragiques*. Au début il ne dédaigna pas de prendre contact avec les enfants chéris du Parnasse, beaux esprits que la faveur des Valois entretenait complaisamment et qui rimaient jusque sur les marches du trône ; mais, s'il apporta, comme tant d'autres, son tribut d'admiration au maître adulé de la Pléiade, il est hors de doute qu'en agissant ainsi ses goûts le portèrent davantage à aimer l'amant de Mlle de Pré qu'à distinguer l'auteur de la *Franciade*. Ses opinions touchant les poètes du temps sont curieuses à connaître, non point tant parce qu'elles décèlent sa manière de voir que parce qu'elles apportent un fervent témoignage à l'histoire de notre poésie nationale.

Divisant en plusieurs groupes les rimeurs de son siècle et jugeant leur mérite, Agrippa d'Aubigné s'écrie quelque part :

« La première bande sera de la fin du roy François et du regne de Henry second, et lui donnerons pour chef M. de Ronsard que j'ay cogneu privement, ayant osé à l'âge de vingt ans luy donner quelques pièces, et luy daigné me respondre. Nostre cognoissance redoubla sur ce que mes premiers amours s'attachèrent à Diane de Talsi, nièce de Mlle de Pré, qui estoit sa Cassandre. Je vous convie et ceux qui me croiront à lire et relire ce Poëte sur tous. C'est luy qui a coupé le filet que la France avoit soubs la langue, peut estre d'un stile moins délicat que celuy d'aujourd'hui, mais avec des avantages ausquels je voy céder tout ce qui escrit de ce temps où se trouve plus de fluidité : mais je n'y voy poinct la fureur poétique, sans laquelle nous ne lisons que des proses bien rimées. . . . . .

Voicy la suite de ce chef : du Belay, Salel, Le Chevalier, Lopital, Jodelle, Belleau, Pontus de Thyar, Filleul, Peletier du Mans, Bayf, Seve Lyonnois, Marot, Beze, Florant Chrestien, Denizot, Saincte Marthe, Aurat La Roche Chandieu, Marc Antoine de Muret, Guy Le Faivre (1).

(1) Il faut lire : *Joachim du Bellay ; Hugues Salel ; Estienne Jodelle ; Remy Belleau ; Pontus de Tyard ; Nicolas Filleul ; Jacques Peletier du Mans ; Lazare*

Digitized by Google

« Voilà cette première volée en laquelle je n'ai point refusé quelques-uns de qui on n'a rien veu qu'en latin, comme Lopital et [D]aurat. Bayf se doit ranger à eux, pour avoir esté plus heureus en Latin qu'en François. La plupart des aultres ont bien faict aux deux langues. Voicy la seconde bande qui a trouvé le chemin battu par les premiers. Je feroy mener la danse par le Cardinal du Perron suivy par Desportes, Laval, Byard, Billard, Amadis Jamin, Benjamin Jamin, son frère, Dubartas, Trelon, Bonnefon, Président de Thou, du Brach, Raspin ,Bely, Vatel, la Gessée, et de Monin (1). La primauté que je donne au Cardinal du Perron n'est point tant fondée sur l'ordre de ses escrits que sur leur excellence. Desportes escrivit heureusement sur les inventions d'autruy et la faveur de Henry III passa de la personne aux escrits. »

Il ajoute plus loin :

« Les trois qui viennent après on esté d'estime médiocres, et les deux frères Jamin ont eu cela d'estranges que Amadis trez savant, et notamment à la Langue Grecque comme ayant traduit Homère, n'a rien fait heureusement en François ; son frère Benjamin, ne sachant que sa langue maternelle, a emporté le prix des Stances de son siècle. J'ay eu cognoissance privée du baron Dubartas. Un jour, d[e] Brach m'aporta sa *Judit*, et un gros livre de poësie imprimée, où je ne trouvay pas grand goust : et puis il me montra un jeune gentilhomme qui l'avoit suivy, et à peine luy donna le courage de me montrer quelques cayers en vers. Je mis le nez dedans, et comme je fis quelque cri d'admiration : *Il escrit gentiment*, dict le Brach ; lors en colère, je pousse du coude son livre et vay accoler ce jeune homme tout honteus, qui estoit M. Dubartas, qui me fist voir les commancements de sa première *Semaine*, de laquelle je n'ay besoin de rien dire. J'eu[s] peine à lui donner bonne opinion de sa besougne et de l'oster à celuy qui l'avoit amené. C'estoit une excellente abeille pour disposer les fleurs qu'il cueilloit, n'estant pas si heureus en inventions. Quand nous l'eusmes fait courtisan, il voulut s'esgarer de son gibier et se mesler d'escrire d'amourettes, ce qui ne luy réussit pas. Un jour, il nous vint trouver, [d'Aubigné] Constant et moy : à l'entrée de la chambre, il nous dict qu'il s'étoit vaincu soy mesme, s'estant soy mesme ravi en admiration à savoir pour [un] sonnet hyeroglifique à la louange de la Reine de Navarre. Certes, nous trouvasmes que c'estoit un Rebus de Picardie : entre autres, au

de Baïf ; Maurice Sceve ; Clément ; Marot ; Théodore de Bèze ; Florent Chrestien ; Nicolas Denizot ; Scevole de Saincte Marthe ; Jean Daurat ; etc....

(1) Lire : *Jacques Davy, cardinal du Perron ; Philippe Desportes ; Laval ; Byar ; Cl. Billard ; Amadis Jamin ; Benjamin Jamin ; Guillaume de Salluste, seigneur du Bartas ; Claude de Trellon ; Jean Bonnefons ; Jacques-Auguste de Thou ; Pierre de Brach ; Nicolas Rapin ; Bely ; Vatel ; Jean de la Jessée ; Pierre du Monin.*

Digitized by Google

cinquiesme vers, il y avoit une grenouille bien représentée (car il estoit bon peintre) et puis un *la* et un *mi* en musique et une *fauls*. Nous leusmes : *grenouille la mi fauls*. Il nous corrigea disant que c'estoit une Rene qui estoit grande et faloit dire grand'Rene. Nous estant eschappé de rire, et de le prier à jointes mains que cette Princesse, bonne critique en cette mattiere ne vist point cette pièce, il s'ecria qu'il y avoit de l'envie partout, et se hasta de l'aller faire rire à ses despens.....

« Trelon et Bonnefon ont heureusement rencontré, l'un en Epigrammes, l'autre en Elegies. Je mets le Président de Thou pour une merveille que cet esprit portant le faix soit de sa charge, soit de ses œuvres, aye peu *sforgarsi* à descrire les choux, les violettes, et les petites fleurs.

Raspin plus heureux en Latin qu'en François, esgalement aux lettres et aux armes, a mis aux champs une troupe de jeunesse de Fontenay qui continuent la possession de cette ville de produire d'excellents esprits, tesmoin Bely : aussy appellent-ils Fontenay *Fontem Nayadum*. Vatel fut bon satyrique et les deux derniers ont obtenu place, plus pour la facilité d'escrire que pour la felicité.

Je mets Bertaud à la teste de la bande délicate qui suit, à savoir Malherbe, Desiveteaus, Lynjande, Motin, Sponde, le marquis d'Urfé, Nerveze, Foncheran, Gombault, Expilly, Gamon (1), et la Damoiselle *** (2) qui s'est opposée à la gloire que ce jeune homme vouloit picourer sur le tombeau de Dubartas... (3) »

Quoique dans son énumération rapide et sèche, Agrippa n'ait point manqué de se railler de du Bartas, il est au moins présumable que c'est à cet écrivain, réformé comme lui, qu'il dût de prendre conscience de ses propres dons. C'est à du Bartas, plus encore qu'à des réminiscences de Tacite et de Juvénal, — où se mêle toutefois une part d'évocation religieuse — qu'il emprunta avec l'accent lyrique, les motifs d'une poignante inspiration. Les manuscrits de Bessinges contiennent une *Création* en XV chants qui ne se peut lire, quelque déplaisir qu'on n'en ait, sans faire songer à la *Semaine ou Création du Monde*, laquelle parut pour la première fois en 1579. La véhémence dont témoignent ces deux poèmes nous incite à rechercher dans les premiers les éléments bibliques du second. Nous

(1) Lire : *François Malherbe* ; *Vauquelin des Yveteaux* ; *Jean de Lingendes* ; *Pierre Motin* ; *Jean de Sponde* ; *Honoré d'Urfé* ; *Bernard de Nervèze* ; *Alex. de Pont-Aimery, sieur de Focheran*, ou bien *Faucherand de Mont-Gaillard ; Jean Ogier de Gombauld* ; *Claude d'Expilly* ; *Christophe de Gamon*.

(2) Ce nom manque dans l'original.

(3) Collection Tronchin. Ms. d'Aubigné. T. II, fol. 178 et ss.

Digitized by Google

ignorons quand Aubigné écrivit sa *Création*, mais nous avons lieu de croire que cet exercice lui fut d'un réel secours pour achever et mettre en ordre les *Tragiques*.

Agrippa comme toutes les natures fortes, empreintes d'originalité rejeta un jour la leçon d'autrefois, mais il ne s'affranchit pas de toute contingence jusqu'à nous faire oublier, en le lisant, l'œuvre de cet autre huguenot — Saluste du Bartas — qui, avec lui partagea la poésie épique de son temps, apportant un peu d'art et de beauté là où les passions politiques et les dogmes étroits ne laissèrent que des ruines.

Cette réserve faite les *Tragiques*, vision de feu et de sang où passent sans cesse « les tableaux les plus piteux des calamités et des guerres civiles », « les peintures des vices et déportements du siècle » sont une œuvre unique dans notre littérature. S'ils n'offrent point, comme on l'a dit à tort, toutes les ressources de l'épopée, ils retiennent notre admiration, grâce au souffle, à la foi ardente qui les animent. Jamais l'esprit français en révolte n'eût des accents plus poignants, sinon plus sincères, pour exprimer les élans d'une âme héroïque et troublée.

C'est dans un genre plus haut que les Satyres de mœurs de Mathurin Régnier et de son groupe, le dernier témoignage de cette poésie libre du XVIe siècle qui n'échappa à l'influence néfaste d'un Malherbe que pour subir les pires outrages d'un Nicolas Boileau !

AD. VAN BEVER.

Châlet des Clayes, 7 mai 1905.

Digitized by Google

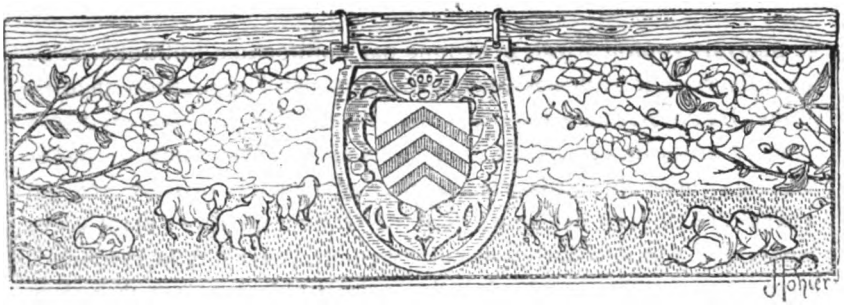

L'ÉDUCATION EN FRANCE

AVANT LE XVIe SIÈCLE

(*Introduction à l'étude des chapitres pédagogiques de Rabelais et de Montaigne.*)

C'est encore dans cette rue célèbre qu'on apprend à connaître l'infaillible certitude des mathématiques, les admirables combinaisons des nombres et des figures, soit en elles-mêmes, soit dans les révolutions célestes, dans l'harmonie des sons et dans les phénomènes de la vision... Et la philosophie morale dont la direction favorable améliore l'individu, règle heureusement la famille, instruit et éclaire l'élite de la cité, ne la puise-t-on pas encore à ce fleuve intarissable d'une science salutaire ? » On s'expliquera ce lyrisme hyperbolique quand on saura que Jean de Jandun professait lui-même la philosophie à l'Université de Paris. — Vous êtes orfèvre, Monsieur Josse !

Il y a cependant une grande part de vérité dans ces éloges, et la prospérité de l'Université parisienne fut bien réelle au XIIe, XIIIe, XIVe siècles. C'est seulement vers le milieu du XVe que commença la décadence. Cette dernière est due en partie, nous l'avons vu, au développement des collèges, pensionnats et pédagogies. Elle est due aussi

Digitized by Google

au mauvais vouloir royal, provoqué par l'opposition politique, et au mauvais vouloir ecclésiastique, provoqué par l'opposition théologique. Il faut bien en accuser quelque peu l'indiscipline des étudiants et leurs désordres excessifs, dont nous aurons l'occasion de parler plus loin ; mais surtout la paresse et la rapacité des professeurs, qui avaient créé un état de choses déplorable. Leur nombre s'étant accru tandis que celui des élèves restait constant, il avait fallu rançonner ceux-ci pour payer ceux-là. Les livres aussi coûtaient fort cher. Les enfants riches en trouvaient auprès des copistes de profession ; les enfants pauvres étaient réduits à les transcrire eux-mêmes, assis dans la paille de la rue du Fouarre. Parfois les professeurs laissaient à l'Université leurs cours manuscrits, ce qui finit par constituer une assez bonne bibliothèque, théologique principalement. — Les frais de scolarité et d'examen avaient quadruplé. Ramus, au début du XVIe siècle, dans ses « *Remontrances au roy pour la réformation de l'Académie parisienne* » donne le curieux détail des articles de la dépense. Le professeur ne touchait d'ailleurs qu'une partie de l'argent versé par le malheureux étudiant. Le reste était dévoré par une multitude de formalités. « A quoy servent, s'écrie Ramus, tant de seings et de seaulx de recteur, procureur, receveur, principal ? Et quel argument suffisant ont les gantz, les bonnetz, les banquets pour prouver la diligence et suffisance du disciple ? Où vont tant de bourses et en quel usage sont-elles converties ? Elles sont en partie distribuées aux procureurs, receveurs, chantres, et prestres qui disent messes et vespres solennelles ; mesme une bonne partie de cet argent s'emploie en cierges. »

C'est pour secourir la misère d'un certain nombre d'étudiants que le prieur Robert de Sorbon fonda, sous le règne de saint Louis, la « société et maison de Sorbonne », dont l'histoire est assez connue. Reproduisons, à titre de curiosité, l'hymne d'un des disciples de Robert de Sorbon, cité dans la « Sorbonœ constitutio » :

Hæc bona Sorbona dat nosse
Suis tria dona ;
Libros et victum gratis
Et hospitium

Digitized by Google

Hicque cohors grata. Bonus
Ordo Paxque beata.
Hæc confortare debes et
Magnificare,
Ut tibi perdonet Deus omnia
Se, sua donet.

La Sorbonne avait à peu près le même emplacement qu'aujourd'hui. Devant les ruines des bains de Julien s'ouvraient deux petites rues, l'une qui, dès ce moment, portait le nom de rue des Maçons, qu'elle a gardé jusqu'en ces dernières années (rue Champollion) ; l'autre appelée rue Coupe-Gorge ou Coupe-Gueule, en raison des violences dont jour et nuit elle était le théâtre. « Lieu prédestiné, disait-on, et où devaient se former les générations des docteurs appelés à étrangler les hérésies meurtrières des âmes. »

Quant à l'enseignement des professeurs, là encore Ramus relevait des abus graves. Ceux-ci ne donnaient plus de leçons, ils s'en remettaient au travail particulier des étudiants, ou tout au plus à d'obscurs maîtres ès arts qui, pour quelques livres de gage, enseignaient à leur place. Ils se contentaient d'assister de loin en loin aux actes publics, aux examens, ou bien ils ne montaient dans leurs chaires que pour entendre les querelles et les disputes des écoliers. Quelquefois même les professeurs essayaient de justifier leur paresse, et de poser leurs habitudes de silence en principe pédagogique.

Tel était l'état de l'Université de Paris, et de l'enseignement en général, à la fin du xve siècle. Ajoutez à cela la concurrence des Universités provinciales qui se multiplient (Bourges, Montpellier, Orléans, Poitiers, etc.) et les défauts des études et de la discipline, dont nous allons maintenant nous occuper.

II

Nous avons trouvé dans Martianus Capella, qui l'avait empruntée à Philon, lequel devait la tenir des pythagoriciens, la division consacrée des études en sept arts libéraux. Je laisserai de côté la musique,

Digitized by Google

exclusivement religieuse, pour laquelle il n'y a à signaler que l'adoption par Charlemagne de la réforme grégorienne, les inventions de l'orgue hydraulique par Gerbert, de la gamme par Guy d'Arezzo. Je ne parlerai pas non plus de la rhétorique, bientôt supplantée par la grammaire. J'étudierai simplement la grammaire, dont nous avons vu la vogue du IXe au XIe siècle ; la philosophie, qui régna en maîtresse du XIIe jusqu'à la fin du XVe ; les sciences, qu'on ne négligea jamais complètement ; la théologie, dont le Moyen Age fit sa principale étude.

La grammaire. — Nous trouvons, dans la liste des auteurs grammaticaux qu'on étudie : Donat, Priscien, Alexandre de Villedieu, Isidore de Séville, Evrard de Béthune. Donat composa, au IVe siècle, une grammaire latine en dix-huit livres et un traité « sur le barbarisme ». — Priscien composa un *Commentarium grammaticorum*, également en treize livres. Il y a à remarquer chez lui l'apparition de la grammaire comparée du grec et du latin. On a aussi de lui *De duodecim versibus Æneidos principalibus*, études grammaticales sur le premier vers de chacun des douze chants de l'Enéide. — Alexandre de Villedieu (XIIIe s.), est l'auteur du *Doctrinale puerorum*, grammaire rimée en vers léonins. — Isidore de Séville a laissé un traité latin d'étymologie en vingt livres. — D'Evrard de Béthune nous avons le *Grécime*, qui n'est autre chose qu'une grammaire latine.

Outre ces auteurs, on étudiait des commentaires sur leurs traités. Tel est le « Commentaire sur Priscien », de Remi d'Auxerre. Comme Priscien était lui-même un commentateur de grammairiens antérieurs, l'ouvrage de Remi d'Auxerre est un commentaire à la troisième puissance. Mais on ne se contentait pas de la théorie grammaticale, on allait s'instruire de la grammaire auprès des auteurs mêmes. Ces auteurs, étudiés selon le procédé que nous appelons aujourd'hui explication, sont : Caton, Virgile, Lucien, Ovide, Stace, Prudence, Juvencus, Salluste, Tite-Live, Cicéron, Quintilien. Mais on étudiait surtout la grammaire dans les auteurs ecclésiastiques, ce qui n'était pas le moyen de se former à la bonne latinité.

Là encore nous trouvons la science subordonnée à la religion.

Digitized by Google

Cette préoccupation donne lieu à des « mots » qui ne manquent pas de saveur. Donat enseignait qu'on doit écrire *scalæ*, *scopæ*, *quadrigæ*, au pluriel. « Nous ne le suivrons pas, dit le grammairien Smaragdus, parce que nous savons que l'Esprit-Saint a toujours employé ces mots au singulier. » Raban dit dans son traité *De Universo* : « Il y a trois langues saintes, l'hébreu, le grec et le latin ; elles l'emportent sur toutes les autres, car Pilate s'en est servi pour inscrire sur la croix du Sauveur son arrêt de mort. » Enfin, le pape Saint Grégoire le Grand « se glorifiait de ses barbarismes, et s'indignait de soumettre la loi de Dieu aux lois du grammairien Donat. »

L'étude des sciences paraît n'avoir été guère plus sereine que celle de la grammaire. On se préoccupait peu de la géométrie, bien qu'on possédât les « Eléments » d'Enclite. L'arithmétique, disent les auteurs de l'*Histoire littéraire*, n'était cultivée que pour trouver le jour de Pâques. Cette application de l'arithmétique au calcul de l'année ecclésiastique s'appelle le « comput ». Lorsqu'on étudiait l'arithmétique d'une façon plus approfondie, on passait pour sorcier, témoin Gerbert, et on risquait fort d'être brûlé. L'astronomie a dégénéré en astrologie. On annonce à tout propos des cataclysmes effroyables, destinés souvent à provoquer des générosités en faveur des abbayes et autres institutions ecclésiastiques. Dans une sorte de manuel de cosmographie intitulé « Dit des planètes » on lit : « Le mardi (*Martis dies*) engage les hommes d'armes à combattre les infidèles et à ne pas piller les chrétiens ; le mercredi (*Mercuri dies*), les marchands à être honnêtes, loyaux et à ne pas employer de fausses mesures ; le vendredi (*Veneris dies*), tout le monde à éviter la luxure, etc., etc. » Les sciences physiques sont étudiées dans Aristote, mais uniquement pour confirmer les enseignements cosmogoniques de la Bible. — Quant aux sciences naturelles, elles ont dégénéré en une sorte de mysticisme à prétentions scientifiques. Dans le « Volucraire » d'Osmons, l'auteur compare le chant du paon à la parole de Dieu, car, dit-il, le paon « hydeusement chante », en quoi il est l'emblème du prédicateur qui doit nous effrayer par un sermon sur l'enfer. — Aujourd'hui encore n'encourage-t-on pas, dans certaines écoles, des réponses comme : « Qu'est-

Digitized by Google

ce que le cœur ? — C'est l'organe de toutes les nobles affections. — Qu'est-ce que la Terre ? — C'est le séjour de l'homme ici-bas. » En 1231, le pape Grégoire IX défendit l'étude des livres traitant d'histoire naturelle. Les médecins souffraient mille embarras pour leurs travaux d'anatomie. A l'Université de Montpellier, la Faculté de Théologie concédait à la Faculté de Médecine la dissection de deux cadavres par an.

La philosophie. — On étudiait dans les écoles les Topiques et les Analytiques d'Aristote, ses traités *De anima*, *De memoria et reminiscentia*, *De longitudine et brevitate vitæ*, Ethique à Nicomaque, Organon ; de Boèce, *De Consolatione philosophiæ* ; de Porphyre, l'« Introduction aux catégories d'Aristote ». Mais l'Organon, les Sentences de Pierre Lombard et l'ouvrage de Porphyre paraissent avoir été la base de l'enseignement philosophique. Qui n'a vu quelquefois en tête d'éditions du XVe siècle des portraits fantastiques où Aristote nous est représenté avec une casaque de velours, un manteau et un bonnet de docteur en Sorbonne ? C'est là une image fidèle du travestissement que son œuvre avait subi entre les mains des scolastiques. Et puisque ce mot a été prononcé, nous allons nous demander ce qu'était la scolastique. Mais disons d'abord ce qu'elle n'était pas. On croit quelquefois que la scolastique fut un *système*. Rien de plus inexact, puisque tous les philosophes compris génériquement sous la dénomination de scolastiques se combattent les uns les autres. Elle n'était pas non plus, suivant une expression connue, la servante de la théologie. Nous verrons que dès le commencement du XIIIe siècle la scolastique a été une vraie libre-pensée qui s'est souvent attiré les rancunes des théologiens et les foudres de l'Eglise. Il n'est pas exact davantage que les scolastiques eurent pour critérium absolu l'autorité d'Aristote. Chacun, sans doute, se réclamait d'Aristote, mais chacun aussi l'entendait à sa façon. L'autorité, d'ailleurs, et la formule « Le maître l'a dit » jouaient dans la scolastique un rôle beaucoup moins important qu'on ne se plaît à le répéter. La scolastique est précisément cette méthode qui réduirait tout l'enseignement à la plus libre discussion

Digitized by Google

qu'école ait jamais abritée. Science aride et sèche, dit-on ; comment la scolastique passionnait-elle tous les esprits? Comment un seul professeur pouvait-il traîner à sa suite des milliers d'étudiants ?

Qu'était donc la scolastique? Ce fut originairement l'application de la philosophie à la démonstration rationnelle des vérités révélées. Puis elle est devenue une science presqu'exclusivement de définitions et de syllogismes, où triomphe la logique formelle. Enfin, elle s'est enfoncée de plus en plus dans la voie des subtilités qui l'ont conduite soit à des discussions puériles, soit à des hardiesses extraordinaires contre le dogme. C'est seulement dans sa première phase que la scolastique a été *ancilla theologiæ*. Pour faire de leur méthode un instrument d'absolue précision, les scolastiques se firent une loi de la définition préalable. Cette méthode socratique est extrêmement sûre. Grâce à elle, du moins, les interlocuteurs s'entendront toujours, arrêtés qu'ils sont à chaque pas de leurs raisonnements par la nécessité de convenir d'une définition. Les scolastiques ajoutèrent à la définition de Socrate le syllogisme d'Aristote. On sait qu'il y a 64 modes ou figures de syllogisme, dont 14 seulement sont concluants. Il n'aurait donc pas fallu les employer au hasard. Or, les scolastiques paraissent en avoir usé indistinctement. De plus, le syllogisme à lui seul ne constitue pas un procédé parfait de raisonnement. Il ne convient qu'à la déduction. Celle-ci doit être complétée par l'induction, et la synthèse par l'analyse. De plus, l'abus des définitions conduisit les scolastiques à des problèmes ridicules. Siger de Brabant pose et soutient contre tous contradicteurs des thèmes comme : « La guerre de Troie dure toujours » etc. ; « Si le porc qu'on mène au marché est tenu par l'homme ou par la corde. » Et chacune de ces thèses donne lieu à des raffinements dialectiques ! Ouvrez un livre de quelque disciple de Dum Scot : vous n'arriverez pas au texte qu'on ne vous ait d'abord expliqué quelle est la cause matérielle, la cause formelle, la cause efficiente, la cause finale du présent ouvrage. De plus, parmi les causes finales, vous distinguerez sa fin intrinsèque, sa fin extrinsèque , celle-ci se subdivise elle-même en fin éloignée, plus éloignée, très éloignée, *finis remotus*, *remotior*, *remotissimus*. Au cours même de l'ouvrage vous

Digitized by Google

vous perdez dans les suppositions, les ampliations, les restrictions, les résolutions, etc. On s'explique, pour peu qu'on ait approché des épines de la scolastique, le jugement sévère de Ramus : « Quand je vins à Paris, je tombe ès subtilités des sophistes, et m'apprit-on les arts libéraux par questions et par disputes... Après que je fus nommé et gradué pour maître ès artz, je ne me pouvais satisfaire en mon esprit, et jugeois en moi-même que ces disputes ne m'avaient apporté aultre chose que perte de temps. » (« Remontrance au Conseil privé touchant la profession royalle en mathématique »).

Jean de Salisbury a raconté spirituellement son initiation aux arcanes de la scolastique. « Nous commençons par la définition. Mon maître me montre en peu de mots à définir tout ce que je veux : il ne s'agit pour cela que de poser le genre auquel appartient l'objet en question et d'y joindre les *différences substantielles*, jusqu'à ce qu'on arrive à une équation parfaite avec la chose définie. Voilà comment j'ai acquis le talent de définir. Nous passâmes ensuite à l'art de diviser. Ici l'on m'avertit que, pour faire de bonnes divisions, il fallait distribuer un *genre* en ses *espèces*, ce qu'on pouvait commodément faire au moyen des *différences* ou par l'affirmation et la négation. Avez-vous un tout bien complet, résolvez-le dans les parties dont il est composé intégralement ; partagez l'*universel* en *individualités* et en *puissances* virtuelles... On me montre encore à diviser l'*accident* en *sujets*, à énumérer tous les individus qui sont susceptibles de recevoir cet *accident*, à diviser aussi le sujet en accidents, lorsqu'il s'agit d'assigner la diversité des modifications qui peuvent lui arriver. On m'apprend même à diviser l'accident en *coaccidents*, quand, relativement à la variété des sujets, ils sont *excédants* ou *excédés*. » (« Métalogique »).

Ajoutez à cela la difficulté de se comprendre dans un latin qui, d'abord bêtement solennel, ne fut ensuite que le plus obscur des jargons. Dans certaines phrases, on était obligé de compter les négations au moyen de fèves ou de pois, car deux négations s'entre-détruisant, on ne savait plus si la proposition était affirmative ou négative. De plus, les argumentateurs ne voulaient à aucun prix démordre de leurs opinions et ne se rendaient pas même à l'évi-

Digitized by Google

dence ; si bien que lorsqu'il leur avait échappé quelque erreur religieuse, les décisions des conciles ne pouvaient les y faire renoncer et qu'ils devenaient autant d'hérésiarques. Ce dernier fait se produisit souvent à partir du XIVe siècle. A cette époque, les scolastiques, enivrés de leurs propres discussions, prirent en la valeur de leur méthode une confiance exagérée. Enhardie au contact d'autres philosophies nouvelles et plus libres, et en particulier des ouvrages, récemment découverts, d'Averroès, la scolastique, dont l'objet avait été d'abord de fonder en raison les dogmes révélés, voulut voler de ses propres ailes et rechercher la vérité pour son compte personnel. Elle fut amenée alors à contredire souvent la doctrine catholique, et c'est ce qui la rendit suspecte aux gens d'Eglise. Elle était née du besoin de défendre la religion, elle mourut du désir de la combattre.

C'était alors, en effet, une dangereuse témérité que de l'oser attaquer, et une science était mal venue à faire acte d'indépendance lorsque toutes les autres étaient docilement soumises à la théologie. Tandis que la grammaire ne fut l'objet que d'un zèle passager, tandis que le règne de la scolastique fut éphémère, la théologie ne cessa jamais d'être en honneur. On l'étudia dans la Vulgate, dans les Pères de l'Eglise et les canons des Conciles. Après saint Thomas, on se servit de l'admirable « Somme théologique ». Le caractère distinctif de la théologie au Moyen Age, c'est d'opprimer toutes les autres sciences, dont elle se dit le couronnement. Robert de Sorbon dit : « La grammaire forge le glaive de la parole de Dieu, la rhétorique le polit ; la théologie le met en usage. » Saint Maximin, moine du VIIe siècle, écrit : « Nous avons une physique véritable dans le récit historique des Saintes Ecritures, une logique véritable dans les contemplations de la foi, de l'espérance et de la charité, une éthique véritable dans la pratique des préceptes divins. » Bientôt même, ce n'est plus les textes sacrés, mais des fantaisies religieuses comme celles dont est formée la bibliothèque de Saint-Victor : le Chaudron de magnanimité, le Culot de discipline, le Moutardier de pénitence, etc.

Si, de l'objet de ces études, nous passons à la méthode suivant

Digitized by Google

laquelle on les abordait, nous serons frappés de constater, d'après l'ensemble des documents, que l'enseignement n'était guère qu'une lecture continuelle. Le Moyen Age ignore le « cours » et pratique « l'explication », Le légat Robert de Courson, dans ses « Statuts de l'Université », décrétait qu'on ne pourrait « lire » en théologie avant l'âge de vingt et un ans. Ces « lectures » étaient des commentaires publics d'auteurs consacrés, tels que la Somme de saint Thomas, l'« Organon » d'Aristote, le « Livre des Sentences » de Pierre Lombart. Ce commentaire, d'ailleurs, était des plus libres, et à propos d'un passage on effleurait les questions les plus diverses. Les discussions auxquelles cet exercice donnaient lieu dépassaient souvent toute mesure : « Les disputes scientifiques et scolaires ressemblaient presque aux querelles de la rue. Si vous entriez dans une classe de philosophie, vous étiez étourdi par un tumulte effroyable. Les syllogismes, enthymèmes, dilemmes, antécédents, conséquents, cercles vicieux pleuvaient comme la grêle. Les écoliers hurlaient, frappaient les bancs, les pavés, faisaient résonner leurs sandales, enflaient la voix, haussaient la tête, et prenaient l'attitude de gens d'armes pour s'écrier sur un ton provocateur : Barbara ! Darii ! celarent ! Ferio ! Baralipton ! Les idées étaient représentées par des figures géométriques de toutes sortes, tracées vivement au tableau, et des étudiants furieux, écumants, menaçaient leurs adversaires. » (Théry, *L'Education en France*, t. I, p. 312.)

Après avoir vu quels étaient l'objet et la méthode des études, il reste à en étudier la sanction, c'est-à-dire les grades, les examens qui les confèrent. Ils sont au nombre de quatre : baccalauréat, maîtrise ès arts, licence, doctorat.

Le baccalauréat (1) — qui ne prit ce nom qu'au XIIIe siècle et s'appelait auparavant la déterminance était ouvert aux écoliers à partir de l'âge de quatorze ans. Ils devaient jurer, en se présentant qu'ils avaient suivi pendant deux ans des cours de logique à l'Uni-

(1) L'étymologie de « baccalauréat » et de « bachelier » est fort discutée. Faut-il la faire venir de *baculum*, bâton qu'on mettait dans la main du nouveau bachelier, de *bacca lauri*, baie de laurier, ou, comme Voltaire (*Essais sur les mœurs*) faut-il dire que *bachelier* est une contraction de *bon chevalier* ?

Digitized by Google

versité de Paris, ou pendant quatre ans aux Universités provinciales, étudié l'Organon et les Analytiques d'Aristote, le traité *Des divisions* de Boëce, la grammaire de Priscien. Le candidat devait promettre également qu'en cas d'échec il ne se vengerait sur ses maîtres « ni par le couteau ni par la dague. » L'épreuve, à l'image de l'enseignement, se réduisait à des explications.

Pour la licence, *licentia docendi*, *facultas ubique locorum ac per universum terrarum orbem docendi*, on interrogeait sur les ouvrages d'Aristote traitant de physique ou de morale, sur l'Introduction de Porphyre, le *De Consolatione philosophiæ* de Boëce, les traités de Priscien, de Donat sur l'accent et sur le barbarisme. Elle comportait de plus trois thèses publiques dont « l'une durait cinq heures, l'autre dix heures, la troisième douze ». (L.-P; de Castegens, *Horizons intellectuels*, chap. VI.) Dans certaines écoles le futur licencié devait faire preuve de ses aptitudes pédagogiques en fouettant doctement et solennellement un étudiant novice. Désormais le nouveau professeur pouvait ouvrir son cours! La licence, dont l'Eglise s'arrogea la collation pour veiller à ce que les maîtres n'enseignassent pas d'erreurs, fut longtemps conférée par le chancelier de Notre-Dame. Mais, au XIIIe siècle, une partie des étudiants ayant émigré sur la Montagne Sainte-Geneviève, le chancelier de l'église Sainte-Geneviève réclama le même droit. Cette prétention insupportable fut l'occasion d'une grande querelle, qui se termina par une décision papale autorisant le chancelier de Sainte-Geneviève à délivrer le diplôme de licencié concurremment avec son collègue de Notre-Dame.

Pour la maîtrise ès arts on devait expliquer la Métaphysique d'Aristote. « C'était d'ordinaire à l'âge de vingt et un ans que les jeunes gens recevaient ce titre. » (Voltaire, *Essai sur les Mœurs*.) Il semble correspondre au doctorat actuel.

Ce qu'on appelle alors le doctorat et qui consiste en une explication publique et solennelle du Livre des Sentences, de Pierre Lombart, correspond à la possession d'une chaire dans une Faculté, et aurait donc plutôt quelque rapport avec notre agrégation. L'obtention du doctorat comportait des cadeaux, des banquets offerts aux

Digitized by Google

professeurs, sans préjudice des rafraîchissements pendant l'examen. La cérémonie de réception était fort solennelle : le candidat, à genoux, recevait l'investiture par le livre « ouvert ou fermé ». L'anneau d'or, symbole de ses fiançailles avec la science, était passé à son doigt. On posait sur sa tête la barrette magistrale.

Souvent, d'ailleurs, les examens pour les divers grades prirent le caractère de parodies véritables. Je n'en veux pour preuve que les exemples de ce qui se passait à Toulouse : « Les abus s'étaient fort multipliés. Les étudiants avaient pleine liberté pour s'affranchir des conditions de scolarité fixées par les statuts. Ils se présentèrent aux examens sans produire aucun certificat d'études, ou simplement munis d'attestations délivrées par leurs condisciples. Une argumentation dérisoire qui se passait entre eux sous l'œil du professeur suffisait pour obtenir le baccalauréat et la licence. Quelquefois il arrivait que les grades furent délivrés sans aucune épreuve préalable. Les professeurs, dégoûtés de leurs fonctions, s'y montraient aussi peu attachés que les étudiants eux-mêmes. On en vit s'absenter pendant plusieurs mois, en laissant le soin des cours à des suppléants inconnus et incapables. » (Jourdain, *L'Université de Toulouse au* XIII*e siècle*.)

III

Les abus, les défauts que nous venons de noter dans l'organisation des études, nous allons les retrouver dans les procédés d'éducation. On est frappé, en examinant la formation générale donnée en ce temps, d'y remarquer un contraste singulier. Nous allons trouver tantôt les excès d'un rigorisme qui tourne à la cruauté, tantôt l'outrance d'une liberté qui dégénère en désordre. Il importe de reconnaître que les éducateurs de cette époque ont d'excellentes intentions. Tous ont compris l'importance capitale de la formation morale, et, bien avant Montaigne, que l'honnête homme est préférable à l'homme savant. Le plus ancien statut des petites écoles de Paris proclame : « Le devoir capital des maîtres en instruisant les enfants aux lettres est de les former aussi aux bonnes mœurs et de

Digitized by Google

les y porter par l'exemple d'une conduite édifiante. » Gauthier, évêque d'Orléans, disait, à la fin du IXe siècle : « Que chaque prêtre, s'il le peut, donne à ses disciples une instruction morale. » Robert de Sorbon, dont le talent pédagogique semble avoir été à la hauteur de sa charité, veut « qu'on aille aux choses, non aux mots, qu'on étudie en chrétien, non en sophiste, qu'on se préoccupe, non d'assurer l'esprit, mais d'éclairer la conscience. » Il critique ceux qui « amassent d'épais volumes d'arguties qu'ils recouvrent d'un magnifique parchemin teinté de rouge, et rentrent chez eux tout fiers de ce butin, le sac plein, l'esprit vide. » Alcuin disait : « Cherchez au dedans de vous, non au dehors ; faites en sorte de vous posséder vous-même, c'est un bien qu'on ne saurait vous ravir ; ne vous attachez pas au bonheur qui passe, mais à celui qui demeure. » On ne méconnaissait donc pas le besoin d'une culture morale. Le seul tort, c'était de croire que les coups de bâton en fussent l'instrument. Ce procédé, durant tout le Moyen Age, était très apprécié... des maîtres, du moins. Montaigne n'a rien exagéré dans sa sombre peinture du collège de Montaigu. On a rapporté bien des fois ce trait de la vie de Saint-Anselme, le célèbre abbé du Bec : Un jour, un abbé renommé pour sa haute piété s'entretenait avec lui de leur état et de la difficulté de discipliner les enfants élevés au couvent. « Ils sont pervers et incorrigibles, disait-il ; cependant nous ne cessons de les battre jour et nuit, et ils deviennent toujours pires. — Vous ne cessez de les battre ! dit Anselme. Et quand ils sont adultes, que deviennent-ils ? — Hébétés et brutes », répondit l'abbé. Au Xe siècle, Rathier, évêque de Vérone, écrivait sur l'éducation un livre adressé aux écoliers avec ce titre expressif : *Serva dorsum*. Un dicton passé à l'état d'axiome indiscuté disait : *Pueri solent percuti in capite cum virga*. L'escholier était-il indolent ? Les corrections l'initiaient aux beautés de la science. Même châtiment s'il témoignait de trop brillantes dispositions : le fouet le corrigeait du péché d'orgueil. Le Parlement, sans doute, intervenait quand les jours d'un étudiant avaient été mis en danger. Mais on n'avait cure de ses remontrances. Les parents semblaient s'accommoder du procédé ; et si au XVe siècle nous voyons apparaître quelques modifications, c'est seule

Digitized by Google

ment dans la dimension des verges, dont la longueur fut doublée. On comprend donc l'indignation d'Erasme, qui s'écrie : « C'est à la charrue qu'il faut envoyer de pareils maîtres, dignes d'effrayer de leur voix tonnante les bœufs et les ânes. Oses-tu bien entreprendre d'instruire les autres, toi qui n'a rien appris ? Oses-tu bien, stupide bourreau, déchirer à coups de fouet des jeunes gens d'esprit et de bonnes familles, que tu es plus capable de tuer que d'instruire ? » Cet orbilianisme était si bien passé dans les mœurs que lorsqu'on représentait allégoriquement la Grammaire, on lui donnait une verge comme attribut. On en voit un exemple sur un des vitraux de la cathédrale de Bourges. Guibert de Nogent nous a laissé un portrait curieux du vieux pédagogue ignorant et brutal à qui fut confiée son enfance. « Cet homme avait donc pour moi une amitié funeste, car l'excès de sa sévérité paraît suffisamment dans les injustes coups qu'il me donnait. J'étais d'autant plus injustement battu que, s'il avait eu véritablement le talent d'enseigner, comme il le prétendait, j'étais tout aussi capable qu'un enfant peut l'être de comprendre clairement ce qu'il m'aurait enseigné avec méthode. Mais, comme il ne parlait pas aussi clairement qu'il le voulait, il ne comprenait en aucune manière ce qu'il s'efforçait d'expliquer. Il roulait dans un cercle d'idées commun et resserré, qu'il n'était même pas capable de construire lui-même, et encore moins de comprendre, et ainsi il s'épuisait vainement à discourir. En effet, il avait une intelligence si malheureuse que, ce qu'il avait une fois mal appris, dans un âge déjà avancé, il y demeurait invariablement attaché, et, s'il lui arrivait de lâcher quelque sottise, comme il tenait tous ses sentiments pour infaillibles, il la soutenait et la défendait au besoin avec des coups. »

Sujet aux corrections manuelles, les élèves étaient, de plus, soumis à une surveillance des plus étroites. Au lieu de leur inspirer l'amour du bien, on les mettait seulement dans l'impossibilité de commettre le mal.

La surveillance rigoureuse qui régnait dans les écoles réglementait — pour les supprimer — jusqu'aux rapports des enfants avec leurs familles. On lit dans la vie de Saint-Meinwerk, évêque de Pa-

Digitized by Google

derborn, qu'il ne permettait même pas à ses élèves de voir leurs parents pendant tout le cours de leurs études *de peur qu'ils ne prissent de l'outrecuidance*. Il faut remarquer que ce régime extrêmement dur sévissait seulement dans les collèges, et qu'au contraire les étudiants libres des Universités jouissaient de la liberté la plus grande. C'est ce contraste bizarre qui caractérise l'éducation et la discipline du Moyen Age. Tandis que gémissaient les écoliers aux « geôles de jeunesse captive », les étudiants trouvaient moyen de passer très joyeusement leur vie. Qui n'a lu dans Villon les facéties plus ou moins grossières des écoliers du XIVe siècle ? En voici une que narre M. Gaston Paris : «... De plus en plus excités, ils imaginèrent ensuite un divertissement qui leur semblait des plus ingénieux. C'était depuis longtemps un sujet fort goûté de leurs plaisanteries que les belles enseignes sculptées qui pendaient aux maisons des riches bourgeois. Une petite pièce facétieuse de ce temps a pour thème le mariage des « Quatre fils Aimon », auxquels on trouve quatre fiancées et aux noces desquels on fait figurer nombre de personnages, d'animaux ou d'objets également représentés sur des enseignes. Les écoliers de 1452 voulurent mettre en action cette belle idée. Ils décrochèrent la nuit — non sans péril, car l'un d'eux tomba de l'échelle et fut grièvement blessé — la Truie qui file » des Halles, et l' « Ours » de la porte Baudoyer, et prétendirent les marier ensemble avec le « Cerf » pour le prêtre et le « Papegaut » pour cadeau de noces. Ils parcoururent les rues en bruyant cortège nuptial. Quand leur tapage faisait apparaître aux fenêtres quelque tête inquiète de bourgeois, ils criaient : « Tuez ! tuez ! » et répandaient l'épouvante dans les quartiers paisibles. Ils s'amusèrent aussi à détacher les crocs auxquels les bouchers pendaient leurs viandes. Ils volèrent des poules à Saint-Germain-des-Prés. Ils enlevèrent de force — déclarèrent les gens du roi — une jeune femme à Vanves (mais l'Université protesta plus tard que la jeune femme était venue de son plein gré) : « toutes lesquelles choses, dit dans son enquête le lieutenant du prévôt de Paris, sont détestables, et ont provoqué la clameur du peuple. » Robert d'Estouteville, prévôt de Paris, se décida enfin à intervenir. Le 9 mai 1453,

Digitized by Google

il occupa la Montagne Sainte-Geneviève, reprit les enseignes et les crocs, et arrêta une quarantaine de mutins. Aussitôt le recteur, suivi d'un millier de maîtres et écoliers, alla réclamer les prisonniers. Le prévôt voulut bien les rendre ; mais, comme la procession universitaire revenait en triomphe, il y eut entre elle et les archers échange d'injures, puis de coups ; un écolier fut tué, des clercs furent malmenés, et le conflit prit un caractère des plus aigus. L'Université suspendit les cours et les prédications pendant neuf mois, de mai 1453 à février 1454. Finalement, cette fois encore, elle obtint satisfaction : douze archers durent faire amende honorable, et l'un d'eux, qui avait menacé le recteur, eut le poing coupé. » (G. Paris, Villon, pp. 27-28.) Cf. Pierre Larisey « Les Escoliers », « La Fidelle », II, 14, dans Darmesteter et Hatzfeld, seizième siècle en France, troisième section, II, 2.

On s'étonne sans doute des violences dont témoigne la fin de ce récit. Rien cependant de plus ordinaire que ces conflits des étudiants avec la force publique. Le passage des ponts, en particulier, en offrait de multiples occasions, par suite de la prétention des étudiants de ne jamais s'acquitter du péage réglementaire. C'était une occasion, toujours saisie avec empressement, de rosser le guet. Parfois de paisibles passants étaient eux-mêmes victimes de cette humeur belliqueuse. En 1218 l'official de Paris dut sévir contre ceux « qui recouraient à la force des armes, blessaient et tuaient jour et nuit d'autres écoliers, enlevaient des femmes, etc. »

D'autres fois aussi les joyeux escholiers s'en prenaient à de puissantes corporations religieuses, et — ce qui est le plus curieux — avaient le dernier mot. C'est ainsi qu'ils se rendirent maîtres du fameux Pré-aux-Clercs, théâtre ordinaire de leurs ébats joyeux, de leurs bruyantes beuveries ou de leurs rendez-vous galants, et dont la renommée a été immortalisée par l'opéra-comique de Planard et d'Hérold :

Les rendez-vous de noble compagnie
Se donnent tous dans ce charmant séjour,
Et doucement on y passe la vie
A célébrer le champagne et l'amour.

Digitized by Google

Les étudiants s'y installèrent d'abord sans autre forme de procès ; puis ils y restèrent malgré les protestations des moines de Saint-Germain-des-Prés, qui en étaient propriétaires. En 1163, un concile, saisi de l'affaire, ordonna que le droit de l'abbaye fut respecté ; mais cette sentence ne fit aucune impression sur les étudiants, qui ne continuèrent que de plus belle. En 1278, l'Abbé, croyant se débarrasser, fit construire, en vertu de son droit de propriété, sur le Pré-aux-Clercs. Mais les étudiants démolirent les constructions aussitôt qu'élevées. Cet incident donna même lieu, entre étudiants et moines, à des combats dignes du « Lutrin ». Le légat du pape et Philippe le Bel terminèrent le conflit en donnant tort aux religieux, qui durent même payer de fortes amendes. Enfin en 1368 à la suite de longs procès l'abbaye fut dépossédée totalement du Pré-aux-Clercs au profit de l'Université.

Pour compléter ces rapides notions sur les mœurs universitaires du Moyen Age, il faut dire quelques mots de la célèbre association de la Basoche. C'était une société composée de clercs de notaire et d'avoué, et d'étudiants en droit. Elle avait à sa tête un chancelier élu. Son but était non seulement de soutenir les droits et prérogatives de ses membres au cas où ils auraient été méconnus, mais aussi d'organiser des exercices pratiques, de contrôler, par des discussions publiques, les progrès de l'instruction professionnelle et les profits du stage. Chaque ville avait sa Basoche. Paris en eut deux : la Basoche du Châtelet, et la Basoche de la Chambre des Comptes. La Basoche organisait chaque année diverses cérémonies traditionnelles. Les principales étaient : la *cause grasse*, espèce de plaidoirie burlesque qui avait lieu à l'entrée du Carême ; la *plantation du mai* dans la cour du Palais, le dernier samedi du mois de mai ; la *montre*, sorte de procession où les basochiens paraissaient avec leurs insignes, au mois de juin. Tous les basochiens étaient tenus d'assister à ces diverses cérémonies, sous peine d'une amende de dix écus. De plus, la Basoche exerçait certains droits, les uns sérieux, les autres bouffons. Tels étaient le droit de battre monnaie ; celui, pour ses membres de porter l'épée. On essaya souvent, mais sans succès de leur enlever ce dernier droit, à cause des combats

Digitized by Google

qui en étaient la conséquence. Il y avait aussi le droit de *charivari*, exercé sur les remariés, et dont le nom seul dispense de toute explication. Il est à remarquer que de toutes les associations d'étudiants du Moyen Age, la Basoche est la seule qui ait subsisté. Il existe des Basoches dans plusieurs villes de France.

IV

On voit assez, d'après cette étude, quels étaient les défauts de l'éducation que Rabelais et Montaigne ont combattue. Mais il n'en faut pas oublier non plus les réelles qualités. C'est dans la suite des siècles que s'est corrompu et abâtardi le système d'enseignement dont nous parlons, et les écrivains du XVIe siècle avaient beau jeu à le railler; mais originairement il présentait de réels avantages. Nous allons essayer de les dégager, quand nous aurons résumé les conclusions de notre exposé historique.

De cet exposé, il ressort que longtemps l'enseignement n'a été possible que par l'Eglise. Laissé à ses seules forces, le pouvoir civil était impuissant à lui donner une impulsion et un appui durables. La tentative de Charlemagne, brillante, mais si éphémère, en est une preuve. D'autre part, nous constatons que l'Eglise, seule capable alors d'organiser l'instruction et l'éducation, n'a pas toujours compris son rôle d'une façon assez large. Gênant l'enseignement au lieu de le favoriser, elle en a rendu l'émancipation inévitable.

Au point de vue de la méthode, n'oublions point combien libre était, dans les écoles, le commentaire perpétuel d'auteurs les plus divers. On peut se demander si ce procédé est plus ou moins bon, soit pour l'acquisition de connaissances positives, soit pour le développement général de l'esprit. Comparé aux « leçons » qui se font aujourd'hui, il semble d'abord que ces dernières aient l'avantage de faire connaître à fond quelques questions déterminées, ce qui est préférable à la connaissance toute superficielle d'une multitude de faits et d'idées. De plus, tandis que le cours ou la leçon exerce l'at-

Digitized by Google

tention, l'explication, telle qu'on la pratiquait au Moyen Age, avec l'infinie variété des discussions auxquelles elle donnait lieu, semble disperser l'esprit en tous sens, et l'habituer trop tôt à une confiance en lui-même qui peut être dangereuse. Il faut avoir reçu une doctrine et discipliné son esprit avant de penser par soi-même. Mais la méthode du Moyen Age, en dépit des apparences, constituait pour l'intelligence une excellente discipline. Elle habituait à avoir constamment recours aux textes : et de nos jours, c'est le manuel qui prime. Les discussions qui sortaient de là, appuyées toujours sur des définitions, et procédant avec une logique rigoureuse, quoiqu'artificielle à l'excès, donnaient à l'esprit le goût de la précision et de la méthode. Enfin l'extrême liberté de discussion initiait à la libre recherche, développait les idées personnelles : et ce sont là des mérites à apprécier, surtout dans notre temps où l'on aime assez à penser — ou plutôt à ne penser point — d'après des formules toutes faites.

Dans le programme des études, il y a à regretter l'absence des sciences. L'abandon où elles furent laissées est d'autant plus fâcheux, qu'une solide culture scientifique eût été pour la philosophie, alors si en honneur, un point d'appui et quelque chose comme un garde-fou. Cette culture eût évité aux scolastiques les vaines divagations où ils sont tombés. En faisant sur ces dernières les rèserves qui s'imposent, reconnaissons à la scolastique deux mérites sérieux : celui d'avoir, dès le XIIe siècle, affranchi la pensée du joug théologique; et celui d'avoir formé des esprits solides. Ce dernier avantage compense largement l'absence des études proprement littéraires, lesquelles, d'ailleurs, ne pouvaient être alors faites avec fruit, puisque l'érudition, qui en est la base indispensable, ne se constituera qu'à partir du XVIe siècle. Pour terminer par une remarque plus générale, notons le contraste si illogique qui fait séparer l'éducation physique de la culture intellectuelle et morale. Avant le XVIe siècle, on ne sut pas trouver le juste milieu entre la méthode autoritaire et la méthode libérale ; on toléra la licence du Pré-aux-Clercs comme les rigueurs du Collège de Montaigu. De même, ce que le Moyen Age n'a pas compris, c'est la nécessité de former parallèlement le

Digitized by Google

corps, l'esprit et le cœur, de faire régner dans l'âme, modelée sur l'idéal divin, ce juste équilibre, cette sereine harmonie de ses facultés où Platon fait consister toute la morale.

JACQUES LANGLAIS.

BIBLIOGRAPHIE

THÉRY. — Histoire de l'éducation en France.
COMPAYRÉ. — Histoire critique des doctrines de l'éducation.
— Histoire de la pédagogie.
CREVIER. — Histoire de l'Université de Paris.
JOURDAIN. — Histoire de l'Université de Paris.
— L'Université de Toulouse au XIIIe siècle.
F. BUISSON. — Dictionnaire pédagogique.
MICHELET. — Histoire de France.
— Nos fils.
LECOY DE LA MARCHE. — Le Treizième siècle.
VOLTAIRE. — Essai sur les mœurs et l'esprit des nations depuis Charlemagne.
GUIZOT. — Histoire de la civilisation en France.
OZANAM. — La civilisation chrétienne chez les Francs
ALCUIN. — Œuvres.
JEAN DE SALISBURY. — Œuvres.
PIERRE DE BLOIS. — Œuvres.
ROBERT DE SORBON. — Œuvres.
GUIBERT DE NOGENT. — Œuvres.
MABILLON. — *Acta Sanctorum ordinis S. Benedicti.*
MONTALEMBERT. — Les Moines d'Occident.
DEMOGEOT. — Littérature française.
CARRÉ. — Lectures historiques.
GASTON PARIS. — Villon.
CLÉDAT. — Rustebeuf.

Digitized by Google

LE P. DANIEL S. J. — Les études classiques.
LE P. BERNARD. — De l'enseignement élémentaire en France aux XIe et XIIe siècles.
GRÉARD. — Nos adieux à la vieille Sorbonne.
GUILLAUME LE BRETON. — Vie de Philippe-Auguste.
PETIT DE JULLEVILLE. — Les Comédiens du Moyen Age.
L.-P. DE CASTEGENS. — Horizons intellectuels, chap. VI.
MICHEL HUISMAN. — L'Etudiant au Moyen Age (dans la *Revue des cours et conférences*, 15 décembre 1898).
RONSARD. — Institution pour l'adolescence de Charles IX.

APPENDICE

Notre noblesse ignorante ne connaissait que le corps ; c'étaient les gens du peuple qui étudiaient ; c'était uniquement pour faire des prêtres et même des moines ; encore n'étaient-ce que des gens d'un certain âge et dont par conséquent les études pouvaient être conduites d'une manière plus grave. De là, on s'avisait de n'apprendre que le latin, ce fut alors toute l'éducation, parce que ce n'était pas des hommes que l'on voulait former, mais des prêtres, des gens capables de répondre aux examens que l'on exigeait d'eux.

TURGOT, Lettre à Mme de Graffigny. (Choix de lettres du XVIIIe s., édition Lanson, p. 347.)

Digitized by Google

Curiosités poétiques du XVIe siècle

PIERRE DE TREDEHAN

En un temps où rois, reines, princes et princesses, évêques, magistrats et médecins, éditeurs et imprimeurs, tenaient à honneur de rimer, où Charles IX disait à Ronsard :

> L'art de faire des vers, deust-on s'en indigner,
> Doit estre à plus haut prix que celui de régner,

il n'est pas étonnant de trouver un prote d'imprimerie, épris des chefs-d'œuvre de l'antiquité qui venaient de se révéler au monde savant et les traduisant en vers français, notamment le dialogue de Platon, *Theagès, ou de la sapience* dédié à Jacques de Vintimille (1), auquel il semble avoir été attaché ; de l'*Enéide*, les quatre premiers livres ; les *Bucoliques* et les *Géorgiques*, de Virgile, avec la vie du poète, « en vers héroïques françois », traductions que l'abbé Goujet dit ne pas être meilleures que celles de J. du Bellay (2).

Pierre de Tredehan était natif d'Angers, suivant La Croix du Maine (3) ; il fut d'abord secrétaire du cardinal de Bellay, qu'il accompagna, sans doute en Italie, car il en connaissait la langue, et c'est peut-être à son retour qu'il se fixa à Lyon, comme correcteur, chez Temporal, qui édite de lui, sans nom d'auteur, en français et en italien, un recueil de sentences morales empruntées à divers auteurs, hébreux, grecs et latins, sous le titre de *Tresor de vertu*, « pour induire un chacun à bien honestement vivre », 1555, par lequel il débuta et qui eut un grand nombre d'éditions, tant à Lyon, qu'à Paris et à Anvers.

(1) V de Lens, la philosophie en Anjou (*Rev. d'Anj.* 1873, 4e sér. p. 355).

(2) V. t. VI, p. 376 et t. V, p. 76.

(3) T. II, p. 330.

Digitized by Google

Notre bibliographe manceau en fait honneur à Gilles Corrozet, Brunet à Temporal lui-même, qui a signé l'*avis au lecteur* (1), mais le *Bulletin du bibliophile* (2), le restitue à son véritable auteur que décèle le dernier des quatre huitains de la fin : « conclusion de ce » *Tresor de vertu* par un huitain auquel le nom de son autheur est » prins par lettres capitales ; voici cet acrostiche :

Tout ce *tresor* cy-dedans analysé,
Riche vrayment de dépouilles antiques,
Estoit premier çà et là dispersé
Dedans le sein des plus sages Ethniques,
Et maintenant de robbes domestiques
Ma des Français si bien esté vestu
Amis lecteurs, que direz (tous uniques),
Z'estre tresor au monde que vertu.

Il était en relations avec Pierre Boistuau pour lequel il fit un sonnet en tête de son histoire de *Chelidonius Tigurinus* (3) et avec son compatriote Jean Regnart qui traduisit du latin les cinq premiers livres de l'*Histoire françoise* de Paul-Emile (4) pour laquelle il composa aussi le sonnet suivant :

Escrive qui voudra tout ce que Citherée
Fait bouillir dans le cueur de Cupidon attaint.
Escrive qui voudra, de son amour contraint
Les feuz et les sanglots d'une ame martirée

Escrive qui voudra la fable retirée
D'un Grec, fardé menteur, d'un Romain parle feint,
Facent ce qu'ilz voudront, si n'aquerront-ils point
Le moins, ô mon Regnart, de ta plume dorée.

Ores, ores François tu te peux bien vanter
D'ouir en ton langage une Clion chanter
Non d'un Achille prompt la force menteresse,

Non le los d'un Troyen par tant de braves vers
Mais bien de noz grandz Roys la haute hardiesse
Et leur nom redouté par tout cet univers.

(1) *Ibid.*, t. I, p. 286.

(2) 1875, pp. 574-575 ; art. signé : W. O.

(3) V. l'art. de M. E. Courbet, sur *Jeanne d'Albret et l'Heptaméron* (*Bullet. du biblioph.* n° 6, 1904, p. 281.

(4) Paris, Micard, 1573.

Digitized by Google

Il traduisit en vers français l'épigramme de Paul-Emile qui accompagne la préface de son livre.

Sa devise paraît avoir été : « *bien tard, vient l'art.* » Ayant embrassé la religion réformée, il échappa aux massacres de la Saint-Barthélemy et se réfugia à Genève où il donna des leçons. L'autorité de son enseignement lui fit donner le titre de régent et son dévouement à la jeunesse et à ses concitoyens lui valurent des lettres de bourgeoisie. C. Ballu.

Sonnet de Pierre Tredehan, secrétaire de Monseigneur le Cardinal de Meudon (1).

A Pierre Boistuau, en tête de son
Chelidonius Tigurinus :

Quand ie voy de Launay (2) le labeur profitable,
Il me souuient encor' des vieux siecles passez
Et des diuins harpeurs, les rochers amassez,
Qui dansoient escoutans l'harmonie admirable.
Quand ie voy de Launay la douceur agreable,
Il me semble d'ouyr les fredons compassez ·
D'une lire Amphion, ou bien les tons haussez
D'un harpeur Delien, d'Orphee esmerueillable.
Quand ie voy de Launay les mesurez accords,
Il me semble de voir tous ces trois dans son corps.
Pour abreger, Launay, quand tes cordes tu pinces,
Il me semble de voir plantez deuant mes yeux
Le Thebain, l'Apollon, l'Orphee ingenieux,
Batissans des Citez, et fasonnant des Princes.

(1) Le cardinal Jean du Bellay qui l'avait en prébende et dont il gratifia Rabelais.

(2) Pierre Boistuau ou Bouistuau, surnommé Launay, natif de Nantes. Du Verdier, t. III, p. 237, et Lacroix du Maine, t. II, pp. 254 et seq.

Digitized by Google

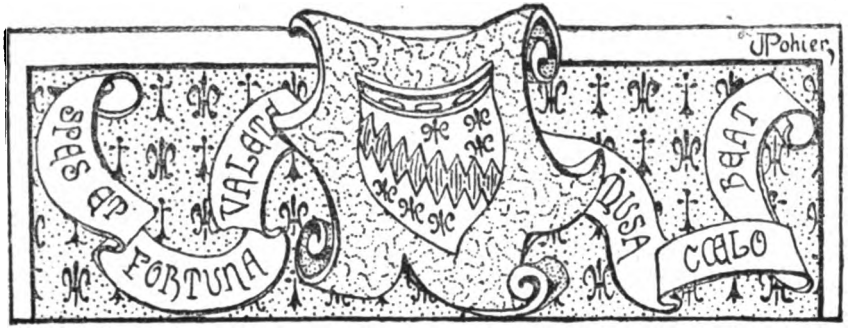

CORRESPONDANCE

DE

GUILLAUME DU BELLAY

1540. — A Guillaume du Bellay (?), de Rome, 27 mars 1540, TRINCANT, *Op. cit.* f. 158 (copie).

A Guillaume du Bellay, Montmorency, d'Anet, 4 mai 1540, B. N. fr. 5155, f. (orig.).

A Guillaume du Bellay, Montmorency, d'Anet, 9 mai 1540, B. N. fr. 5155 f. 17 (orig.).

A Montmorency, Turin, 10 mai 1540. B. N. fr. 5152 f. 12 (minute).

A Marguerite de Navarre, Turin, 10 mai 1540. B. N. 5152 f. 12 v° (minute).

A Guillaume du Bellay, Montmorency, Mantes, 12 mai 1540, B. N. fr. 5155 f. 18 (orig.).

A Guillaume du Bellay, François Ier, La Ferté-Alais, 24 mai 1540, B. N. fr. 5155 f. 2 (orig.).

A Montmorency, Turin, 16 juin 1540, B. N. fr. 5152 f. 19 (m.).

A Montmorency, Turin, 1er juillet 1540, B. N. fr. 5152 f. 20 (m.).

Au marquis del Vasto, Turin, 1er juillet 1540, B. N. fr. 5153, f. 2-3 (m.).

Digitized by Google

1540. — A Guillaume du Bellay, del Vasto, Côme, 4 juillet 1540, B. N. fr. 5154 f. 2 orig.).

A Montmorency, de Moncalieri, 4 juillet 1540, B. N. fr. 5152 f. 21 (m.).

Au sieur Francisco de Prato, Turin, 5 juillet 1540, B. N. fr. 5153 f. 4 (copie).

A Guillaume du Bellay, G. de Prato, Asti, 5 juillet, B. N. fr. 5154 f. 73 (orig.).

Au marquis del Vasto, Turin, 6 juillet 1540, B. N. fr. 5153 f. 5-8 (m. et copie).

A Montmorency, Turin, 6 juillet 1540, B. N. fr. 5152 f. 23-24 (min.).

A Guillaume du Bellay, Montmorency, de Gif, 8 juillet 1540, B. N. fr. 5155, f. 20 (orig.).

A Guillaume du Bellay, del Vasto, Côme, 8 juillet 1540, B. N. fr. 5154, f. 4 (orig.).

A Guillaume du Bellay, Guillaume Pellicier, Venise, 10 juillet, analyse dans Tausserat-Radel. — *La correspondance politique de Guillaume Pellicier*, pp. 15-16.

A Guillaume du Bellay, del Vasto, Côme, 10 juillet 1540, B. N. fr. 5154, f. 5 (orig.).

A Guillaume du Bellay, un « mestre de camp », 11 ou 12 juillet 1540, B. N. fr. 5154, f. 93 (orig.).

A Guillaume du Bellay, Montmorency, Saint-Léger, 12 juillet 1540, B. N. f. 5155, f. 21.

A del Vasto, Turin, 12 juillet 1540, B. N. fr. 5153, f. 9-12 (m. et copie).

A Montmorency, Turin, 13 juillet 1540, B. N. fr. 5152, f. 25 (m.).

Fr. de Prato à Guillaume du Bellay, Coni, 14 juillet, 5154, f. 75 (orig.).

Del Vasto à Guillaume du Bellay, Milan, 14 juillet (2 lettres), B. N. fr. 3154, f. 6-7 (orig.).

Del Vasto à Guillaume du Bellay, Milan, 15 juillet 1540, B. N. fr. 5154, f. 8 (orig.).

A Guillaume du Bellay, un « mestre de camp », 16 juillet, B. N. fr. 5154, f. 95 (orig.).

A Guillaume du Bellay, Montmorency, Germet, 16 juillet (2 lettres), B. N. fr. 5155, f. 22-23 (orig.).

Digitized by Google

1540. — A del Vasto, 17 juillet, Turin, 1540, B. N. fr. 5153, f.114-15 (m.), 17-18 (copie).

A l'évêque d'Aoste, Turin, 17 juillet 1540, B. N. fr. 5153, f. 16 (copie).

A Francisco del Prato, Turin, 17 juillet 1540, B. N. fr. 5153, f. 19 (copie).

A del Vasto, Turin, 19 juillet 1540, B. N. fr. 5154, f. 9 (m.).
— 5153, f. 21 (cop.).

A Guillaume du Bellay, del Vasto, Milan, 22 juillet, B. N. fr. 5154, f. 10 (orig.).

A Montmorency, Turin, 25 juillet, B. N. fr. 5152 f. 27 (m.).

A Guillaume du Bellay, Montmorency, Neufbourg, 23 juillet, B. N. fr. 5155 f. 24 (orig.).

A Guillaume du Bellay, Guillaume Pellicier, Venise, 24 juillet, TAUSSERAT-RADEL, *Op. cit.*, p. 30.

A Guillaume du Bellay, Montmorency, Pont-Audemer, 27 juillet, 5155, f. 25 (orig.).

A Guillaume du Bellay, del Vasto, Milan, 27 juillet, 5154, f. 12-13 (orig.).

A Guillaume du Bellay, Cid, d'Asti, 30 juillet, 5154. f. 97 (orig.).

A Guillaume du Bellay, del Vasto, Milan, 31 juillet, 5154, f. 14 (orig.).

A del Vasto, Turin, 31 juillet, 5153, f. 22 (m.).

F. de Prato à Guillaume du Bellay, 31 juillet, 5154, f. 77 (orig.).

A Guillaume du Bellay, Guillaume Pellicier, Venise, 2 août, TAUSSERAT-RADEL, pp. 42-43.

A Montmorency, Turin, 10 août 1540, B. N. fr. 5152, f. 29-31 (min.).

A Guillaume du Bellay, Guillaume Pellicier, Venise, 17 août, TAUSSERAT-RADEL, *Op. cit.*, p. 53.

A Guillaume du Bellay, Guillaume Pellicier, Venise, 20 août, *ibid*, pp. 59-60.

A Montmorency, Turin, 24 août, B. N. fr. 5152, f. 33 (m.).

A Guillaume du Bellay, Guillaume Pellicier, Venise, 26 août, TAUSSERAT-RADEL, *Op. cit.*, pp. 72-74.

A Guillaume du Bellay, Montmorency, 28 août, B. N. fr. 5155, f. 26 (orig.).

A Montmorency, Turin, 30 août, B. N. fr. 5152, f. 34 (m.).

Digitized by Google

1540. — A Montmorency, Turin, 2 septembre, B. N. fr. 5152, f. 36 (m.).
A Montmorency, Turin, 4 septembre, — 5152, f. 38 (m.).
A Montmorency, Turin, 5 septembre, — 5152, f.39 (m.).
A Montmorency, Turin, 7 septembre, — 5152, f. 40 (m.).
A Montmorency, Turin, 8 septembre, — 5152, f. 41 (m.).
A Guillaume du Bellay, Montmorency, Rouen, 10 septembre, B. N. fr. 5155, f. 27 (orig.).
A Guillaume du Bellay, Guillaume Pellicier, Venise, 10 septembre, TAUSSERAL-RADEL, *Op. cit.*, p. 89.
A Montmorency, Turin, 16 septembre, B.N. fr. 5152, f. 42 (m.).
A Guillaume du Bellay, Montmorency, Poissy, 19 septembre, B. N. fr. 5155, f. 28 (orig.).
A Montmorency, Turin, 21 septembre, B. N. fr. 5152, f. 44 (m.).
A Guillaume du Bellay, Guillaume Pellicier, Venise, 24 septembre, TAUSSERAT-RADEL. *Op. cit.*, pp. 98-100.
A Montmorency, Turin, 30 septembre, B. N. fr. 5152, f. 45 (m.).
A Guillaume du Bellay, Maure de Novali, Milan, septembre, B. N. fr. 5154, f. 123-124 (orig.).
A Guillaume du Bellay, Montmorency, L'Isle-Adam, 5 octobre, B. N. fr. 5155, f. 29 (orig.).
A Montmorency, Turin, 8 octobre, B.N. fr. 5152, f. 46-47 (m.).
A Guillaume du Bellay, Guillaume Pellicier, Venise, 10 octobre, TAUSSERAT-RADEL, *Op. cit.*, p. 123,
A Montmorency, Rivoli, 13 octobre, B. N. fr. 5152. f. 48-49 (m.).
A Guillaume du Bellay. Mauro de Novalè, Milan, 14 octobre, B. N. fr. 5154, f. 125-126 (orig.).
A Montmorency, Rivoli, 17 octobre, B. N. fr. 5152, f. 50 (m.).
A Montmorency, Rivoli, 27 octobre, B. N. fr. 5152, f. 51 (m.).

(*A suivre*). W. L. BOURRILLY.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE DU XVIe SIÈCLE

Rabelais et ses livres

L'histoire de notre littérature présente quelques énigmes ; toutes n'ont pas été déchiffrées, et il en est trois de particulièrement obscures et passionnantes : Villon, Rabelais et Molière.

Hors leurs œuvres, dont les textes imprimés, seuls, subsistent, ce qu'on sait d'eux, de leur vie, est tout juste suffisant pour irriter notre ignorance. Rabelais, dont l'œuvre se complique de tant de contingences aperçues ou insoupçonnées, attend encore un historien, qui ne pourra réellement — en l'état actuel de la question — faire de besogne consciencieuse et utile qu'autant qu'il aura vécu, par un effet de métempsycose littéraire parmi les choses et les gens du seizième siècle, au point d'ignorer tout du présent, pour se souvenir, dans le détail, de tout dans le passé.

Sans prétendre, toutefois, à même ébaucher cette œuvre colossale, un érudit, un chercheur, M. Pierre-Paul Plan, après des années de patientes et méthodiques investigations, s'est donné à tâche de rendre claire l'histoire des livres du grand ironiste et, par là, il a éclairé sa vie. Son travail s'intitule modestement : « Bibliographie » ; il dépasse de beaucoup ce qu'on entend d'ordinaire par ce mot, synonyme, aux yeux du vulgaire, des descriptions minutieuses et de pure forme. En voici le titre exact : *Bibliographie rabelaisienne. — Les éditions de Rabelais de* 1532 *à* 1711. Catalogue raisonné, descriptif et figuré, illustré de 166 fac-similés (titres, variantes, pages de texte, portraits). Paris, grand in-8°, Imprimerie nationale. En vente chez l'auteur.

M. Pierre-Paul Plan s'est bien gardé, pour le moment, de formuler des généralités et de tirer des conclusions ; mais il se dégage de son livre, par la force même de la méthode, de tels enseignements, qu'il est, pour l'histoire littéraire de Rabelais, un ouvrage capital. D'autres avant lui, tel que Brunet, avaient pressenti l'importance d'un pareil travail ; mais ils ne l'ont pas abordé avec tous les éléments de connaissance qu'a su réunir M. Plan ; ils ne se sont pas astreints à ne rien publier avant d'avoir tout

Digitized by Google

vu, et leur œuvre s'est vite trouvée caduque. Celle de M. Plan pécherait plutôt par excès de conscience.

Durant son séjour à Lyon, comme médecin du grand hôpital, Rabelais avait publié, sous son nom, différents ouvrages scientifiques : les Aphorismes d'Hippocrate et de Galien, le testament de Cuspidius, une étude de droit romain, les lettres de Manardi, médecin de Ferrare, la Vopographie de la Rome antique ; il avait même rédigé des almanachs dont il nous reste des spécimens pour six années. Séb. Gryphe l'imprimait et il comptait au premier rang de cette phalange d'érudits qu'il avait groupés autour de lui.

Tout à coup, sans nom d'imprimeur, ni d'auteur paraît, en 1532, un petit livret de 16 feuillets in-4° carré sous le titre : *Les grandes et inestimables chroniques du grant et énorme géant Gargantua*. C'est le premier essai littéraire connu de Rabelais et ce n'est point, comme on l'a dit, la réédition d'une vieille histoire légendaire, mais une œuvre personnelle où la verve de l'auteur se donne carrière, tout en tenant compte du goût du jour et en rattachant son héros, par une généalogie fantaisiste au roi Artus et à l'enchanteur Merlin.

Ce livre eut un grand succès ; Rabelais, qui en revendique hautement la paternité dans la préface de son Pantagruel, note avec satisfaction qu' « il en a esté plus vendu des imprimeurs en deux mois qu'il ne sera acheté de Bibles en neuf ans. » Les éditions se succèdent, qu'il remania toutes les fois ; tantôt (1533) en développant ce qui a rapport à Merlin, tantôt (1534) en précisant le lieu de composition de ce livret par quelqu'une de ces extravagantes explications qui lui sont propres. Il s'agit du Rhône dont il fait remonter la source à Gargantua qui se soulagea « trois moys tout entiers, six jours, treize heures, trois quarts et deux minutes » et se soulagea « si très roydement que oncques puis ne cessa le Rosne de courrir comme ung carreau d'arbaleste ».

A mesure que les éditions paraissent, les chapitres augmentent : il y en a 18 en 1532, on en trouve 23 en 1534 ; le sujet se précise.

La vogue dont jouit ce petit livre, sous le titre de *Grandes chroniques* ou de *Chroniques admirables* fut telle qu'on le réimprima sans cesse, avec des variantes, mais sur un fond identique, jusqu'en 1823.

Au même moment, 1532, Rabelais se hasarde presque sous son nom, car Alcofrybas Nasier est un pseudonyme transparent pour ses contemporains habitués à déchiffrer les énigmes par un patient jeu de lettres, à des œuvres d'une portée plus haute et publia à Lyon le premier livre de *Pantagruel* chez Claude Nourry.

Rabelais, dans le titre de la première édition marque le lien entre la nouvelle production et les grandes chroniques : Pantagruel, le « roi des Dipsodes » est le « filz du grand géant Gargantua » et le succès en fut le même.

Digitized by Google

Aussitôt l'édition de Lyon en vente que des contrefaçons parisiennes de l'impression lyonnaise, celles de Jean Longis, de Marnef, et une troisième restée anonyme, les contrefacteurs entendaient bien jouir de la vogue de l'auteur, mais ne voulaient, en aucune façon, encourir, par ses attaques contre la Sorbonne ou ses allusions au pape, les censures qu'il assumait d'un cœur léger. Ils supprimèrent ou modifièrent tous les passages dangereux.

La première édition fut épuisée en un an ; la seconde fut donnée à Lyon en 1533 par François Juste ; c'est celle, qui, retrouvée par M. Plan, à la bibliothèque de Dresde, a été publiée par lui et M. Léon Dorez en une édition phototypique. La hardiesse de Rabelais s'y accuse ; les malices contre la Sorbonne, mises sur le dos d'un certain Jehan Lunel, docteur en théologie, s'y précisent ; pour la première fois, Panurge y fait un discours en anglais.

C'est encore Juste qui donna (1534) la 3e édition, dont la caractéristique est une modification dans le nom d'auteur : « M. Alcofribas, abstracteur de quintessence », et non plus Alcofrybas Nasier et l'apparition sur le titre, de la devise grecque de Rabelais, de cette « bonne fortune » qu'il invoquait dans les ouvrages signés ouvertement par lui.

Rabelais se souvint qu'il avait fait ses almanachs, que la mode était aux horoscopes ; il fallait que Pantagruel asservît les astres et se moquât de la mode, d'où la « Pantagruéline prognastication » qui se suit à partir de 1533 en diverses éditions.

Gargantua d'où était issu Pantagruel n'avait été pris qu'occasionnellement comme sujet à philosopher. Rabelais, devant le succès de Pantagruel, répare cette injustice et publie à Lyon, très vraisemblablement en 1534 (puisque l'unique exemplaire de la Bibliothèque nationale est incomplet du titre) la « vie inestimable du grand Gargantua », « livre plein de pantagruelisme », disait l'auteur, le pantagruelisme étant devenu, grâce à lui, une opinion philosophique.

Cette édition est bien la première ; Rabelais, toujours l'homme du premier mouvement s'en désigne comme l'auteur ; le médecin choisi par Ponocrates pour réformer la manière de vivre de Gargantua, s'y appelle « Séraphin Calobarsy » (anagramme de Phrançeys Rabelais) ; dans les autres, il est devenu « Maistre Théodore ».

Les éditions de Gargantua se succèdent, et les contrefacteurs s'en emparent ; à Lyon, notamment, Etienne Dolet fait à François Juste et à son successeur Pierre de Tours une concurrence tellement déloyale que celui-ci, dans la préface de la première édition collective des deux premiers livres de Pantagruel, relève vivement les procédés de Dolet par une argumentation où on a voulu voir la main de Rabelais.

Je suis de l'avis de M. Plan qui discute longuement ce point ; Rabelais

Digitized by Google

n'est pour rien dans un mémoire qui, par les raisons mises en avant, trahit l'imprimeur et le négociant lésés dans leurs droits.

De pareilles affabulations ne pouvaient plaire au public sans que d'avisés écrivains cherchassent à exploiter le succès en s'inspirant, d'affabulations analogues ; de là les *Panurge disciple de Pantagruel*, les *Voyage et navigation de Panurge*, *Bringuenarilles*, et autres productions qui virent le jour de 1538 à 1578. M. P.-P. Plan se refuse à y voir des ouvrages de Rabelais, et sa démonstration paraît concluante.

Avec le *Tiers livre des faictz et dictz héroïques du noble Pantagruel*, Rabelais abandonne définitivement l'anonyme et signe de tout son nom, de son titre de médecin et d'un autre encore : « calloïer des isles Hières », entendant par là qu'il était l'ermite de la ville heureuse, le nom grec d'Hyères comportant l'idée de félicité. Le « tiers livre » parut pour la première fois à Paris, en 1546, chez Chrestien Wechel ; la même année, une autre édition parisienne, une édition lyonnaise et l'édition de Toulouse de Fournier parurent ; le succès ne se démentait pas. L'année suivante, Paris, Valence avec Claude La Ville, Lyon avec Pierre de Tours éditèrent la nouvelle œuvre, et des éditions se répétèrent jusqu'à celle de 1552 (Paris, Michel Fezandat) qui donne la version définitivement adoptée par Rabelais.

Le quart livre, qui parut pour la première fois à Lyon en 1548, vraisemblablement chez Pierre de Tours, eut la même année trois autres éditions à Lyon encore, à Tours et à Valence ; jusqu'à celle de Fezandat de 1552, à la suite de laquelle paraît, tout l'indique, de la main de Rabelais, un glossaire devenu nécessaire, la « Briefve déclaration d'aulcunes dictions pluz obscures ». Aussitôt Paris, Rouen (Robert Valentin), Lyon (Baltasar Aleman) reproduisent cette nouvelle édition.

Entre le « tiers » et le « quart livres » apparaissent les éditions collectives à Valence et à Lyon, d'abord, puis après les éditions de Fezandat des livres séparés, celles de Troyes et de Lyon (Jean Martin).

M. Plan n'a pas esquivé la grave question du cinquième livre ; il la traite bibliographiquement. Ce livre si discuté et dont, de plus en plus, il paraît impossible d'attribuer à Rabelais la plus petite part de paternité, parut près de dix ans après la date assignée habituellement à sa mort, en 1562, sous le titre de l'*Isle sonante*, en 16 chapitres « par laquelle est continuée la navigation faicte par Pantagruel, Panurge et autres ses officiers. »

Deux ans après, en 1564, c'est sous un autre titre que la fortune reparaît ; c'est alors « le cinquième et dernier livre des faits... du bon Pantagruel, composé par M. François Rabelais, docteur en médecine » et l'épigramme amphibologique signée « Nature quite » qui suit la préface sem-

Digitized by Google

ble plutôt corriger ce qu'a de trop précis l'attribution du titre qu'elle m'en fait valoir l'authenticité.

Qu'on en juge :

> Rabelais est-il mort ? Voicy encore un livre.
> Non, sa meilleure part a repris ses esprits
> Pour nous faire présent de l'un de ses escrits,
> Qui le rend entre tous immortel et fait vivre.

Dans la suite, en 1565, on corsa encore l'intérêt en publiant l'image de la bouteille ; et à partir de 1567 on l'envoya, ainsi que, plus tard, les autres pièces douteuses de Rabelais aux autres œuvres de Rabelais, dans les éditions collectives.

L'ouvrage de M. Pierre-Paul Plan se termine par plusieurs excellents appendices, l'un où il étudie les autres publications de Rabelais, un second qui catalogue les livres perdus de cet auteur, un troisième qui dresse la liste des ouvrages du seizième siècle, où se trouvent des lettres de Rabelais, et un dernier dans lequel il discute sur les ouvrages qui lui ont été à tort attribués.

L'index bibliograghique qui clôt le volume, témoigne de la conscience de l'auteur à se renseigner, du souci qu'il a apporté à n'ignorer rien de ce qu'ont pu dire ses devanciers.

Tel est, dans son économie générale, ce livre d'une haute valeur scientifique et d'une noble probité ; il sera pour les chercheurs, pour les savants d'une incontestable utilité, et même les curieux de littérature, tant son ordonnance est claire, pourront y trouver les éléments nécessaires pour se former une opinion sur les questions ardemment controversées que soulèvent la vie de Rabelais et l'histoire de ses œuvres.

Maurice DUMOULIN.

MALHERBE A L'ÉTRANGER

En réponse à l'indulgent article que M. Souriau a bien voulu consacrer à mon *Malherbe et ses sources* (1), je me permettrai de faire remarquer que « la Normandie » n'est qu'un des sept chapitres de mon travail, et est loin d'être le plus important. Je me suis beaucoup plus attaché à découvrir et à grouper les sources littéraires de Malherbe, latines et italiennes notamment. Quant à la Normandie elle-même, l'idéal serait sans doute, suivant les termes de M. Souriau, « un séjour prolongé dans le

(1) *Malherbe et ses sources.* Liége, Vaillant-Carmanne, 1904, 239 p.

Digitized by Google

pays de l'écrivain qu'on veut connaître à fond » et l'étude « des paysages qu'avait contemplés le poète ». Avant de prendre la plume du critique, il ne serait peut-être pas oiseux de prendre le bâton du voyageur et de passer partout où Malherbe vécut, à Caen, à Heidelberg, à Bâle, en Provence. Mais je ne sache personne qui ait pris cette peine, des bords du Neckar à la côte d'azur, et Malherbe ne laisse pas d'avoir été bien compris depuis deux siècles. C'est qu'en effet, s'il y a un écrivain indépendant du ciel et de la nature et des paysages qui l'entourent, c'est bien Malherbe ; tout le monde s'accorde avec M. Lanson à reconnaître qu' « il a l'imagination livresque de l'honnête homme qui a fait ses classes et vécu à la ville. » C'est précisément le contenu des livres lus par Malherbe que j'essayais de définir. Mais comme M. Souriau n'a parlé que de mon premier chapitre, je ne puis entrer ici dans l'analyse de mon travail.

M. Souriau connaît la Normandie autant qu'homme de France, et je lui accorde volontiers que « ces grands réalistes savent faire à l'idéalisme sa part légitime ». Encore reste-t-il vrai que Malherbe « n'a presque rien de lyrique », comme M. Souriau lui-même l'a excellemment dit dans son *Evolution des vers français au XVIIe siècle*. Je ne vois pas non plus qu'aucun de nos grands lyriques, Lamartine ou Hugo ou Musset, soit Normand : et si les Normands abondent pendant la formation du classicisme, peu lyrique à coup sûr, ce n'est pas là un pur hasard, pas plus que, par exemple, le rôle de Lyon ou de l'Anjou au XVIe siècle. M. Souriau fait remarquer que « la froide raison, la justesse, l'exactitude » s'appliquerait aussi bien au parisien Boileau qu'au normand Malherbe. Parfaitement ! Aussi j'ai dit dans mon travail que la plupart des qualités « normandes » étaient aussi bien des qualités françaises » ; je l'ai dit ou plutôt répété, d'après Gaston Paris qui avait vu la Normandie de très près et qui en définissait l'esprit de la manière traditionnelle, à laquelle je me suis simplement rangé. En répétant une opinion exprimée par Michelet, par Taine, par Gaston Paris et bien d'autres, une opinion devenue presque proverbiale en France, et que M. Souriau est peut-être seul à contester, il semble que j'aurais dû craindre le lieu commun plutôt que le paradoxe. Quant au sentiment de la nature, si Malherbe et Bois-Robert et Flaubert, en prose ou en vers, nous répètent qu'ils n'aiment pas la nature, j'ai peine à croire que tous ces Normands soient autant de mauvais plaisants ; et Malherbe, en tout cas, n'a jamais passé pour le poète des champs et des bois. Que Flaubert ait méprisé Delavigne, c'est, je le veux bien, affaire de goût ; il n'est donc pas défendu de partager (comme M. Lanson, par exemple), le goût de Flaubert, encore que M. Souriau nous ait révélé un aspect très curieux et très nouveau de Delavigne. Pour ce qui est de Bernardin de Saint-Pierre, je sais fort bien et j'ai déjà dit dans la *Deutsche Litteraturzeitung*, que M. Souriau a renouvelé

Digitized by Google

la biographie de cet auteur et remis bien des choses au point ; mais le livre de M. Souriau porte la date de 1905, et mon *Malherbe* est de 1904. Au reste, entre le séducteur et le Tartufe que M. Souriau nous montre à l'Ile-de-France (à propos de Mme Poivre), et la pureté et la candeur de *Paul et Virginie*, je ne puis m'empêcher de voir une contradiction profonde comme un abîme : Bernardin est et reste un exemple de la séparation étonnante entre l'auteur et l'œuvre ; je n'ai pas voulu voir en lui autre chose. Ce sont là d'ailleurs, comme pense M. Souriau, matières à éternelles controverses, et choses contestables comme toutes les idées générales. C'est au fond, peut-être, toute la question de déterminisme littéraire que de chercher ce qu'un auteur doit à sa province. Il est plus facile et plus sûr de chercher ce qu'il doit à ses lectures : c'est ce que je croyais avoir fait pour Malberbe.

A. Counson.

M. Counson a éprouvé le besoin de répondre à mon article : je ne comprends pas très bien pourquoi. Pour mon propre compte j'ai toujours évité de commettre cette petite inconséquence qui consiste à répondre à mon juge : « Monsieur, j'accepte volontiers tous vos éloges : ils dénotent chez vous une réelle perspicacité ; mais je repousse vos critiques : elles prouvent que vous manquez de sens littéraire, voire de bons sens. »

En somme qu'ai-je prétendu dans mon compte rendu ?

1° Qu'on ne peut apprécier intimement un écrivain que si on connaît bien son pays d'origine, sa province natale, son intermédiaire.

2° Qu'il n'est plus permis de dire que les Normands sont réfractaires à tout lyrisme, à tout idéalisme.

Après avoir lu la réplique de Counson, je ne puis que persister dans ces deux opinions, et engager mon aimable contradicteur à visiter la Normandie, à lire les œuvres de Vacquerie, de Gustave Le Vavasseur, de Barbey d'Aurevilly, de Glatigny, etc., sans parler de l'école normande actuelle qui comprend des poètes de haute valeur.

Maurice Souriau.

Digitized by Google

LE XVIe SIÈCLE

A TRAVERS LES JOURNAUX, REVUES, CATALOGUES ET CONFÉRENCES

Le 400e anniversaire de la naissance de Nicolas Rey de Naglowice. — On a fêté, le 25 juin dernier, à Rapperswill (Suisse, Saint-Gall), le 400e anniversaire de la naissance de Nicolas Rey de Naglowice, dit le père de la littérature polonaise, né le 7 février 1505. Naglowice ne fut pas seulement le premier à écrire en polonais (en vers et en prose, mais il ouvre toutes les grandes portes à la culture nationale en Pologne ; cette culture se développe à travers les âges, et, ni les contrariétés du sort, ni les efforts des ennemis, ne parviennent à l'effacer. C'est grâce à elle que la Pologne, bien que privée de l'indépendance politique, possède l'indépendance nationale et peut travailler pour un meilleur avenir.

Le Centenaire de Michel Cervantès. — On vient de fêter à Madrid et à Paris le centenaire de l'illustre auteur de *Don Quichotte*. Un de nos lecteurs, M. Colson, a composé pour la circonstance tout un bouquet de sonnets dont nous citerons celui-ci.

Le Sonnet de Dulcinée

Au beau pays d'Espagne un matin je suis née
D'un chevrier, qui fut autrefois hidalgo.
Pour mon nom, que voici, connaissez-vous un mot
Qui soit, qui fut jamais, plus doux que Dulcinée ?

Mais par contre elle n'est rien moins que satinée
Cette main de servante. A vider plus d'un pot
Peut-on jamais avoir les ongles et la peau
Comme de l'ambre fin, si bien qu'on soit tournée ?

En cette auberge-ci c'est moi, plutôt souillon,
Qui donne aux chevaliers errant l'illusion
De quelque damoiselle aussi blanche que douce.

Ce bandeau sur les yeux n'est-ce pas tout l'amour ?
Le seigneur Don Quichotte en tient pour ma frimousse
Et mes sabots autant que pour une à la cour.

Le Liseur.

Le Directeur-Gérant : Léon SÉCHÉ.

CHARTRES. — IMPRIMERIE ED. GARNIER.

Digitized by Google

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

BILLETS D'ALLER & RETOUR DE FAMILLE

POUR LES

STATIONS THERMALES ET HIVERNALES

DES PYRÉNÉES ET DU GOLFE DE GASCOGNE

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

TARIF SPÉCIAL G. V. N° 103 (Orléans).

Des billets d'aller et retour de famille, de 1re, de 2e et de 3e classes, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans pour :

Adge (Le Grau), Alet, Amélie-les-Bains, Arcachon, Argelès-Gazost, Argelès-sur-Mer, Arles-sur-Tech (La Preste), Arreau-Cadéac (Vieille-Aure), Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balaruc-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Barbotan, Biarritz, Boulon-Perthus (le), Combo-les-Bains, Capvern, Collioure, Couiza-Montazels (Rennes-les-Bains), Dax, Espéraza (Campagne-les-Bains), Grenade-sur-l'Adour (Eugénie-les-Bains), Guéthary (halte), Gujan-Mestras, Hendaye, Labenne (Cap-Breton), Labouheyre (Mimizan), Laluque (Préchacq-les-Bains), Lamalou-les-Bains, Laruns-Eaux-Bonnes (Eaux-Chaudes) Leucate (La Franqui), Lourdes, Lourdes-Barbazan, Marignac, Saint-Béat (Lez, Val d'Aran), Nouvelle (la), Oloron Sainte-Marie (Saint-Christau), Pau, Pierrefitte Nestalas (Barèges, Cauterets, Luz, Saint-Sauveur), Port-Vendres, Prades (Molith), Quillan (Ginocles, Carcanières, Escouloubre, Usson-les-Bains), Saint-Flour (Chaudesaigues), Saint-Gaudens (Encausse, Gantiès), Saint-Girons (Audinac, Auclus), Saint-Jean-de-Luz, Saléchan (Sainte-Marie, Siradan), Salies-du-Salat, Ussat-les-Bains et Villefranche-de-Conflent (le Vernet, Thuès, les Escaladas, Graüs-de-Canaveilles).

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 300 kilomètres.

Pour une famille de	2	personnes.	20 %
—	3	—	25 %
—	4	—	30 %
—	5	—	35 %
—	6	—	40 %

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

Viâ ROUEN, DIEPPE et NEWHAVEN par la Gare Saint-Lazare

Services rapides de jour et de nuit tous les jours (Dimanches et Fêtes compris) et toute l'année

Trajet de jour en 8 h. 1/2 (première et deuxième classes seulement)

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant sept jours.

1re classe, 43 fr. 25 ; 2e classe, 32 fr. » ; 3e classe, 23 fr. 25.

Billets d'aller et retour valables pendant un mois

1re classe, 72 fr. 75 ; 2e classe, 52 fr. 75 ; 3e classe, 41 fr. 50.

MM. les voyageurs effectuant, *de jours* la traversée entre Dieppe et Newhaven auront à payer une surtaxe de 5 fr. par billet simple et de 10 fr. par billet d'aller et retour en 1re classe ; de 3 fr. par billet simple et de 6 francs par billet d'aller et retour en 2e classe.

Départs de Paris			Départs de Londres		
Saint-Lazare. . .	10 h. 20 m.	9 h. » s.	London-Bridge.	10 h. » m.	9 h. » s.
Arrivées à Londres			Victoria.	10 h. » m.	8 h. 50 s.
London-Bridge. .	7 h. » s.	7 h. 40 m.	Arrivées à Paris		
Victoria.	7 h. » s.	7 h. 50 m.	Saint-Lazare. . .	6 h. 40 s.	7 h. 15 m.

Des Voitures à couloir (W.-C., toilette, etc., sont mises en service dans les trains de marée de jour entre Paris et Dieppe).

Des Cabines particulières sur les bateaux peuvent être réservées sur demande préalable.

La Compagnie de l'Ouest envoie *franco*, sur demande affranchie, des petits Guides indicateurs du service de Paris à Londres.

Digitized by Google

Dernières Publications sur la pléiade et le XVIe siècle

ABEL JEANDET. — **Pontus de Tyard.** 1 vol. in-8, chez Aubry.

LÉON SÉCHÉ. — **La défense et Illustration de la langue française,** par JOACHIM DU BELLAY avec une notice biographique et un commentaire historique et critique, 1 vol. in-18, à la librairie Sansot, prix **3 fr. 50.**

— **Œuvres choisies de Joachim du Bellay,** édition du Monument (1894), avec une notice par Camille Ballu. 1 vol. in-4 (*épuisé*).

— **Œuvres poétiques de Jacques Pelletier du Mans,** d'après l'édition de 1547, avec une notice et un commentaire de Paul Laumonier, professeur à l'Université de Poitiers, un vol. in-4°, prix **12** fr.

HENRI CHAMARD. — **Joachim du Bellay,** thèse présentée en 1900, à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris. 1 vol. in-8, chez Le Bigot frères, à Lille.

PIERRE DE NOLHAC. — **Lettres de Joachim du Bellay,** d'après les originaux. 1 vol. in-12, chez Charavay. 1883.

— **Documents nouveaux sur la Pléiade :** *Ronsard, du Bellay*, articles publiés dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, du 15 juillet 1889.

ÉMILE HINZELIN. — **Le livre d'or de Rémy Belleau.** 1 vol. gr. in-8, à Nogent-le-Rotrou, chez Mme veuve Gouhier-Delouche, 1900.

LOUIS CLÉMENT. — **Henri Etienne et son œuvre française,** étude d'histoire et de philosophie. 1 vol. gr. in-8, Paris, chez Alph. Picard, 1899.

DUPRÉ-LASALE (Émile). — **Michel de l'Hospital avant son élévation au poste de chancelier de France.** 2 vol. in-8, Paris, Fontemoing, 1875-1899.

LUCIEN PINVERT. — **Jacques Grévin** (1538-1570). Sa vie, ses écrits, ses amis, étude biographique et littéraire. Paris, Fontemoing, 1 vol. gr. in-8.

— **Lazare de Baïf.** 1 vol. in-8, chez Fontemoing, 1900.

MARTY-LAVEAUX. — **La Pléiade française.** 20 vol. in-8, Paris, Lemerre, 1866-1898.

E. DOUMERGUE. — **Jean Calvin, Hommes et choses de son temps.** — T. I. *La jeunesse de Calvin*, 1 vol. gr. in-4 illustré, à Lausanne, chez Georges Bridel, 1899.

HENRI BECKER. — **Un humaniste au XVIe siècle.** — *Loys le Roy*, 1 vol. in-8, chez Lecène et Oudin, 1896.

E. MUNTZ. — **Florence et la Toscane.** — 1 vol. in-8 jésus illustré, chez Victor Lecoffre.

J. GUIRAUD. — **L'Eglise et les Origines de la Renaissance.** 1 vol. in-8, chez Victor Lecoffre.

CH. BORGEAUD. — **L'Académie de Calvin.** 1 vol. in-4, chez Georg à Genève.

AUG. HAMON. — **Un grand rhétoriqueur poitevin :** JEAN BOUCHET, 1 vol. in-8, chez Oudin.

EN PRÉPARATION :

LÉON SÉCHÉ. — **Joachim du Bellay** (1524-1560). *Son pays, ses origines, sa vie et ses œuvres, ses amitiés littéraires.*

— **Joachim du Bellay.** Ses œuvres complètes, françaises et latines, avec une introduction et un commentaire historique et critique. — Le premier volume contenant la *Défense* et l'*Olive* est en vente au prix de **12** francs.

— **Le Cardinal du Bellay** (1492-1560). — I. Son pays, son enfance, sa jeunesse. — II. Sa vie littéraire et artistique. — III. Sa vie politique. — IV. Sa vie religieuse. — V. Ses dernières années, sa mort.

Digitized by Google

Tome VI (5e année) **Le Numéro : 4 fr.** Juillet-Octobre 1905

COURONNÉE PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

(Prix Saintour, 1905)

HARVARD COLLEGE LIBRARY
AUG 6 1907
CAMBRIDGE, MASS.

Revue

DE

LA RENAISSANCE

ORGANE INTERNATIONAL

des Amis du XVIe Siècle

ET DE LA PLÉIADE

Paraissant tous les deux mois.

DIRECTEUR : LÉON SÉCHÉ

Cette année nous avons distingué la *Revue de la Renaissance* que dirige M. Léon Séché et qui s'occupe surtout de la Renaissance angevine et de la Pléiade.

(Rapport fait à l'Académie française par M. Gaston Boissier sur les concours de l'année 1903.)

PARIS
AUX BUREAUX DE LA *REVUE*
18, RUE NICOLE, 18

1905

Digitized by Google

REVUE DE LA RENAISSANCE

Sommaire du Numéro de Juillet-Octobre 1905.

I. **La pédagogie de Rabelais et de Montaigne.** Jacques LANGLAIS.

II. **Un curieux modèle d'éloquence judiciaire au XVIe siècle** . . . . . Dominique CAILLÉ.

III. **La construction et la décoration du château de Fontainebleau, à l'époque de la Renaissance** . . . . . Maurice LECOMTE.

IV. **Curiosités poétiques de XVIe siècle:** *J. Le Masle* . . . . . Camille BALLU.

V. **Correspondance de Guillaume du Bellay.** L.-W. BOURRILLY.

VI. **Le XVIe siècle** *à travers les Journaux et les Revues* . . . . . LE LISEUR.

VII. **Bibliographie** : *Les livres de raison de Jean V et Jean VI du Bellay, abbés de St-Florent de Saumur.*

VIII. **Supplément** : *Le Recueil de poésie de Joachim du Bellay* (suite).

ILLUSTRATIONS

Portraits de Rabelais et de Montaigne.
Deux vues du château de Fontainebleau.

CONDITIONS D'ABONNEMENT A LA REVUE

La REVUE DE LA RENAISSANCE paraît tous les deux mois.

Les abonnements partent du 1er janvier.

PARIS ET DÉPARTEMENTS		ÉTRANGER	
Un an	20 fr.	Un an	25 fr.
Avec le supplément sur Chine ou sur Japon	40 fr.	Avec le supplément sur Chine ou sur Japon.	50 fr.

Adresser tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction de la REVUE à M. LÉON SÉCHÉ, à Paris, 18, rue Nicole (V^e).

LONDRES
Dulau, Baillère-Tindal, Hachette et Cie.

BERLIN, VIENNE, LEIPZIG
Le Soudier et Brockhaus

ROME, MILAN, TURIN
Bocca.

FLORENCE
Vieusseux.

GENÈVE
Cherbuliez.

BRUXELLES
Ramot, Lebègue.

LIÉGE
J. Bellens.

LAUSANNE
Benda.

LA HAYE
Belinfante frères.

Digitized by Google

HARVARD COLLEGE LIBRARY
AUG 6 1907

LA PÉDAGOGIE
DE RABELAIS ET DE MONTAIGNE (1)

I

Il y a dans les idées pédagogiques de Rabelais une partie critique et une partie théorique. Ce sont ces deux parties que nous allons examiner successivement.

Qu'est-ce que Rabelais critique dans l'enseignement légué à son temps par le Moyen Age ? Il en critique la méthode, et il en critique l'esprit.

Le programme, d'abord, qu'il juge démesuré. Rabelais est un savant positiviste ; convaincu que nous ne pouvons connaître qu'un petit nombre de choses, il voudrait ramener la science, elle aussi, « du ciel en terre ». Lorsque le bon Gargantua trace le plan d'études de Pantagruel, il a bien soin de délimiter l'endroit où finit la vraie science, la science proprement scientifique : « Laisse-moi l'astrologie divinatrice, et l'art de Lullius (2), comme abus et vanités. » (II, 8.) Rabelais s'irrite de voir qu'on perde son temps à étudier des choses inutiles ou d'un intérêt tout à fait lointain, ou même des matières qu'il croit qui dépassent notre connaissance. Ceux qui les

(1) Voir les précédents numéros de la *Revue*.
(2) Raymond Lulle, qui chercha la pierre philosophale.

Digitized by Google

enseignent sont des « resveurs mateologiens ». Leur science est vaine : « leur savoir n'estoit que besterie ; et leur sapience n'estoit que mouflcs. » (I, 15.) Aussi énumère-t-il sans se lasser les livres qu'apprend Gargantua, et qui, comme ceux de la librairie de Saint-Victor (II, 7), forment une salade des plus variées : « .... Puis luy leut le Donat, le Facet, Théodolet, et Alanus in Sarabolis, et y fut treize ans six mois et deux sepmaines.... Puy luy leut le « De Modis significandi », avec les commens de Hurtebise, de Fasquin, de Tropditeux, de Jehan le Veau, de Billonio, Brelinguandus, et un tas d'aultres : et y fut plus de dix-huit ans et unze mois... Et prouvoit sus ses doigts à sa mère que « de modis significandi non erat scientia. » Puis luy leut le Compost où il fut bien seize ans et deux mois, lorsque son dict précepteur mourut... Après, en eut un aultre vieux tousseux nommé maistre Jobelin Bridé, qui luy leut Hugatio, Hebard Grecisme, le Doctrinal, les Sars, le « Quid est », le « Supplementum », Marmotret, « De Moribus in mensa servandis » ; Seneca, « De quattuor virtutibus cardinalibus » ; « Passavantur cum commento », et « Dormi secure » pour les festes, et quelques aultres de semblable farine... » (I, 14). Et toujours il insiste sur la perte de temps qui en résulte. Ce qu'il commencera par indiquer dans son programme à lui, ce sera « Comment Ponocrates institua Gargantua en telle discipline qu'il ne perdait heure du jour. » Ces études ne sont pas seulement inutiles : elles sont nuisibles. Loin de nourrir l'esprit, elles l'abrutissent. Gargantua « en rien ne pronffitoit, et, qui pis est, en devenait fou, niays, tout resveux et rassoté. » Rabelais s'indigne contre ces maîtres qui vont « abatardissans les bons et nobles esprits, et corrompans toute fleur de jeunesse » (I, 15), contre les « marmiteux borsouflés » auxquels il interdit l'entrée de l'abbaye de Thélème (I, 54). Une instruction à tendances aussi ambitieuses doit engendrer le pédantisme. C'est un des défauts auxquels Rabelais porte les attaques les plus répétées : voyez Janotus de Bragmardo, ne cessant pas, dans sa harangue, de citer du latin, d'invoquer l'autorité de Pontanus et même de « Taponnus, poète séculier » (I, 20). Voyez aussi l'escolier limousyn, pour lequel Rabelais ne s'est pas contenté du célèbre chapitre VI, livre II, mais est

Digitized by Google

revenu à la charge, en dehors même de son roman, dans une petite pièce de vers assez peu connue, l' « Epistre du limosin de Pantagruel, grand excoriateur de la langue latiale, envoyée à un sien amicissime, résident en l'inclyte et famosissime urbe de Lugdune. » Et voyez encore le discours burlesquement pompeux et érudit que Rabelais prête à Thaumaste venant argumenter contre Pantagruel : « .... Comme il nous fut manifestement démontré en la reyne de Saba, qui vint des limites d'Orient et mer Persicque pour voir l'ordre de la maison du sage Salomon, et ouir sa sapience ; en Anacharsis, qui, de Scythie, alla jusques en Athènes pour voir Solon ; en Pythagoras, qui visita les vaticinateurs Memphiticques ; en Platon, qui visita les mages de Egypte et Architas de Tarente ; en Apollonius Tyaneus, qui alla jusques au mont Caucase, passa les Scythes, les Massagetes, les Indiens, naviga le grand fleuve Physon, jusques es Brachmanes, pour voir Hiarchas ; et en Babylonie, Chaldée, Medée, Assyrie, Parthie, Syrie, Phœnice, Arabie, Palestine, Alexandrie, jusques en Ethiopie, pour voir les Gymnosophistes. Pareil exemple avons-nous de Tite-Live, pour lequel voir et ouir plusieurs gens studieux vindrent en Rome, des fins limitrophes de France et Espagne. » (II, 18). — Enfin quand on apprend tant, on ne sait rien. Dans la bouche de Janotus de Bragmardo, Rabelais se plaît à entasser barbarismes sur solécismes (I, 19) ; opposant à l'attitude niaise de Gargantua le petit discours d'Eudémon, il a soin de noter ce « langaige tant orné et bien latin, que mieulx ressembloit un Gracchus, un Ciceron ou un Emilius du temps passé qu'un jouvenceau de ce siècle » (I, 15). On reconnaît à ces marques l'élégant latiniste dont nous sont restées des lettres dignes d'Erasme, l'arbitre des joutes littéraires entre Tiraqueau et Aimery Bouchart.

Selon Rabelais donc, on apprend trop. Mais aussi on apprend mal. Après avoir critiqué le programme, il combat la méthode. Ce qu'il lui reproche surtout, c'est d'être fondée sur le fétichisme du *livre*. Au lieu de raisonner et d'observer, on étudie tout dans les auteurs ou dans des commentaires de ces auteurs. C'est à faire ressortir ce contre sens que tend l'énumération du chapitre XIV, livre Ier, précédemment citée. Lorsque Pantagruel veut disputer contre Thau-

Digitized by Google

maste « d'aucuns passages de philosophie, de géométrie et de caballe », il passe la nuit à compulser

Le livre de Beda, de Numeris et Signis,
Et le livre de Plotin, de Inenarrabilibus,
Et le livre de Procle, de Magia,
Et les livres de Artemidore, Peri Oneiricriticon,
Et de Anaxagoras, Peri Semion,
Dinarius, Peri Aphaton,
Et les livres de Philistion,
Et Hipponax, Peri Anecphoneton,
Et un tas d'aultres. . . . (II, 18).

Du reste Rabelais n'aime pas ce procédé de dispute scolastique. « Je ne veulx disputer pro et contra, comme font ces folz sophistes de cette ville et d'ailleurs », fait-il dire au « grand clerc d'Angleterre. » Et un peu plus loin il lui fait poser par Panurge cette question : « Seigneur, es-tu venu icy pour disputer contentieusement de ces propositions que tu as mis, ou bien pour apprendre et en sçavoir la vérité ? » — A quoy respondit Thaumaste : « Seigneur, aultre chose ne me ameine sinon bon désir d'apprendre et de sçavoir ce dont j'ay doubté toute ma vie, et n'ay trouvé ny livre ny homme qui m'ait contenté en la résolution des doubtes que j'ai proposés. Et au regard de disputer par contention, je ne le veulx faire : aussi est-ce chose trop vile, et le laisse à ces maraulx sophistes, sorbillans, sorbonnagres, sorbigènes, sorbonicoles, sorboniformes, sorboniseccques, niborcisans, sorbonisans, saniborsans, lequelz, en leurs disputations, ne cherchent vérité, mais contradiction et débat. » (II, 18). Ailleurs encore Rabelais raille ces argumentations. C'est quand il nous expose « comment frère Jean réconforte Panurge sur le doubte de coqüage » ; le bon moine se livre à une amusante déduction qui est une parodie des disputes plus ou moins philosophiques du temps :

Ergo, ta femme sera belle,
Ergo, seras bien traicté d'elle ;

« Ergo, tu auras des amis beaucoup ; ergo, tu seras saulvé » (III, 28).

Digitized by Google

C'est aussi dans la « Chresme philosophale des questions encyclopédiques de Pantagruel, lesquelles seront disputées sorbonicolificabilitudinissement es escoles de decret, à Paris » : « Ultrum, une idée Platonicque, voltigeant dextrement sous l'orifice du chaos, pourrait chasser les esquadrons des atomes Democriticques.

PORTRAIT DE RABELAIS

« Ultrum, les atomes, tournoyans on son de l'harmonie Hermagoricque, pourroient faire une compaction, ou bien une dissolution d'une quinte essence, par la substraction des numbres Pythagoricques.

« Ultrum, unes Grammaires historiques et météoricques, contendentes de leur antériorité et postériorité par la triade des articles, povoient trouver quelque ligne ou charactère de leurs chronicques sus la palme Zénonicque.

Digitized by Google

« Ultrum, les genres generalissimes, par violente élévation dessus leurs prédicamens, pourroient grimper jusques aux estages des transcendantes, et par conséquent laisser en friche les especes speciales et predicables, on grand dommaige et interest des pauvres maistres es ars », etc., etc.

En un autre endroit il nous fait admirer une fois de plus le genre de raisonnement usité dans ces disputes : « Un quidam des régens disait souvent en ses lectures qu'il n'y a chose tant contraire à la veue comme est la maladie des yeux » (II, 5). — Ce que Rabelais blâme encore, dans cette méthode d'instruction, c'est qu'elle soit fondée sur la mémoire. Il nous dit que Gargantua devait apprendre tous les livres énumérés au chapitre XIV, livre I, « si bien qu'il les disoit par cœur au rebours », « si bien qu'au coupeland il les rendoit par cœur à revers. » Sous cette plaisanterie qui tourne visiblement à la charge, il faut voir une condamnation formelle du soin exagéré donné à remplir la mémoire aux dépens du jugement.

Rabelais ne critique pas seulement, dans l'ancien système d'éducation, le programme et la méthode. Il en critique aussi l'esprit, et c'est ici qu'on voit le mieux comment Rabelais s'oppose aux idées essentielles du christianisme, ou plutôt de l'ascétisme chrétien : idée de règle et de contrainte, idée de la concupiscence de l'esprit, idée de la concupiscence de la chair.

Rabelais, d'abord, ne veut pas qu'on se règle, pour agir, sur un système de contrainte, mais qu'on consulte, en toute rencontre, la raison personnelle. A Thélème, « parce que, es religion de ce monde, tout est compassé, limité et reiglé, par heures, fut décrété que là ne seroit horloge ny quadrant aucun.... La plus grande resverie du monde estoit soy gouverner au son d'une cloche, et non au dicté du bon sens et entendement » (I, 52). Généralement les règles ainsi imposées ne sont pas fondées en raison. Et même elles ne servent qu'à exciter les passions qu'elles sont destinées à comprimer. « Ubi enim non est lex, nec prævaricatio » (Saint-Paul, Epître aux Romains, IV, 15). — « Lex autem subintravit ut abundaret delictum. » (Ibid., V, 20), « car nous entreprenons toujours choses defendues, et convoitons ce que nous est denié » (I, 57). Cette édu-

Digitized by Google

cation par la contrainte ne sert donc qu'à faire des hypocrites. Rabelais ne cesse de maudire cette catégorie de vicieux.

> Cy n'entrez pas, hypocrites, bigotz
> Vieux matagots. . . . . .
> Torcoulx. . . . . .
> . . . . Cagots, cafars empantouflés,
> Gueux mitouflés. . . . (I, 54.)

Cf. Panurge recollant la tête d'Epistémon sur ses épaules « vene contre vene, nerf contre nerf, spondyle contre spondyle, afin qu'il ne fust torty colly, car telles gens il haïssait de mort. » (II, 30). — Le christianisme, préoccupé de refréner la concupiscence de l'esprit, « libido sciendi », ne fait pas, selon Rabelais, un assez grand cas du savoir. Il y a là un état d'esprit dont l'écrivain s'étonne et qu'il n'arrive pas à concevoir : « Qui fit ut in hac tanta seculi nostri luce, quo disciplinas omnes meliores singulari quodam deorum munere postliminio receptas videmus, passim inveniantur, quibus sic affectis esse contigit, ut e densa illa gothici temporis caligine plus quam Cimmeria ad conspicuam solis facem oculos attollere aut nolint aut nequant ? » dit-il dans une lettre à son ami Tiraqueau. Il a vu, chez les moines de Fontenay, la haine stupide des livres. Aussi montre-t-il avec insistance la paresse que l'ancien système d'éducation semble développer complaisamment : Voyez « l'estude et diette (1) de Gargantua selon la discipline de ses professeurs Sorbonagres » : « Il dispensoit donc son temps en telle façon que, ordinairement, il s'esveilloit entre huit et neuf heures, fust jour ou non... », etc. (I, 21). Gargantua déjeune, Gargantua entend des messes, Gargantua rôde à la cuisine, Gargantua joue, Gargantua dîne, mais Gargantua n'étudie pas. Le temps consacré au travail se réduit à « quelque meschante demi-heure » le matin, et à peu près autant le soir, De même, Rabelais dénonce l'ignorance. Pantagruel n'a trouvé, à l'Université de Montpellier, que « trois teigneux et un

(1) *δίαιτα*, façon de vivre.

Digitized by Google

pelé de légistes » (II, 5). Gargantua, écrivant à son fils, note que, dans sa jeunesse « le temps estoit encores tenébreux, et sentant l'infélicité et calamité des Goths, qui avoient mis à destruction toute bonne littérature. » Rabelais enfin raille la superstition des textes sacrés : « Il s'esveilloit entre huit et neuf heures.... ainsi l'avoient ordonné ses regens théologiques, allegans ce que dit David : « Vanum est vobis ante lucem surgere » (I, 21). « Luy, esveillé, secouoit un peu les oreilles : ce pendant estoit apporté vin frais ; là beuvoit mieulx que jamais. Ponocrates lui remonstroit que c'estoit mauvaise diete ainsi boire après dormir. « C'est, respondit Gargantua, la vraye vie des Pères..,. » (I, 22). — Le christianisme enfin méprise le corps au nom de l'âme. Rabelais (qui est un médecin, ne l'oublions pas) proteste plus d'une fois contre ce préjugé et les conséquences qui en résultent dans l'éducation : « (Gargantua).... se peignait du peigne de Almain, c'estoit des quatre doigts et le pouce. Car ses précepteurs disoient que soy aultrement peigner, laver et nettoyer, estoit perdre temps en ce monde » (I, 21). Gargantua « selon la discipline de ses précepteurs sorbonagres », ne se livre à aucun exercice physique, il n'a que des jeux tous plus idiots les uns que les autres (I, 22).

En opposition directe avec tous ces abus qu'il combat, Rabelais va établir son propre système pédagogique. Ses préceptes embrassent l'éducation intellectuelle, l'éducation physique, et l'éducation morale. Rabelais a foi en la science ; et même il a le culte de la science. En contradiction avec certains préjugés chrétiens, il estime qu'elle est un don de Dieu, et il se plaît à le répéter : « Par la bonté divine, la lumière et dignité a esté de mon aage rendue es lettres....; les impressions tant élégantes et correctes qui ont été inventées de mon aage par inspiration divine » (II, 8). « Seigneur, dit Pantagruel à Thaumaste, des grâces que Dieu m'a donné, je ne vouldrois denier à personne en departir à mon pouvoir : car tout bien vient de luy, et son plaisir est que soit multiplié quand on se trouve entre gens dignes et idoines de recevoir ceste celeste manne de honneste savoir » (II, 18). Aussi « bien vray est il, ce que dit Platon, prince des philosophes, que, si l'image de science

Digitized by Google

et sapience estoit corporelle et spectable es yeulx des humains, elle exciteroit tout le monde en admiration de soy. Car seulement le bruit d'icelle espandu par l'air, s'il est receu es oreilles des studieux et amateurs d'icelle qu'on nomme philosophes, ne les laisse dormir ny reposer à leur aise ; tant les stimule et embrase de accourir au lieu et voir la personne en qui est dicte science avoir estably son temple, et produyre ses oracles » (II, 18). Avec quel enthousiasme Gargantua parle de la Renaissance ! « Maintenant toutes disciplines sont restituées, toutes langues instaurées... Tout le monde est plein de gens savans, de precepteurs très doctes, de librairies tres amples, et m'est advis que, ny au temps de Platon, ny de Ciceron, ny de Papinion, n'estoit telle commodité d'estude qu'on y voit maintenant. Et ne se fauldra plus doresnavant trouver en place n'y en compaignie, qui ne sera bien expoly en l'officine de Minerve. Je voy les brigans, les bourreaux, les aventuriers, les palfreniers de maintenant, plus doctes que les docteurs et prescheurs de mon temps » (II, 8). Rabelais lui-même était un laborieux et un savant. Archéologue, il publia un commentaire de la « Topographie romaine » de Marliani ; philologue, il acheta quantité de manuscrits dans son second voyage en Italie, rétablit le texte d'Hippocrate et de Galien, fit une traduction d'Hérodote, se trouva en relation avec Erasme et Budé, fut un polyglotte distingué ; naturaliste, il recueillit en Italie des graines rares qu'il introduisit chez nous ; physiologiste, il étonna la Faculté de Montpellier et mérita les éloges dithyrambiques de Dolet. Rabelais est l'homme de la Renaissance, l'humaniste à l'érudition intempérante.

Tous les goûts à la fois sont entrés dans son âme. Et tous y sont restés. Il veut former Gargantua à son image. Que n'étudie pas l'élève de Ponocrates ? Astronomie « Eux retornans consideraient l'estat du ciel, si tel estoit comme l'avoient noté au soir précédent, et quelz signes entroit le soleil, aussi la lune, pour icelle journée »; « en pleine nuyct allaient au lieu de leur logis le plus découvert voir la face du ciel ; et notoient les comètes, si auculnes estoient, les figures, situations, aspects, oppositions et conjonctions des astres » ; histoire : « du commencement du repos estoit leue quelque

Digitized by Google

histoire plaisante des anciennes prouesses » ; chimie organique et histoire naturelle : « commençoient à deviser joyeusement ensemble, parlans de la vertu, propriété efficace et nature de tout ce qui leur estoit servy à table : du pain, du vin, de l'eau, du sel, des viandes, poissons, fruictz, herbes, racines » ; arithmétique : « science minerale... à tout sceut d'icelle et théorique et pratique, si bien que Tunstal, Anglois, qui en avoit amplement escript, confessa que vrayement, en comparaison de luy, il n'y entendoit que le hault alemant » ; géométrie ; beaux-arts : « s'esbaudissoient à chanter musicalement à quatre et cinq parties, ou sur un thème à plaisir de gorge. Au reguard des instrumens de musique, il apprint à jouer du luc, de l'espinette, de la harpe, de la flutte d'alemant et à neuf trous, de la violle et de la sacqueboutte (I, 23) ; « puis estudioient en l'art de peinture et sculpture » (I, 24). Et voyez le programme tracé à Pantagruel : « J'entends et veulx que tu apprennes les langues parfaictement. Premierement la grecque, comme le veut Quintilian ; secondement, la latine ; et puis l'hébraïcque pour les sainctes lettres ; et la chaldaïcque et arabicque pareillement ; et que tu formes ton style, quant à la grecque, à l'imitation de Platon ; quant à la latine, de Ciceron, qu'il n'y ait histoire que tu ne tiennes en memoire presente, à quoi t'aidera la cosmographie de ceux qui en ont escrit. Des ars liberaux, géométrie, arithmétique et musique, je t'en donnai quelque goust quand tu estois encore petit, en l'aage de cinq à six ans ; poursuis le reste, et d'astronomie saiche en tous les canons. Laisse moy l'astrologie divinatrice, et l'art de Lullius, comme abus et vanités. Du droit civil, je veulx que tu saiche par cœur les beaux textes, et me les confere avec philosophie. Et quant à la cognoissance des faicts de nature, je veulx que tu t'y adonne curieusement : qu'il n'y ait mer, riviere, ny fontaine, dont tu ne cognoisse les poissons ; tous les oiseaux de l'air, tous les arbres, arbustes, et fructices des forestz, toutes les herbes de la terre, tous les métaux cachés au ventre des abysmes, les pierreries de tout Orient et Midy, rien ne te soit incogneu. Puis soigneusement revisite les livres des medecins grecs, arabes et latins, sans contemner les thalmudistes et cabalistes ; et, par frequentes anatomies, acquiers toy parfaicte

Digitized by Google

cognoissance de l'aultre monde, qui est l'homme. Et, par quelques heures du jour, commence à visiter les sainctes lettres. Premierement, en grec, le Nouveau Testament, et Epistres des apostres ; et quis, en hébreu, le Vieux Testament. Somme, que je voye un abysme de science..... » (II, 8). De même, à Thélème, il n'y a que des savants : « Tant noblement estoient apprins qu'il n'estoit entre eux celuy ni celle qui ne sceust lire, escrire, chanter, jouer d'instrumens harmonieux, parler de cinq à six langaiges, et en iceux composer, tant en carme qu'en oraison solue ». « Depuis la tour Arctice jusqu'à Crière estoient les belles grandes librairies, en grec, latin, hebrieu, françois, tuscan et espagnol, disparties par les divers estages selon iceux langages. »

Voilà pour ce qui est de l'objet des études. Quant à la méthode, Rabelais veut que l'intelligence de l'enfant soit en contact direct et incessant avec la réalité. C'est le thème que Rousseau reprendra plus tard en l'exagérant. L'élève doit apprendre le moins possible dans les livres. L'astronomie, par exemple, il l'étudiera au firmament. Pour la botanique, de même que Rabelais avait herborisé au château de Ligugé et aux îles d'Hyères, ainsi « passant par quelques prés ou autres lieux herbus, visitoient les arbres et plantes... et en emportoient leurs pleines mains au logis ; desquelles avait la charge un jeune paige nommé Rhizotome, ensemble des marrochons, des pioches, cerfouettes, beches, tranches, et aultres instrumens requis à bien arborizer » (I, 23) ; et lorsqu'il fait mauvais « visitoient les boutiques des drogueurs, herbiers et apothycaires, et soigneusement considéroient les fruictz, racines, feuilles, gommes, semences, axunges peregrines, ensemble aussi comment on les adulteroit. » I, 24.) Gargantua ira aussi se rendre compte sur place des différentes industries. « Semblablement, ou alloient voir comment on tiroit les metaulx, ou comment on fondoit l'artillerie ; ou alloient voir les lapidaires, orfevres et tailleurs de pierreries ; ou les alchimystes et monnoyeurs ; ou les haultelissiers, les tissotiers, les veloutiers, les horlogiers, miralliers, imprimeurs, organistes, taincturiers, et aultres telles sortes d'ouvriers, et apprenoient et consideroient l'industrie et invention des mestiers. » (I, 24.) Est-ce à dire qu'on ne cultivera

Digitized by Google

plus la mémoire ? Nullement. Mais au lieu de la bourrer de choses inutiles ou ridicules, on la meublera de textes instructifs, et destinés à servir de base à la réflexion : « Du droit civil, je veux que tu me saiche par cœur les beaux textes et me les confere avec philosophie » (II, 8). « Ce que faisans (étudiant ce qu'on lui servait à table) apprit en peu de temps tous les passages à ce competens en Pline, Athenée, Dioscorides, Julius Pollux, Galen, Porphyre, Polybe, Heliodore, Aristotoles, Elian et aultres » (I, 23). On ne renoncera pas à s'appuyer sur l'autorité des textes : « visitoient les arbres et les plantes, les conferans avec les livres des anciens qui en ont escript, comme Theophraste, Dioscorides, Marinus, Pline, Nicander, Macer et Galen » (I, 23) ; seulement on en usera de façon intelligente ; ce secours s'ajoutera à celui de l'expérience sans s'y substituer. — Rabelais sans doute a condamné les argumentations et disputes scolastiques où l'on ne cherche qu'à mettre la mauvaise foi au service de l'extravagance et du pédantisme, mais il sait quel profitable exercice c'est pour l'esprit que la discussion loyale où l'étincelle de la vérité jaillit du choc de deux intelligences. Gargantua et Ponocrates ne cessent de s'entretenir de la sorte : « Issoient hors, toujours conferens des propos de la lecture » ; « devisoient des leçons leues au matin » (I, 23). De même Pantagruel et Thaumaste : « Or demain je ne fauldray me trouver au lieu et heure que m'as assigné ; mais je te prie que entre nous n'y ait desbat, ny tumulte, et que ne cherchons honneur ni applaudissement des hommes, mais la vérité seule ». Enfin Ponocrates ne négligera rien de ce qui peut stimuler l'activité de l'esprit : il conduira son élève (es compagnies de gens lettrés ou ayant veu les pays estranges » (I, 23) ; lui fera « ouyr les leçons publiques, les actes solennels, les repetitions, les declamations, les plaidoiez des gentilz advocatz, les concions des prescheurs évangéliques » (I, 24). C'est dans le même esprit que Pantagruel, à l'instar de Rabelais lui-même, visite les Universités françaises, Poitiers, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Valence, Bourges, Orléans.

C'est surtout dans ces questions de méthode qu'on voit combien Rabelais était essentiellement un esprit mesuré. Il ne veut pas dé-

Digitized by Google

truire de fond en comble. Il retient et fait passer dans son système tout ce qu'il pouvait y avoir de bon dans les méthodes surannées qu'il ne s'est pas fait faute de critiquer. Il a dénoncé l'abus de la culture mnémonique ; mais il veut qu'on exerce utilement et intelligemment la mémoire. Il a raillé les argumentations et disputes ; mais il a apprécié les discussions. Et enfin il ne veut pas procéder avec brusquerie. Savant, il est persuadé que « Natura non facit saltus. » Pédagogue, il commence par étudier et ménager les mauvaises habitudes de son élève, pour les pouvoir mieux extirper : « Mais iceluy (Ponocrates), pour le commencement, ordonna qu'il ferait à sa manière accoutumée, afin d'entendre par quel moyen, en si long temps, ses antiques précepteurs l'avaient rendu tant fat, niays et ignorant. » (I, 21.) « Quand Ponocrates cogneut la vicieuse manière de vivre de Gargantua, délibéra aultrement l'instituer en lettres ; mais, pour les premiers jours, le toléra, considérant que nature n'endure mutations soubdaines sans grande violence. Pour mieux donc son œuvre commencer, supplia un savant médecin de celuy temps, nommé maistre Théodore, à ce qu'il considerast si possible estoit remettre Gargantua en meilleure voie. Lequel le purgea canoniquement avec elebore de Anticyre, et, par ce medicament, luy nettoya toute l'altération et perverse habitude du cerveau. Par ce moyen aussi Ponocrates luy fit oublier tout ce qu'il avoit appris sous ses antiques precepteurs. »

C'était peut-être pousser un peu loin la foi en l'influence du physique sur le moral. Mais dans l'esprit de Rabelais, à la conception chrétienne qui ravale de nous-mêmes la partie matérielle, s'oppose l'idée ancienne de l'eurythmie, du développement harmonieux, parallèle, de l'âme et du corps ; idée qui d'ailleurs n'est pas exclusive du spiritualisme ni même de l'idéalisme : témoin Platon. Rabelais donc estime que le corps a une valeur et une excellence propres, doit être cultivé pour lui-même, pour sa santé, pour sa beauté. Il ne reçoit à Thélème « que les beaux, bien formés et bien naturés, et les belles, bien formées et bien naturées. » (I, 52). Il se préoccupe beaucoup de l'éducation physique.

Cette éducation, il la considère sous trois aspects : hygiène, esthétique et gymnastique.

Digitized by Google

Rabelais est un hygiéniste des plus minutieux. Lorsque Ponocrates et son élève s'étaient trop fatigués au jeu, ils « estoient très bien essués et frottés, changeaient de chemise, et *doulcement se pourmenans*, alloient voir si le disner estoit prest. » Gargantua n'étudie pas pendant le temps de sa digestion. Après la récréation du soir, il est encore « frotté, nettoyé et refrainchy d'habillemens. » « Son disner estoit sobre et frugal : car tout seulement mangeoit pour refrener les aboys de l'estomac ; mais le souper estoit copieux et large. Car tant en prenoit que lui estoit de besoing à soy entretenir et nourrir : Ce que est la vraie diete, prescrite par l'art de bonne et seure medicine, quoy qu'un tas de badaux médecins, herselés en l'officine des Arabes, conseillent le contraire » (I, 23). Si le temps était un peu mauvais, « il faisait allumer un beau et clair feu pour corriger l'intempérie de l'air » et « mangeoient plus sobrement qu'es aultres jours, et viandes plus dessicatives et extenuantes, afin que l'intempérie humide de l'air, communiquée au corps par nécessaire confinité, fust par ce moyen corrigée, et ne leur fust incommode pas ne soy estre exercités comme avoient de coustume. » (I, 24.) Outre l'hygiène, Rabelais veut soigner la beauté du corps, et la toilette, qui concourt à cette beauté. A son lever, Gargantua « estoit habillé, peigné, testonné, accoutré et parfumé » (I, 23). Non voilà bien loin des habitudes de Jobelin Brydé ! De même Rabelais loue l'extérieur et l'attitude d'Eudémon « tant bien testonné, tant bien tiré, tant bien espousseté, tant honneste en son maintien que trop mieulx ressembloit quelque petit angelot qu'un homme... la face ouverte, la bouche vermeille, les yeulx asseurés » (I, 15). Dans l'abbaye de Thélème, » à l'issue des salles du logis des dames estoient les parfumeurs et testonneurs : par les mains desquelz passoient les hommes, quand ilz visitoient les dames. Iceux fournissoient par chasmatin les chambres des dames d'eau rose, d'eau de naphe et d'eau d'ange : et à chascune la précieuse cassolette vaporante de toutes drogues aromatiques ». Les Thélémites, comme il sied à des gens « bien formés et bien naturés », ont des vêtements somptueux à la description desquels l'auteur consacre tout un chapitre (I, 56). — Enfin il y a naturellement, dans cette éducation physique, une part

Digitized by Google

faite à la gymnastique. Cette part est considérable. Il ne s'agit pas seulement de la gymnastique proprement dite, mais des « armes et sports » : équitation, chasse, yachting, natation, escrime, etc. Gargantua exécute quantité de tours de force et de tours d'adresse qu'il serait fastidieux de rappeler en détail (I, 23).

C'est l'honneur de Rabelais que d'avoir attaché une extrême importance à la formation morale. Sur ce chapitre, il prête à Gargantua des paroles tout à fait belles : « Mon filz, je t'admoneste qu'employe ta jeunesse à bien profiter en estudes et en vertus... Mais, parce que, selon le sage Salomon, *sapience n'entre point en ame malivole*, et *science sans conscience n'est que ruine de l'ame*, il te convient servir, aimer et craindre Dieu, et en luy mettre toutes tes pensées et tout ton espoir ; et, par foy formée de charité, estre à luy adjoinct, en sorte que jamais n'en sois désemparé par péché. Aye suspectz les abus du monde. Ne metz ton cœur à vanité : car ceste vie est transitoire, mais la parole de Dieu demeure éternellement. Sois serviable à tous tes prochains, et les aime comme toy mêmes. Revere tes precepteurs, fuis les compaignies des gens esquelz tu ne veulx point ressembler, et, les grâces que Dieu t'a données, icelles ne reçois en vain. Et quand tu cognoistras tout le savoir de par delà acquis, retourne vers moy, afin que je te voye, et donne ma bénédiction devant que de mourir » (II, 8). Rabelais veut aussi que sur les leçons de chaque science on fonde « quelque cas practicque et concernant l'estat humain » (I, 23). Surtout il recommande la méditation des Ecritures Saintes et la prière. « Cependant qu'on le frottoit, luy estoit leue quelque pagine de la divine Escripture.... Selon le propos et argument de ceste leçon, souventes fois s'adonnoit à reverer, adorer, prier et supplier le bon Dieu ; duquel la lecture montroit la majesté et jugemens merveilleux. » Et le soir « Si prioient Dieu le créateur en l'adorant et ratifiant leur foy envers luy, et le glorifiant de sa bonté immence : et, lui rendans grace de tout le tems passé, se recommandoient à sa divine clémence pour tout l'advenir. Ce faict, entroient en leur repos » (I, 23). Tout cela ne forme pas une éducation morale bien solide, et ne prepare guère à l'effort, au sacrifice. Mais considérons que Rabelais est un penseur

Digitized by Google

d'optimisme robuste. C'est sur une idée de confiance en la nature humaine qu'est fondée l'abbaye de Thélème. Si Rabelais croit pouvoir en toute sécurité laisser là ensemble des hommes et des femmes vivant au milieu du luxe, avec la règle « Fais ce que vouldras », c'est qu'il professe que « gens libères, bien nés, bien instruicts, conservans en compaignies honnestes, ont par nature un instinct et aiguillon qui toujours les pousse à faicts vertueux et retire de vice : lequel ilz nommoient honneur. » (I, 57). Et je ne sais si Rabelais a pris garde que ce principe contient la négation même de l'éducation morale, mais c'est bien parce qu'il partait de là qu'il en a restreint le rôle et la part. Pourquoi, d'ailleurs, tant fortifier les âmes ? Elles ne connaîtront pas la souffrance, la lutte. Le pantagruélisme leur aura enseigné la « gayté d'esprit confite en mespris des choses fortuytes. »

II

Les idées pédagogiques de Montaigne sont en réaction à la fois contre l'enseignement du Moyen Age et contre le programme tracé par Rabelais. La limitation que Rabelais avait faite des études auxquelles on se livrait avant lui, Montaigne va la pratiquer sur le programme de Rabelais lui-même ; programme véritablement encyclopédique, et, disons-le, pantagruélique ; programme sur lequel son auteur se faisait illusion quand il écrivait : « Lequel (exercice), combien que semblant pour le commencement difficile, en la continuation tant doux fut, legier et delectable, que mieulx ressembloit un passe-temps de roy que l'estude d'un escolier » (I, 24). — Montaigne a la Rabelais et n'a pas pu n'en point extraire la « subsantifique moëlle. » Certainement il n'exprime pas toute sa pensée lorsqu'il range le « Pantagruel » parmi les livres « simplement plaisants » et « dignes qu'on s'y amuse » (II, 10). Pour les questions pédagogiques surtout, Montaigne a suivi Rabelais d'assez près. Il cite (*Essais*, I, 24) un aphorisme de Jean des Entommeures : « Magis magnos clericos non sunt magis magnos sapientes » (Gargantua, I, 39). Ailleurs il semble imiter une expression rabelaisienne, et, qui mieux est, d'un des

Digitized by Google

opuscules — relativement peu lus — du bon curé de Meudon : « chresme de philosophie » (Montaigne, II, 10) « chresme philosophale » (Rabelais). En tout cas, ce qu'il importe de ne pas oublier, c'est que Montaigne, en présentant ses théories pédagogiques, pense toujours à celles de Rabelais, ne les perd pas de vue, en a, pour ainsi dire, la préoccupation. On le verra dans le détail.

Pour Montaigne, l'erreur fondamentale de la pédagogie, c'est de croire que les enfants puissent étudier la science pour elle-même. Outre les raisons qu'il trouve dans son scepticisme de combattre une telle idée, Montaigne nous en donne quelques autres. D'abord, les jeunes gens n'ont pas le temps d'étudier la science comme il la faudrait étudier si on la recherchait d'une façon désintéressée. « Ce fruit est plus grand sans comparaison et si sera plustot meury. » (I, 25.) De plus, on risquerait de contraindre les enfants à des études pour lesquelles ils peuvent n'être pas faits. Il faudrait, avant tout, connaître les aptitudes individuelles. « Les petits des ours et des chiens montrent leur inclination naturelle ; mais les hommes se jectants incontinent en des accoustumances, en des opinions, en des loix, se changent ou se desguisent facilement : si est il difficile de forcer les propensions naturelles. D'où il advient que par faulte d'avoir bien choisi leur route, pour neant se travaille-on souvent, et employe l'on beaucoup d'aage à dresser des choses ausquelles ils ne peuvent prendre pied. » (I, 25.) « Ceulx qui, comme nostre usage porte, entreprennent, d'une même leçon et pareille mesure de conduicte, regenter plusieurs esprits de si diverses mesures et formes ; ce n'est pas merveille si en tout un peuple d'enfants ils en rencontrent à peine deux ou trois qui rapportent quelque juste fruict de leur discipline. » (Ibid.) — D'ailleurs cette étude, rendue difficile par les raisons que l'on vient d'indiquer, est, de plus, inutile, — du moins pour l'objet qu'assignera Montaigne à l'éducation : « La science et la vérité peuvent loger chez nous sans jugement ; et le jugement y peult aussi estre sans elles. » (II, 10.) Pourquoi enseigner à grand' peine aux enfants des choses qui ne servent et ne serviront en rien à la conduite de leur vie ? « Si nous sçavions restreindre les appartenances de nostre vie à leurs justes et naturels limites, nous trou-

Digitized by Google

verions que la meilleure part des sciences qui sont en usage et hors de nostre usage ; et en celles mesmes qui le sont, qu'il y a des estendues et enfonçeures tresinutiles que nous ferions mieulx de laisser là ! c'est une grande simplesse d'apprendre aux enfants

Quid moveant Pisces, animosaque signa Leonis
Lotus et Hesperia quid Capricornus aqua (1),

la science des astres, et les mouvements de la huictième sphère, avant que les leurs propres :

Τί Πλειάδεσσί κάροι ;
Τί δ'αστράσιν Βοώτεω ; (2) (I, 25.)

Et quant aux philosophes..., les voulez-vous faire juges des droits d'un procez, des actions d'un homme ? Ils en sont bien prests ! ils cherchent encore s'il y a vie, s'il y a un mouvement, si l'homme est autre chose qu'un bœuf ; que c'est qu'agir et souffrir ; quelles bestes ce sont que loix et justice. » (I, 24.) Les meilleures années des jeunes gens se consument à ces études superflues ; de sorte qu'ils dépensent là leur vie sans qu'on essaye de leur apprendre à vivre. « On nous apprend à vivre quand la vie est passée. Cent escholiers ont prins la verolle, avant que d'estre arrivez à leur leçon d'Aristote, de la tempérance. Cicero disait que, quand il vivroit la vie de deux hommes, il ne prendroit pas le loisir d'estudier les poëtes lyriques ; et je treuve ces ergosistes plus tristement encore inutiles. Nostre enfant est bien plus pressé : il ne doibt au paidagogisme que les premiers quinze ou seize ans de sa vie ; le demourant est deu à l'action. Employons un temps si court aux instructions nécessaires. Ce sont abus : ostez toutes ces subtilitez espineuses de la dialectique, de quoy nostre vie ne se peult amender ; prenez les simples discours de la philosophie ; scachez les choisir et traicter à point... » (I, 25). — C'est que, dans la hiérarchie des connaissances, un préjugé nous fait placer toujours la science pure au-dessus de la sa-

(1) Properca, IV, 1, 89.

(2) Anacréon, Od., XVIII. 10.

Digitized by Google

Digitized by Google

gesse pratique et de la vertu. Contre ce préjugé (ou contre ce qu'il croit en être un) Montaigne proteste : « Du vray, le soing et la despense de nos peres ne vise qu'à nous meubler la teste de science : du jugement et de la vertu, peu de nouvelles. Criez d'un passant à nostre peuple : « O le savant homme ! » et d'un aultre : « O le bon homme ! » il ne fauldra pas à destourner les yeulx et son respect vers le premier. Il y fauldroit un tiers crieur : « O les lourdes testes ! » Nous nous enquerrons volontiers : « Sçait-il du grec ou du latin ? escrit-il en vers ou en prose ? » mais s'il est devenu meilleur ou plus advisé, c'estoit le principal, et c'est ce qui demeure derrière. Il falloit s'enquerir qui est mieulx sçavant, non qui est plus sçavant. » (I, 24.) Le préjugé en question a un retentissement désastreux dans l'éducation, que, selon Montaigne, il fausse, en quelque sorte, et distrait de son objet véritable. Au chapitre « De la presumption » : « Je retumbe volontiers sur ce discours de l'ineptie de nostre institution : elle a eu pour sa fin de nous faire, non bons et sages, mais sçavants ; elle y est arrivée : elle ne nous a pas apprins de suyvre et embrasser la vertu et la prudence, mais elle nous en a imprimé la dérivation et l'étymologie ; nous sçavons decliner Vertu, si nous ne sçavons l'aymer si nous ne sçavons que c'est que prudence par effect et par expérience, si nous le sçavons par jargon et par cœur : de nos voisins, nous ne nous contentons pas d'en sçavoir la race, les parentelles et les alliances, nous les voulons avoir pour amis, et dresser avecques eux quelque conversation et intelligence ; toutefois elle nous a appris les définitions, les divisions et partitions de la vertu, comme des surnoms et branches d'une généalogie, sans avoir aultre soing de dresser entre nous et elle quelque practique de familiarité et privée accointance ; elle nous a choisis, pour nostre apprentissage, non les livres qui ont les opinions plus saines et plus vrayes, mais ceulx qui parlent le meilleur grec et latin, et parmi ses beaux mots nous a faict couler en la fantasie les plus vaines humeurs de l'antiquité. » (II, 17.) C'est même, selon Montaigne, pure folie, que de s'adonner à la science si ce n'est pour en retirer un profit pra-

(1) Cicéron, *De Finibus*, I, 19.

Digitized by Google

tique. Cette folie-là, il la reproche amèrement aux éducateurs de son siècle : « Qui a pris de l'entendement en la logique ? où sont ses belles promesses ? Nec ad melius vivendum, nec ad commodius disserendum (1). » (III, 8.) Et plus loin : « Pour être plus savants, ils n'en sont pas moins ineptes ». C'est qu'en effet si l'on n'étudie pas la science pour améliorer, pour perfectionner son esprit, on ne l'étudie que pour en faire un vain étalage : De ceux qui la possèdent elle fait des pédants. « Mais qui pis est, leurs escholiers et leurs petits ne s'en nourrissent et alimentent non plus ; ainsi elle passe de main en main, pour cette seule fin d'en faire parade, d'en entretenir aultruy et d'en faire des contes, comme une vraye monnaye inutile à tout aultre usage et emploite qu'à compter et jecter. » (I, 24.) La science donc, si on l'envisage sous un certain angle, si on l'étudie d'une certaine manière, et si on l'aborde dans un certain dessein, est non seulement inutile, mais même nuisible : « Voyez le revenir de là, aprez quinze ou seize ans employez ; il n'est rien si mal propre à mettre en besogne : tout ce que vous y recoignoissez davantage, c'est que son latin et son grec l'ont rendu plus sot et plus presumptueux qu'il n'estoit party de la maison. Il en debvroit rapporter l'âme pleine, il ne l'en rapporte que bouffie ; et l'a seulement enflée, au lieu de la grossir. » (I. 24.) « Ny ne trouverais bon, quand, par quelque complexion solitaire et melancholique, on le verroit adonné d'une application trop indiscrette à l'estude des livres, qu'on la luy nourrist : cela les rend ineptes à la conversation civile ; et les destourne de meilleures occupations. Et combien ay-je veu de mon temps d'hommes abestis par temeraire avidité de science ! » (I,25.) Ici on reconnaît l'homme qui a vu à l'œuvre les prodigieux travailleurs de la Renaissance ; l'homme dont le bon sens exquis sourit de ces labeurs outranciers et de ces débauches intellectuelles. N'oublions pas que Montaigne a Rabelais sous les yeux, et connaît l'un des Estienne ! Toutes proportions gardées, toutes réserves faites sur la finesse et la qualité d'esprit, il y a en Montaigne un fonds de bonhomme Chrysale. — « A la verité, nous voyeons encores qu'il n'est rien si gentil que les petits enfants en France ; mais ordinairement ils trompent l'esperance qu'on en a conceue ; et, hommes faicts, on

Digitized by Google

n'y veoid aulcune excellence : j'ai ouy tenir à gents d'entendement, que ces colleges où on les envoie, dequoy ils ont foison, les abrutissent ainsin. » (I, 25.) Nous pouvions faire servir nos connaissances à développer, à façonner notre jugement, et nous les employons à l'émousser : « Je diroy volontiers que, comme les plantes s'estouffent de trop d'humeur, et les lampes de trop d'huile ; aussi faict l'action de l'esprit, par trop d'estude et de matière. » Et volontiers aussi Montaigne diroit avec Regnier : (Satire III) :

Pardieu, les plus grands clercs ne sont pas les plus fins !

Car, pas plus que les autres superstitions, Montaigne n'admet celle de la science : elle tourne trop facilement au fétichisme.

Ce qu'on apprend, donc, loin d'être profitable, a tout espèces d'inconvénients ou de dangers. Mais la façon dont on l'apprend n'est pas moins critiquable. On accorde trop, d'abord, à la mémoire. « Nous ne travaillons qu'à remplir la mémoire, et laissons l'entendement et la conscience vuides. Tout ainsi que les oyseaux vont quelquefois à la queste du grain, et le portent au bec sans le taster, pour en faire bechee à leurs petits : ainsi nos pedantes vont pillotants la science dans les livres, et ne la logent qu'au bout de leurs levres, pour la degorger seulement et la mettre au vent. » (I, 24.) — « Qui demanda jamais à son disciple ce qu'il luy semble de la rhethorique et de la grammaire, de telle ou telle sentence de Cicero ? on nous les placque en la memoire toutes empennées, comme des oracles où les lettres et les syllabes sont de la substance de la chose. Sçavoir par cœur n'est pas sçavoir... Fascheuse suffisance, qu'une suffisance pure livresque ! » (I, 25.) Ici Montaigne paraît suivre de près Rabelais, chez qui nous avons rencontré des critiques analogues. Ce qu'il redoute surtout dans le rôle prépondérant donné à la mémoire, c'est qu'elle crée parfois en nous l'illusion, plus ou moins consciente, que nous sommes dispensés de réfléchir et de juger personnellement. « Nous sçavons dire : Cicero dit ainsi ; Voilà les mœurs de Platon ; ce sont les mots mesmes d'Aristote : mais nous, que disons nous nous mesmes ? que jugeons nous ? que faisons nous ? Autant en diroit bien un perroquet. » (I, 24.) Une telle

Digitized by Google

science, du reste, nous demeure, pour ainsi dire, tout externe : « Nous prenons en garde les opinions et le sçavoir d'aultruy, et et puis c'est tout : il les faut faire nostres... Que ne sert-il d'avoir la panse pleine de viande, si elle ne se digère, si elle ne se transforme en nous, si elle ne nous augmente et fortifie ? » (I, 24.) — Mais surtout Montaigne a en horreur les disputes scolastiques. On est censé s'y proposer une recherche en commun de la vérité, et, en réalité, on y aime surtout la contradiction. « Nous n'apprenons à disputer que pour contredire : et chascun contredisant et estant contredict, il en advient que le fruict du disputer, c'est perdre et anéantir la vérité. Ainsi Platon, en sa Republique, prohibe cet exercice aux esprits ineptes et mal nays. » (III, 8.) Au lieu de la passion du vrai, on n'apporte en ce genre de discussions qu'amour-propre, opiniâtreté, et même mauvaise foi. « Que respondra-t-il ? la passion du courroux luy a desja frappé le jugement : le trouble s'en est saisi avant la raison. » (Ibid.) « Que sera ce enfin ? l'un va en orient, l'aultre en occident ; ils perdent le principal, et l'escartent dans la presse des incidents : au bout d'une heure de tempeste, ils ne sçavent ce qu'ils cherchent ; l'un est bas, l'aultre haut, l'aultre costier ; qui se prend à un mot et une similitude ; qui ne sent plus ce qu'on luy oppose, tant il est engagé en sa course, et pense à se suyvre, non pas à vous ; qui, se trouvant foible de reins, craint tout, refuse tout, mesle dez l'entrée et confond le propos, ou, sur l'effort du desbat, se mutine à se taire tout plat, par une ignorance despite, affectant un orgueilleux mépris, ou une sottement modeste fuyte de contention : pourveu que cettuy-ci frappe, il ne luy chault combien il se descouvre ; l'aultre compte ses mots, et les paye pour raisons ; celuy-la n'y employe que l'advantage de sa voix et de ses poumons ; en voylà un qui conclut contre soy-mesme ; et cettuy-ci qui vous assourdit de prefaces et digressions inutiles ; cette aultre s'arme de pures injures, et cherche une querelle d'Allemaigne, pour se desfaire de la société et conférence d'un esprit qui presse le sien ; ce dernier ne veoit rien en la raison, mais il vous tient assiégé sur la closture dialectique de ses clauses, et sur les formules de son art. » (III, 8.) Et enfin on ne suit pas le cours spontané de la pensée, la

Digitized by Google

dialectique naturelle et vivante. On s'embarrasse de formules artificielles et scolastiques qui finissent par absorber exclusivement l'effort de l'esprit, dès lors détourné de son véritable objet. « On ne faict point tort au subject ; quand on le quitte pour veoir du moyen de le traicter ; je dis moyen naturel, d'un sain entendement. » (III, 8.) « Qu'il oste son chapperon, sa robbe, et son latin ; qu'il ne batte pas nos aureilles d'Aristote tout pur et tout crud : vous le prendrez pour l'un d'entre vous, ou pis. Il me semble de cette implication et entrelaceure de langage par où ils nous pressent, qu'il en va comme des joueurs de passe-passe... hors ce bastelage, ils ne font rien qui ne soit commun et vil. » (Ibid.) J'aimerais mieux que mon fils apprinst aux tavernes à parler, qu'aux escholes de la parlerie.. Ayez un maistre ez arts, conferez avecques luy; que nous faict-il sentir cette excellence artificielle, et ne ravit les femmes et les ignorants comme nous sommes, par l'admiration de la fermeté de ses raisons, de la beauté de son ordre ? » (Ibid.)

(*A suivre*) Jacques Langlais.

Digitized by Google

Un curieux modèle d'éloquence judiciaire

AU XVIe SIÈCLE

Dans l'histoire de la littérature et des arts, on appelle Renaissance cette révolution intellectuelle qui s'accomplit principalement en Italie et en France au xve et au xvie siècles. La prise de Constantinople par Mahomet II, en 1453, provoqua l'exode en Italie des artistes et des savants byzantins. A leur contact, les arts vivifiant la forme antique par l'esprit chrétien, acquièrent une incomparable beauté : la peinture touche à la perfection, l'architecture substitue le roman au gothique et la science elle-même prend un magnifique essor. Cette révolution artistique et scientifique, commencée en Italie au xve siècle, n'eut guère son épanouissement en France qu'au xvie siècle, sous le règne de François Ier.

Mais précisément ce qui donna la vie et l'éclat à la littérature et aux arts eut une influence pernicieuse sur l'éloquence judiciaire au xvie siècle, comme l'a fort bien remarqué le grand orateur Berryer, dans ses *Leçons et modèles de l'éloquence judiciaire*, publiés en 1838 : « Au seizième siècle, dit-il, la découverte de l'imprimerie est devenue la source d'une foule de connaissances nouvelles ; il semble que l'art oratoire doive se ressentir de l'impulsion extraordinaire donnée au génie humain. Mais d'un autre côté, les Grecs chassés de Constantinople ont apporté en France leur goût pour la controverse, les subtilités de la dialectique et les disputes oratoires. Des écoles s'élèvent de toutes parts ; la langue du barreau se revêt du luxe de nombreuses citations inconnues jusqu'alors, à l'éloquence paisible et froide, mais naïve et sensée de nos anciens avocats,

Digitized by Google

succède une faconde boursouflée, un langage prétentieux, et que défigure l'abus ridicule d'une érudition sans méthode et sans goût.

Les plaidoyers des plus célèbres avocats de cette époque n'offrent qu'un pêle-mêle de citations les plus bizarres et les plus disparates, un amalgame de paganisme et de catholicisme, où Jupiter, Minerve et tous les dieux de la fable, siègent à côté de Jésus-Christ et des saints, un luxe de savoir indigeste qui empruntent à tous les âges, depuis la création du monde; une fureur d'allusions historiques qui confond dans la même page les noms les plus opposés et qui hurlent le plus de se trouver ensemble. Vous rencontrez dans les mêmes lignes Ammien, Marcellin, Homère, Plutarque ou saint Chrysosthome, le roi des Perses Darius ou le grand Charlemagne; puis des mots hébreux, des vers grecs, latins, français, le tout à propos d'une demande en séparation de la part d'un mari; le plaidoyer burlesque de Petit-Jean n'est plus une satire, une parodie, c'est un tableau fidèle et d'une vérité parfaite de l'éloquence dans ces temps-là ». — Et pour le prouver, il cite entre autres un plaidoyer de Julien Peleus, d'Angers, en l'an 1595, sur le cas de savoir si Jean La Tapy avait droit d'exiger de Robert de Vigne, propriétaire, la résiliation du bail d'une maison « infectée par les esprits qui se présentaient, tantôt sous la forme de petits enfants, tantôt sous d'autres formes terribles et épouvantables, lesquels opprimaient et inquiétaient les personnes, remuaient les meubles, excitaient des bruits et tintamares par tous les coins, et avec force et violence déjetaient des lits ceux qui y reposaient », plaidoyer où l'on rencontre, dit Berryer, « le mélange choquant des choses sacrées et profanes; c'est, dit-il, cette érudition prétentieuse, en un mot, ce défaut de goût auquel le barreau ne put échapper et qui fit du XVIe siècle une ère de véritable décadence pour les lettres (1).

Mais à toute règle il y a des exceptions. En voici une curieuse:

François de Scepeaux, sire de la Vieilleville et depuis maréchal de France, nous a conservé, dans ses mémoires, le bref plaidoyer d'une

(1) Berryer aurait peut-être mieux fait de parler de l'éloquence seule et non des lettres en général (D. C.)

Digitized by Google

grande dame du temps, dans un procès appelé par devant le parlement de Paris, en 1540 ; ce plaidoyer, à la différence de ceux des maîtres du temps, Gilles Lemaître, Gabriel Marillac, Mathieu Chartier, Noël Brulart, Denis Riart, Pierre Rebours, Léonard Boulas, etc., etc., ne s'embarrasse point de citations savantes, mais va droit au fait, au grand ébahissement, au grand scandale même de M. le Président. Voici les faits de la cause tels qu'ils sont exposés dans les mémoires du sire de la Vieilleville et le petit plaidoyer qui en fut la conséquence :

« M. le maréchal de Monte-Jan mourut en Piedmont, sans enfants de Mme Philippes de Montespedon, sa femme, qui fut pourchassée de plusieurs grands seigneurs de ce royaume; de quoy il ne faut esbahir, car c'était une très honnête et très vertueuse dame, ornée de grande beauté et en fleur de jeunesse, riche au demourant, pour donner la couleur, comme l'on dit à telles perfections, de soixante mille livres de rente de son chef.

» Le marquis Jehan-Loys de Saluces fut le premier qui lui présenta son office, à quoy elle fit semblant d'entendre pour la commodité qui s'offrait de s'en retourner en France avec luy; et la deffraya, sur l'espérance de l'espouser, depuis Thurin jusques à Paris. »

Là, elle tira sa révérence au marquis, lui disant : « Adieu, monsieur, votre logis est à l'hostel des Ursins, et le mien à l'hostel Saint-Denis, auprès des Augustins. »

Furieux, le marquis se plaignit partout du *manque de foy de la maréchale*, assurant qu'il y avait eu entre eux promesse de mariage, mais vainement fit-il intervenir Madame la Dauphine et le Roi lui-même, un autre l'avait supplanté. « Il ne se passait jour, poursuit M. de la Vieilleville, que le marquis ne vinst voir sa maîtresse ; à toutes les fois, il y trouvait le prince de la Roche-sur-Yon, qui lui estait une très poignante épine au pied et pour mourir ne luy eust pas quitté sa place. De sorte que le marquis fut contraint pour sortir de cet ennuy qui luy estait insupportable de la faire adjourner, non par devant l'official, mais en la Cour de Parlement où s'assemblèrent les présidens et conseillers de la grand'Chambre par le commandement du Roy, qui avait la chose affectée. Auquel lieu elle comparais-

Digitized by Google

sant, assistée de M. de la Vieilleville et de plusieurs autres seigneurs, gentilhommes et damoiselles, le premier Président luy faisant lever la main pour dire la vérité, luy demanda si elle n'avait pas promis mariage à M. le marquis de Saluces icy présent. Elle répondit que non. Et comme le président voulut entrer plus avant en interrogatoire, le greffier écrivant, elle alla dire :

« Messieurs,

» Je ne m'étais jamais trouvée en face de justice, comme je suis maintenant, qui me rend craintive de me couper en mes réponses. Mais pour rompre le chemin à toutes subtilités dont vous savez pointiller une parole, je vous dis et déclare que devant vous, Messieurs, et de toute l'assistance, je jure à Dieu et au Roy, à Dieu sur la damnation éternelle de mon âme, au Roy sur la confiscation de mon honneur et de ma vie, que je ne donné jamais ny foy, ny promesse de mariage à M. le marquis Jehan-Loys de Saluces, et, qui plus est, que je n'y ai pensé de ma vie. Et s'il est quelqu'un qui veuille dire du contraire, voilà (*en prenant M. de Vieilleville par le poing*) mon chevalier que je présente pour maintenir ma parole, qu'il sçait être très véritable et proférée de la bouche d'une dame d'honneur s'il en fust oncques, et d'une fort femme de bien ; espérant en Dieu et en mon bon droit, qu'il le fera, sauf l'honneur de la Cour, vilainement mentir.

— » Quel revers ! dit alors M. le Président ; vous pouvez bien, greffier, retirer vos regras, car à ce que je vois, il n'est plus icy question d'écritures ; Mme la maréchale a pris un autre chemin, et beaucoup plus court. » Et puis s'adressant au marquis : « Et bien, Monsieur, que dites-vous sur ce passage ? — Je ne veux point, répondit-il, une femme par force, et si elle ne veut point de moy, ni moy d'elle non plus ». Et faisant une basse révérance, se retira, luy estant tombé le poulce dans la main ; car l'indisposition de sa personne, non pas de maladie, mais d'adresse, et la connaissance qu'il avait de la valeur du chevalier, ne lui conseillaient pas d'entrer en plus longue dispute. »

Cette proposition de duel mit fin au débat. Mais cette cause qui

Digitized by Google

semble faire revivre, comme le fait remarquer Berryer, le combat judiciaire aboli depuis saint Louis, n'en est pas plus morale, car s'il est vrai que dans un but intéressé le marquis de Saluces ait fait des frais pour la belle maréchale, que celle-ci se soit laissé défrayer de toutes ses dépenses par le marquis, de Turin à Paris, avec l'intention de s'en débarrasser ensuite et que M. de Vieilleville ait mis son habileté aux armes au service de cette grande dame pour faire battre en retraite le marquis, nous nous trouvons, si nous débarrassons l'affaire des titres des personnages et du décor du parlement, en présence d'un banal fait divers comme il s'en passe journellement dans un monde moins élevé. Rien de nouveau sous le soleil.

DOMINIQUE CAILLÉ.

Digitized by Google

La Construction et la Décoration

DU

CHATEAU DE FONTAINEBLEAU

A L'ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE

NOTE PRÉLIMINAIRE

Il est à peu près impossible de connaître l'état actuel de la question sans avoir lu, étudié, consulté, un très grand nombre de livres, mémoires, brochures, articles de revues ou de journaux, parus à des dates très diverses, généralement peu récentes.

Les importants ouvrages de Champollion-Figeac et Pfnor, les études de MM. Palustre et de Molinier sur les architectes du château ; les livres et mémoires de Castellan, Janin, Perret et Sadoux sur le château ; de MM. Reiset, Plon, Charvet, Dimier, Herbet, etc., sur divers artistes décorateurs du château ou de l'école de Fontainebleau (Niccolo dell Abbate, Benvenuto Cellini, Serlio, Le Primatice, Dominique Florentin, Pantuzzi, etc.) ; les essais d'interprétations, faits par beaucoup d'auteurs et en dernier lieu par M. Dimier (*Le Primatice*, 1900), des *Comptes des bâtiments du Roi* de 1528 à 1570, constituent une masse considérable d'efforts dont la synthèse semblait utile.

Le but de cet article a été de recueillir, dans la diversité d'une bibliographie très importante qui fera l'objet d'un volume prochainement, tous les éléments de la question qui paraissent certains ou admis jusqu'à plus ample informé ou simplement probables. Il a donc été procédé à cette enquête et à cet exposé, en éliminant toute discussion et supprimant tout appareil d'érudition, plutôt que de présenter une sorte de labyrinthe de discussions, références, notes, contradictions, citations, etc.

Digitized by Google

CHAPITRE I

La construction du chateau. — Le devis de 1528 : Florimond de Champeverne et Gilles Le Breton. — Les « architectes » : Serlio ; Philibert Delorme ; Le Primatice ; Jean Bullant ; Baptiste du Cerceau. — Les comptes des batiments (1528-1571). Le devis de 1580. — Les appartements royaux.

Dès le commencement de son règne, François Ier habita le château, d'aspect féodal, de Fontainebleau, et conçut de fort bonne heure le plan d'une réfection totale. La politique mit, un temps, ses projets à néant. La liberté reconquise lui permit de se lancer dans une série de constructions.

Il voulut faire de Fontainebleau, son « chez lui », une sorte de capitale artistique et tirer l'art français de ce qui, jusqu'alors, était sa limite, l'exécution de miniatures et l'imitation de la peinture flamande.

Dès 1527, le roi éloigné de Fontainebleau depuis plus de trois années, se préoccupa des bâtiments à construire. En cette année se place une entente avec un maître lorrain, Jean Chastellan, au sujet des ouvrages de verrerie qui seraient nécessaires. Mais c'est en l'année suivante que fut établi le premier et le plus important devis des travaux à entreprendre. Les principaux ouvrages à faire sont les suivants auxquels se rattachent ceux de moindre importance :

1° Démolition du vieux portail de l'entrée et reconstruction d'un pavillon avec tour carrée long de 6 toises et large de 4 toises, 2 pieds et demi dans l'œuvre ;

Digitized by Google

2° Établissement, sur le devant de cette tour, de trois galeries ou terrasses correspondant aux trois grandes chambres à ménager dans sa hauteur ;

3° Démolition et rétablissement des parties mauvaises du gros mur joignant la tour au vieux corps d'hôtel ;

4° Réédification des trois corps d'hôtel situés au delà de la vieille tour et, à leur extrémité, construction d'un pavillon pour « les Enfans », de 4 toises carrées dans l'œuvre et de même hauteur que le pavillon du portail;

5° Édification d'un pavillon pour le logis de « Madame » (Louise de Savoie, mère du roi) ;

6° Réfection du grand corps d'hôtel, long de 14 toises, large de 6 toises 3 pieds, avec rez-de-chaussée entièrement occupé par une grande galerie (dite de François Ier) ;

7° Réserve d'une place pour la construction d'une chapelle (qui sera bâtie après la visite de Charles-Quint, venu en 1539) ;

8° Entre cette place et la tour du pavillon du portail, construction d'un corps d'hôtel long de 15 toises et large de 18 pieds dans l'œuvre pour les cuisines ;

9° Construction d'une galerie de 32 toises de longueur sur 3 de largeur dans l'œuvre qui s'étendrait depuis la salle contiguë à la grosse tour jusqu'à l'abbaye des Trinitaires (galerie d'Ulysse).

Des lettres patentes de 1529 pourvurent à l'espace nécessaire aux nouvelles constructions en reprenant à ces religieux une grande partie des terrains que Saint Louis leur avait concédés jadis.

Le plan primitif du château était à peu près conservé. On utilisa en général les fondations et même une partie des murs, mais partout on modifia le style et l'on fit un revêtement de neuf à la forme des constructions anciennes. Les édifices entourant la cour de l'Ovale, le pavillon de la Porte-Dorée, la chapelle Saint-Saturnin, la cour de La Fontaine, la cour dite, plus tard, du Cheval-Blanc, tout fut con-

Digitized by Google

struit sous François Ier et la forme actuelle dans l'ensemble est sensiblement la même qu'à cette époque. Le devis exprime formellement que les travaux seront faits « selon et ainsy, dit le roi, que » nous l'avons devisé et donné à entendre à nostre cher et bien » amé varlet de chambre ordinaire Florimond de Champeverne et » que, pour faire les marchez qu'il conviendrait faire pour le fait

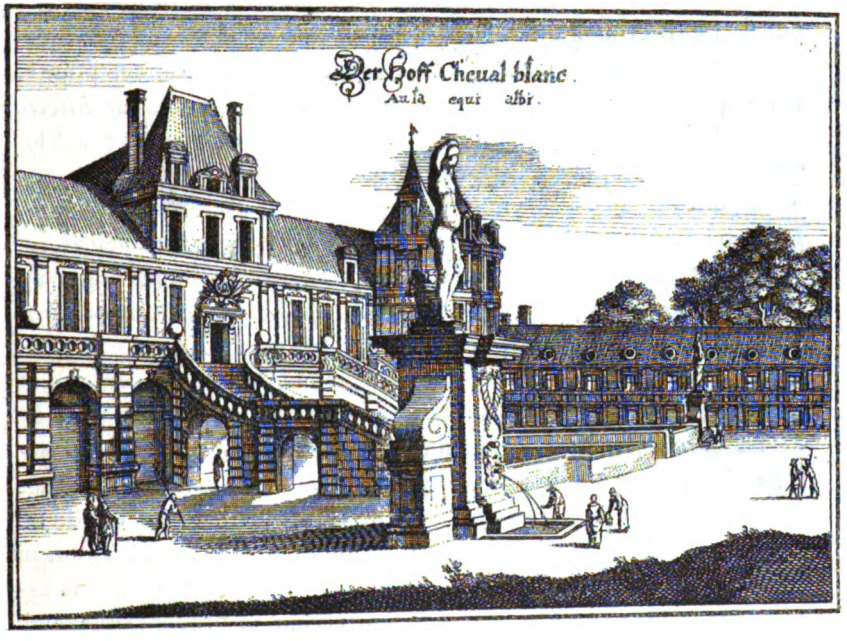

Vue du château de Fontainebleau, d'après une gravure ancienne.

» desdits bastimens et édiffices, *suivant l'advis et opinion de luy...* » et aussi pour contreroller les payemens des frais, mises et des- » penses... soit requis et nécessaire commettre et députer quelques » bons et vertueux notables personnages... ».

Gilles Le Breton, « maçon, tailleur de pierre » à Paris, prit l'engagement de faire les ouvrages de maçonnerie et de taille énoncés au devis.

Au sujet du pavillon sur le portail, il est dit expressément que

Digitized by Google

son fronton sera rempli des devises du roi « selon l'ordonnance de Florimond de Champeverne ».

Donc, d'après les documents de 1528, le devis a bien été arrêté par le roi et Florimond de Champeverne, à la suite de conférences entre eux ; le contrôle des dépenses devait être confié à de notables personnes distinctes de Florimond de Champeverne ; celui-ci paraît bien jouer le rôle d'un architecte, d'un *deviseur* et *ordonnateur* ; Gilles Le Breton a un rôle bien précis qui est d'exécuter des travaux sur commande et sur devis à lui imposé ; j'insiste sur ces points, parce qu'on a voulu lui attribuer le rôle effectif de premier *architecte* de Fontainebleau, qui appartient plus réellement peut-être à Florimond de Champeverne, en distinguant toutefois que ce ne fut pas un architecte de profession comme Philibert Delorme et Serlio. Delorme exprime que, pour faire bâtir, on s'adressait fort bien alors, non point toujours à un architecte de profession, mais parfois à un maître-maçon ou à un maître-charpentier, ou bien à quelque peintre, *quelque notaire*. Ces mots visent l'un après l'autre Gilles Le Breton, Guillaume Scibec, Le Primatice et Florimond de Champeverne dont la qualité de notaire et secrétaire du roi est connue. François Ier *devisa* et *ordonna* avec lui, ce n'est pas douteux. Aussi bien n'était-il pas le premier roi de France qui fût doué des talents d'architecte. Nous savons déjà, par sa docte et charmante historienne, la fille de son astronome, Christine de Pisan, à quel point le grand Valoisan XIVe siècle, Charles le Sage, se montra « droit artiste et appris ès-sciences..., vray architecteur, deviseur certain et prudent ordeneur, lorsque les belles fondations fist faire en maintes places, notables édifices beaulx et nobles, tant d'églises comme de chasteaux et aultres bastimens à Paris et ailleurs ; si, comme assez près de son hostel de saint Paul, l'église tout belle et notable des Célestins... et la porte de cette église à la sculpture de son image et de la reyne, son espouse, moult proprement faits » ainsi que l'on a pu s'en convaincre à l'exposition des Primitifs français où l'on vit ces deux monuments de la grande statuaire du XIVe siècle.

Gilles Le Breton, maître d'œuvres d'après un devis bien arrêté, un plan d'ensemble, des mesures générales, agit, une fois, suivant

Digitized by Google

le témoignage de Serlio, comme architecte, lorsqu'il fut *ordonnateur* de la voûte à mettre au-dessus de la salle de bal.

Si l'on a pu dire que, dans une certaine mesure, la construction de Fontainebleau, est, non d'un architecte, mais d'un maçon, c'est parce que les architectes de profession apparaissent seulement avec Serlio, Philibert Delorme, les premiers désignés avec cette qualification précise.

François Ier voulut donner à l'architecture, comme à la peinture et à la sculpture, un renouveau par des influences italiennes. On croit que Léonard de Vinci lui traça sur sa demande, le plan d'un château à élever en France. La renommée de Serlio en Italie et la valeur de ses publications le firent attirer en France par le roi. Le style modeste des constructions de Fontainebleau, qui semblaient surtout destinées à recevoir et présenter des ouvrages de sculpture et de peinture, s'éclipsait quelque peu dans l'esprit du roi devant le style italien dont les ouvrages de Serlio fournissaient des éléments de comparaison et d'appréciation critique. La loge au-dessus de la Porte-Dorée et les galeries basses sur la cour du Cheval-Blanc sont déjà de style moins modeste. L'intention du roi de provoquer un renouveau dans l'architecture s'y exprime et il nomma le 27 décembre 1541, pour son architecte de Fontainebleau, *Sébastien Serlio*, de Bologne comme Le Primatice. Mais le château était à peu près complètement terminé et l'Italien n'en fit aucune partie, ni la cour de l'Ovale, ni celle dite, plus tard, du Cheval-Blanc, que les vieux auteurs lui ont attribuées ; ni même la salle de Bal, construite cependant à son époque, mais, dit-il, sans qu'on lui demandât le moindre conseil à ce sujet : le maçon, devenu un maître d'œuvres habile et d'initiative avait ordonné la chose. On a vainement tenté d'attribuer à Serlio, la grotte du jardin des Pins, qui est du Primatice ; la partie inférieure du Baptistère de Louis XIII ou Porte-Dauphine, trop considérablement remanié pour légitimer cette attribution ; et la chapelle Saint-Saturnin, dont on a toujours admiré la bonne construction, l'heureuse proportion, l'exécution parfaite en grès et aussi le décor intérieur fait sous Henri IV par Ambroise Dubois et Claude Dehoey.

Digitized by Google

Serlio fit probablement le plan intérieur du Cabinet du Roi, dont Le Primatice fit les peintures avec Baignequeval de 1541 à 1545, et certainement la construction totale de l'Hôtel de Ferrare, avril 1534-1536, mais cet édifice était en dehors du château, et l'on en voit encore la porte, d'un grand caractère.

Le peu d'utilité de l'architecte italien au château, a probablement pour causes le rebut que lui fit subir le maçon, puis l'intervention de Philibert Delorme. Celui-ci, pourvu par Henri II, le 3 avril 1548, de la surintendance des bâtiments, comme successeur de Neufville de Villeroy et de Babou de la Bourdaisière, en fonctions respectivement depuis 1528 et 1536, était un homme d'autorité, qui soumit durement le maçon, contrebalança Le Primatice, devenu plus influent depuis la mort de François Ier (1547), et éloigna Serlio, qui se trouvait à Lyon en 1550 et ne revint sans doute à Fontainebleau que pour y mourir, entre 1554 et 1557.

Delorme vérifia rigoureusement les travaux de Le Breton, et introduisit dans la conduite des bâtiments une compétence et une science que n'avaient pas les premiers constructeurs et encore moins les contrôleurs d'ordre administratif, chargés parfois antérieurement de veiller à l'exécution des devis.

A l'exception de la construction peu postérieure à 1539, de la *Chapelle Saint-Saturnin*, on avait, pendant les dix années qui précédèrent l'entrée en fonctions de Delorme, assez peu travaillé aux bâtiments du château. Delorme le trouvait à peu près dans l'état où l'avait vu Charles-Quint. Deux cours, celle de l'Ovale et la grande Basse-Cour ; à gauche, le jardin de l'Etang ; à droite, le Grand Jardin ; derrière, le Jardin de la Conciergerie, environnaient des bâtiments d'une architecture assez médiocre dans un site agréable, mais dont l'intérieur était d'une réelle magnificence. La décoration des chambres royales était terminée, ainsi que la galerie donnant sur le Jardin de la Conciergerie et le Portail de la Porte-Dorée, la chaussée de l'étang était refaite et le parc s'aménageait.

Cependant, Delorme trouva dans un état délabré la Chapelle, la grande salle de bal, le cabinet de la Reine-Mère, le cabinet et la chambre du Roi ou pavillon sur l'étang, le grand perron de la basse-

Digitized by Google

cour, « une des belles œuvres que l'on scaurait veoir », le vestibule de la salle du Roy, et même la grande galerie. Le célèbre architecte fixa par un devis ou « pourtrait » du 13 juillet 1548, les ouvrages de maçonnerie et de taille, à exécuter par Gilles Le Breton et ceux de charpenterie confiés à Claude Girard, maître-charpentier pour le Roi à Fontainebleau. Le premier érigea de neuf, contre le logis de la reine et en saillie, sur le Jardin de la Conciergerie, un édifice long de 22 pieds, jusqu'à la tour ronde. Ce bâtiment fut pris comme amorce lorsque Charles IX fit doubler sur toute la longueur de la cour du donjon les bâtiments construits sous François Ier. Il en résulta de ce côté un nouvel aspect que montre un plan publié par Du Cerceau, en 1579, *veue du lieu du costé du bourg*. La tour est bien apparente, mais non le bâtiment de Delorme à cause du doublement.

Le charpentier refit entre la chapelle et le pavillon du portail ou de la Porte-Dorée, deux salles l'une sur l'autre, longues de 15 toises et larges de 5, dans l'œuvre : la célèbre *salle de bal*, aujourd'hui *galerie de Henri II*.

Delorme apporta dans la construction, le souci des proportions, soupçonna le pouvoir des mesures et le prix des rapports exacts, reprit la symétrie, la règle, la belle discipline des ordres romains releva les ouvertures faites jusqu'à lui larges, basses, aplaties, et leur donna une forme élégante et correcte.

Il remplaça la décoration de stucs et peintures par des lambris sculptés et des cheminées de marbre ornés de pilastres et d'autres divisions : ainsi le plafond de la chambre du Roi au pavillon des Poêles, devenu plafond de l'ancienne antichambre des reines-mères, avec les devises d'Anne d'Autriche à la place de celles de Henri II.

Delorme vit le commencement de la Renaissance française et la diminution de l'influence du Primatice devant la formation et l'élan d'une génération d'artistes français, disposés à suivre leur propre inspiration, avec un sentiment de rivalité à l'endroit de leurs éducateurs italiens, mais sans basse rancune.

Deux jours après la mort de Henri II, soit le 12 juillet 1559, Le Primatice recevait la commission de surintendant des bâtiments du roi. Dès lors, il dirigea, comme l'avait fait Delorme, les maçons et

Digitized by Google

les maîtres d'œuvres, notamment Pierre Girard dit Castoret, successeur depuis 1553 de feu Le Breton. La reine-mère le chargea d'achever et d'embellir le logis préparé pour son époux dans le pavillon des Poêles et par besoin d'agrandissement pour des raisons de symétrie, l'on bâtit de 1560 à 1565, au-dessus de la terrasse régnant de ce pavillon à la galerie, un premier étage avec un galetas. Ce fut l'aile sur la cour du Cheval-Blanc avec le *pavillon des peintures*. De ce pavillon, refait sous Louis-Philippe par l'architecte Blouet, il ne reste que la partie des pierres sculptées, qui sont l'ouvrage le plus considérable de sculpture monumentale qu'ait exécuté Roussel, un élève direct du Primatice : deux enfants assis en bas et deux autres à genoux sur le faîte, jouant avec la couronne impériale que les Valois se donnaient depuis François Ier.

Le mur de façade primitif était un peu en arrière du mur actuel élevé pour former la *Galerie des assiettes*.

Catherine de Médicis fit embellir la cour du Cheval-Blanc et placer en son milieu le Cheval de Marc-Aurèle, en plâtre.

La *treille*, bien visible dans les vues de Du Cerceau et marquée dans les plans du jardin de la Reine, contre la galerie, fut érigée par Le Primatice en 1561-1562, d'un seul corps avec vingt-quatre colonnes et en lattes, et décorée de neuf figures en bois de Pallas, Mercure et autres par Dominique Florentin et de quatre figures en bois de Mars, Mercure, Junon et Vénus, par le sculpteur Germain Pilon.

Le petit bâtiment dit la *Mi-voie* ou *Laiterie de la Reine* fut édifié vers 1562 par Le Primatice, orné par Roussel d'un zodiaque en plâtre, de trois bas-reliefs de stuc et de plusieurs masques, et détruit en 1702. Un édifice analogue, mais beaucoup plus considérable — car la Mi-voie ne comportait que la laiterie, une chambre, une salle et un corridor — fut le fameux Trianon.

Du côté de la cour du Cheval-Blanc et à l'entrée d'un pont jeté sur un fossé d'enceinte, creusé sous Charles IX, Le Primatice édifia un portail dont on crut reconnaître quelques débris dans le premier ordre de la porte dite Baptistère, bâtie sous Henri IV, à l'entrée et au levant de la cour Ovale. C'est un rustique de proportions parfaites et de style grandiose.

Digitized by Google

Le Primatice construisit, en 1568, sur la cour de la Fontaine, l'*aile de la Belle-Cheminée*, dont la façade régulière, d'un style plus original que l'aile sur la cour du Cheval-Blanc est côtoyée à droite et à gauche du côté de la première cour, par deux rampes d'escaliers. Au bas, deux piédestaux portaient deux sphynx fondus au retour de Rome, et à côté, dans la muraille, étaient nichés deux hommes sauvages en bronze, distincts des satyres fondus dans les creux rapportés de Rome.

La corniche était ornée de deux statues de pierre, la Religion et la Justice, dues à Roussel, et de bonne heure enlevées ainsi que plusieurs bronzes.

Cette nouvelle construction aveugla du côté de l'étang la *chambre de Madame d'Etampes*. Il fallut donc murer deux fenêtres du fond et Niccolo dell' Abbate exécuta sur les dessins du Primatice, afin de couvrir les surfaces ainsi nouvellement créées, une femme nue en conversation avec Alexandre et Alexandre faisant serrer les ouvrages d'Homère.

Les ouvrages d'architecture attribués ici au Primatice paraissent peut-être les seuls que cet artiste ait exécutés à Fontainebleau. Il travailla dans quelques autres résidences royales, à Saint-Germain-en-Laye, à Vincennes, au château du Bois de Boulogne.

Tous ses travaux d'architecture permettent, en rapprochant de Fontainebleau le château d'Ancy-le-Franc, de considérer le style du Bolonais comme différent de celui de Delorme, Lescot, Bullant, et d'un goût plus pur, d'un ornement plus recherché, de proportions plus exactes, et d'une simplicité parfaite. Il y a chez lui un souvenir de Jules Romain.

La construction est aussi remarquable par l'appareil lui-même. Philibert Delorme et Le Primatice eurent sous leurs ordres des maçons fort habiles et de grand mérite, comme Gilles Le Breton et Richard, dit Castoret. M. Palustre en a même voulu faire des architectes de Fontainebleau, grossissant trop peut-être le rôle de ces maîtres d'œuvres et maçons et leur donnant une importance exceptionnelle que leur mérite réel ne suffit pas sans doute à justifier. Il a groupé l'histoire de la construction du château pour la période

Digitized by Google

de la Renaissance autour de trois noms, Le Breton, Chambiges et Castoret. Peut-être serait-on disposé à faire quelque concession à cette théorie en faveur du second, de qui l'on connaît à Paris une œuvre importante, l'ancien hôtel de ville ; mais aucune concession ne paraît possible en faveur des deux autres desquels on sait fort bien que leur rôle se borna à exécuter des devis et plans.

A la triade, présentée par M. Palustre, on doit opposer avec vérité la triade Florimond de Champeverne, Philibert Delorme et Le Primatice.

Celui-ci mourut en 1570, entre le 2 mars et le 14 septembre. A cette dernière date, on lui nommait comme successeur, dans la surintendance des bâtiments royaux (partie administrative), Tristan de Rostaing, et spécialement à titre d'adjoint, ce dernier pour la conduite des édifices d'architecture et de sculpture, Jean Bullant.

On saurait bien peu de chose sur les travaux faits vers la fin du XVIe siècle, — à cause de la perte des comptes des bâtiments, connus seulement, pour la période 1571-1599, par la table qu'a publiée M. de la Borde, en 1877, — si M. Herbet n'avait point retrouvé et exposé dans les *Annales de la Société historique du Gâtinais* (1903) un devis et un rapport faits en janvier 1580, par Baptiste Androuet Du Cerceau, architecte ordinaire du roi, François Petit et Florent Fournier, tous deux maîtres maçons à Paris, pour des réparations nécessaires aux ouvrages de maçonnerie et de taille. Du Cerceau a remplacé, le 17 octobre 1778, Jean Bullant, mort le 10 du même mois.

Il eut à réparer : le *grand escalier*, construit par Philibert Delorme, au temps de sa surintendance des bâtiments (1548-1559) et remplacé en 1634 par l'escalier en fer à cheval encore existant, et dû à Jean Androuet Du Cerceau ; les *terrasses* construites sous François Ier ; au même endroit pour joindre le pavillon des Poêles à la galerie de François Ier ; la petite *galerie basse* voûtée sur l'étang, qui se trouvait à peu près à l'endroit occupé aujourd'hui par le Musée chinois et subsista jusque sous Louis XV ; l'*escalier de la Cour du Donjon*, c'est-à-dire le grand escalier de la principale cour du château, avec la terrasse du second étage ; la *galerie d'Ulysse*, avec réfection du carrelage et des chapiteaux des piliers extérieurs qui ont la forme de contreforts,

Digitized by Google

en talus ; — les *deux jeux de paume*, sans doute déjà situés près du jardin de la reine ; la *volière*, élevée dans le jardin et remplacée en 1593 par une autre volière devenue l'Orangerie ; le *Pavillon des Ambassadeurs*, construit sous Charles IX et détruit sous Henri IV, pour l'édification de la cour des cuisines, très nettement séparé des appartements du roi par un fossé et offrant une porte monumentale, une terrasse, des pièces luxueusement décorées et un logement considérable pour la suite des ambassadeurs. Ce corps d'hôtel remplaçait la Conciergerie de François Ier et fut remplacé par la Conciergerie de Henri IV.

Voilà pour les réparations auxquelles ne se bornèrent pas cependant les travaux énoncés dans le devis de 1580.

Il fallait aussi démolir la voûte au-dessus du passage du pont-levis de la cour de la Fontaine, y compris le fronton et ses ornements, supprimer par suite les attaches de ce pont et construire deux piles de pierres pour supporter le nouveau pont (dormant) au-dessus du fossé traversant la cour du Cheval-Blanc.

Dans cette cour, le devis prévoit aussi le remplacement par des fondations, récemment retrouvées, des quatre piliers en bois du pavillon du grand cheval de plâtre mis là au commencement du règne de Charles IX.

Il était intéressant de résumer le devis de 1580, parce qu'il constitue le premier document précis sur les ouvrages de construction au château, après la période proprement dite de la Renaissance. Il montre le mauvais état de quelques parties importantes et aussi l'exagération probable de Jacques Androuet Du Cerceau qui parle de *ruines* et se plaint que « depuis la mort du feu roy François le lieu n'a pas esté si habité ne fréquenté, qui sera cause qu'il ira avec le temps en ruine... à cause de n'y habiter. »

LES APPARTEMENTS ROYAUX

Les vastes constructions de Fontainebleau étaient évidemment destinées à loger en villégiature le roi, sa famille et les princes.

Digitized by Google

Les logis royaux s'étendirent : d'une part, dans les bâtiments qui avoisinent la grosse tour et la chambre de Saint-Louis et séparent le jardin de Diane de la Cour Ovale ; et, d'autre part, dans l'ancien pavillon des Poêles, entre la cour du Cheval-Blanc et la cour de la Fontaine.

Une trace de ceux-là est dans les trois corps d'hôtels réédifiés de neuf d'après le devis de 1528, avec trois étages de salles, chambres et garde-robes pour le logis des *enfants* et dont les deux premiers allaient de la chambre Saint-Louis à la galerie de Diane (bibliothèque actuelle) et le troisième vers la Porte-Dorée ou ancien Portail. Les logis royaux comprirent encore du même côté la galerie de François Ier et, plus tard, furent doublés de nouvelles constructions sur le Jardin de Diane et vers la cour de la Fontaine. En outre, un balcon borda les appartements vers cette cour, dès 1541 environ, et laissa passer de l'un à l'autre.

La reine, mère du roi, Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, « Madame » occupait la partie de bâtiment nommée encore aujourd'hui salle du Conseil, qui fut son cabinet, et la Grosse Tour, où se trouve la chambre de Saint-Louis, qui fut sa chambre.

Le roi, veuf depuis 1524, de la reine Claude, se logea entre la Grosse Tour et le lieu où fut construit l'escalier, à l'endroit de la bibliothèque, et prit vue sur le Jardin de la Conciergerie, aujourd'hui de Diane.

Les logis respectifs du roi et de *Madame* sont ainsi marqués dans le devis de 1528, mais, par suite du remariage du roi avec Eléonore d'Autriche, en 1530, et de la mort de la reine-mère en 1531, François Ier fit aménager pour lui et occupa dès 1533 le logis de *Madame* dans la Grosse Tour, soit la même chambre à coucher, avec laquelle on mit en communication au moyen d'un demi-rond une autre chambre prenant vue sur la Cour Ovale et dite Salle du Roi, puis Salle du Buffet du roi. Un cabinet, dit le *Cabinet des Bagues* fut aménagé au-dessus de la chambre à coucher, pour resserrer les bijoux de toutes sortes que possédait le roi. Il fut l'orgueil et la richesse de Fontainebleau et contint une quantité inimaginable d'objets précieux, par l'art et par leur matière. Ce qui s'y trouvait fut transporté sous Charles IX et fondu pour aider les finances royales. On y voyait sans doute la

Digitized by Google

salière d'or et une médaille de Benvenuto Cellini, un brûle-parfum de Raphaël, supporté par trois cariatides, que Marc-Antoine a gravé, des pierres gravées de Nassarro, un exemplaire de choix de la médaille de Cérisoles. Ce cabinet cessa d'avoir cette affectation

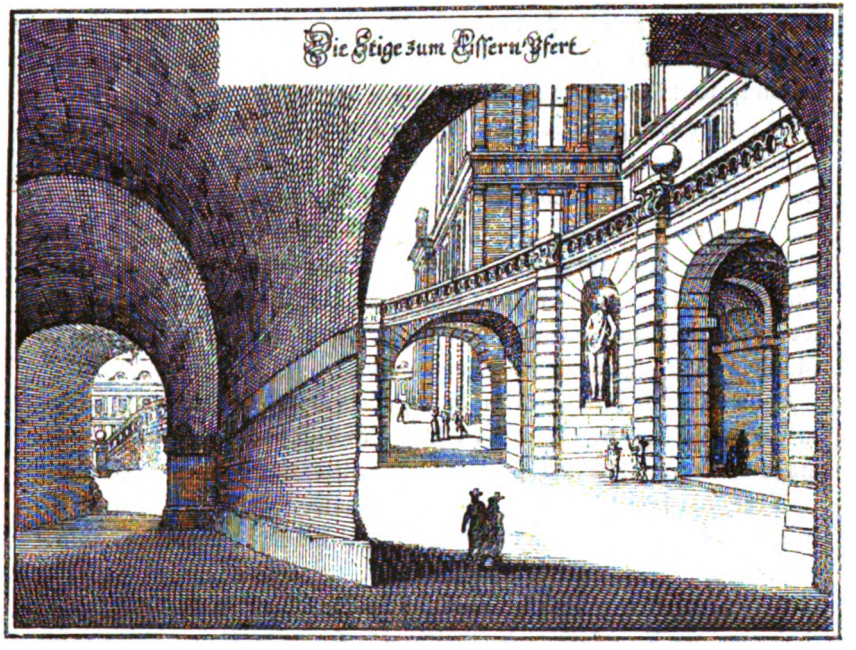

Vue du château de Fontainebleau, d'après une gravure ancienne.

spéciale, pour rester cependant un cabinet de curiosités, lorsqu'en 1562 les bijoux du roi furent portés à la Bastille.

L'appartement de trois pièces (chambre, salle, garde-robe), avec vue sur le Jardin de la Conciergerie (de Diane), occupé par le roi du vivant de *Madame* fut aménagé dès 1530, à l'usage de la nouvelle reine. La chambre, la salle et la garde-robe sont sans doute respectivement devenues le salon de François Ier, le salon de Louis XIII et le salon des Tapisseries.

Henri II (1547-1559) ne dut rien changer tout d'abord aux logis

Digitized by Google

voisins de la Grosse Tour, entre le Jardin de Diane et la Cour Ovale ; mais il fit aménager pour lui-même entre les cours du Cheval-Blanc et de la Fontaine, un nouveau logis dans l'ancien pavillon des Poêles, probablement construit en 1535, pour terminer sur l'étang l'aile gauche de la cour de la Fontaine, et relié par une aile plus basse d'un étage à la galerie de François Ier. Ce roi s'y fit disposer, dès 1556, sa chambre et son cabinet au premier étage et deux pièces au second, dont l'une était la salle haute.

Sa préférence pour le pavillon des Poêles sur les cinq autres pavillons du château (Porte-Dorée, Grosse Tour ou Pavillon de Saint-Louis, Pavillon des Enfants, Pavillon des Armes, Pavillon sur la cour du Cheval-Blanc) se justifie par sa plus vaste dimension, sa plus récente construction et sa plus agréable situation avec ses vues sur l'étang et sur la cour de la Fontaine. Henri II mourut le 10 juillet 1559, laissant inachevé son logis personnel dont Catherine de Médicis fit le logement des reines-mères.

Celle-ci, seule reine en France depuis la mort de François II (1560) jusqu'au mariage de Charles IX (1570) fit compléter par un premier étage et un galetas l'aile qui joint le pavillon des Poêles à la galerie de François Ier. L'antichambre du premier étage du Pavillon fut transportée du côté de la cour du Cheval-Blanc et devint le cabinet de la reine-mère ; l'ancienne chambre à coucher du roi garda la même affectation pour Catherine. Les chambres hautes du second décorées par Ruggieri sous Charles IX, fut sous Henri IV le logis de Gabrielle d'Estrées.

Le Pavillon tout entier fut abattu sous Louis XV par le prolongement de l'aile basse du côté de la Fontaine, moins la façade sur la cour du Cheval-Blanc. L'emplacement du surplus fut chargé du gros pavillon visible encore au bout de l'aile sur l'étang.

Catherine occupant le pavillon des Poêles, le roi s'installa dans la Grosse Tour, jusqu'au jour où, après 1570, Charles IX transporta sa chambre dans l'aile construite par ses soins sur le jardin de Diane où se trouve aujourd'hui la salle du trône.

Les séjours des rois à Fontainebleau pendant la partie du xve siècle à laquelle est limitée la présente étude, sont connus. François Ier

Digitized by Google

y vint chaque année de son règne excepté dans la période 1524-1527, en 1535 et en 1538. Henri II, aussi, chaque année, excepté en 1557.

François II y séjourna en 1559 et 1560. Charles IX s'y trouva en chacune des années de son règne excepté en 1565, 1566, 1569 et 1570. Henri III y vint chaque année pendant la période 1578-1582.

(*A suivre.*) Maurice Lecomte.

Digitized by Google

Curiosités poétiques du XVIe siècle

J. LE MASLE

La famille de Le Masle appartenait à l'Anjou d'après les notes généalogiques du feudiste Audouys (1) et était noble (2).

L'on ne sait de sa vie que ce qu'il nous apprend lui-même dans les diverses poésies, qu'il nous a transmises et qui bien qu'inégales sont loin d'être sans valeur.

Né vers 1533, (3) il fut privé dès son enfance de l'affection et de l'autorité de ses parents et confié à la tutelle de son oncle, Mathurin Chulumeau, s^r de Bernay, avocat à Angers (4), lequel développa chez lui, des dispositions très réelles pour l'étude et le travail.

Le Masle rend un hommage reconnaissant à ses qualités dans l'élégie qu'il lui a consacrée :

Un oncle mien dedans ce tombeau dort,
Qui, me voyant orphelin, jeune et tendre,

(1) *Arch. départementales de Maine-et-Loire*, carton E, n° 3129 ; Le Marchand *Rev. d'Anjou*, t, I, 1re *part.* 1852, p. 122; C. Port, *Dict.* V° la Chevrière.

(2) Les Le Masle portaient : « d'argent à 3 membres virils, pendants au naturel, ornés de leurs poils de sable ; » (Denais, *Armorial de l'Anjou*, t. II, p. 282); On ne peut sans rire, songer que nos pères arboraient sérieusement des armes *parlantes*, d'un langage dont l'expression trop persuasive effarouche aujourd'hui notre pudeur.

(3) V. *son discours sur les incommodités de la vieillesse* (mars 1568), dédié à Gabriel d'Amours, s^r du Serrin.

(4) Epoux de Nicole Le Bourguignon. (Audouys, table des avocats de la sénéchaussée d'Angers, Ms. de la *Bibl. Municipale.*)

Digitized by Google

De moy soigneux me fit la lettre apprendre,
Estant icy mon appui et support;
. . . . Un chascun l'appelloit
Sieur de Bernay, qui fut advocat droict,
Rond et entier, non touché de fallace.

Cet oncle le mit ensuite au collège Coqueret, à Paris, où il se rencontra avec Ronsard et du Bellay, qu'il eut pour condisciples. Il y reçut les leçons de Turnèbe et de Jean Daurat, « poète royal », comme en témoignent ces vers, qu'il adressait plus tard à ce dernier dans son *discours sur l'excellence des poètes et leur honneste liberté:*

Dedans Paris je fus ton auditeur,
Assez long-temps, ensemble de Turnèbe;
Là je t'oüuy du grand lyriq' de Thèbe,
Interpréter les œuvres doctement
Et Théocrit; alors soudainement,
D'un chaud désir mon âme fut saisie
De suivre icy la douce poësie,
Si bien qu'au trac m'arrestay des neuf sœurs,
Par quelque temps espris de leurs douceurs.
. . . . . .
. . . . . Quand du double couppeau
Tu ramenas des muses le trouppeau
Ostant aux yeux le maints esprits de France
Le noir bandeau de l'aveugle ignorance
Tesmoin Ronsard et du Bellay qui ont
Si bien porté le laurier sur le front (1).

Comme son oncle le destinait au barreau, il l'envoya ensuite à Bourges suivre l'enseignement du célèbre Cujas qui professait le droit à l'Université de cette ville :

Lors à regret les Muses je quitté
Pour caresser Jason, Balde et Bartolle,

(1) Il ne cesse de rendre hommage à Ronsard, « premier ornement de notre poésie française », dit-il, dans le *Criton de Platon*, p 21; — V. Guill. Colletet, *Vie de Pierre de Ronsard*, en tête de ses *œuvres inédites*, par P. Blanchemain, p. 105.

Digitized by Google

Et m'en aller de Bourges à l'escolle
Où de Cujas, fameux et grand docteur,
Je me rendy disciple et auditeur.
Là, retenu du fil de sa harangue
. . . . . .
En apprenant de Thémis la science
Dont ce docteur a tant d'expérience
Qu'en tel scavoir aujourd'hui le soleil,
N'œillade point (ce croy-je) son pareil.

Malgré son admiration pour Cujas il ne laissa pourtant pas d'apporter un correctif à l'aridité des études juridiques, en demandant à l'inspiration poétique, de doux madrigaux et d'amoureux sonnets, qu'il adressait à quelques belles, dont il essayait, à l'imitation de Pétrarque et des poètes d'alors ses contemporains, de fléchir la clémence par sa galanterie et ses vers enflammés.

Ce fut d'abord une jeune Angevine, sans doute, du nom de Claude :

Sur mes dix-sept ans, de telle maladie
Au vif je fus atteint, aymant sans fiction
Une Claude nommée, et cette affection
Toujours en moi s'accreut tandis qu'ell' fut en vie.
. . . . . .
Ingrat serois d'oublier son nom beau,
. . . . . .
Car son amour me fist premièrement
Des vers nombrez la science comprendre,
En polissant mon rude entendement.

Puis il avoue naïvement que :

Après le sien décès je me vy enor' pris,
Par maincte autre nymphette à qui, tant par escrits.
Que de plaintive voix, je fis humbles prières,
De me vouloir aymer . . . . . .
. . . . . .
Si bien que jeune, ayant le cœur atteint,
De l'archerot qu'aveugle être l'on feint,
J'employai lors ma lyre enchanteresse
A souspirer mes passions sans cesse,

Digitized by Google

Me complaignant de l'extrême rigueur
De celles-là que je portais au cœur.

Mais c'étaient là péchés de jeunesse que l'âge mûr devait désavouer et emporter au vent d'une existence traversée par de plus graves soucis.

Or, de tous les escrits qu'ay en l'âge premiere
Faits en assez grand nombre, aucun mettre en lumiere
Oncques je néssayé : ains l'oubly paresseux
A toujours englouty ta mémoire d'iceux :
Veu qu'icy la jeunesse en tout mal advisée,
Communément du feu d'amour est embrasée ;
Si bien que tous les vers faits en mes jeunes ans
Sont remplis de regrets et de soupirs cuisans.

La Réforme avait d'ailleurs déchaîné la guerre civile ; elle sévissait à Bourges avec violence et le força à interrompre ses études de droit ; il revint en Anjou et dut se contenter du modeste office d'enquêteur à Baugé, son pays d'origine, pour lequel il ne paraît pas avoir eu une très vive affection :

Bien que ce lieu soit beau et délectable
Autant que nul du climat angevin,
. . . . . .
Bien qu'il produise, avecques de bon vin
Tout ce qu'il faut pour couvrir une table
Il ne m'est point plaisant et agréable
Veu que le peuple envieux et mutin.
S'y estudie à médire sans fin
Et s'abandonne à tout vice excréable
Voilà pourquoy j'abhore telles gens
Si que reclus la plus grande part du tems
Me tiens icy en morne solitude ; etc.

Aussi pour tromper le dégoût que lui inspirait l'esprit de médisance des petites villes, il ne tarda pas à s'enrôler

Dessous la loy du nopcier hyménée,

Digitized by Google

en épousant Yolande Le Bigot, sœur de M. le lieutenant-général au siège royal de Baugé : mais ni son mariage ni les critiques de son beau-frère ne parvinrent à désarmer sa verve satirique contre ses concitoyens ; et, c'est avec plus d'amertume encore et non moins de vérité qu'il les fustige dans ce sonnet adressé à Frère Jean Porthais, religieux franciscain :

Le vieil proverbe dit que la gent de Lydie
Est la pire qui soit en tout cet univers ;
Et que de près la suit l'Egyptien pervers :
Puis au troisième rang l'on met ceux de Carie.

Mais ceux de Baugé sont de si méchante vie
Et leur police va tellement de travers
Sans tenir ordre aulcun, que toujours par mes vers
Je les dirai plus pleins de trahison, d'envie,

Que ne sont les greniers : excepté seulement
Quelque nombre petit qui, vertueusement
Chemine (comme Lot) entre le peuple inique,

Porthais, voilà pourquoi ce lieu m'est odieux
Car plusieurs citoyens y sont plus dangereux
Que ne sont les dragons et fiers serpents d'Affrique.

Aussi bien menait-il la vie d'un sage, exercant, dit l'abbé Goujet (1), » sa profession avec beaucoup d'honneur et de distinction suivant » en tout l'exemple et les préceptes que son oncle lui avait donnés » et ayant complètement abjuré les écarts de sa vie passée :

Depuis qu'en oubliance ay mis Vénus, la vaine,
Ma plume prit à coup son vol dans les cieux
Et me mis à chanter d'esprit dévocieux
Les louanges de Dieu qui régit toute chose
Et toute chose aussi en son pouvoir tient close.

Il s'était même alors adonné à la poésie religieuse et composait des hymnes et des cantiques :

Tant qu'aujourd'hui à ma chrétienne lyre,
D'aultre le nom je ne puis faire bruire

(1) *Bibl. franc.* t. XII, pp. 385, 388, 389, 390.

Digitized by Google

Fors de celuy qui ce grand tout parfait
Et accomply, de rien jadis a fait.

Mais quoiqu'il se tint éloigné des dissensions intestines qui agitaient alors la France :

Durant le temps piteux que la France troublée
Est par émotion de deuil toute comblée
Et que plusieurs soldats, hommes abandonnez
. . . . . .
Donnent bien grand frayeur au mesme populaire,
Je demeure enfermé pensif et solitaire,
Toujours en une estude, où estant de séjour,
Je lis ou bien j'escry, trompant ainsi le jour.
D'escrire et composer ma main n'est jamais lasse.

et bien qu'il ne recherchât que :

. . . . . les faveurs que de ceux
Qui en scavoir exquis sont admirables.
. . . . . .
De ces rares esprits j'admire donc l'ouvrage
Et à les imiter j'employe de mon âge
Grand'partie, escrivant, soit en prose ou en vers
Ores louant les bons, et ores des pervers
Les vices reprenant, selon qu'ils en sont dignes
Et qu'incité je suis par les Muses insignes :
Mon naturel me fait ce doux labeur choisir
Dont pour loyer ne veux que mon propre plaisir ;

ou peut-être, à cause de cela même et de cet esprit de vertu qui le poussa à dédier son *Recueil* ainsi que la préface de ses poésies *aux lecteurs vertueux*, sa franchise heurtant en visière les vices et les défauts de ses compatriotes dans des satyres mordantes, il fut en butte à leurs persécutions et sa vie soumise à de dures épreuves.

Lors de l'irruption des troupes des *Malcontents*, en Anjou ses concitoyens ne craignirent pas de le dénoncer et de le vendre, lui et son beau-frère, à deux capitaines huguenots, La Villette et Réauté,

Digitized by Google

qui à n'en point douter, auraient fait passer un mauvais quart d'heure à l'auteur du *Chant d'allégresse sur la mort de Coligny*, si l'intervention énergique du lieutenant général imposant par sa situation ne l'eût sauvé.

Après avoir échappé à ce danger il s'éloigna temporairement, en Poitou pour désarmer les ressentiments de ses ennemis et donner à leurs colères le temps de se calmer, mais il ne tarda pas à être l'objet d'une accusation très grave d'homicide portée contre lui par un s^r^ Aubert, lequel alléguait qu'il s'était fait, près de Rochefort (1), le meurtrier de son père.

Afin de se disculper d'une telle imputation calomnieuse et défier les artisans de ce complot, il n'hésita pas : « se sentant du tout pur » et innocent de tel crime, à s'aller rendre volontairement prisonnier » à la Conciergerie du Palais, au mois de septembre 1581, où l'espace » de deux mois et plus, il fut détenu captif, par les pratiques et » menées d'aucuns siens haineux et mal-veillans, qui, l'accusant » fausement d'un crime capital ne taschoient à autre fin qu'à le » priver, tout en un coup, et de l'honneur et de la vie. Mais Dieu par » sa bonté immense, le delivrant de telle captivité, a permis en fin » que leurs impostures et calomnies, avecques son innocence, ayent » esté avérées et cogneuës (2). »

C'est là que pour s'efforcer d'oublier :

L'ennui grief qui lui rongeoit le cœur,
. . . . . .
Comme l'oiseau renfermé dans sa cage,

il commenta le *Criton de Platon*, ou « de ce qu'on doibt faire », dont sur l'ordre du roi, P. du Val, évêque de Sées, avait quarante ans auparavant, (1547), donné une traduction (3), qu'il faudrait confé-

(1) C'est à tort que M. C. Port, dans son *Dict. de M.-et-L.* (V° Le Masle) parle d'un parricide, puisque son père était mort dès son bas âge ; et pour fausse qu'ait été l'accusation, charge sa mémoire d'un si noir forfait.

(2) Epître dédicatoire du *Criton de Platon* au président Barnabé Brisson, non paginée.

(3) Lacroix du Maine, t. II, p. 332.

Digitized by Google

rer avec celle que le titre seul d'ailleurs du livre, donné par l'éditeur, dit être de Le Masle (1).

On pourrait supposer que, faisant alors un retour sur lui-même et l'instabilité des choses humaines quelques réflexions philosophiques sur l'inconvénient de vivre dans le commerce intime des Muses et trop éloigné de celui de ses semblables, lui inspirèrent ce choix, mais il n'en est rien, ce furent ses souvenirs classiques qui le déterminèrent :

« Certes ce n'est point sans grande raison, dit-il, que pendant ma » captivité j'ay (pour me servir d'honneste occupation) choisy ce » Criton, entre tous les autres dialogues de Platon. Car tout ainsi » que par l'envie et calomnie d'aucuns Atheniens, le divin philosophe » Socrate fut, jadis constitué prisonnier, estant fausement accusé » d'avoir mal senty et mal parlé des Dieux, j'ay semblablement esté » faussement accusé d'avoir occis un homme, de guet à pent, par » l'envie et calomnie d'aucuns miens ennemis jurez . »

Mais, quoique son innocence eût été reconnue, ses ennemis ne se tinrent pas pour battus, et plus de six mois encore après, sa sortie de la Conciergerie, (24 mars 1582), son accusateur persistait « en sa » fausse et calomnieuse accusation, tendant à fin de le ruyner en frais, » par ses ruses et traverses qui tiraient son procès en une longueur » pour lui fort ennuyeuse (2) ».

Et, comme si ce n'était pas assez de tous ces tourments politiques et privés suscités par l'esprit de parti et la malveillance locale l'aveugle destin lui réservait encore les tribulations d'infortunes domestiques.

Sa femme d'un tempérament inquiet, douée sans doute d'une philosophie moins informée, qui déjà se lamentait sur l'infériorité de son sort, la rigueur des tems, l'avenir de ses enfants, s'avisa un jour de

(1) Du Verdier, t. II, pp. 464-465, prétend en effet, qu'il a usurpé l'honneur de cette traduction et émet même quelque doute sur l'authenticité de ses annotations: (*si siennes elles sont*); mais La Monnoye le reprend dans ses notes sur cette erreur ; il est à remarquer d'ailleurs que d'après sa dédicace, Le Masle ne s'attribue que les *Commentaires* et s'excuse envers le président de lui offrir l'hommage d'un ouvrage *de si basse estoffe et petit pris.*

(2) Epître dédicatoire du Criton.

Digitized by Google

devenir jalouse, et, prêtant une attention trop complaisante à de méchants propos, l'accusa, à son tour, de trahir... ses devoirs conjugaux.

Et lui, qui jusque là n'avoit eu qu'à se louer, dit l'abbé Goujet (1), de sa vertu, de son attachement « pour son mari et les autres bonnes « qualités qui font l'ornement des femmes, » qualités qu'il s'était plu naguère à célébrer dans maints sonnets, vit la discorde s'asseoir à son foyer et connut l'âpre amertume des ménages désunis.

Mais notre poète aussitôt d'accorder sa lyre pour ramener la paix dans son intérieur troublé et de protester de l'intangibilité de ses sentiments à l'égard de sa jalouse compagne :

Escoute chère amie . . . . . .
Si oncques envers toy me suis tant oublié
Que de fausser la foy qu'un coup je t'ay donnée,
Qu'on puisse voir bientôt ma vie exterminée
Pour l'esclat d'un tonnerre, et l'esprit, délié
De son fardeau mortel, soit là-bas envoyé,
Dans l'éternelle flamme aux méchantes destinées.
Depuis qu'à toy lié je suis par mariage,
. . . . . .
Icy tu m'as cogneu, joyeusement mon pain
Mangeant, sans te montrer, triste un fâcheux visage;
Tu scais que nos enfans ny le soin du mesnage
Ne m'ont point tellement fait esclave du gain
Que promesses ou dons, un seul acte vilain,
M'ayent pu faire attenter, tant ay franc le courage.
Aussi puisque nos jours de vanité sont plains,
Puisque biens et honneurs du monde sont si vains,
Qu'ils s'écoulent ainsi qu'une fumée obscure
Tu dois joyeusement t'esgayer avec moy,
Sans ronger ton esprit de tristesse et d'esmoy
Ayant de l'avenir trop grand soucy et cure.

Dans une instruction en vers qu'il adresse à son fils, René Le Masle, pour la direction de sa conduite dans la vie, il professe les

(1) T. XII, p. 385.

Digitized by Google

mêmes principes de sagesse, d'indépendance, d'honnête médiocrité dans la fortune :

Mon fils, il n'y a rien en cette terre basse,
Qui tout incontinent ne s'escoule et ne passe,
Ainsi qu'un vent légier : soyent des plus grands seigneurs
Les hautes dignitez, richesses et honneurs ;
Soyent châteaux élevez et places remarquables,
Soyent domaines fertiles et lieux bien délectables,
Soit le scavoir profond, soit force, agilité
Et adresse de corps, soit jouvence et beauté ;
Brief, tout cela qui est du plus ferme en ce monde
Est aussi peu constant que le branler d'une onde.
. . . . . .
Je ne souhaite pas qu'en pompeuse chevance
Estats, honneurs, grandeurs, la fortune t'avance,
Veu que le plus souvent celuy-là qui poursuit
La science et vertu, la richesse le fait ;
. . . . . .
Mais je n'estruye icy félicité ni heur
Que ce qui nous en est apporté par l'honneur.
Aussi vanter me puis, que sans point être chiche
Au monde j'ay vescu, n'estant pauvre ni riche,
Si riche l'on me dit cettuy-là qui de peu
Vit heureux et content, et qui jamais n'a peu
Pour estre grand en bien, se mettre en servitude
Mais toujours libre et franc, a mis tout son estude
A poursuir la vertu, qui est l'aimable pris
Où doivent ardemment aspirer nos esprits, etc.

Mais si Le Masle fut probe, vertueux, exempt d'ambition dans ses goûts, ni poursuivant servile des grandeurs, il se montra, en matière politique et dans sa foi religieuse, intolérant et sectaire.

Ligueur farouche et catholique fougueux, il commit ce *chant d'allégresse sur la mort de Gaspard de Colligny, jadis admiral de France* (1), qui déshonore sa plume et montre jusqu'où peut aller

(1) Rarissime plaquette que possède seule la Bibl. nat. (Paris, Nicolas Chesneau, r. St-Jacques au chesne verd, 1572.)

Digitized by Google

l'exaltation des passions haineuses qu'avait soulevées la Réforme, en lui inspirant l'apologie de la Saint-Barthélemy :

Demande-t'on quel corps à cette fourche pend?
C'est le chef des Mutins, et du grand Dieu vivant
L'ennemy obstiné, l'oppresseur de l'Eglise,
Qui par trois fois avoit en proye et trouble mise
Sa nourrice la France : ayant plusieurs supposts
A sa dévotion, pour rompre le repos
Du troupeau catholique ; et duquel la mémoire
A tout jamais sera, par la française histoire,
Détestée en tous lieux, comme du plus pervers
Qui oncques ayt vescu en ce rond univers :
Car en tant de façons d'horrible forfaiture
Il a offensé Dieu, le monde et la nature
Que Dieu pour ces forfaits, à la fin a permis
Qu'il fut comme un larron en cette fourche mis.

. . . .

Il avait également composé un poème de 2,500 vers, où se révèlent l'ardeur et la véhémence de ses opinions, sous le titre :

« Le *Temple des vertus*, auquel entre autres choses est montré et prouvé que les *Huguenots* et les *Politiques* (1) qui dégénèrent de la vertu de leurs ancestres, gents de bien et vrais catholiques, doivent être dégradez de titre et qualité de noblesse », dédié à Monseigneur le duc de Mercœur, gouverneur de Bretagne.

Ce poème qui va de 1509 à 1594, c'est-à-dire pour le récit des événements avant l'entrée d'Henry IV à Paris, présente un véritable intérêt historique, dit dans sa *Bibliothèque poétique*, Viollet-Leduc, qui en possédait un manuscrit (2).

(1) C'est ainsi qu'on appelait alors le parti des réformateurs, contre lesquels ce réquisitoire est dressé.

(2) V. p. 324 et non n° 324, comme l'indique C. Port ; Ms. du temps, d'une écriture très correcte et que l'auteur suppose même autographe, vendu 6 fr. 50 ; il en avait figuré un autre dans le Catal. de la Bibl. du duc de La Vallière sous le n° 3168, de 217 ff. vendu 3 livres.

Digitized by Google

Point n'est besoin dès lors de dire pourquoi l'auteur qui y prédisait le triomphe de son parti, ne le livra pas à l'impression après l'abjuration de ce prince :

Mais enfin l'on verra ce peuple bien-heuré,
Après tant de travaux, d'un repos asseuré
Par un roy vertueux, chrestien et catholique,
Qui malgré les efforts *du parti politique*,
Sera bientost esleu du sang tant renommé
De Lorraine, et lequel estant ainsi nommé
Par les estatz, prendra de France la couronne
Tel est le vueil de Dieu, qui dispose et ordonne
De tout comme il lui plaist . . . . . .

Il n'y cache pas plus ses préférences que ses regrets lorsqu'il parle de la mort des Guise et s'élève jusqu'au lyrisme dans ses imprécations contre la ville de Blois, témoin du meurtre du *Balafré :*

Après son fils Henry, non moins vaillant et fort,
Et de l'Église aussy la deffence et support
Pour l'occasion mesme à la Parque succombe
(O cruauté barbare!) et, mort dedans Blois tombe
Par les traistres aguetz du *fier tyran Henry*,
A l'heure qu'il pensoit de luy estre chéry.
Ah ! trois et quatre fois ville très misérable!
Misérable chasteau, du massacre coupable
D'un prince tant parfait ! Les chouans plains d'effroy,
Les groles, les corbeaux, volent toujours sur toy!
Jamais tes habitans ne soient qu'en défiance !
Toute crainte et soupçon, toute infame meschance.
Tout inceste y habite, et toute impiété,
Toute poltronnerie et toute lascheté,
Du père envers le filz, du filz envers le père,
Du frère vers la sœur, de la sœur vers le frère
Jusqu'à tant que les uns aient les autres deffaicts,
Et toujours y pullule un hydre de forfaitz !
Qu'entr'eux ce grand malheur de race en race passe
A cette fin qu'ainsi la vengeance se fasse,
Sur eux, sur leurs enfans et dessus leurs neveux,
Sur les filz de leurs filz et ceux qui naîtront d'eux!

Digitized by Google

Dans ses *Nouvelles récréations poétiques* (1), qui ne sont qu'un recueil de ses principales œuvres en vers, il n'a inséré qu'une satyre qui devait servir de préface à celles qu'il avait faites, mais qu'il ne publia pas.

On trouve de lui, en tête des livres du temps, divers sonnets, hommages ou louanges, en vers latins et français, dédiés notamment à Barnabé Brisson ; à François Marteau, Tourangeau, secrétaire de Henri II ; à Pierre Maisé, etc.

Les dernières années de la vie de Le Masle nous sont restées inconnues ; peut-être cédant à l'appel de son ami, le s^r de La Chapelle :

> Tiens toy donc de Paris au Paradis terrestre ;
> Ainsi ont fait Chopin et Rogier et Bautru,
> Qui disent qu'estre ailleurs au monde n'est pas estre.

vendit-il son office pour venir à Paris, où au siècle suivant on rencontre une famille de ce nom, qui donna un chanoine à l'église métropolitaine de Paris, dit *le prieur des Roches*.

(1) Paris, J. Poupy, in-12, 1580 de 94 ff.

C. Ballu.

Digitized by Google

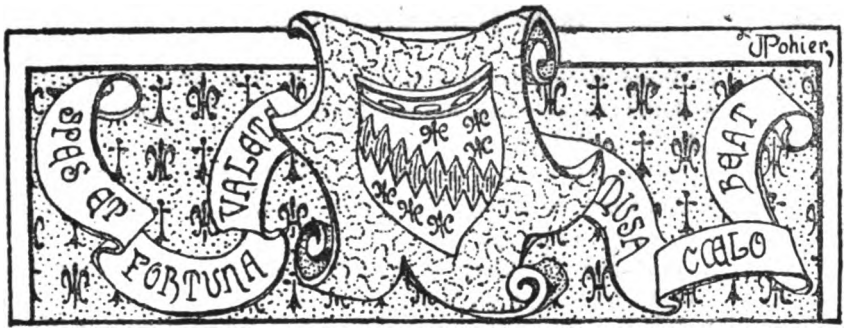

CORRESPONDANCE

DE

GUILLAUME DU BELLAY

(*Suite.*)

1540. — A Montmorency, Rivoli, 30 octobre (2 lettres), B. N. fr. 5152, f. 52-53 (m.).

A Montmorency, Turin, 2 novembre, B. N. fr. 5152, f. 54-55 (m. copie).

A Guillaume du Bellay, Annibal Brancazzo, Chieri, 3 novembre, B. N. fr. 5154, f. 139-140 (orig.).

A Guillaume du Bellay, César de Naples, Volpiano, 3 novembre, B. N. fr. 5154, f. 147 (orig.).

A Guillaume du Bellay, del Vasto, Milan, 3 novembre, B. N. fr. 5154, f. 15 (orig.).

A Montmorency, Rivoli, 5 novembre, B. N. fr. 5152, f. 56 (m.).

A Guillaume du Bellay, César de Naples, Volpiano, 5 novembre, B. N. fr. 5154, f. 149 (orig.).

A Montmorency, Rivoli, 6 novembre, B. N. fr. 5152, f. 58 (m.).

A Guillaume du Bellay, del Vasto, Milan, 6 novembre, B. N. fr. 5154 f. 16 (orig.).

A del Vasto [s. l. n. d., mais de Turin, 8 novembre], B. N. fr. 5153, f. 25 (m.).

Digitized by Google

1540. A Montmorency, Turin, 9 novembre, B. N. fr. 5152, f. 60 (m.).
A Guillaume du Bellay, Annibal Brancazzo, Chieri, 9 novembre, B. N. fr. 5154, f. 141 (orig.).
A del Vasto [Turin], 11 novembre, B. N. fr. 5153, f. 24 (m.).
A Guillaume du Bellay, del Vasto, Milan, 11 novembre, B. N. fr. 5154, f. 17 (orig.).
A Guillaume du Bellay, le président Cid, Asti, 12 novembre, B. N. fr. 5154, f. 99 (orig.).
A Guillaume du Bellay, del Vasto, Milan, 13 novembre, B. N. fr. 5154, f. 18 (orig.).
A Guillaume du Bellay, Guillaume Pellicier, Venise, 12 novembre, TAUSSERAL-RADEL, *Op. cit.*, pp. 148-149.
A Montmorency, Turin, 14 novembre, B.N. fr. 5152, f. 61 (m.).
A Montmorency, Turin, 16 novembre, B. N. fr. 5152, f. 63 (m.).
A del Vasto, Turin, 16 novembre, B. N. fr. 5153, f. 26 (m.).
A Guillaume du Bellay, Annibal Brancazzo, Chieri, 17 novembre, B. N. fr. 5154, f. 143 (orig.).
A Guillaume du Bellay, les commissaires impériaux, Asti, 17 novembre, B. N. fr. 5154, f. 101 (orig.).
A Guillaume du Bellay, Annibal Brancazzo, Chieri, 18 novembre, B. N. fr. 5154, f. 145 (orig.).
A Guillaume du Bellay, del Vasto, Milan, 19 novembre, B.N. fr. 5154, 19 (orig.).
A Guillaume du Bellay, César de Naples, 21 novembre, B. N. fr. 5154, f. 151 (orig.).
A Montmorency, Turin, 23 novembre, B.N. fr. 5152, f. 64 (m.).
A d'Armebault, Turin, 23 novembre, B.N. fr. 5152, f. 80-85 (m.).
A Guillaume du Bellay, Guillaume Pellicier, Venise, 25 novembre, TAUSSERAL-RADEL, *Op. cit.*, pp. 156-157.
A Montmorency, Poirino, 25 novembre, B.N. fr. 5152, f. 66-67 (m.).
A Guillaume du Bellay, del Vasto, Milan, 26 novembre, B.N. fr. 5154, f. 20 (orig.).
A del Vasto, Turin, 27 novembre, B. N. fr. 5153, f. 27 (m.).
A Guillaume du Bellay, Montmorency, Fontainebleau, 28 novembre, B. N. fr. 5155, f. 30 (orig.).
A del Vasto, Moncalieri, 29 novembre, B. N. fr. 5153, f. 29 (m.).
A del Vasto, Turin, 1er décembre, B.N. fr. 5153, f. 30 (m.).

Digitized by Google

1540. — A Guillaume du Bellay, Guillaume Pellicier, Venise, 2 décembre, TAUSSERAL-RADEL, *Op. cit.*, p. 173.

A Guillaume du Bellay, del Vasto, Vigevano, 4 décembre, B. N. fr. 5154, f. 21-22 (orig.).

A Guillaume du Bellay, Annibal Brancazzo, Chieri, 5 décembre, B. N. fr. 5154, f. 146 (orig.).

A del Vasto, Turin, 6 décembre, B. N. fr. 5153, f. 31-34 (m.).

A Guillaume du Bellay, le gouverneur de Coni, 7 décembre, B. N. fr. 5154, f. 159 (orig.).

A Guillaume du Bellay, del Vasto, Vigevano, 9 décembre, B. N. fr. 5154, f. 24 (orig.).

A Guillaume du Bellay, 10 décembre, B. N. fr. 5154, f. 155 (orig.).

A del Vasto, Turin, 11 décembre, B. N. fr. 5153, f. 35-36 (m.).

A del Vasto, Turin, 13 décembre, — 5153, f. 37 (m.).

A Guillaume du Bellay, del Vasto, Vigevano, 14 décembre, B. N. fr. 5154, f. 25 (orig.).

A Guillaume du Bellay, Guillaume Pellicier, Venise, 15 décembre, TAUSSERAL-RADEL, *Op. cit.*, p. 194.

A Guillaume du Bellay, del Vasto, Vigevano, 15 décembre, B. N. fr. 5154, f. 29 (orig.).

A del Vasto, Turin, 17 décembre, B. N. fr. 5153, f. 39 (m.).

A del Vasto, Turin, 19 décembre, — 5153, f. 40 (m.).

F. de Prato à Guillaume du Bellay, 20 décembre, N. fr. 5154, f. 79 (orig.).

A del Vasto, Turin, 22 décembre, B. N. fr. 5153, f. 42 (m.).

A Guillaume du Bellay, del Vasto, Milan, 23 décembre, B. N. fr. 5154, f. 31 (orig.).

A Guillaume du Bellay, del Vasto, Milan, 24 décembre, B. N. fr. 5154, f. 32 (orig.).

A Guillaume du Bellay, del Vasto, Milan, 27 décembre, B. N. fr 5154, f. 34 (orig.).

A del Vasto, Turin, 28 décembre, B. N. fr. 5153, f. 43 (m.).

A del Vasto, Turin, 31 décembre, B. N. fr. 5153, f. 44 (m.).

1541. — A Guillaume du Bellay, del Vasto, Milan, 2 janvier 1541, B. N. fr. 5154, f. 36 (orig.).

A Guillaume du Bellay, Guillaume Pellicier, Venise, 3 janvier, TAUSSERAL-RADEL, *Op. cit.*, pp. 205-206.

A Montmorency, Turin, 4 janvier, B. N. fr. 5152, f. 68 (m.).

Digitized by Google

1541. — A del Vasto, Turin, 5 janvier, B. N. fr. 5153, f. 46 (m.).

A Guillaume du Bellay, del Vasto, Milan, 7 janvier, B. N. fr. 5154, f. 38 (orig.).

A Montmorency, Turin, 7 janvier, B. N. fr. 5152, f. 69 (m.).

A Guillaume du Bellay, Montmorency, Fontainebleau, 9 janvier, 5155, f. 7 (orig.).

A del Vasto, Turin, 10 janvier (2 lettres), 5153, f. 48-49 (m.).

A Mauro de Morate, Turin, 10 janvier, 5153, f. 50 (m.).

A Guillaume du Bellay, Montmorency, Fontainebleau, 11 janvier, 5155, f. 8 (orig.).

A del Vasto, Turin, 14 janvier, B. N. fr. 5153, f. 51 (m.).

A Guillaume du Bellay, del Vasto, Milan, 14 janvier, 5154, f. 39 (orig.).

A Guillaume du Bellay, Montmorency, Fontainebleau, 14 janvier, B. N. fr. 5155, f. 9 (orig.).

A Montmorency, Moncalieri, 17 janvier, B. N. fr. 5152, f. 70 (m.).

A Guillaume du Bellay, Guillaume Pellicier, Venise, 19 janvier, TAUSSERAL-RADEL, *Op. cit.*, p. 216.

A Guillaume du Bellay, del Vasto, Milan, 20 janvier, B. N. fr. 5154, f. 40 (orig.).

A Guillaume du Bellay, del Vasto, Milan 21 janvier, B. N. fr. 5154, f. 41 (orig.).

A Montmorency, Turin, 22 janvier, B. N. fr. 5152 f. 71-72 (m. cop.).

(A suivre.) W. L. BOURRILLY.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE DU XVIe SIÈCLE

BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE D'ÉDITION : E. SANSOT, ÉDITEUR. — *La Furie espagnole*, mémoire du cadet de Guyon (1565-1595), par Hippolyte Verly, 1 vol. in-8°, 4 francs.

M. H. Verly qui fut longtemps à la tête de l'*Écho du Nord*, de Lille, utilise les loisirs qu'il s'est donnés à nous raconter les grandes pages de l'histoire des Flandres. On n'a pas oublié le livre qu'il a publié à la même librairie sur la *Conjuration de Bruges*. On lira avec le même plaisir ces curieux mémoires du cadet de Guyon qui auraient peut-être gagnés à nous être servis dans la langue parfois raboteuse mais combien pittoresque et savoureuse du XVIe siècle. Mais M. H. Verly n'a pas voulu faire autre chose qu'une œuvre de vulgarisation, et à cet égard il a droit à tous nos compliments.

LIBRAIRIE GERMAIN ET GRASSIN, A ANGERS. — *Les livres de raisons de Jean V et de Jean VI du Bellay, abbés de Saint-Florent de Saumur*, par Marc Saché, archiviste du département de Maine-et-Loire, 1 brochure de 54 pages avec 2 gravures et un plan.

« Les archives de l'ancienne abbaye de Saint-Florent de Saumur, conservées à la Préfecture de Maine-et-Loire, dit M. Saché, en tête de cette brochure, ont acquis justement une célébrité qui s'étend au-delà des limites de l'Anjou. Elles se recommandent à la légitime curiosité des historiens et des érudits par le grand nombre de ses vieux titres de propriété, de ses privilèges sans cesse renouvelés depuis le IXe siècle. Elles forment ainsi une mine féconde en renseignements pour l'étude des mœurs, des usages et des rapports des différentes classes sociales entre elles pendant une longue suite d'années et surtout au Moyen Age. Malheureusement certains côtés de la vie de nos ancêtres y sont laissés dans l'ombre au point de nous faire considérer comme un gain précieux les rares indications propres à jeter un peu de lumière sur l'état de la fortune privée et aussi sur l'architecture, la sculpture et les objets d'art dans la période de leur riche épanouissement, simples notes jetées presque à l'insu de leurs auteurs comme en marge de la vie agitée et brillante de la noblesse du XVe siècle. — Il faut savoir un gré tout particulier à trois personnages de nom illustre, les Du Bellay, qui se succédèrent, sans intervalle, de 1404 à 1504, dans les fonctions abbatiales, de nous avoir fourni, sans y penser, une contribution appréciable à l'inventaire des richesses artistiques de leur époque. »

Et moi aussi je sais un gré tout particulier à l'érudit archiviste de Maine-et-Loire, d'avoir publié ces *Livres de raisons* de Jean V et Jean VI Du Bellay, car ils vont permettre de rectifier quelques erreurs fâcheuses dans la biographie générale de cette famille illustre. — On n'avait encore rien imprimé d'aussi complet sur les statues tombales de ces deux abbés de Saint-Florent et sur les travaux de toutes sortes qu'ils firent exécuter dans leur abbaye.

L. S.

Digitized by Google

LE XVIe SIÈCLE

A TRAVERS LES JOURNAUX, REVUES, CATALOGUES ET CONFÉRENCES

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES CHARTES (juillet-août). — *Un voyage à l'île de Cordouan au XVIe siècle*, par Etienne Clouzot. — *Vers français sur une pratique usuraire abolie dans le Dauphiné en 1501*, par L. Delisle.

REVUE DES ÉTUDES HISTORIQUES (juillet-août). — *Le Parlement et la Ville de Paris au XVIe siècle*, par F. Aubert.

REVUE D'HISTOIRE LITTÉRAIRE (avril-juin). — *La mise en scène dans les tragédies du XVIe siècle*, par Eug. Rigal. — *Chronologie et variantes des poésies de Pierre de Ronsard*, par Paul Laumonier.

REVUE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU MAINE. — T. LVIII, 2e livraison, 1905. — *Les peintures de l'Oratoire du château du Lude* (XVIe siècle), par le docteur Candé. — *Le Prieuré conventuel de la Fontaine-Saint-Martin*, par Raoul de Linière. — *Un ami de Henri IV, Guillaume Fouquet, marquis de la Varenne*, par le baron de la Bouillerie.

REVUE DES ÉTUDES SUR RABELAIS, 3e fascicule, 1905. — *Picrochole et Gaucher de Sainte-Marthe*, par Abel Lefranc. — *L'influence de Tiraqueau sur Rabelais*, par J. Barat. — *Rabelais et la langue basque*, par Julien Vinson. — *Ce que le vocabulaire du français doit à Rabelais*, par Paul Barbier fils. — *Rabelais et le poète Robbé*, par Henry Grimaud. — *Le Cours de Rabelais à la Faculté de Montpellier*, par le Docteur de Santi. — *Nouveaux documents sur la famille de Rabelais*, par Abel Lefranc.

LE LISEUR

Le Directeur-Gérant : LÉON SÉCHÉ.

CHARTRES. — IMPRIMERIE ED. GARNIER.

Digitized by Google

Institut Musical et Artistique

37, Rue d'Amsterdam (près la Gare St-Lazare)

PARIS

Cours et leçons de piano, chant, solfège, violon, mandoline et tous autres instruments. — Cours de déclamation et diction. — Cours de dessin et peinture. — Cours de langues vivantes. — Cours spécial de conversation française pour les Étrangers. — Cours de danse.

M. de Miégement reçoit 2 ou 3 élèves en pension dans sa famille.

Pour renseignements, s'adresser 37, rue d'Amsterdam, à M. de Miégement, tous les jours, de 1 h. 1/2 à 4 heures.

Musical and Artistict Institut

37, Rue d'Amsterdam (near Gare St-Lazare)

PARIS

Classes and lessons in piano, singing, solfège, violon, mandoline, and all other instruments. — Classes in declamation and récitation. — Classes in drawing and painting. — Classes in modern languages. — Spécial class of French conversation for Strangers. — Dancing class.

M. de Miégement reccives 2 or 3 pupils boarders at homes.

Further particulars will be given on personal application from 1 1/2 to 4, 37, rue d'Amsterdam, to M. de Miégement.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

Viâ ROUEN, DIEPPE et NEWHAVEN par la Gare Saint-Lazare

Services rapides de jour et de nuit tous les jours (Dimanches et Fêtes compris) et toute l'année

Trajet de jour en 8 h. 1/2 (première et deuxième classes seulement)

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant sept jours.
1re classe, 43 fr. 25; 2e classe, 32 fr. »; 3e classe, 23 fr. 25.

Billets d'aller et retour valables pendant un mois.
1re classe, 72 fr. 75; 2e classe, 52 fr. 75; 3e classe, 41 fr. 50.

MM. les voyageurs effectuant, *de jours* la traversée entre Dieppe et Newhaven auront à payer une surtaxe de 5 fr. par billet simple et de 10 fr. par billet d'aller et retour en 1re classe; de 3 fr. par billet simple et de 6 francs par billet d'aller et retour en 2e classe.

Départs de Paris		
Saint-Lazare. . .	10 h. 20 m.	9 h. » s.
Arrivées à Londres		
London-Bridge. .	7 h. » s.	7 h. 40 m.
Victoria.	7 h. » s.	7 h. 50 m.

Départs de Londres		
London-Bridge.	10 h. » m.	9 h. » s.
Victoria.	10 h. » m.	8 h. 50 s.
Arrivées à Paris		
Saint-Lazare. . .	6 h. 40 s.	7 h. 15 m.

Des Voitures à couloir (W.-C., toilette, etc., sont mises en service dans les trains de marée de jour entre Paris et Dieppe).

Des Cabines particulières sur les bateaux peuvent être réservées sur demande préalable.

La Compagnie de l'Ouest envoie *franco*, sur demande affranchie, des petits Guides indicateurs du service de Paris à Londres.

Digitized by Google

Dernières Publications sur la pléiade et le XVIe siècle

ABEL JEANDET. — **Pontus de Tyard.** 1 vol. in-8, chez Aubry.

LÉON SÉCHÉ. — **La défense et Illustration de la langue française**, par JOACHIM DU BELLAY avec une notice biographique et un commentaire historique et critique, 1 vol. in-18, à la librairie Sansot, prix **3 fr. 50.**

— **Œuvres choisies de Joachim du Bellay**, édition du Monument (1894), avec une notice par Camille Ballu. 1 vol. in-4 (*épuisé*).

— **Œuvres poétiques de Jacques Pelletier du Mans**, d'après l'édition de 1547, avec une notice et un commentaire de Paul Laumonier, professeur à l'Université de Poitiers, un vol. in-4°, prix **12** fr.

HENRI CHAMARD. — **Joachim du Bellay**, thèse présentée en 1900, à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris. 1 vol. in-8, chez Le Bigot frères, à Lille.

PIERRE DE NOLHAC. — **Lettres de Joachim du Bellay**, d'après les originaux. 1 vol. in-12, chez Charavay. 1883.

— **Documents nouveaux sur la Pléiade** : *Ronsard, du Bellay*, articles publiés dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, du 15 juillet 1889.

ÉMILE HINZELIN. — **Le livre d'or de Rémy Belleau.** 1 vol. gr. in-8, à Nogent-le-Rotrou, chez Mme veuve Gouhier-Delouche, 1900.

LOUIS CLÉMENT. — **Henri Etienne et son œuvre française**, étude d'histoire et de philosophie. 1 vol. gr. in-8, Paris, chez Alph. Picard, 1899.

DUPRÉ-LASALE (Émile). — **Michel de l'Hospital avant son élévation au poste de chancelier de France.** 2 vol. in-8, Paris, Fontemoing, 1875-1899.

LUCIEN PINVERT. — **Jacques Grévin** (1538-1570). Sa vie, ses écrits, ses amis, étude biographique et littéraire. Paris, Fontemoing, 1 vol. gr. in-8.

— **Lazare de Baïf.** 1 vol. in-8, chez Fontemoing, 1900.

MARTY-LAVEAUX. — **La Pléiade française.** 20 vol. in-8, Paris, Lemerre, 1866-1898.

E. DOUMERGUE. — **Jean Calvin, Hommes et choses de son temps.** — T. I. *La jeunesse de Calvin*, 1 vol. gr. in-4 illustré, à Lausanne, chez Georges Bridel, 1899.

HENRI BECKER. — **Un humaniste au XVIe siècle.** — *Loys le Roy*, 1 vol. in-8, chez Lecène et Oudin, 1896.

E. MUNTZ. — **Florence et la Toscane.** — 1 vol. in-8 jésus illustré, chez Victor Lecoffre.

J. GUIRAUD. — **L'Eglise et les Origines de la Renaissance.** 1 vol. in-8, chez Victor Lecoffre.

CH. BORGEAUD. — **L'Académie de Calvin.** 1 vol. in-4, chez Georg, à Genève.

AUG. HAMON. — **Un grand rhétoriqueur poitevin** : JEAN BOUCHET, 1 vol. in-8, chez Oudin.

VAN BEVER. — **Œuvres poétiques choisies d'Agrippa d'Aubigné**, 1 vol. in-18, chez Sansot.

EN PRÉPARATION :

LÉON SÉCHÉ. — **Joachim du Bellay** (1524-1560). *Son pays, ses origines, sa vie et ses œuvres, ses amitiés littéraires.*

— **Joachim du Bellay.** Ses œuvres complètes, françaises et latines, avec une introduction et un commentaire historique et critique. — Le premier volume contenant la *Défense* et l'*Olive* est en vente au prix de **12** francs.

— **Le Cardinal du Bellay** (1492-1560). — I. Son pays, son enfance, sa jeunesse. — II. Sa vie littéraire et artistique. — III. Sa vie politique. — IV. Sa vie religieuse. — V. Ses dernières années, sa mort.

Digitized by Google

JAN 18 1906 CAMBRIDGE, MASS.
July-Oct. & follows
7563.29

Tome VI (5e année) **Le Numéro : 4 fr.** Novembre-Décembre 1905

COURONNÉE PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE
(Prix Saintour, 1905)

Revue
DE
LA RENAISSANCE

ORGANE INTERNATIONAL

des Amis du XVIe Siècle
ET DE LA PLÉIADE

Paraissant tous les deux mois.

DIRECTEUR : LÉON SÉCHÉ

Cette année nous avons distingué la *Revue de la Renaissance* que dirige M. Léon Séché et qui s'occupe surtout de la Renaissance angevine et de la Pléiade.

(Rapport fait à l'Académie française par M. Gaston Boissier sur les concours de l'année 1903.)

PARIS
AUX BUREAUX DE LA *REVUE*
18, RUE NICOLE, 18

1905

Digitized by Google

REVUE DE LA RENAISSANCE

Sommaire du Numéro de Novembre-Décembre 1905.

I. **La Jeunesse de l'Arioste** . . . . . Alfred Poizat.

II. **La pédagogie de Rabelais et de Montaigne** (*Suite et fin*) . . . . . Jacques Langlais.

III. **La construction et la décoration du château de Fontainebleau, à l'époque de la Renaissance**. . . . . Maurice Lecomte.

IV. **Correspondance de Guillaume du Bellay** (*Suite et fin*) . . . . . L.-W. Bourrilly.

V. **Bibliographie :** *Robert Garnier* par Henri Chardon. — *Bibliographie des recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1700* par Fréd. Lachèvre. — *Michel-Ange* par Romain Rolland.

VI. **Supplément** : *Le Recueil de poésie de Joachim du Bellay* (suite).

ILLUSTRATIONS

Portraits de l'Arioste et de Robert Garnier.

CONDITIONS D'ABONNEMENT A LA REVUE

La Revue de la Renaissance parait tous les deux mois.

Les abonnements partent du 1er janvier.

PARIS ET DÉPARTEMENTS		ÉTRANGER	
Un an	20 fr.	Un an	25 fr.
Avec le supplément sur Chine ou sur Japon	40 fr.	Avec le supplément sur Chine ou sur Japon.	50 fr.

Adresser tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction de la Revue à M. Léon SÉCHÉ, à Paris, 18, rue Nicole (Ve).

LONDRES
Dulau, Baillère-Tindal, Hachette et Cie.

BERLIN, VIENNE, LEIPZIG
Le Soudier et Brockhaus

ROME, MILAN, TURIN
Bocca.

FLORENCE
Vieusseux.

GENÈVE
Cherbuliez.

BRUXELLES
Ramot, Lebègue.

LIÉGE
J. Bellens.

LAUSANNE
Benda.

LA HAYE
Belinfante frères.

Digitized by Google

JAN 10 1896

LA JEUNESSE DE L'ARIOSTE

Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de gens pour lire encore le *Roland furieux*. Arioste fut l'Homère d'une poésie, moitié arabe, moitié chrétienne, venue par l'Espagne et la Sicile, au temps où des chevaliers du Nord s'éprenaient des filles de Bagdad et de Séville et où l'amour tentait l'impossible fusion de civilisations contradictoires. Que faire, quand on s'aime et qu'on ne se comprend pas ? Les malheureux passaient leur jeunesse à se courir après, et devant leurs yeux les villes, les aventures se levaient et fuyaient comme des mirages. Roland en devint fou, et il y avait de quoi. Les enchanteurs et les jeteurs de sorts pullulent dans ces récits, car comment rendre sensible au peuple, autrement que par magies et diableries, cette impénétrabilité des cœurs.

Nous sommes devenus plus intérieurs ; nous ne sommes pas des cavaliers arabes, nous autres, pour courir une éternelle prétantaine hors de nous ; tant de lumière nous ennuie, et nous cherchons loin de ces villes mauresques si jolies, le petit coin d'ombre où tisser notre solitaire rêverie.

Au temps de l'Arioste et des belles dames qui écoutaient le poète de Ferrare, ses histoires ne paraissaient pas si lointaines ; elles

Digitized by Google

n'étaient qu'une poétique amplification de la vie costumée et violemment langoureuse qu'on menait alors ; Venise sortait des eaux ; les palais surgissaient, par les campagnes, plus vites et plus merveilleux que les songes. A quoi bon le bonheur, quand le plaisir en multipliait l'image ?

Et puis Ferrare n'était pas une ville morte. Il y défilait des ambassades bigarrées de tous pays. Ce n'était que fêtes, représentations, mascarades entre lesquelles se glissait parfois la peste, avertissant le monde qu'il fallait se hâter de jouir. On n'y souffrait pas trop de la guerre, grâce à la savante politique du duc Alphonse et surtout grâce à son artillerie. On en était quitte pour héberger souvent les Français, qui, en si aimable compagnie, se formaient tout à fait aux grâces italiennes.

Ainsi le poème de l'Arioste nous restitue-t-il sinon la vie réelle, du moins l'atmosphère légère des âmes et le genre d'irréel où se plaisait leur fantaisie spirituelle, exquise, mais sans mélancolie ni profondeur.

Le sourire qui en éclaire toutes les pages nous avertit qu'il y ramasse les suprêmes rêveries d'un monde qui finit et d'un idéalisme particulier dont on s'éloigne. C'est la fin du moyen âge, sa dernière et sa plus parfaite épopée. Les dames n'y croient plus, mais elles s'y laissent charmer encore.

Roland Furieux n'est pas un poème de la Renaissance, encore toutefois qu'il reflète ce que j'appellerai l'esprit mondain du XVIe siècle, sa conversation, ses goûts vrais peut-être. Il marque un brusque retour vers l'ancien roman populaire.

C'est que l'auteur n'était pas un bonhomme à se laisser faire. Il envoya promener Bembo, qui lui conseillait d'écrire son livre en latin ; il n'agissait qu'à sa tête, sans se préoccuper s'il marchait d'accord avec les humanistes et les gens d'Université.

Aussi sa figure mérite-t-elle d'être dessinée particulièrement. Le XVIe siècle n'offre aucun écrivain plus candidement personnel que lui. Il s'est développé à sa guise ; il n'a fait que ce qu'il a voulu, toujours hérissé, toujours grommelant contre les choses et les gens qui pouvaient lui être un obstacle, indépendant en diable, le moins roma-

Digitized by Google

nesque et le moins mondain des poètes, allant chez les grands avec l'enthousiasme d'un chien qui va reprendre son collier et sa chaîne :

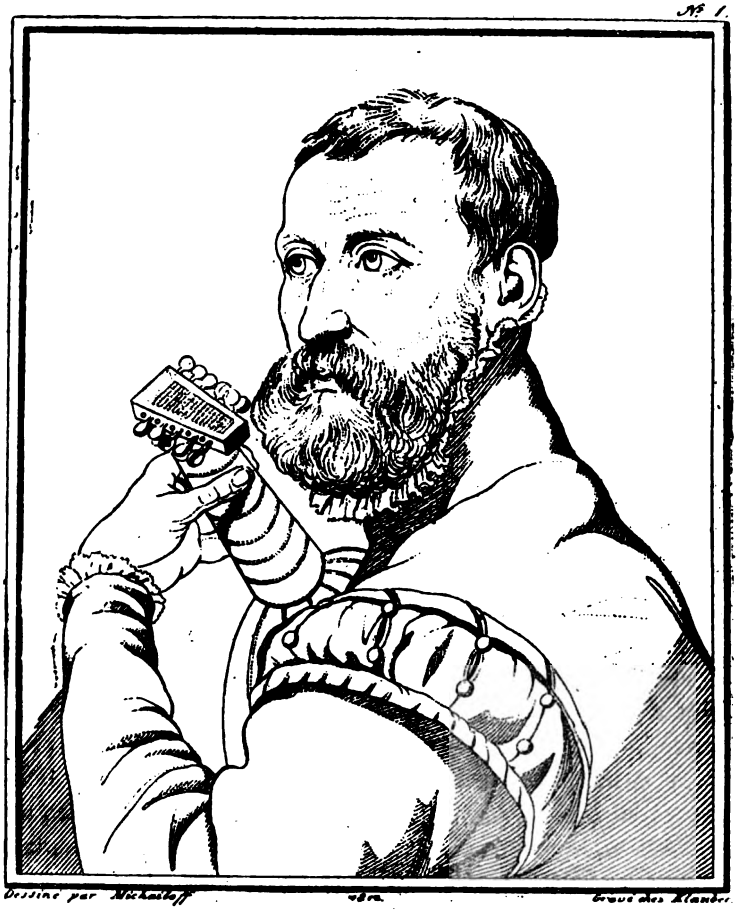

PORTRAIT DE L'ARIOSTE, D'APRÈS LE TABLEAU DU TITIEN

« J'aime mieux, disait-il, manger chez moi une rave cuite à ma fantaisie, que l'esclavage de dîner à la table d'autrui. »

Digitized by Google

I

Ce grand distrait, ce doux, ce farouche timide, ce désintéressé eut pour père le plus dur, le plus voleur de tous les magistrats de Ferrare : le comte Nicolas Arioste.

Oh ! il était comte depuis peu de temps, depuis le passage de l'empereur Frédéric III, en 1469. On disait dans le peuple qu'il avait payé son titre assez d'argent, mais je ne le crois pas. Le duc Borso dut parfaire la somme car les services qu'il attendait du bonhomme n'étaient pas de ceux que chacun soit disposé à rendre. Il comptait sur Nicolas pour se débarrasser de son neveu, qui lui donnait des soucis. Borso était bâtard et la légitimité était représentée par le fils du marquis Lionello, lequel fils vivait retiré à Mantoue, sous la protection des Gonzague. Le faire disparaître dans un drame domestique, ou assassiner par des voleurs était une solution élégante et discrète ; mais pour conduire la chose, il fallait un homme très sûr, très adroit, une bonne tête, en même temps que d'une honorabilité au-dessus du soupçon. Justement Nicolas Arioste, par sa gravité naturelle, le sérieux de sa vie, son avarice même, remplissait les conditions souhaitables.

Borso l'expédia donc avec de magnifiques lettres de créance qui l'accréditaient comme ambassadeur, avec les présents d'usage, avec aussi une petite fiole de poison, dont il attendait grand effet.

Arrivé là-bas, Nicolas se mit en rapport avec les gens du prétendant et mena assez bien l'affaire. Malheureusement, au dernier moment tout échoua, par suite du manque d'estomac d'un des assassins. Cela tourna même si mal, que le respectable ambassadeur n'eut que le temps de se dérober par une fuite précipitée et sans gloire aux ennuis qui accompagnent ces sortes d'entreprises, lorsqu'elles n'ont pas réussi.

En dédommagement, Borso le nomma capitaine de la citadelle de Reggio., Nicolas en profita aussitôt pour travailler les farines et spéculer sur le pain des soldats. C'était un vrai Romain, ardemment économe, un magistrat qui aimait à faire sentir au peuple le frein et

Digitized by Google

le collier et qui, pour rien au monde, n'eût dissimulé quoi que ce fût de la tristesse des lois. Il y ajoutait même. Plutôt que de laisser la justice sans emploi, il eût mis à la torture la victime du délit, ce qui lui arriva, du reste, à Lugo, pour un pauvre diable, dont la femme avait été violée, et qui avait préféré retirer sa plainte plutôt que de publier son déshonneur.

Tout ceci ne l'empêcha pas d'être un excellent mari et père de famille. Sa femme, la douce, l'intelligente et vertueuse Daria Malaguzzi, qu'il épousa à Reggio en 1473, lui apporta un beau nom, une grosse dot, mille écus d'or, qui était beaucoup d'argent à l'époque et lui donna toute une nichée d'enfants, dix, cinq garçons et cinq filles, dont l'aîné fut notre poète, né le 8 septembre 1474.

Par exemple, la pauvre femme dut se contenter des joies de la maternité et garder le logis, car la rue n'était pas drôle pour elle. Son mari y était chansonné sur tous les tons. « Entends-tu toutes les rues qui crient derrière toi : « Au voleur, au traître, au vendu ! »

Lorsque, vers 1486, il fut nommé *Juge des Douze Sages*, à Ferrare, on l'appela le Juge des Fous, le Fou des Douze Sages, le grand Larron, Mange-terre, Mange-fer, l'Oiseau de Mauvais Augure, le Tondeur de chats sauvages, etc.

— « Ta basse et débile maison, tu viens de la monter d'un étage, messer Nicolas. Ce sont là les profits de la Loi, hein ? »

— « Mon magnifique et très doux mari, faisait dire une autre chanson à Daria, je n'ose plus sortir de la maison, tant je sens que chacun va crier derrière moi : voilà la femme du plus atroce des larrons !

— « Tu vas me faire le plaisir de ne pas continuer sur ce ton, répondait Nicolas. Sache que je vole et que je volerai, attendu qu'en tous pays celui qui n'a pas d'argent passe pour une bête. »

Je n'ai pas besoin de dire qu'un pareil homme dut donner à son fils aîné une éducation sans mollesse. Quand Ludovic eut quinze ans, il le mit à l'étude du droit et de la chicane, et tous les jours il le ramenait l'épieu aux reins, aux solides textes et aux bonnes gloses : « Il m'a fait perdre cinq ans à ces bêtises, écrivait plus tard le poète à Bembo. Passé vingt ans, grâce à lui, j'étais de force à comprendre Phèdre, avec grande fatigue. »

Digitized by Google

Ce fut alors que Ludovic fit la connaissance du vieux Grégoire de Spolète, augustin sécularisé, qui était entré au service de Rinaldo d'Este, frère d'Hercule Ier, duc de Ferrare. Le palais de Rinaldo est celui occupé actuellement par l'Université. Grégoire y recevait quelques jeunes gens de bonne famille, à qui il donnait des leçons.

« Je voulus d'abord apprendre le latin, dit l'Arioste, avant d'aborder l'étude du grec. Pendant que j'y travaillais, l'occasion dédaignée s'enfuit. Grégoire me fut enlevé par l'infortunée duchesse de Milan. »

Le bon professeur, en effet, consentit, par pitié, à aller servir de précepteur au jeune Galéas Sforza, dépouillé par son oncle Ludovic le More, et lorsque l'oncle et le neveu furent emmenés prisonniers en France, il suivit son élève dans l'exil.

Rien n'est plus touchant que l'attachement si tendre voué par le jeune Arioste à ce vieux maître : « Un voyageur m'a dit avoir vu dernièrement, à Lyon, Grégoire, à qui nous devons tant ; il paraît qu'il revient. Ah ! je croyais bien cependant que je lui disais mon dernier adieu, lorsqu'il partit pour traverser les Alpes. Io ! il reviendra donc, celui qui a façonné le rude bois que j'étais et qui, d'une inutile et paresseuse masse, a tiré ce que je suis. Io ! je reverrai celui qui m'a plus donné que mon père ; j'embrasserai encore cet homme aimable ! »

Ce temps trop court fut, du reste, le meilleur de la vie de l'Arioste. C'était celui de la jeunesse. Il était très lié alors avec le prince Albert de Carpi qui étudiait avec lui. Le prince l'emmenait souvent chez sa mère. Catarina Pia, la sœur de Jean Pic de la Mirandolle. Catarina était jeune et belle encore, elle portait la double couronne de la sagesse et du malheur, et dans le charme et la bonté de son accueil, les amis de son fils trouvaient un exquis mélange de la mère et de la femme, et ils éprouvaient devant ses yeux des sentiments d'autant plus doux qu'il s'y mêlait, à leur insu, je ne sais quelle sensualité incertaine. Cela dura fort peu. Catarina mourut bientôt, victime d'une vengeance de domestiques. Quant au prince Albert, ses affaires le brouillèrent vite avec la maison de Ferrare. Le souci de défendre son petit État contre les convoitises de cette puissante voisine le jeta en d'inextricables aventures politiques. Tour à tour

Digitized by Google

au service de la France, de l'Allemagne, du Pape, chargé d'ambassades par chacun de ces gouvernements, il se brouille avec tous. Désespéré, ruiné, tordu par la goutte, l'élévation au Pontificat de Clément VII le sauve un moment; il est à Rome, avec ce Pape, lors de la mise à sac de la Ville par les hordes du connétable, puis vient finir à Paris, en 1531, sous la bure, dans un couvent de franciscains, en théologien, son existence de prince errant et d'humaniste, à qui les lettres doivent tant, car il avait été le bailleur de fonds de son ancien professeur Alde Manucè, et il avait fait des rentes à Musurus.

Ludovic Arioste était lié alors encore avec son cousin Pandolphe, fils de Malatesta Arioste, avec Bembo et Hercule Strozzi. Ils furent les témoins, les confidents amusés de ses premières amours pour une petite Espagnole, qu'il prit très au sérieux, comme il faisait de toutes choses : « Dès ce temps, dit G. Carducci, l'Arioste est le sublime distrait avec le haut front, l'œil lent tout plein de la stupeur de ses grands songes; il va à la chasse et pense à ses élégies; c'est le même qui, sortant de Carpi, un matin, viendra, sans s'en apercevoir jusqu'à Ferrare; le même qui, ayant dîné et recevant un étranger, fit remettre la table et mangea, sans s'en douter, les viandes préparées pour son hôte; le même à qui ses amis firent manger un épervier pour une perdrix, etc. »

« — Tu t'en iras, Pandolphe, écrivait-il à son cousin, tu t'en iras vers les ombreux coudriers de Coppari que la brise remue avec un murmure endormeur. Sans moi, sous leur épaisse toiture, tu méditeras des vers et sous l'ongle du vent résonnera la lyre éolienne. La Dryade lascive, cheveux dénoués, viendra boire à ta mélodie. Idyllique jeune homme, elle bondira timidement à ton cou... Moi, je suis prisonnier de ma dame; je suis captif de la fine chevelure d'une jeune fille. Le jour, je cours sur ses traces; la nuit, je guette à sa porte; tu ris; prends garde à la Némésis; un jour, tu connaîtras toi aussi le doux tourment. »

Il paraît pourtant que ça n'allait pas tout seul. La petite gueuse, secondée par sa mère, riait à tous venants, ce qui mettait le poète dans des colères indescriptibles.

Digitized by Google

« — Mais, mon cher Ludovic, lui disait ce pince-sans-rire de Bembo, ne la tourmente donc pas comme cela. Que veux-tu! la Nature a donné aux pauvres filles un cœur tendre et facile aux prières. Ah! périsse quiconque reproche ses péchés à une jolie créature et la fait pleurer!

« — Comment! répondait l'Arioste, tu veux que je supporte les péchés de ma maîtresse, que j'endure un rival! Autant me demander qu'on m'ouvre le ventre, sans que je crie. Qu'un autre se cherche des amours faciles, qu'il voie, sans sourciller et sans comprendre, des bleus au cou de sa maîtresse, moi j'aime mieux qu'elle me quitte. plutôt que de feindre l'amour avec moi, Non! non! pas de partage, même avec Jupiter. Nous partagerons tout ce que tu voudras, domestiques, table, maison, vêtements, mais pas le lit. Ah! périsse qui peut user de raison en amour, périsse qui n'aime pas éperdûment. »

Il était aisé de prévoir, d'après ces déclarations, dans quels sentiments le pauvre poète allait accueillir la trahison, dont il était l'objet. Ses transports dépassèrent en rage tout ce qu'on peut imaginer. Lui-même nous a peint la scène avec une vivacité et un réalisme qui nous la font revivre, dans ces invectives contre la mère de la jeune fille :

« — Va-t'en! va-t'en, impudique, va-t'en, scélérate, impie, entremetteuse, marchande de plaisir, prostitutrice de mes amours. Ah! que je te déchirerais joyeusement le visage avec mes ongles; comme j'ai envie de t'empoigner par les cheveux... Est-ce qu'elle s'en ira impunie, cette empoisonneuse! Attends! Je vais t'arracher tes yeux torves, te couper la langue en petits morceaux, cette langue qui m'a fait si malheureux, qui m'a perdu! Pourquoi me retenez-vous, mauvais camarades? lâchez-moi; il faut que je châtie cette misérable! Allez-vous la favoriser; vous ne savez pas le crime que vous commettez, en la secourant. Je l'ai surprise, par des nuits obscures, déterrant les cadavres, évoquant les morts; elle jette des sorts aux petits enfants. Au moins, qu'on la livre à la justice. qu'on la mette en croix, vous ne la disputerez peut-être pas au bourreau?... »

Malgré tout, il était infiniment triste; nuit et jour, il était torturé

Digitized by Google

par le souvenir et le regret, haletant après ces yeux brillants, ce doux visage, cette gorge de neige, ces petites mains, après l'intacte beauté de cette jeune fille, beauté qui avait survécu à la ruine des illusions. « Elle a vendu mon amour pour de l'or! gémissait-il. Ressaisis-toi, mon cœur, laisse-la vivre en liberté dans son ignominie. Voudrais-je toucher encore à ces lèvres polluées par les baisers de gens infâmes? Peuvent-ils t'émouvoir encore, ces yeux ivres, qui rient à tout le peuple et quêtent le plus offrant.

Un an, deux ans après, la blessure n'était pas guérie. Il aperçut un jour la fille de son ancienne maîtresse et écrivit aussitôt cette épigramme : « Comme elle est belle, charmante, gracieuse en ses jeux la fille de l'Espagnole Pasiphile! Comme toute petite elle imite bien les façons de sa mère, sa manière de marcher, de regarder, de rire, de parler! Voyez, elle sait déjà mentir, elle compte sur son petit doigt ceux qu'elle aime. Oh! la brave continuatrice de sa maman! Oh! la bonne mère, qui sait si bien élever ta chère fille, pour que, à mesure que l'âge insidieux s'alourdit pour toi, si tu ne peux plus faire la prostituée, tu puisses faire au moins l'entremetteuse! »

Après cette épreuve, l'Arioste ne connut plus pendant longtemps que des amours légers et changeants : « Ce qui me plaît aujourd'hui me déplaira demain et je varie de l'aube au soir ; il n'y a qu'une chose qui en moi dure, c'est le goût de l'amour! »

Du reste, vers le même temps il perdit son père; il lui fallut trouver des maris à ses sœurs et s'occuper d'élever ses jeunes frères. Lui-même nous dit qu'il dut troquer Homère pour un livre de compte. Partagée entre dix, la fortune que laissait Nicolas Arioste ne faisait pas beaucoup pour chacun. Ludovic pleura son père et lui consacra ce mélancolique et beau poème : « Je te donne ces larmes, moi, triste survivant, ô très bon père, mort à la peine, tombé sous le poids des soucis. Reçois-les comme un gage de cette piété que tu me connus, dès mes plus tendres années, et dont la révérence ne s'est jamais démentie. Accueilles-en le mélancolique présent, soit qu'habitant du pur éther, tu désapprouves maintenant les inutiles soins des hommes et qu'arraché aux célestes ténèbres, tu te

Digitized by Google

voies enfin et te comprennes, tel que tu es; soit qu'à travers les bosquets stériles et les silencieuses allées des Champs-Elyséens, tu chemines et reconnaisses et baises à leurs bouches muettes les aimables compagnons qui t'ont précédé là-bas. Je te donne, père, ce dernier présent, et j'ai la certitude que si, au delà du lac stygien, quelque écho de la vie arrive encore, il te sera plus agréable que si je brûlais sur ton tombeau la myrrhe ou l'aloès d'Arabie. Adieu, auteur de mes jours, adieu pour jamais, et que la terre soit légère à ta dépouille. »

Alfred Poizat.

Digitized by Google

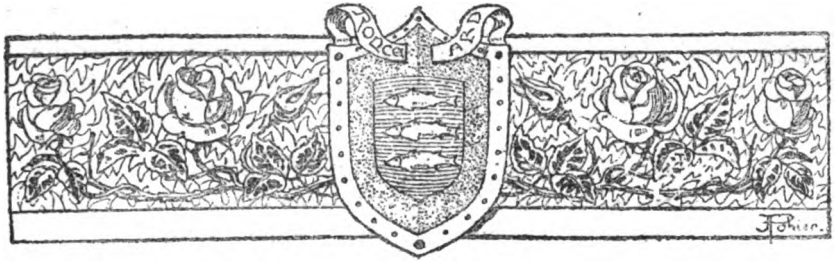

LA PÉDAGOGIE
DE RABELAIS ET DE MONTAIGNE

(*Suite et fin.*)

Avec l'objet et la méthode des études de son temps, Montaigne en critique la sanction, beaucoup trop rigoureuse à son gré, brutale même, et, par suite, inefficace. « Il y a je ne sçais quoy de servile en la rigueur et en la contraincte ; et tiens que qui ne se peult faire par la raison, et par prudence et adresse, ne se faict jamais par la force. » (II, 8.) Le bon Montaigne qui n'a pas été élevé à Sparte, — que l'on éveillait en musique, — qui a toujours apprécié un mol oreiller, sans compter celui de l' « incuriosité » et du « doubte », le bon Montaigne a, dirait-on, la chair de poule rien qu'à décrire la discipline que subissent les écoliers de son siècle. « Au lieu de convier les enfants aux lettres, on ne leur présente, à la vérité, que horreur et cruauté.... Cette police de la pluspart de nos colleges m'a tousjours desplu... C'est une vraye geaule de jeunesse captive : on la rend desbauchée, l'en punissant avant qu'elle le soit. Arrivez y sur le poinct de leur office ; vous n'oyez que cris, et d'enfants suppliciez, et de maistres enyvrez en leur cholere. Quelle manière pour esveiller l'appetit envers leur leçon, à ces tendres ames et craintifves, de les y guider d'une trongne effroyable, les mains armées de fouets ! » (I, 25.)

Digitized by Google

C'est dans le même esprit qu'il réprouve la forme et, pour ainsi dire, le ton de l'éducation familiale. Volontiers il dirait comme le Micion des « Adelphes » :

> Hoc patrium est, potius consuefacere filium
> Sua sponte recte facere, quam alieno metu.
> Hoc pater ac dominus interest ; hoc qui nequit,
> Fateatur nescire imperare liberis. (I, 1.)

Ecoutons en effet Montaigne dans le chapitre dédié à Mme d'Estissac : « Quant à moi, je treuve que c'est cruauté et injustice de ne les recevoir au partage et société de nos biens, et compaignons en l'intelligence de nos affaires domestiques, quand ils en sont capables, et de ne retrencher et resserrer nos commoditez pour pourveoir aux leurs, puisque nous les avons engendrez à cet effet. » (II, 8.) « Je veulx mal à ceste coustume, d'interdire aux enfants l'appellation paternelle, et leur en enjoindre une estrangière, comme plus reverentiale... C'est aussi folie et injustice, de priver les enfants, qui sont en aage, de la familiarité des peres, et vouloir maintenir en leur endroict une morgue austere et desdaigneuse, esperant par là les tenir en crainte et obéissance : car c'est une farce tres inutile, qui rend les peres ennuyeux aux enfants, et, qui pis est, ridicules. » (Ibid.) A cette conception étroite et fausse de l'éducation, Montaigne oppose la sienne, plus libre, plus originale, et, tout compte fait, plus rationnelle : Nous voici arrivés à la partie positive et — s'il peut être question de dogmatisme avec Montaigne — dogmatique de sa pédagogie.

Elle est fondée sur une idée nouvelle de l'objet et de la fin des études classiques, en même temps que sur une notion tout à fait inédite de la valeur éducative des livres et des choses.

Montaigne veut que l'on se propose non d'instruire l'élève, mais de le former. L'objet qu'il assigne aux études, c'est l'éducation de la raison pratique à la fois en tant que jugement et en tant que conscience. En d'autres termes, il veut qu'on mette l'enfant en état de s'orienter en toute rencontre et d'ordonner ses démarches à un idéal de sagesse, soit quant à l'entendement, soit quant à la moralité. La

Digitized by Google

science n'est plus considérée comme une fin en soi, mais comme un instrument. Et il ne faudrait pas croire qu'en tout ceci Montaigne pense la déprécier : cette vue, tout au contraire, est une conséquence de la haute idée qu'il se fait de la matière de l'intelligence. « C'est à la vérité, dit-il, dans l'Apologie de Raimond de Sebonde, une très utile et grande partie que la science ; ceux qui la mesprisent témoignent assez leur betise... » (II, 12.) Cette première étude où la science n'est pratiquée que comme discipline intellectuelle, est destinée à en rendre possible, à en conditionner, à en préparer une seconde, infiniment plus sérieuse, où l'on approfondira une branche de la science du Tout, et cela, alors, de façon vraiment scientifique. Cette conception, très neuve en son temps, est aussi fort juste, fort pratique, et c'est encore celle qui préside communément à la confection de tout plan d'études rationnel. Montaigne l'a résumée en formules brèves qui permettent de saisir nettement la nouveauté et la fécondité de cet aperçu : « Notre âme s'eslargit d'autant plus qu'elle se remplit. (I, 24)... Le gain de notre estude, c'est d'en être devenu meilleur et plus sage. (I, 25)... Si j'estudie, je n'y cherche que la science qui traicte de la cognoissance de moy mesme, et qui m'instruise à bien mourir et à bien vivre. » (II, 10.) Telle est, en somme, l'expression synthétique du programme classique, programme qu'on a de bonnes raisons de croire destiné à être, de plus en plus, celui de l'avenir. Dans l'inévitable et progressif effacement de la religion, qui, sans doute, finira par être exclue des plans d'éducation, il ne subsistera guère d'autre moyen de culture morale que la culture intellectuelle elle-même, ce qui revient à adopter implicitement le principe que « plus on est intelligent, plus on est moral » et ce qui conduira tous les êtres cultivés à ce que Sainte-Beuve appelait « la morale des honnêtes gens ». Tout cela est contenu dans Montaigne, qui a tellement foi en la vertu éducative des lettres, et, plus généralement, de tout exercice de l'activité intellectuelle, qu'il reste complètement fermé à l'idée opposée : « Mais d'où il puisse advenir qu'une âme riche de la cognoissance de tant de choses n'en devienne pas plus vifve et plus esveillée ; et qu'un esprit grossier et vulgaire puisse loger en soy, sans s'amender, les discours et les jugements

Digitized by Google

des plus excellents esprits que le monde ait portés, j'en suis encores en doubte. » (I, 24.) Ce qu'il y a de complexe et de subtil, mais aussi de fécond, dans cet aperçu, c'est qu'il est d'une application à la fois intellectuelle et morale. On en saisira mieux le double caractère si nous laissons la parole à Montaigne : « Les belles âmes, ce sont les âmes universelles, ouvertes et prestes à tout, sinon instruites, du moins instruisables. » (I, 25.) — « Aprez qu'on lui aura apprins ce qui sert à le faire plus sage et meilleur, on l'entretiendra que c'est que logique, physique, geometrie, rhetorique ; et la science qu'il choisira ayant desjà le jugement formé, il en viendra bientost à bout. » (I, 25.) On voit que le portrait idéal dont Montaigne assemble ici les principaux traits est celui de l' « honnête homme » du siècle suivant — type que les « Essais » ont sensiblement contribué à constituer. L'élève de Montaigne a une autre ressemblance avec l'honnête homme : il n'est formé et ne vit que pour la société : « ... Nous qui cherchons icy, au rebours, de former, non un grammairien ou logicien, mais un gentilhomme... » (I, 25.) « ... ny ne veulx gaster ses mœurs genereuses par l'incivilité et barbarie d'aultruy. » (*Ibid.*) « Toute estrangeté et particularité en nos mœurs et conditions est évitable comme ennemie de société. » (*Ibid.*) Il « me semble que toutes façons écartées et particulières partent plustost de folie et d'affectation ambitieuse que de vraye raison ; et que le sage doit au-dedans retirer son âme de la presse... mais quant au dehors qu'il doibt suyvre entièrement les façons et formes receues. » (I, 22.) « Je veulx que la bienséance extérieure et l'entregent et la disposition de la personne se façonne quant et quant l'âme. » (I, 25.)

Le programme et la méthode vont être en rapport avec l'objet des études. Montaigne se propose de former le jugement de son élève. Or « fabricando fit faber » : pour le former, on l'exercera. Mais quelle en sera la matière ? Celle sur laquelle Montaigne aime le mieux à s'exercer lui-même, et celle qu'il importe le plus de connaître pour le profit que Montaigne attend de l'éducation : l'homme et la vie. Le sujet des « jugemens practicques et concernans l'estat humain » (Rabelais) sera donc emprunté aux moralistes et aux historiens. Plu-

Digitized by Google

tarque et Sénèque, les deux livres de chevet de Montaigne, trouvent ici tout naturellement leur place. Mieux que les autres ils offrent, par la multiplicité et la variété de leurs exemples, le « bransle de l'humaine fortune. » « Leur instruction est de la cresme de philosophie, et présentée d'une simple façon et pertinente. » (II, 10.) — « Quant à Cicéro, les ouvrages qui ne peuvent servir chez luy à mon desseing, ce sont ceulx qui traictent de la philosophie spécialement morale. » (*Ibid.*) L'élève étudiera aussi (toujours à son point de vue spécial) les historiens que l'auteur des *Essais* semble avoir assidûment feuilletés : Tacite, Commynes. « Il praticquera, par le moyen des histoires, ces grandes âmes des meilleurs siècles. » (II, 25.) « Il ne sent jamais tant d'historiens ; bon est il toujours de les ouïr, car ils nous fournissent tout plein de belles instructions et louables, du magasin de leur mémoire ; grande partie, certes, du secours de la vie... » (III, 8.) « Les historiens sont ma droicte balle..., et quand et quand l'homme en general, de qui je cherche la cognoissance, y paraît plus vif et plus entier qu'en nul aultre lieu ; la variété et vérité de ses conditions internes, en gros et en détail, la diversité des moyens de son assemblage, et des accidents qui le menace... En ce genre d'estude des histoires, il fault feuilleter, sans distinction, toute sorte d'aucteurs et vieils et nouveaux, et barragouins et françoys... » (II, 10.) D'une façon générale, d'ailleurs, il y aura lieu de pratiquer tous les auteurs où l'on peut puiser et où Montaigne a voulu puiser la connaissance de notre être. « Si j'estudie, je n'y cherche que la science qui traicte de la cognoissance de moy-mesme. » (II, 10) ; «... tout ainsi que je poursuys la Communication de quelque esprit fameux, non afin qu'il m'enseigne, mais afin que je le cognoisse. » (III, 8.) A propos de ces auteurs, le maître se livrera à des interrogations pratiques. « Je veulx qu'il escoute son disciple parler à son tour... Il est bon qu'il le face trotter devant luy, pour juger de son train... » (I, 25.) « Que ce qu'il viendra d'apprendre, il le luy face mettre en cent visages, et accommoder à autant de divers subjects, pour veoir s'il l'a encores bien prins et bien faict sien. » (*Ibid.*) « Qu'il luy face tout passer par l'estamine, et ne loge rien en sa teste par simple auctorité et à crédit... Les pièces empruntées

Digitized by Google

d'aultruy il les transformera et confondra pour en faire un ouvrage tout sien, à sçavoir son jugement. » (I, 26.) Le jugement donc, toujours et partout le jugement, voilà ce que le maître ne devra pas perdre de vue. « Mais que mon guide se souvienne où vise sa charge; et qu'il n'imprime pas tant à son disciple.., où mourut Marcellus, que pourquoy il feust indigne de son debvoir qu'il mourust là. » (I, 25.) A cela, il est vrai, il peut y avoir un inconvénient. Il ne s'agit pas seulement de juger ; il s'agit surtout, et presque exclusivement, de bien juger, de juger à propos. « Ce n'est pas assez de compter les expériences, il les fault poiser et assortir. » (III, 8.) Or il est à peu près certain que l'élève ne prendra pas la peine de raisonner ses jugements si on ne l'oblige à les motiver. Aussi ne lui sera-t-il pas permis de s'en tirer avec des formules générales. « S'ils jugent en paroles universelles. « Cecy est bon, Cela ne l'est pas », et qu'ils rencontrent, voyez si c'est la fortune qui rencontre pour eulx; qu'ils circonscrivent et restreignent un peu leur sentence ; pour quoy c'est; par où c'est. » (III, 8.) D'ailleurs ce n'est pas seulement dans les livres, toujours plus ou moins théoriques et généraux, mais c'est aussi dans la vie même et dans l'expérience quotidienne que l'enfant apprendra à entrer en contact avec la réalité. « Or, à cest apprenstissage tout ce qui se presente à nos yeulx sert de livre suffisant : la malice d'un page, la sottise d'un valet, un propos de table, ce sont autant de nouvelles matières. » (I, 55.) « Il sondera la porte d'un chascun : un bouvier, un masson, un passant il fault tout mettre en besogne, et emprunter chascun selon sa marchandise, car tout sert en mesnage; la sottise mesme et foiblesse d'aultruy lui sera instruction.. » (I, 25.) Mais le sage Montaigne ne veut pas former le type insupportable d'un petit raisonneur, d'un jeune fat prêt à trancher de tout : avec ce système en effet, avec cette habitude de tout faire passer par la faculté critique de l'esprit, son élève court grand risque de devenir l'un et l'autre. Montaigne a trouvé le remède qui, non seulement préviendra ces vicieuses habitudes d'esprit, mais encore sera un nouvel excitant intellectuel et un principe fécond d'enseignement moral et pratique. Ce remède, c'est le commerce du monde. L'élève fréquentera la société. « On

Digitized by Google

l'advertira, estant en compaignie, d'avoir les yeulx par tout... En ceste eschole du commerce des hommes, j'ay souvent remarqué ce viée, qu'au lieu de prendre cognoissance d'aultruy, nous ne travaillons qu'à la donner de nous, et sommes plus en peine de debiter nostre marchandise, que d'en acquérir de nouvelle... Ce grand nombre... c'est le mirouer où il nous fault regarder, pour nous cognoistre de bons biais. Somme je veulx que ce soit le livre de mon escholier. » Etc. (I, 25.) Le passage est trop long pour être cité en entier « Notre vie, Pythagoras, retire à la grande et populeuse assemblée des jeux olympiques : les uns s'y exercent le corps, pour en acquérir la gloire des jeux ; d'aultres y portent des marchandises à vendre pour le gaing : il en est, et qui ne sont pas les pires, lesquels n'y cherchent aultre fruit que de regarder comment et pourquoy chasque chose se faict, et estre spectateurs de la vie des aultres hommes, pour en juger, et regler la leur. » (*Ibid.*) Ce n'est pas encore assez au gré de Montaigne : il veut élargir, étendre aussi loin que possible l'horizon moral de l'élève qu'il forme : il le conduira à l'étranger. « Il se tire une merveilleuse clarté, pour le jugement humain, de la fréquentation du monde : nous sommes touts contraincts et amoncelez en nous, et avons la veue raccourcie à la longueur de nostre nez... A cette cause, le commerce des hommes y est merveilleusement propre, et la visite des païs estrangiers : non pour en rapporter seulement, à la mode de nostre noblesse françoise, combien de pas à Santa-Rotonda, ou la richesse des calessons de la signora Livia ; ou, comme d'aultres, combien le visage de Neron, de quelque vieille ruyne de là, est plus long ou plus large que celuy de quelque pareille medaille ; mais pour en rapporter principalement les humeurs de ces nations et leurs façons, et pour frotter et limer nostre cervelle contre celle d'aultruy. Je vouldrois qu'on commence ast à le promener dez sa tendre enfance. » (I, 25.) « Le voyager me semble un exercice prouffitable : L'âme y a une continuelle exercitation à remarquer des choses incogneues et nouvelles ; et je ne sçache point meilleure eschole, comme j'ay dict souvent, à façonner la vie, que de luy proposer incessamment la diversité de tant d'aultres vies, fantaisies et usances, et luy faire

Digitized by Google

gouster une si perpetuelle variété de formes de nostre nature. » (III, 9.) Cette étude du « grand livre du monde » (Mme de Lambert) servira donc à donner à l'élève une dose salutaire de modestie et de défiance de lui-même. Elle servira en outre à éveiller et à developper en lui l'esprit d'observation. « Qu'on luy mette en fantasie une honneste curiosité de s'enquerir de toutes choses : tout ce qu'il y aura de singulier autour de luy, il le verra ; un bastiment, une fontaine, un homme, le lieu d'une bataille ancienne, le passage de César ou de Charlemaigne... » (I, 25.) Cette idée de la méthode directe, de l'enseignement par les choses plutôt que par les livres, est déjà celle que deux siècles plus tard Rousseau va reprendre — en l'exagérant.

La méthode pédagogique de Montaigne comprend un autre procédé, aussi important, aussi efficace que le premier, quoique moins original. Sagement conservateur, Montaigne va reprendre, en le purgeant des absurdités où il était tombé, un vieux procédé du Moyen Age : la « dispute », la controverse scolastique, qui, dans les « Essais », changeant de nom parce qu'elle change de nature, s'appelle « l'art de conférer ». La « conférence » telle que l'entend Montaigne est un dialogue sur un sujet déterminé ; elle correspond au latin « sermocinatio » et tient à peu près le milieu entre l'argumentation d'école et la causerie mondaine. Montaigne attend beaucoup de cet exercice. D'abord il est pour l'esprit un meilleur excitant que la lecture, même que la lecture raisonnée dont on a vu plus haut les principes. Souvent un interlocuteur vous fait remarquer, dans vos raisonnements et dans vos jugements, des lacunes, des erreurs qui vous avaient échappé. « L'estude des livres, c'est un mouvement languissant et foible qui n'eschauffe point : là où la conférence apprend et exerce, en un coup. Si je confere avecques une âme forte et un roide jousteur, il me presse les flancs, me picque à gauche et à dextre ; ses imaginations eslancent les miennes : la jalousie, la gloire, la contention, me poulsent et rehaulsent au dessus de moy mesme... » (III, 8.) « Les contradictions doncques des jugemens ne m'offensent ny m'altèrent ; elles m'esveillent seulement et m'exercent. Nous fuyons la correction ; il s'y fauldrait presenter et

Digitized by Google

produire, notamment quand elle vient par forme de conférence.... » ; « je ne sens heurter rudement ma teste que par une aultre teste. » (*Ibid.*) Seulement, l'« art de conférer », par cela même qu'il est un art, se trouve soumis à quelques règles. Ou plutôt, il s'agit surtout d'éviter les défauts qui ont donné prise à la critique de Montaigne, les ridicules communs de la dispute scolastique : par exemple l'ordre de l'école, l'ordre conventionnel, auquel Montaigne veut substituer un ordre naturel, qui, loin d'entraver le mouvement de l'esprit avec la construction artificielle d'arguments, suive un enchaînement par les pensées et non par les formules. C'est précisément le caractère très particulier des préceptes de Montaigne. Ils sont négatifs, Au siècle suivant, où la conversation sera considérée comme un moyen, non de s'instruire, mais de montrer qu'on est « honnête homme », La Rochefoucauld, La Bruyère conseilleront de s'effacer, de faire trouver de l'esprit aux autres. Montaigne, au contraire, nous défend de leur fournir les mots qui pourraient échapper à leur mémoire, de les croire sur parole de ce qu'ils disent, d'accepter leurs jugements, de leur donner des éloges, d'éviter de heurter de front leurs opinions, etc. Loin de là : la conversation qu'il propose ressemble plutôt à un examen qu'à une causerie de gens bien élevés. Montaigne ne se place nullement au point de vue de la politesse, mais au point de vue du *profit* à retirer de la « conférence ».

Quant à la *sanction* des études, on voit assez ce qu'elle peut être, d'après les critiques que Montaigne a adressées à la discipline de son temps. Rabelais assujettissait son élève à un « emploi du temps » minutieux, Montaigne abandonne le sien au caprice de sa fantaisie. Tout sera entremêlé de récréation. « Je ne foys rien sans gayeté, dit ailleurs l'auteur des « Essais » (II, 10), et la continuation et contention trop ferme esblouït mon jugement, l'attriste et le lasse. » Montaigne veut que son écolier soit élevé comme il l'a été lui-même, c'est-à-dire avec le plus grand bien-être. Bien-être assez amollissant, avouons-le : l'éducation que préconise Montaigne ne semble guère faite pour donner du « ressort moral » à celui qui la reçoit, pour éveiller et développer en lui le sens de l'effort; et on se demande avec quelque inquiétude si ce jugement exquis, soigneuse-

Digitized by Google

ment formé, suffira à l'élève de Montaigne pour s'orienter au milieu de la vie et des choses, et surtout pour en réduire les souffrances au minimum. A cela Montaigne croit parer suffisamment par l'éducation physique. « Qui en veult faire un homme de bien, sans doubte il ne le fault espargner en cette jeunesse... Ce n'est pas assez de luy roidir l'ame; il luy fault aussi roidir les muscles. » (I, 25.) On ne saisit pas plus qu'il ne faut le lien absolu des deux ordres de choses ; mais cette théorie se rattache à l'idée particulière que Montaigne se fait de la « philosophie », idée qu'il expose en des pages trop classiques pour être reproduites ici. Qu'il suffise de dire qu'en ceci Montaigne, comme Rabelais, et comme un peu tout le XVIe siècle, oppose à la conception ascétique et chrétienne une conception toute antique de la valeur de l'être humain. De châtiments corporels, de punitions même, il n'en est pas question dans sa pédagogie. La sagesse qu'il rêve « sçait estre riche, et puissante, et sçavante, et coucher en des matelats musquez; elle ayme la vie, elle ayme la beaulté, et la gloire, et la santé : mais son office propre et particulier, c'est sçavoir user de ces biens là regleement, et les sçavoir perdre constamment... » (I, 25.) C'est, en somme, un naturalisme : mais Montaigne, comme Rabelais, esquive le non-sens moral du naturalisme en ne dissociant jamais ces deux termes, « nature et raison. »

On le voit, Montaigne se défie toujours du stoïcisme. Comme son ami La Boétie, comme la plupart des hommes du XVIe siècle, il n'est stoïcien que d'imagination. Mais cette confiance médiocre en la nature humaine n'est pas le seul trait caractéristique des théories pédagogiques de Montaigne. On retrouve en elles d'autres idées générales ou tendances de l'auteur : le scepticisme qui met en discussion la valeur de nos facultés de connaître, — le dédain et l'aversion pour la parlerie, — le désir de connaître l'homme dans ce que son être moral a de plus universel. C'est pour ainsi dire en fonction de ces principes — dont les « Essais » sont le développement et l'illustration — que Montaigne organise l'intelligence et l'âme de son élève.

JACQUES LANGLAIS.

Digitized by Google

La Construction et la Décoration

DU

CHATEAU DE FONTAINEBLEAU

A L'ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE

CHAPITRE II

LA DÉCORATION. — LE ROSSO ; LE PRIMATICE ; NICCOLO DE L'ABBATE ; LEURS AUXILIAIRES

La première partie de cette étude a eu pour objet les travaux de construction exécutés de 1528 à 1570 et ceux de reconstruction partielle exécutés en 1580. Les premiers ont eu pour architectes Gilles Le Breton mort en 1552, Philibert Delorme, Pierre Chambiges et Pierre Girard (Castoret). La part de chacun peut se résumer. Gilles Le Breton fit : de 1528 à 1534 les bâtiments de la Cour Ovale, la galerie de François Ier, dont l'extérieur a été remanié ; — de 1540 à 1547, la salle de bal ou salle Henri II dont l'ensemble architectural, lourd, écrase la peinture, une suite de scènes mythologiques sans ordonnance, la chapelle de Saint-Saturnin, le péristyle de la Cour Ovale. Il arrangea, entre temps, la façade principale de la Cour du Cheval Blanc, travail par lui commencé en 1534 et terminé seulement par Pierre Girard, et auquel, dans l'intervalle, participa Philibert Delorme en faisant l'escalier remplacé par celui de fer à cheval (1632 - 1633). Delorme ne fit, à la vérité, que des bâtiments secondaires.

La part de Chambiges consiste dans la construction de trois côtés de la Cour du Cheval Blanc (galerie d'Ulysse, galerie des Ministres, galerie détruite remplacée par la grille sous Napoléon Ier).

Girard, à qui sans doute on a dû faire la part trop grande, édifia,

Digitized by Google

sous Charles IX le côté oriental de la Cour d'Ulysse avec ses deux escaliers.

La caractéristique du style de Chambiges est dans l'emploi de la brique comme élément de décoration, la maçonnerie, revêtue d'un enduit, étant réservée pour les massifs. Nos maîtres constructeurs ont eu toutefois des traits communs : des pilastres proéminents qui reposent pesamment sur un cube un peu brutal ; des chapiteaux lourds, frappés, longtemps, d'un F avec fleur de lis et de la salamandre encadrée de deux *putti* ayant des ailes à la place de bras, motif de décoration qui devait déplaire aux Italiens ; des fûts de colonnes souvent dépourvus de proportion et de galbe ; — un ensemble d'une architecture peu riche comme celle du château de Saint-Germain et constituant un rendez-vous de châteaux, dominé par une forêt de pavillons et de cheminées, comme un écho du style gothique, un ensemble dépourvu de caractère italien que des Italiens quarante années durant (1531-1570), ornent de sujets empruntés à la mythologie.

François Ier trouvant les peintres français inférieurs à la tâche telle qu'il la concevait, fit venir des Italiens : le peintre florentin Pellegrin, distinct de François d'Orléans, qui est François Carmoy, Renaudin en 1528, Le Rosso en 1531, Juste de Just, Nicolas de Modène, le Primatice, Bolonais (23 mars 1532). Les doctrines artistiques de l'Italie s'établirent par eux à Fontainebleau et la Renaissance s'y consomma, y précisa sa formule ; il s'y créa un style, en pleine Ile-de-France.

Le Rosso travailla à la chambre du Roi, à celle de la Reine, au Portail et à la Porte Dorée et conduisit jusqu'à sa mort (1541 ou peut-être 1540) la décoration de la *Galerie de François Ier* que le Primatice acheva. La part de chacun d'eux est précise : le premier fit les bas-reliefs de stuc et les peintures ; le second disposa les tableaux et les sculptures. Le grand relief et l'abondance des ornements sculptés à l'entour des tableaux et eux-mêmes heureusement entremêlés de petites cartouches de peinture se détachant sur des fonds d'or chargés d'objets peints au naturel, rendent l'ornementation remarquable de la galerie sous réserve de quelque raideur et d'allongement parfois excessif des figures.

Digitized by Google

Les boiseries exécutées par Francesco Scibec de Carpi, dans l'intervalle au-dessus des stucs et des fresques, sont des chefs-d'œuvre pour la richesse, la distinction et l'harmonie de l'ensemble. Le Primatice travaille dans la *Chambre du Roi* en juillet r533, sans doute depuis son arrivée, et y tente d'imiter son compatriote en plaçant de petits tableaux au-dessous des grands dans les cartouches, mais avec une pauvreté d'invention qui contraste avec la richesse du Rosso dans la galerie de François Ier.

Il y a cependant une inspiration première dans les décorations de cette galerie et de cette chambre et une similitude de disposition dont l'idée revient peut-être au Rosso.

La Chambre du Roi décorée de dix-sept peintures rappelant, en des tableaux à bordures de stuc, des circonstances de la vie de Saint Louis et des sujets mythologiques, fut terminée au 25 avril 1535 et le Primatice avait déjà commencé à travailler au *Pavillon de Pomone* et à la *Porte Dorée*

Ce Pavillon, dans l'angle nord du jardin des Pins, était soutenu par quatre pilastres d'ordre composite, couronné de frises, corniches et chapiteaux au chiffre du Roi et relevé de têtes de cerfs et de chiens de chasse. Deux faces furent chargées de tableaux présentant l'un et l'autre une tonnelle, fuyant en perspective. Le Rosso peignit en l'un les Amours de Vertumne et de Pomone ; le Primatice, en l'autre, les jardins de Vertumne. Les stucs sont du premier, peut-être modelés par le second.

La *Porte Dorée*, donnant passage à la Cour du Donjon est composée de deux parties, le portique à l'extérieur et la chambre ou vestibule. Les peintures du portique, faites entre le 13 avril et le 22 août 1535 ont été restaurées sous Louis-Philippe et l'on y replaça en deux tableaux, l'histoire d'Hercule chez Omphale, en visages communs ; la peinture du vestibule fut seulement refaite à la même époque sur un tracé encore apparent de l'œuvre certaine du Primatice (1542 à 1544).

Il est particulièrement regrettable que nous n'ayons pas dans leur état original ces peintures où le Bolonais se montra disciple de premier ordre de Jules Romain.

Digitized by Google

La chambre sur la Porte Dorée dut être, de 1536 à 1540, décorée par lui de stucs et de peintures de sujets mythologiques, dont le principal était le soleil découvrant les amours de Mars et de Vénus.

La décoration, en peintures et stucs (1538 — 1542 environ), de la *Salle du Roi* située près de sa chambre et donnant comme elle sur la Cour du Donjon fut interrompue par le *voyage* du Primatrice à Rome (1541).

A son retour (1542) il était suivi de 133 caisses remplies d'objets d'art, tableaux et statues pour Fontainebleau.

Les tableaux furent placés dans *l'Appartement des bains*, sis au rez-de-chaussée sous la galerie de François Ier, et composé de six pièces ou chambres : deux à usage d'étuves et toilette, une pour le bain et trois pour le repos. La salle de bain, en longueur dans le sens du bâtiment, était orné de cinq grands tableaux du Primatice représentant : Jupiter sous la forme de Diane et Calisto; Diane découvrant la grossesse de Calisto; Calisto changée en ourse par Junon; Neptune, Triton et autres dieux marins ; Calisto placée entre les astres; et à la voûte, d'autres sujets également mythologiques.

L'appartement des bains dut être en totalité décoré de stucs et de peintures, par le Primatice (1542 — 1547).

Là fut l'origine et le noyau du musée du Louvre qui possède aujourd'hui les richesses artistiques de cette première collection de François Ier : la Sainte Marguerite de Raphaël, la Vice-Reine de Naples du même (ces deux tableaux nettoyés par le Primatice) ; la Sainte Elisabeth, et la charité, d'André del Sarte ; la Joconde, la Vierge aux Rochers, une Léda, Saint Jean-Baptiste, l'enlèvement de Proserpine, par Léonard ; un Gaston de Foix, du Pontormo ; une Madeleine, du Titien ; une Judith, du Rosso.

La plupart de ces originaux furent retirés et placés dans la Chambre des peintures lorsque Henri IV fit restaurer l'appartement des bains et ne l'orna plus que de copies.

Le Primatice s'occupa, jusqu'au commencement de 1544, de faire exécuter en bronze, les *antiques* dont il avait rapporté les moules et employa notamment comme fondeurs les Romains *Jacques Vignole*, et *François Ribon*, attirés tout exprès.

Digitized by Google

Le premier fit cinq *fontes* encore conservées au Louvre: l'Ariane du Vatican on Cléopâtre, la Vénus de Gnide, l'Apollon du Belvédère, l'Hercule Commode, le Laocoon, dont on admire toujours les surfaces liées et coulantes, le modèle, l'alliage riche et l'inimitable patine d'un vert éclatant qui ne laisse pas voir l'uniformité primitive de la coulée. Toutefois le jet manqué de l'Ariane fut corrigé par des retouches au ciseau encore apparentes.

Vignole exécuta également d'après des moules en plâtre rapportés de Rome, trois bronzes (le Nil du Bras-Neuf au Vatican, deux Sphinx et deux Satyres), et deux plâtres (le Cheval de Marc-Aurèle et les bas-reliefs de la Colonne Trajane).

Vignole et Ribon furent assistés d'aides et d'auxiliaires, dont quelques Français employés : aux travaux d'assemblage des moules pour les Satyres et le Cheval (Leroux dit Picart) ; à la réparation des cires, pour le Tibre (Pierre Bontemps et Picart), pour les bas-reliefs de sa base (Bontemps), pour l'un des Sphinx et l'Hercule (Picart) ; à la retouche du bronze, pour l'Apollon (Bontemps, Picart et Guillaume Durant), la Vénus (Durant et Jean Challuau), le Laocoon (Bontemps, Picart et Laurent Renaudin ; à la fonte proprement dite pour toutes les pièces et nommément pour la Vénus (Pierre Beauchesne et Benoit Leboucher).

Les ouvrages ainsi faits étaient destinés à la décoration des jardins et particulièrement de celui de la Reine — [de la Conciergerie] — mais ils n'y restèrent pas tous, ni longtemps. Les deux satires transférés vers 1555 dans la salle de Bal pour servir d'ornement à la Belle-Cheminée, sont aujourd'hui au Capitole. Catherine de Médicis fit placer le Cheval de Marc-Aurèle dans la Cour du Cheval Blanc. L'Ariane et le Tibre se retrouvèrent au XVIIe siècle dans le jardin du Roi sous les noms d'Hersilie et de Neptune. Nous ne trouvons plus, au siècle suivant, dans le Jardin de la Reine, que les cinq fontes de Vignole aujourd'hui au Louvre. Le Cheval fut détruit en 1626 et le Tibre et les Sphinx furent fondus sous la Révolution. On vit aussi dans le Jardin de la Reine une figure en bronze du « Garçon nu à l'épine » fondue par les sculpteurs florentins Jean Fancelli et Jacques Sansovino, d'après l'original du Capitole, sous la direc-

Digitized by Google

tion de Benvenuto Cellini, donnée en 1540 au roi par le cardinal de Ferrare et placée là en décembre de cette année. Ce bronze est maintenant au Louvre (n° 847) sous le nom de *Tireur d'épine*.

La *restauration des marbres antiques* rapportés de Rome occupa, sous la direction du Primatice, des artistes spéciaux, notamment des *Sculpteurs de Troyes* en Champagne, les Juliot (Jacques, François et Hubert), les Haslin (Nicolas, Pierre), Louis Bachot, Jean Caillot, Cochin, Colin, Blampignon, Cordonnier, Pottier, Dominique Florentin (Italien établi et marié à Troyes), la plupart jeunes gens dont l'initiation devint définitive par le contact direct avec un centre italien.

L'un des plus célèbres antiques ainsi restaurés est la « Diane à la biche », original en marbre vu par le poète Bertaut, d'après lequel Barthélemy Prieur fondit en bronze en 1603 une statue remplacée au commencement du XIXe siècle par la Diane Chasseresse, également en bronze, qui se voit encore dans le Jardin de Diane.

Le Primatice, pour compléter la décoration des cours et des jardins, plaça vers 1544 au milieu de la *Cour de la Fontaine*, une fontaine monumentale en grès dur dominée par la statue d'Hercule, en marbre blanc, de Michel-Ange, fournie à François Ier par l'entremise de La Palla. Cette œuvre décora, paraît-il, sous Henri IV, qui aurait fait détruire la fontaine, un jardin alors élevé au milieu de l'étang.

La *mort du Rosso* (1541 ou peut-être 1540) et l'avantageux résultat du voyage du Primatice en Italie donnèrent à cet artiste une situation prépondérante. Ses compatriotes bolonais en profitèrent, et à ceux occupés dès avant 1541, Virgile Baron et Antoine Fantuzzi, se joignirent François Caccianemici (dit Cachenemis), Jean-Baptiste Bagnacavallo (dit Baignequeval), l'*architecte* Sébastien Serlio dont j'ai dit le rôle effacé.

Le Primatrice, bien loin d'avoir, comme on l'a dit, détruit, par esprit de représailles contre son rival défunt, des ouvrages de celui-ci notamment les *Galeries de François Ier*, pour la refaire ensuite en sa manière propre, en vérité l'acheva et peignit magnifiquement une Danaé, au milieu sur la cour de la Fontaine, et une

Digitized by Google

Sémélé, dans le cabinet vis-à-vis, qui fut détruite à cause de son aspect obscène.

La galerie, longue de 60 mètres et large et haute de 6, construite par Gilles Le Breton pour servir de communication couverte entre le nouveau Palais et l'ancien, avait des merveilles de peinture et de sculpture admirablement éclairées de la cour des Fontaines et du Jardin de Diane, jusqu'au jour où la condamnation des fenêtres par l'adossement de constructions nouvelles sous Louis XV bouleversa l'aspect primitif.

Le rehaussement d'un mètre environ donné en 1847 au plafond produisit entre les poutres et la partie supérieure des sculptures, un vide que l'on remplit d'abord par une frise disgracieuse et lourde, à la mode sous Louis-Philippe, puis par des ornements légers d'un bon goût.

Le buste de François Ier est au-dessus de la porte donnant sur le vestibule du Fer à Cheval ; puis en suivant à droite, sont des sujets allégoriques et mythologiques : l'Ignorance chassée ; l'Union des Corporations du royaume ; le dévouement de Cléobis et Biton ; Danaé ; la Mort d'Adonis ; l'Arrivée d'Esculape à Rome venant porter secours aux pestiférés ; le Combat des Lapithes et des Centaures. Puis en revenant sur ses pas : Vénus, châtiant l'Amour pour avoir abandonné Psyché ; l'Éducation d'Achille ; le Naufrage d'Ajax ; la Nymphe de Fontainebleau ; l'Incendie de Troie ; le Triomphe de Marignan ; l'Appareil d'un sacrifice ; et, au-dessous, en un joli médaillon, les Muses.

Du même côté, un petit tableau donne une curieuse vue du Palais, tel qu'il se voyait alors du Jardin du Roi. L'ensemble primitif était formé de quinze grands cartouches, dont treize encore attestent la richesse et la variété des détails originaux dans l'apparente uniformité de la décoration générale. Toute l'œuvre porte plus fortement la marque propre du Rosso.

Vers 1535, le roi fit élever au midi sur le bord de l'étang, le *Pavillon des Poêles*, terminé au commencement de 1542, dont la salle haute dut être décorée de peintures et de stucs par le Rosso et achevée par le Primatice (1541-1547), et la *Galerie Basse* reçut de celui-

Digitized by Google

ci dans les demi-tympans de six arcades autour des fenêtres, les Neuf Muses et les trois déesses Junon, Pallas et Vénus.

Le Primatice, faisait cette besogne avec l'aide de Badouin, Lucas, Carmoy d'Orléans, Cachenemis, et Baignequeval, tout en exécutant un certain nombre de travaux importants, tout d'abord, la *Chambre de la Duchesse d'Etampes ou d'Alexandre*. Elle donnait d'un côté sur la Cour Ovale ou du Donjon et de l'autre sur la Place de l'Etang et elle sert aujourd'hui de cage d'escalier entre la salle des Gardes et la Salle du Bal, dans le corps de bâtiment voisin de la Porte Dorée. On voit encore sur ses murailles huit compositions peintes dont six seulement furent exécutées à l'origine.

L'ensemble de la décoration contait, non sans quelque allusion à la triomphante beauté d'une favorite célèbre ainsi qu'à la courtoisie chevaleresque du roi, l'histoire galante d'Alexandre et Campaspe : — Alexandre et Thalestris ; le Festin d'Alexandre; la mascarade de Persépolis ; Apelle peignant Alexandre et Campaspe ;

Alexandre embrassant Campaspe; Campaspe Couronnée; Alexandre mariant Campaspe à Apelle (comme François Ier mariant Jean de Brosse avec la belle de Heilly et le faisant duc d'Etampes); Bucéphale dompté; Alexandre épargnant Timoclée; une femme nue avec Alexandre; Alexandre faisant serrer les livres d'Homère;

Les peintures sont accompagnées de vingt grandes figures de femmes exécutées en stuc, debout sous la corniche. La délicatesse et la variété des attitudes rappellent et égalent la maîtrise du Rosso Cette décoration de stuc n'a point *subi* les restaurations d'Abel de Pujol sous Louis-Philippe.

La décoration du *Cabinet du Roi* (en 1528 cabinet de la Reine-Mère, Louise de Savoie, aujourd'hui Salle du Conseil) fut exécutée de 1541 à 1545.

Un lambris doré couvrait les murs, et les deux vantaux de chacune des quatre grandes armoires pratiquées dans leur épaisseur, offraient en vis-à-vis la représentation allégorique d'une vertu cardinale et le portrait d'un héros antique resté son incarnation symbolique : César, la Force; Ulysse, la Prudence; et sans doute Zaleucus, la Justice ; Scipion, la Tempérance. Deux tableaux de marbre au-dessus de la

Digitized by Google

cheminée représentaient les forges de Vulcain, et Joseph et ses frères en Egypte.

Cependant, le Primatice continuait la décoration, commencée peu après 1540, de la *Galerie d'Ulysse* construite depuis une dizaine d'années par Chambiges. Elle donnait d'une part sur la Cour du Cheval Blanc dont elle formait l'un des trois côtés et d'autre part prenait jour et vue sur le Jardin des Pins. Sa longueur était d'environ 150 mètres en une succession de quinze travées ; sa largeur, à peu près égale à celle de la Galerie de François Ier, et sa hauteur étaient médiocres.

Le travail de décoration fut exécuté par le Primatice et ses auxiliaires italiens et français,

L'histoire légendaire d'Ulysse fut racontée en 58 tableaux sur les murailles et 94 sujets mythologiques remplirent les quinze compartiments de la voûte. Quatre cheminées étaient sur les côtés de la galerie ; une cinquième en faisant le fond. Les quatre saisons figuraient aux deux extrémités et au-dessus de l'entrée, en un tableau, Charles IX recevait la reddition du Havre. Le Bolonais revenu à l'exécution de Jules Romain, semblant même se souvenir du Corrège et de Michel-Ange, mais avec moins de souplesse, prodigue les figures plafonnantes et en distribue, suivant une perspective agréable et juste, les membres sur le fond du ciel ; il place, en avant des tableaux, des personnages à mi-corps vus d'en dessus et allonge au delà le véritable sujet. L'ampleur et le déploiement des draperies et des robes des divinités, le contour large et flottant des figures d'enfants qui mêlés à celles-ci, portent les attributs, sont un souvenir des Maîtres.

La galerie d'Ulysse, achevée en 1570, dont on a pu dire, non sans raison, que sa décoration avait quelque chose d'artificiel et d'incohérent et présentait une débauche d'érudition archéologique, — fut un labeur de trente années dont nous savons le détail infini et les résultats, sous Louis XV — grâce à Théodore Van Thulden qui a gravé et expliqué en 1633 et au père Dan qui a décrit en 1642 les tableaux des murailles et grâce aussi à Mariette qui a laissé la description de la voûte.

Les compositions de cette partie étaient enfermées dans des bor

Digitized by Google

dures dorées et variées d'arabesques, oiseaux, camaïeux historiés, etc., et un faux lambris d'arabesques peint en grisailles sous Henri IV et chargé de camaïeux se développait tout le long de la galerie et jusque dans l'embrasure des fenêtres. Parmi les éléments de cette ornementation se trouvait sans doute une *tenture des Dieux arabesques* fabriquée sur les dessins du Primatice dans la *manufacture de tapisseries* créée à Fontainebleau par François Ier et, dès sa fondation, dirigée par Babou de la Bourdaisière.

Les quatre tapisseries de Flore et de Cybèle, au Louvre, de Bacchus et de Neptune, au musée des Tissus de Lyon, doivent en être des parties.

Le Primatice tenait la pratique des œuvres de ce genre, de Jules Romain, qui l'avait reçue de Raphaël. Il en fit, ainsi qu'un autre Bolonais, *Fantuzzi*, l'importation en France et dirigea les travaux de ce dernier. C'est dans la galerie d'Ulysse que Du Cerceau imita et copia les ouvrages de tapisserie.

La décoration complète de la galerie, continuée par *Niccolo dell' Abbate*, arrivé peu avant le 25 mai 1552, et le Bolonais Ruggieri, arrivé en 1557, ne fut véritablement achevée que sous Henri IV. A l'extrémité des bâtiments élevés, sous Louis XV, à la place de la galerie d'Ulysse et au rez-de-chaussée d'un pavillon construit de moellon avec chaînage de briques par Chambiges, seul reste, de ce côté, des édifices du temps de François Ier, on fit une voûte basse ouvrant sur le Jardin des Pins et précédée de trois arcades rustiques dont l'entablement reposait sur deux Termes (un a disparu) et quatre Atlas. C'est la *Grotte du Jardin des Pins*, que M. E. Molinier attribua au Rosso, M. Charvet, à Serlio, M. Palustre, à Pierre Chambiges avec la date de 1531 qui est celle de la construction de la galerie d'Ulysse. On peut présumer que le Primatice eut dans la décoration de cette grotte, et même dans sa construction une part prépondérante sinon toute la direction de l'œuvre; et cela pour diverses raisons.

Le pavillon lui-même est un pavillon d'angle dont la construction a pu être indépendante de la galerie d'Ulysse et de son corps d'hôtel qui viennent buter contre.

Le style de construction et la décoration primitive d'animaux de

Digitized by Google

stuc peint par Dominique Florentin et Picart rappellent une grotte de même genre au Palais du T à Mantoue, où le Primatice travailla sous Jules Romain. Un imager notoire, Antoine Jacquet, dit Grenoble, fit entre 1541 et 1544 un modèle de terre pour les Atlas de la façade.

Au cours de recherches faites en octobre 1900 en vue de la reconstruction probable des motifs de la voûte, en majeure partie disparus, on constata sa division primitive en compartiments au moyen de stalactites saillantes en aragonite, et des traces, au cintre, de trois fresques circulaires du Primatice représentant, à la clef, une Diane nue sur un croissant; et, à côté, les figures de Junon avec ses paons et de Minerve casquée, assise dans des treilles en cul de fonds, accompagnées de pampres et de raisins. A la base, les armes de Diane de Poitiers. Les esquisses de deux de ces fresques font partie des croquis du maître conservés au Louvre.

Les autres compartiments, irréguliers dans leurs contours renferment des animaux en bas-relief modelés avec de petits cailloux de rivières aux couleurs variées. Ces bas-reliefs sont rehaussés d'un fond squame dont les creux étaient garnis de coquillages roses et brillants, formant une coloration intermédiaire avec les bas-reliefs et les aragonites.

De cette décoration, genre de travail imité de l'antiquité, on connaît des exemples à Paris (grotte des Tuileries), à Saint-Germain-en-Laye (grotte de Henri IV), au château de la Bastie d'Urfe, relevé au XVIe siècle. Le principal ouvrage exécuté sous Henri II est la décoration (1551-1556) de la *Salle de Bal*, salle plus vaste que la Galerie d'Ulysse et construite de 1540 à 1547 par Gilles Le Breton sur les ruines d'une galerie entre la Porte Dorée et la Chapelle et destinée aux grandes réunions de la Cour, bals, conférences, réceptions d'ambassadeurs.

A la voûte projetée par Le Breton, fut substitué un plafond, sans doute sous l'influence et par la volonté du Primatice et surtout de Delorme. Ce dernier dessina la boiserie et fit la cheminée où il plaça comme Cariatides, les deux Satyres fondus par le Primatice. Huit grands sujets peints occupaient l'entre-deux des dix fenêtres; un neuvième tableau le dessus de la tribune des musiciens; quatre

Digitized by Google

sujets plus petits, de deux ou trois figures l'entour de la cheminée; et cinquante semblables l'embrasure des fenêtres. Tous les sujets, peints d'excellente manière et dans le plus grand goût étaient empruntés à la Mythologie : Cérès, figurant l'été, entourée de moissonneurs et de javeleuses; Bacchus, figurant l'automne, levant sa coupe, en compagnie d'Ariane assise, tous deux entourés des faunes et des satyres; Apollon trônant sur le Parnasse, environné des Muses; Vénus contraignant Vulcain à forger des traits pour l'Amour; au fond, l'histoire de Philémon et Baucis et la Discorde brouillant les divinités.

Malheureusement, sous Louis-Philippe, Alaux recouvrit les murailles de peintures qui ne laissent pas reconnaître les œuvres du Primatice et de *Niccolo dell' Abbate*. Ce dernier, excellent disciple du Bolonais, dut avoir plus d'initiative qu'on le croit généralement dans les accessoires des sujets placés aux embrasures, dont le maître n'avait arrêté que la figure. Niccolo ne dut pas renoncer à inventer de son chef.

C'était un peintre de trop grande valeur pour se contenter d'un rôle de subordonné.

Il contribua au développement de l'atelier et de l'école de Fontainebleau et à la multiplication de leurs productions, empreintes de la manière du Primatice. Une qualité personnelle à ce disciple du Bolonais se dégagea : l'art de peindre le paysage que le Primatice ne connaissait pas.

La commission de surintendant des Bâtiments royaux et d'architecte de Fontainebleau donnée par Catherine de Médicis au Primatice fit de celui-ci, dès le 21 janvier 1560, l'architecte de tous les bâtiments de la Reine. Il s'occupa des châteaux de Chenonceaux, Monceaux-en-Brie et Saint-Maur, préférés à Fontainebleau. Ici cependant on termina la décoration : des appartements de la Reine-Mère, par les soins de Niccolo, du Français Renou, dit Fondet, de l'Italien Mazerin; — du second étage du Pavillon des Poêles, où Ruggieri peignit les Travaux d'Hercule en treize pièces; — et du Cabinet des Bagues, qui reçut de Niccolo quatre grands paysages, peints avec maîtrise.

Digitized by Google

Le Primatice ne s'occupa en même temps que de la Galerie d'Ulysse sans en terminer d'ailleurs les cinq tableaux sur les cheminées et les ornements aux murailles. Henri IV vit l'achèvement de cet ouvrage.

*
* *

Les noms de tous leurs collaborateurs, aides, auxiliaires, employés subordonnés au Rosso et au Primatice, puis peut-être à Niccolo, sont révélés par les *Comptes des Bâtiments*. La variété des gages mensuels permet de mesurer l'importance relative des artistes secondaires. Les gages les plus élevés après ceux donnés aux deux maîtres étaient de vingt livres par mois et à ce chiffre, on compte, comme collaborateurs du Rosso, François Pellegrin, de Florence, Jean de Majoricy dit Jean Antoine, André Seron, Juste de Just, Simon Leroy, Claude Badouin, Charles Dorigny, Josse Fouquet et Léonard Thiry; et comme collaborateurs du Primatice, Barthélemy Miniato et Niccolo dell' Abbate pour les peintures, Renaudin pour les stucs.

La nationalité se partage ainsi : trois Français : Leroy, Badouin et Dorigny, sans certitude absolue pour les deux premiers; — deux Flamands : Fouquet et Léonard Thiry; les autres sont Italiens, avec des noms plus ou moins francisés dans les *Comptes*. Les Français, peu nombreux, du moins sous François Ier, furent surtout des auxiliaires, travaillant en sous-ordre des Italiens, qui étaient au début, c'est-à-dire au temps du Rosso, presque tous Florentins, et de l'école florentine riche en bons stucateurs et peintres.

Ce fait et une infériorité d'âge d'au moins dix ans créèrent sans doute au Primatice une situation un peu inférieure à celle du Rosso, qui était en pleine possession de ses moyens et ne fournissait souvent de ses tableaux que des dessins lavés, ensuite achevés par ses auxiliaires et élèves peintres. Le Primatice a pu faire de même. Mais dans l'exécution de quelques ouvrages, le Bolonais était subordonné au Florentin, plutôt à cause de la moindre carrière du premier que d'une supériorité reconnue au second.

Les auxiliaires du Primatice appartenaient aux mêmes nationalités

Digitized by Google

que ceux du Rosso. L'élément flamand resta représenté par Léonard Thiry, qui s'en alla mourir à Anvers, sa ville natale, en 1559 L'élément italien prédomina longtemps avec Virgile Baron, auxiliaire pour la chambre au-dessus de la Porte Dorée, Cachenemis et Baignequeval, auxiliaire pour la Grotte du Jardin des Pins, Lucas Penni (ou Romain), Fantuzzi, l'un des décorateurs de la Galerie d'Ulysse, Miniato, Dominique Ricoveri (ou Florentin), et, pour les stucs, Renaudin. Les Français devinrent avec le Bolonais plus nombreux et moins affectés à des besognes secondaires : Badouin, Dorigny, Michel Rochetel, Charles Carmoy, d'Orléans, Michel Rougemont, Germain pour la sculpture; et Denis Mandereau, François Carmoy, Pierre Bontemps et Jean Leroux dit Picard, pour la peinture ainsi que pour la fonte (avec Vignole et Ribon) : soit dix Français fréquemment nommés aux *Comptes*.

Le groupement d'artistes dont les travaux embellirent le palais de Fontainebleau, au XVIe siècle, constitua ce qu'on est convenu d'appeler l'école de Fontainebleau, plus célèbre que connue. Il semble qu'à notre point de vue national, son tort, sa tache indélébile, est d'avoir une origine étrangère, d'être représentèe par des Italiens comme l'école de Dijon fut représentée par des Flamands. Sans doute, elle eut le résultat d'affranchir du goût flamand les artistes de nationalité française qui joignirent leurs efforts et développèrent leurs talents, au contact des ultramontains et d'initier les nôtres à la décoration extérieure.

Maurice LECOMTE

Digitized by Google

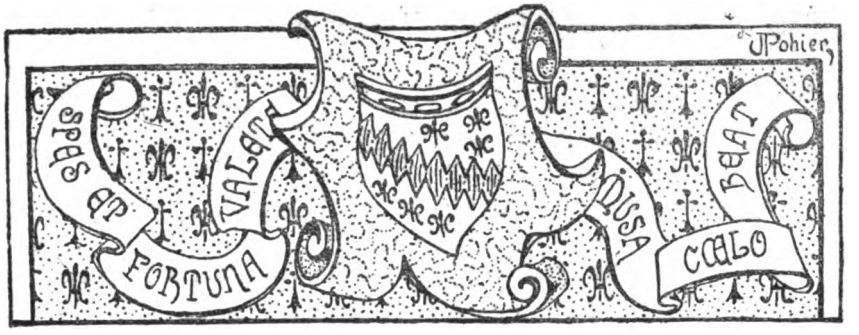

CORRESPONDANCE

DE

GUILLAUME DU BELLAY

(*Suite et fin.*)

A d'Arnnebault, Turin, 22 janvier, B. N. fr. 5152, f. 71 (m.).
A Montmorency, Turin, 28 janvier, B. N. fr. 5152 f. 73 (m.).
A Guillaume du Bellay, Montmorency, Fontainebleau, 28 janvier, B. N. fr. 5155, f. 10 (orig.).
A del Vasto, Turin, 31 janvier, B. N. fr. 5153, f. 52 (m.).
A del Vasto, Turin, 1er février, — 5153, f. 53 (m.).
A Guillaume du Bellay, del Vasto, Milan, 6 février, B. N. fr. 5154, f. 42 (orig.).
A Montmorency, Turin, 6 février, B. N. fr. 5152, f. 74 (m.).
A del Vasto, Turin, 7 février, — 5153, f. 55 (m.).
A Guillaume du Bellay, Montmorency, Fontainebleau, 7 février, B. N. fr. 5155, f. 11 (orig.).
A Guillaume du Bellay, Montmorency, Fontainebleau, 8 février, B. N. fr. 5155, f. 12 (orig.).
A del Vasto, Turin, 8 février (2 lettres), B. N. fr. 5153, f. 56-57 (m.).
A del Vasto, Turin, 9 février, B. N. fr. 5153, f. 58 (m.).
A Montmorency, Turin, 9 février, B. N. fr. 5152, 75 (m.).

Digitized by Google

A Montmorency, Turin, 11 février, B. N. fr. 5152, f. 76 (m.).
A del Vasto, Turin, 11 février, — 5153, f. 59 (m.).
A Guillaume du Bellay, Montmorency, chieri, 13 février, B. N. fr. 5155, f. 13 (orig.).
A Guillaume du Bellay, Guillaume Pellicier, Venise, 20 février, Tausserat-Radel, *Op. cit.*, p. 237.
A Guillaume du Bellay, Fr. de Prato, 22 février, B. N. fr. 5154, f. 81 (orig.).
A Guillaume du Bellay, le doge de Gênes, 25 février, B. N. fr. 5154, f. 130 (orig.).
A Guillaume du Bellay, del Vasto, Gênes, 2 mars, B. N. fr. 5154, f. 43 (orig.).
A Guillaume du Bellay, Montmorency, Blois, 4 mars, B. N. fr. 5155, f. 14 (orig.).
A Guillaume du Bellay, Guillaume Pellicier, Venise, 7 mars, Tausserat-Radel, *Op. cit.*, p. 249.
A Guillaume du Bellay, del Vasto, Alexandrie, 14 mars, B. N. fr. 5154, f. 44 (orig.).
A Francisque de Prato, Turin, 17 mars 1541, B. N. fr. 5153 fr. 60 (m.).
A del Vasto, Turin, 17 mars, B. N. fr. 5153, f. 61 (m.).
A del Vasto, Turin, 18 mars, — 5153, f. 62 (m.).
A Guillaume du Bellay, F. de Prato, chieri, 18 mars, B. N. fr. 5154, f. 83 (orig.).
A Guillaume du Bellay, Guillaume Pellicier, Venise, 21 mars, Tausserat-Radel, *Op. cit.*, p, 255.
A Guillaume du Bellay, F. de Prato, chieri, 23 mars, B. N. fr. 5154, f. 85 (orig.)
A Guillaume du Bellay, l'évêque d'Aoste et d'Evrée, 26 mars, B. N. fr. 5154, f. 157 (orig.)
A Guillaume du Bellay, del Vasto, Vigevano, 28 mars, B. N. fr. 5154, f. 46 (orig.).
A Guillaume du Bellay, del Vasto, Milan, 30 mars, B. N. fr. 5154, f. 49 (orig.).
A Guillaume du Bellay, Guillaume Pellicier, Venise, 3 avril, Tausserat-Radel, *Op. cit.*, pp. 268-269.
A François Ier, Turin, 8 avril, B. N. fr. 17357, f. 55 (orig.).

Digitized by Google

A Guillaume du Bellay, François Ier, Amboise, 9 avril, B. N. fr. 5155, f. 3 (orig.).

A Guillaume du Bellay, Guillaume Pellicier, Venise, 15 avril, TAUSSERAT-RADEL, *Op. cit.*, pp. 282-283.

A François Ier, Turin, 25 avril, B. N. fr. 5152, f. 3 (m.).

A Guillaume du Bellay, d'Armebault, Pontlevoy, 29 avril, B. N. fr. 5155, f. 31 (orig.).

A Guillaume du Bellay, F. de Prato, chieri, 1er mai, B. N. fr. 5154, f. 87 (orig.).

A Guillaume du Bellay, del Vasto, Milan, 1er mai, B. N. fr. 5154, f. 51 (orig.).

A Francisque de Prato, Turin, 1er mai, B. N. fr. 5153, f. 65, (min.).

A Montmorency, Turin, 3 mai, B. N. fr. 5152, f. 77 (m.).

A del Vasto, Turin, 4 mai, — 5153, f. 66-67 (m.).

A Guillaume du Bellay, del Vasto, Milan, 4 mai, B. N. fr. 5154 f. 53 (orig.).

A Guillaume du Bellay, Guillaume Pellicier, Venise, 5 mai, TAUSSERAT-RADEL, *Op. cit.*, pp. 293-295.

A del Vasto, Turin, 5 mai, B. N. fr. 5153, f. 68 (m.).

A Guillaume du Bellay, del Vasto, 6 mai, B. N. fr. 5154, f. 54 (orig.).

A Guillaume du Bellay, del Vasto, 7 mai, — 5154, f. 55 (orig.).

François Ier. Turin, 7 mai, B. N. fr. 5152, f. 2 (m.).

del Vasto, Turin, 8 mai, B. N. fr. 5153, f. 69-70 (m.).

Guillaume du Bellay, Montmorency, Amboise, 8 mai, B.N. fr. 5155 , f. 16 (orig.).

Guillaume du Bellay, del Vasto, Milan, 13 mai (2 lettres) B. N. fr. 54, f. 57-58 (orig.).

A Guillaume du Bellay, del Vasto, Milan, 14 mai (2 lettres) B. N. fr. 5154. 59-60 (orig.).

A Guillaume du Bellay, del Vasto, Milan, 16 mai (2 lettres) B. N. fr. 5154, f. 61-62 (orig.).

A del Vasto, Turin, 16 mai, B. N. fr. 5153, f. 71 (m.).

A del Vasto, Turin, 19 mai, — 5153, f. 72 (m.).

A Montmorency, Turin, 19 mai, 1541, B. N. 5152 f. 78 (m.).

A Guillaume du Bellay, Guillaume Pellicier, Venise, 20 mai, TAUSSERAT-RADEL, *Op. cit.* p. 304.

Digitized by Google

A Guillaume du Bellay, del Vasto, Milan, 20 mai 5154, f. 63 (orig.).
A Montmorency, Moncalieri, 23 mai, 5152, f. 79 (m.).
A del Vasto, Moncalieri, 23 mai, 5153, f. 73 (m.).
A Guillaume du Bellay, Montmorency, Châtellerault, 24 mai, 5155, f. 19.
A del Vasto, Savigliano, 25 mai, 5153, f. 74 (m.).
A Guillaume du Bellay, del Vasto, Milan, 20 mai, 2 lettres, 5154, f. 64-68 (orig.).
A François Ier, Turin, 29 mai, 5152, f., 4-5 (m.).
A Montmorency, id. id.
A d'Annebault, id. id.
Au cardinal de Tournon, id. id.
Au chancelier Poyet, id. id.
A del Vasto, Turin, 29 mai, 5153, f. 75 (m.).
A del Vasto, Turin, 30 mai, 5153, f. 76 (m.).
A Guillaume du Bellay, Guillaume Pellicier, Venise, 31 mai, Tausserat Radel, *Op. cit.*, p. 319.
A Guillaume du Bellay, Guillaume Pellicier, Venise, 14 juin, Tausserat-Radel, pp. 325-326.
A Guillaume du Bellay, Guillaume Pellicier, Venise, 20 juin, Tausserat-Radel, p. 333.
A Guillaume du Bellay, André Doria, Gênes, 2 juillet, Tausserat-Radel, 5154, f. 132 (orig.).
A del Vasto, Turin, 5 juillet (analysée dans A. de Ruble, *Le Mariage de Jeanne d'Albret*, p. 145.)
A del Vasto, Turin, 7 juillet, (analysée, dans A. de Ruble, *Le Mariage de Jeanne d'Albret*, p. 146).
A del Vasto, Turin, 22 juillet, B. N. fr. 5153, f. 78 (m.).
A Guillaume du Bellay, Guillaume Pellicier, Venise, 28 juillet, Tausserat-Radel, *Op. cit.*, p. 374.
A Guillaume du Bellay, Guillaume Pellicier, Venise, 29 juillet, Tausserat-Radel, p. 378.
A Guillaume du Bellay, P. de Prato, chieri, 5 août, fr. 5154, f. 89 (orig.).
A Guillaume du Bellay, Guillaume Pellicier, Venise 9 août, Tausserat-Radel, *Op. cit.*, 388-390.
A Guillaume du Bellay, Guillaume Pellicier, Venise, 22 août, Tausserat-Radel, p. 407.

Digitized by Google

A Guillaume du Bellay, Cesar de Naples, 29 août, fr. 1154, f. 153 (orig.).

Instructions à M. de Monneins, 3 septembre, fr. 5153, f. 79-80 (m.).

A Guillaume du Bellay, à Guillaume Pellicier, Venise, 14 septembre, TAUSSERAT-RADEL, *Op. cit.*, p. 427.

A Guillaume du Bellay, Guillaume Pellicier, Venise, 15 octobre, TAUSSERAT-RADEL, pp. 443-444.

A Guillaume du Bellay, Mauro de Novate, Milan, 3 novembre, B. N. fr. 5154, f. 127-128 (orig.).

A Guillaume du Bellay, Guillaume Pellicier, Venise, 10 novembre, TAUSSERAT-RADEL, *Op. cit.*, pp. 457-458.

A Guillaume du Bellay, Francisco Bernardino, 12 novembre, 5154, f. 103-104 (orig.).

A Guillaume du Bellay, Francisco Bernardino, s. d. [12 novembre], 5154, f. 121 (orig.).

A Guillaume du Bellay, Francisco Bernardino, 22 novembre, 5154, f. 105-106 (orig.).

A Guillaume du Bellay, Guillaume Pellicier, Venise, 18 novembre, TAUSSERAT-RADEL, *Op. cit.*, pp. 463-464.

A Guillaume du Bellay, Guillaume Pellicier, Venise, 25 novembre, TAUSSERAT-RADEL, *Op. cit.* p. 473.

A Guillaume du Bellay, Francisco Bernardino, 27 novembre, 5154, f. 107-109 (orig.).

A Guillaume du Bellay, Francisco Bernardino, 29 novembre, (3 pièces), 5154, f. 110, 112, 116 (orig.).

A Guillaume du Bellay, Francisco Bernardino, 1er décembre, 5154, f. 114 (orig.).

A Guillaume du Bellay, Guillaume Pellicier, Venise, 4 décembre, TAUSSERAT-RADEL, *Op. cit.*, p. 479.

A Francisco Bernardino, Valence en Gâtinais, 17 décembre, 5153, f. 81-82 (m.).

A Guillaume du Bellay, F. de Praro, Asti, 13 décembre, 5154, f. 91 (orig.).

A Guillaume du Bellay, Guillaume Pellicier, 24 décembre, TAUSSERAT-RADEL, *Op. cit.*, pp. 492-493.

1542. — A Guillaume du Bellay, Paul de Thermes [Turin, début de janvier 1542], 5155, f. 36 (orig.).

Digitized by Google

A Guillaume du Bellay, Paul de Thermes, Turin, 6 janvier 1542, 5155, f. 35 (orig.).

A Guillaume du Bellay, Paul de Thermes, Turin, 7 janvier, 5155, f. 37 (orig.).

A Guillaume du Bellay, Guillaume Pellicier, Venise, 8 janvier, TAUSSERAT-RADEL, *Op. cit.*, pp. 506-508.

A Guillaume du Bellay, Paul de Thermes, Turin, 9 janvier, 5155, f. 38-39 (orig.).

A Guillaume du Bellay, Paul de Thermes, Turin, 13 janvier, 5155, f. 41 (orig.).

A Guillaume du Bellay, Paul de Thermes, Turin, 14 janvier, 5155, f. 44 (orig.).

A Guillaume du Bellay, Paul de Thermes, Turin 15 janvier, 5155, f. 45 (orig.).

A Guillaume du Bellay, Paul de Thermes, Turin, 16 janvier, 5155, f. 46 (orig.).

A Guillaume du Bellay, Paul de Thermes, Turin, 17 janvier, 5155, f. 47 (orig.).

A Guillaume du Bellay, Paul de Thermes, Turin, 20 janvier, 5155, f. 48 (orig.).

A Guillaume du Bellay, Guillaume Pellicier, Venise, 5 février, TAUSSERAT-RADEL, *Op. cit.*, pp. 529-530.

A Guillaume du Bellay, Paul de Thermes, Turin, 12 février, 5155, f. 49 (orig.).

A Guillaume du Bellay, Paul de Thermes, Turin, 27 février, 5155, f. 51 (orig.).

Rapport fait au Roi par Guillaume du Bellay [février 1542], 5153, f. 89-90 (m.).

A Guillaume du Bellay, Francisco Bernardino, Turin, 5 mars, B. N. fr. 5154, f. 117 (orig.).

A Guillaume du Bellay, René de Birague et F. Bernardino, 6 mars, 5154, f. 119 (orig.).

A Guillaume du Bellay, Guillaume Pellicier, Venise, 10 mars, TAUSSERAT-RADEL, *Op. cit.*, p. 562.

A Guillaume du Bellay, Guillaume Pellicier, Venise, 25 mars, TAUSSERAT-RADEL, *Op. cit.*, p. 575.

A Guillaume du Bellay, François Ier de Vauluisant, 10 avril, 5155, f. 4 (orig.).

Digitized by Google

A Guillaume du Bellay, François Ier, de Bar-sur-Seine, 12 mai, 5155, f.5 (orig.).

Réponse du marquis del Vasto sur ce que lui a dit et proposé le sieur d'Andoyns, de par le sieur de Langey, 25 mai, 2846, f. 89- s. 99 (copie).

A Guillaume du Bellay, del Vasto, Milan, 1er juin, 1154, f. 69 (orig.).

Au marquis del Vasto, Turin, 5 juin, 5153, f. 83 (m.).

Au maréchal d'Annebault, Turin, 5 juin, Aff. étr. Allemagne, III, 122-123 (copie). [Imprimé dans A. Tausserat-Radel, *Correspondance de Guillaume Pellicier*, pp. 659-661.]

Au maréchal d'Annebault, Turin, 6 juin, f. 124 (copie). [Imprimé dans Tausserat-Radel, *Op. cit.*, pp. 651-664.]

A del Vasto, Turin, 8 juin, B. N. fr., 5153, f. 84 (m.).

A Guillaume du Bellay del Vasto, Milan, 13 juin, B. N. fr. 5154, f. 70 (orig.).

A Guillaume du Bellay del Vasto, Milan, 14 juin, B. N. fr. 5154, f. 71 (orig.).

A del Vasto, Turin, 15 juin, B. N. fr. 5153, f. 85 (m.).

A del Vasto, Turin, 19 juin, — 5153, f. 86 (m.).

A Jean du Bellay, Turin, 15 juillet, B. N. fr. 5152, f. 89 (m.).

Au cardinal de Tournon, Turin, 24 juillet, Aff. étrang. Allemagne, III, f. 124-125 copie. [Imprimé dans Tausserat-Radel, *Op. cit.*, pp. 664-665.]

A François Ier, Turin, 28 juillet, B. N. fr. 5152, f. 6 (m.).

A François Ier, Turin, 1er août, Aff. étrang. Allemagne, III, f. 125 (copie). [Imprimé dans Tausserat-Radel, *Op. cit.* p. 665.]

A Guillaume du Bellay, d'Annebault, Avignon, 1er août, B. N. fr. 5154, f. 34 (orig.).

A François Ier, Turin, 2 août, Aff. étrang. Allemagne, III, f. 125 v° (copie). [Imprimé dans Tausserat-Radel, *Op. cit.*, pp. 665-666.]

A Guillaume du Bellay, Bernard Doria, 2 août, B. N. fr. 5154, f. 134, 136 (orig.).

A Guillaume du Bellay, d'Annebault, Avignon, 3 août, B. N. fr. 5155, f. 32 (orig.).

A François Ier, de Turin, 3 août, Aff. ét. Allemagne, III, f.

Digitized by Google

126, v°-127 (copie). [Imprimé dans Tausserat-Radel, *Op. cit.* pp. 666-667.]

A d'Annebault, Turin, 3 août, Aff. étr. Allemagne, III, f. 127-128 (copie). [Imprimé dans Tausserat-Radel, *Op. cit.*, pp.667-669.]

A d'Annebault, Turin, 8 août, Aff. étr. Allemagne, III, f. 128, (copie). [Imprimé dans Tausserat-Radel, *Op. cit.* pp. 669-670].

A d'Annebault, Turin, 11 août, Aff. étr. Allemagne, III, f. 129, (copie). [Imprimé dans Tausserat-Radel, *Op. cit.*, pp. 671-672.

A d'Annebault, Turin, 13 août, Aff. étr. Allemagne, III, f. 130-131 (copie). [Imprimé dans Tausserat-Radel, *Op. cit.*, pp. 672-674.]

A d'Annebault, Turin, 14 août, Aff. étr. Allemagne, III, f. 131 v°, (copie), [Imprimé dans Tausserat-Radel, *Op. cit.*, p. 675.]

A d'Annebault, Turin, 18 août, Aff. étr. Allemagne, III, f. 132-134 (copie). [Imprimé dans Tausserat-Radel, *Op. cit.*, pp. 676-679.]

A d'Annebault, Turin, 18 août, Aff. étr. Allemagne, III, f. 134 (copie). [Imprimé dans Tausserat-Radel, *Op. cit.*, 679-680.]

A Guillaume du Bellay, del Vasto, Milan, 21 août, B. N. fr., 5154, f. 72 (orig.).

A François Ier, Turin, 25 août, Aff. étr. Allemagne, III, f. 135-136 (copie). [Imprimé dans Tausserat-Radel, *Op. cit.*, pp. 681-682.]

A d'Annebault, Turin, 25 août, Aff. étr. Allemagne, III, f. 137 (copie). Imprimé dans Tausserat-Radel, *Op. cit.*, p. 683.]

A del Vasto, Carignan. 31 août, B. N. fr. 5153, f. 87 (m.).

A d'Annebault, Carignan, 2 septembre, Aff. étr. Allemagne, III, f. 137 (copie). [Imprimé dans Tausserat-Radel, *Op. cit.*, p. 683].

A Guillaume du Bellay, François Ier, Bègues, 4 septembre, B. N. f. 5155, f. 6 (orig.).

A François Ier, Turin, 7 septembre, B. N. fr. 512, f. 7-8 (double).

A d'Annebault, Turin, 8 septembre, Aff. étr. Allemagne, III, f. 137 v° (copie). [Imprimé dans Tausserat-Radel, *Op. cit.*, pp. 683-684.]

A d'Annebault, Turin, 17 septembre, Aff. étr. Allemagne, III, f. 138 (copie). [Imprimé dans Tausserat-Radel, *Op. cit.*, pp. 684-685.]

A d'Annebault, Carignan, 22 septembre, Aff. étr. Allemagne,

Digitized by Google

III, f. 138 v°, (copie). [Imprimé dans Tausserat-Radel, *Op. cit.*, p. 685.]

A François Ier, Turin, 2-4 octobre, B. N. fr. 5152, f. 9-10 (m.).

A François Ier, s. d. — 5152, f. 11 (m.).

A d'Annebault, Turin, 4 octobre, Aff. étr. Allemagne, III, f. 139 v° (copie). [Imprimé dans Tausserat-Radel, *Op. cit.* pp. 686-688.]

A d'Annebault, Turin, 13 octobre, B. N. fr. 5153, f. 88 (m.) et Aff. étr. Allemagne, III, 140 v°-141 (copie). [Imprimé dans Tausserat-Radel, *Op. cit.*, p. 688.]

A Francois Ier, Turin, 16 octobre, Aff. étr. Allemagne, III, f. 141 v° (copie). Imprimé dans Tausserat-Radel, *Op. cit.*, pp. 689-690.]

A d'Annebault, Turin, 20 octobre, Aff. étr., Allemagne, f. 142 v°-143 (copie). [Imprimé dans Tausserat-Radel, *Op. cit.*, p. 691-693.]

A François Ier, Turin, 22 octobre, Aff. étr., Allemagne, f. 144 v° (copie). [Imprimé dans Tausserat-Radel, *Op. cit.*, p. 693.]

A d'Annebault, Turin, 22 octobre. Aff. étr., Allemagne, f. 144 v° (copie). [Imprimé dans Tausserat-Radel, *Op. cit.*, p. 693-694.]

A d'Annebault, Turin, 24 octobre, Aff. étr., Allemagne, f. 145 (copie). [Imprimé dans Tausserat-Radel, *Op. cit.*, p. 694-695.]

A d'Annebault, Turin, 31 octobre, Aff. étr., Allemagne, f. 145 v° (copie). [Imprimé dans Tausserat-Radel, *Op. cit.*, p. 694-697.]

A Jean du Bellay, Turin, 29 novembre, B. N. fr. 5152, f. 90-91 (orig.).

Au total, nous avons recueilli 292 lettres de Guillaume du Bellay, dont 94 adressées à Montmorency, 50 à François Ier, 48 au marquis del Vasto· 31 à Jean du Bellay, 23 au maréchal d'Annebault; 12 instructions ou pouvoirs dont il fut chargé au cours de ses diverses missions diplomatiques; et 195 lettres à lui adressées, dont 45 par le marquis del Vasto, 25 par Montmorency, 16 par François Ier, 12 par Paul de Termès; en somme, environ 500 pièces, la plupart inédites.

Digitized by Google

La dernière lettre de Guillaume du Bellay que nous possédions est datée du 29 novembre 1542, c'est-à-dire un mois et demi avant sa mort; mais la première est du 12 août 1526 : le sieur de Langey avait alors 35 ans. C'est dire que pour toute la période qui concerne la jeunesse et les débuts dans la vie politique, nous n'avons à compter sur aucun renseignement que puisse nous fournir la correspondance. Même pour la période qui va de 1526 à 1542, il s'en faut de beaucoup que cette correspondance nous renseigne toujours avec une égale abondance. Nous n'avons trouvé aucune lettre de l'année 1531; nous n'en avons que deux pour 1535, quatre pour 1539. Pour trois périodes seulement, les lettres sont nombreuses : pour la mission accomplie en Allemagne entre novembre 1533 et juin 1534; pour le gouvernement de Turin, de décembre 1537 à octobre 1538; enfin et surtout pour le gouvernement du Piémont, entre avril 1540 et novembre 1542 : plus de la moitié des documents que nous avons recueillis se rapportent à cette dernière période.

Il y a, comme on voit, d'énormes lacunes dans la correspondance de Guillaume du Bellay : on en trouve de tout aussi considérables dans celle de Jean plus abondante mais aussi distribuée sur un plus grand nombre d'années. C'est, nous l'avons dit, la condition commune à toutes les correspondances des grands personnages de ce temps. Assez souvent on peut, en s'aidant de différentes séries de documents, trouver moyen de combler ces lacunes; parfois, c'est tout à fait impossible : il y a un vide, des trous. Au point de vue de la documentation, l'historien qui s'occupe du XVIe siècle est placé dans des conditions moins favorables que celui qui s'occupe d'histoire contemporaine ou même de l'histoire du XVIIe siècle; ou plutôt tous deux se trouvent en face de difficultés contraires : pénurie quelquefois extrême, dans un cas; pléthore, presque toujours, dans l'autre. Aussi est-il d'autant plus nécessaire au premier de connaître au plus juste les ressources dont il peut disposer. C'est à quoi peuvent servir les catalogues du genre de celui que nous avons dressé : ils indiqueraient les parties sur lesquelles les matériaux abondent, celles, au contraire, où il n'y a que peu de chose, ou rien. Ils permettraient de se rendre compte sur quels points la production historique est possible, sur quels autres, il faut y renoncer, en un mot, ils fourniraient comme la cartographie du champ de l'histoire.

V.-L. Bourilly.

Digitized by Google

ROBERT GARNIER

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE DU XVIe SIÈCLE

LIBRAIRIE CHAMPION. — *Robert Garnier, sa vie, ses poésies inédites* avec son véritable portrait et un fac-simile de sa signature par Henri Chardon, 1 vol. grand in-8° de 279 p.

Voici enfin une belle et bonne notice sur le personnage le plus justement fameux de l'histoire littéraire du Maine. On connaissait depuis peu de temps, grâce aux travaux d'Ebert, de Bernage, Rigal et Emile Faguet, le rôle de Robert Garnier dans l'histoire de la tragédie française, mais on ne savait rien ou presque rien de sa vie qui pourtant fut si digne. M. Henri Chardon à qui nous devons de si excellentes études sur Tahureau, Cureau de la Chambre et quelques autres Manceaux, s'est chargé de nous la raconter dans tous ses détails, en quoi il s'est acquis des droits à la reconnaissance de tous les amis du XVIe siècle. Je regrette seulement de n'avoir pas su qu'il cherchait les *Plaintes amoureuses* de Garnier et sa bibliographie par Colletet. Je lui aurais dit que ces *Plaintes amoureuses* n'étaient pas perdues, comme l'a cru à tort M. Tamizey de Larroque et qu'il y a deux ou trois ans il en est passé un exemplaire dans une vente à l'étranger. Quant à la biographie de Garnier par Colletet, je suppose qu'elle a été copiée comme beaucoup d'autres du manuscrit du Louvre par quelque curieux et qu'elle sortira de l'ombre un de ces matins. On en a tant copié qui n'offraient pas son intérêt, que ce serait étrange qu'elle n'ait attiré l'attention d'aucun érudit, d'un Taschereau, d'un Marty-Laveaux, voire d'un Tricotel.

Quoi qu'il en soit, M. Henri Chardon est parvenu à fixer d'une manière à peu près décisive la date de la naissance de Garnier que beaucoup faisaient remonter à l'année 1534. A défaut d'un texte de l'état civil, il nous apporte le témoignage d'un contemporain qui fut un ami du poète. J'ai nommé Vauquelin de la Fresnaye, poète et magistrat comme lui. Garnier avait écrit un jour à Vauquelin pour l'engager à publier ses ouvrages. Le poète normand lui répondit :

> Je suis plus vieil que toi de quelques dix années ;
> Aussi tes phrases sont beaucoup mieux ordonnées
> Que celles que j'écris.

Digitized by Google

Or Vauquelin est né en 1536. Il n'y a donc plus moyen, après cette citation de faire naître Garnier en 1534. Si, au contraire, on le fait naître en 1546, on confirme du même coup l'opinion de ceux qui disaient qu'il avait remporté le prix aux *Jeux Floraux* dès sa tendre jeunesse.

M, Henri Chardon a été assez heureux pour retrouver la pièce de vers qui valut la *Violette* au poète manceau, en l'année 1564. C'est un *Chant royal allégorique des troubles passés de la France.* Ecrite en vers alexandrins, elle n'offre rien de remarquable et ne trahit aucune des qualités qui distinguent ses œuvres futures. Deux ans après, il remportait l'*Eglantine* à la même Académie avec un autre *Chant royal en allégorie* qui valait déjà beaucoup mieux que le premier. Je remercie M. Chardon d'avoir publié ces deux poésies inédites et d'avoir reproduit à la fin de son livre la pièce rarissime de Garnier, intitulée : *Hymne de la Monarchie à G. du Four, seigneur de Pibrac, advocat du Roy au Parlement de Paris* qui parut pour la première fois en 1567 à Paris, chez Gabriel Buon au Clos Bruneau, à l'enseigne de Sainct Claude.

Ce sont ces trouvailles et ces réimpressions qui font le prix des biographies du genre de la sienne. Nos lecteurs pourront lire également à l'appendice l'*Elégie* de Garnier sur *le trépas de Pierre de Ronsard*, qui est sans contredit la plus belle de ses poésies lyriques et qu'on a exclue. je ne sais pourquoi, de la plupart des éditions de ses œuvres.

Le livre de M. Chardon nous apporte encore des renseignements auss neufs que précis sur la femme de Garnier, cette Françoise Hubert, native de Nogent-au-Perche, qui était poète comme son mari et dont on peut lire des quatrains à sa gloire en tête de *Cornélie* et de *Marc Antoine*, à côté des vers de Ronsard qui ne perdit jamais une occasion de louer son ami.

C'est dire l'intérêt qu'il présente. Nous aurons plus d'une fois l'occasion de le citer.

LIBRAIRIE HENRI LECLERC, 219, rue Saint-Honoré. — *Bibliographie des recueils collectifs de poésies publiés ae* 1597 *à* 1700. t. IV, supplément (additions, corrections, tables générales) par Frédéric Lachèvre. — 1 vol. in-4° de VIII, 340 p.

M. Frédéric Lachèvre vient de terminer le grand ouvrage qu'il avait entrepris il y a quelques années. Tous les lettrés qui s'intéressent à l'histoire de la poésie française lui doivent des remerciements, car cette vaste Bibliographie facilitera singulièrement leurs recherches. Ils n'auront plus besoin de consulter les 193 recueils et les 252 volumes publiés pendant le XVIIe siècle pour retrouver les œuvres des poètes de ce temps. Et M. Frédéric Lachèvre nous a donné sur un certain nombre d'entre eux des notices aussi substantielles qu'intéressantes. C'est ainsi que dans ce tome IV on peut lire des notices sur Béroalde de Verville, de Champflour, de Jacques de la Fons et de Claude de Trellon tirées des *Vies des*

Digitized by Google

Poètes français par Guillaume Colletet dont le précieux manuscrit périt dans l'incendie du Louvre sous la Commune. Celle de Béroalde de Verville avait été heureusement copiée par M. Taschereau (Bibl. nat. 3074, nouv. acq. fr.); celle de Claude de Trellon par M. Ed. Tricotel (Bibl. nat. nouv. acq. fr., 3074), etc.

En ce qui concerne la Pléiade, on lit sur Jean-Antoine de Baïf, à la page 54 de ce t. IV :

« M. Marty-Laveaux, dans son édition des *Œuvres complètes de Baïf* (collection des poètes de la Pléiade) n'a pas reproduit les deux plaquettes suivantes sur lesquelles il n'avait pu mettre la main :

« Prières. S. I. 1587. In-4 de 10 p. (Bibl. nat. y-4032).

« Epitafes de feu Monseigneur Anne de Joieuse, beau-frère du Roy, Duc, Pair et Amiral de France. Gouverneur de Normandie. A Madame la Maréchale de Joieuse. S. l. n. d. (Paris, 1587) in-4° de 2 ff. et 26 p. (Cat. Rotgschild. — autre éd. Paris, Morel, 1588, in-4°.

Ces deux opuscules ont été réimprimés en grande partie avec une notice de M. Aug. Bailly dans la *Revue d'hist. litt. de la France* (Janvier-Mars, 1904).

Librairie de l'Art ancien et moderne. — *Michel-Ange* par Romain Rolland, 1 vol. in-8° de la collection des Maîtres de l'Art.

Il n'existait pas encore de court volume présentant dans son ensemble la vie et l'œuvre du génie le plus puissant, sans doute, de la Renaissance italienne : Michel-Ange.

M. Romain Rolland, dont les belles études littéraires et artistiques viennent d'être mises tout à coup en évidence par le prix de 5.000 francs que les *Lectures pour tous* ont décerné à son roman de *Jean Christophe*, a écrit en quelque cent cinquante pages une biographie très complète du créateur des *Prophètes* de la Chapelle Sixtine et des figures des tombeaux des Médicis. Suivant le cours de la vie de Michel-Ange, du commencement à la fin, pour mieux saisir le sens de sa formidable unité, il a constamment éclairé l'œuvre par la connaissance de l'homme : son existence enfiévrée, le douloureux enfantement de ses ouvrages, la lutte incessante surtout, qui le fit tant souffrir, entre l'ardeur violente de son imagination et la faiblesse de sa volonté, cause de l'avortement de ses grands projets.

Vingt-quatre planches hors texte caractérisent toutes les faces du génie de Michel-Ange. On trouvera à la fin du volume les appendices — table chronologique, catalogue, bibliographie, index alphabétique, qui font des volumes de la collection des *Maîtres de l'art* de très utiles instruments de travail, malgré leur brièveté.

Un Bibliophile.

Digitized by Google

TABLE
PAR NOMS D'AUTEURS
DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME

ANCEL (Dom René). — La nouvelle de la prise de Calais, à Rome. . . 74
BALLU (Camille). — Curiosités poétiques du XVIe siècle:
I. — Sur l'ombre de Sahel par François Charbonnier. 41
II. — Pierre de Trédéhan. 170
III. — J. Le Masle. 230
BEVER (ad. van). — Agrippa d'Aubigné. 121
BOUCHAUD (Pierre de). — Benvenuto Cellini, écrivain. 66
BOURRILLY (V.-L.) — Correspondance de Guillaume du Bellay 45, 106, 173, 243, 283.
CAILLÉ (Dominique). — Guy de Dommartin, premier architecte de la cathédrale de Nantes. 105
I. — Un curieux modèle d'éloquence judiciaire au XVIe siècle. . . . 209
CLÉNARD (Nicolas). — Un voyage au Maroc au XVIe siècle. 22
COUNSON. — Malherbe à l'étranger. 180
DUMOULIN (Maurice). — Rabelais et ses livres. 177
LANGLAIS (Jacques). — L'éducation en France avant le XVIe siècle. 33, 91, 149
I. — La Pédagogie de Rabelais et de Montaigne. 185, 259
LECOMTE (Maurice). — La construction et la décoration du château de Fontainebleau, à l'époque de la Renaissance. 214, 269
LISEUR (le) Le XVIe siècle à travers les journaux et les livres:
I. — La réception de M. Gebhart à l'Académie francaise. 51
II. — Le Rabelais en français moderne. 56
III. — Le troisième centenaire de *Don Quichotte*. 58
IV. — Le 400e anniversaire de la naissance de Nicolas Rey de Waglowice, dit le père de la littérature polonaise 184
PARTURIER (E.) — Quelques sources italiennes de Ronsard. 1
POIZAT (Alfred). — La jeunesse de l'Arioste. 249
SÉCHÉ (Léon). — Bibliographie du XVIe siècle: Guillaume de Langey par V.-L. Bourrilly. 60
I. — L'hécatomgraphie de Gilles Corrozet par Charles Oulmont. . . 111
II. — Histoire de la littérature française (1515-1830) par Ferdinand Brunetière: la Pléiade 115
III. — *Bibliographie des recueils collectifs de poésies publiés de* 1597 *à* 1700 par Frédéric Lachèvre. 64, 295
IV. — GARNIER (Robert), sa vie, ses poésies inédites, par Henri Chardon 294
SOURIAU (Maurice) Malherbe à l'étranger. 119
THOMAS (L.) — *Sonnets elisabethains* 61

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES GRAVURES

		Pages
I.	— Benvenuto Cellini, d'après Deveria	3
II.	— Portail de la façade de la Cathédrale de Nantes	104
III.	— Deux vignettes pour illustrer l'hécatomgraphie de Gilles Corrozet	112-113
IV.	— Agrippa d'Aubigné	125
V.	— Fac-similé d'une page d'Agrippa d'Aubigné, tirée du manuscrit Mommerqué	135
VI.	— Château de Talcy (Loir-et-Cher)	138
VII.	— Portrait de Rabelais	189
VIII.	— Portrait de Montaigne	203
IX.	— Deux vues du Château de Fontainebleau	217-227
X.	— Portrait de l'Arioste, d'après le Titien	251
VI.	— Portrait de Robert Garnier	293

Digitized by Google

Digitized by Google

Institut Musical et Artistique

37, Rue d'Amsterdam (près la Gare St-Lazare)

PARIS

Cours et leçons de piano, chant, solfège, violon, mandoline et tous autres instruments. — Cours de déclamation et diction. — Cours de dessin et peinture. — Cours de langues vivantes. — Cours spécial de conversation française pour les Étrangers. — Cours de danse.

M. de Miégement reçoit 2 ou 3 élèves en pension dans sa famille.

Pour renseignements, s'adresser 37, rue d'Amsterdam, à M. de Miégement, tous les jours, de 1 h. 1/2 à 4 heures.

Musical and Artistict Institut

37, Rue d'Amsterdam (near Gare St-Lazare)

PARIS

Classes and lessons in piano, singing, solfège, violon, mandoline, and all other instruments. – Classes in declamation and récitation. — Classes in drawing and painting. — Classes in modern languages. — Spécial class of French conversation for Strangers. — Dancing class.

M. de Miégement receives 2 or 3 pupils boarders at homes.

Further particulars will be given on personal application from 1 1/2 to 4, 37, rue d'Amsterdam, to M. de Miégement.

MERCURE DE FRANCE

26, Rue de Condé, PARIS

Littérature, Poésie, Théâtre, Musique, Peinture, Sculpture, Philosophie, Histoire, Sociologie, Sciences, Voyages, Bibliographie, Sciences occultes, Critique, Littérature étrangère, Revue de la Quinzaine.

Le *Mercure de France* est dans sa dix-septième année. Il paraît le 1er et le 15 de chaque mois et forme tous les ans six volumes.

Le *Mercure de France* occupe dans la presse française une place unique : il participe de la Revue et du Journal.

Presque exclusivement littéraire au début, il a considérablement élargi son domaine. Pour juger de sa diversité, il suffit de parcourir quelques-uns de ses sommaires et la liste des 50 chroniques que, sous le titre de *Revue de la Quinzaine*, il publie selon un roulement méthodique. Cette *Revue de la Quinzaine* s'alimente à l'étranger autant qu'en France : elle offre un très grand nombre de documents et constitue une sorte d'encyclopédie au jour le jour du mouvement universel des idées.

Il n'est peut-être pas indifférent de signaler qu'il est celui des grands périodiques français qui coûte le moins cher, puisque le prix de son abonnement excède à peine celui des journaux à un sou.

VENTE AU NUMÉRO ET ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier des mois de janvier, avril, juillet et octobre.

France		Étranger	
LE NUMÉRO : 1 fr. 25		LE NUMÉRO : 1 fr. 50	
Un an	25 fr.	Un an	30 fr.
Six mois	14 »	Six mois	17 »
Trois mois	8 »	Trois mois	10 »

ABONNEMENT DE TROIS ANS, avec prime équivalant au remboursement de l'abonnement.

France : 65 fr. | **Étranger : 80 fr.**

La prime consiste : 1° en une réduction du prix de l'abonnement ; 2° en la faculté d'acheter chaque année 20 volumes des éditions du *Mercure de France* à 3 fr. 50, *parus ou à paraître*, aux prix absolument nets suivants (emballage et port compris) :

France : 2 fr. 25 | **Étranger : 2 fr. 50**

Envoi franco, sur demande, d'un spécimen de la Revue et du catalogue complet des Éditions du *Mercure de France*.

Digitized by Google

Dernières Publications sur la pléiade et le XVIe siècle

Abel Jeandet. — **Pontus de Tyard**. 1 vol. in-8, chez Aubry.

Léon Séché. — **La défense et Illustration de la langue française**, par Joachim du Bellay avec une notice biographique et un commentaire historique et critique, 1 vol. in-18, à la librairie Sansot, prix **3 fr. 50**.

— **Œuvres choisies de Joachim du Bellay**, édition du Monument (1894), avec une notice par Camille Ballu. 1 vol. in-4 (*épuisé*).

— **Œuvres poétiques de Jacques Pelletier du Mans**, d'après l'édition de 1547, avec une notice et un commentaire de Paul Laumonier, professeur à l'Université de Poitiers, un vol. in-4°, prix **12** fr.

Henri Chamard. — **Joachim du Bellay**, thèse présentée en 1900, à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris. 1 vol. in-8, chez Le Bigot frères, à Lille.

Pierre de Nolhac. — **Lettres de Joachim du Bellay**, d'après les originaux. 1 vol. in-12, chez Charavay. 1883.

— **Documents nouveaux sur la Pléiade** : *Ronsard, du Bellay*, articles publiés dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, du 15 juillet 1889.

Émile Hinzelin. — **Le livre d'or de Rémy Belleau**. 1 vol. gr. in-8, à Nogent-le-Rotrou, chez Mme veuve Gouhier-Delouche, 1900.

Louis Clément. — **Henri Etienne et son œuvre française**, étude d'histoire et de philosophie. 1 vol. gr. in-8, Paris, chez Alph. Picard, 1899.

Dupré-Lasale (Émile). — **Michel de l'Hospital avant son élévation au poste de chancelier de France**. 2 vol. in-8, Paris, Fontemoing, 1875-1899.

Lucien Pinvert. — **Jacques Grévin** (1538-1570). Sa vie, ses écrits, ses amis, étude biographique et littéraire. Paris, Fontemoing, 1 vol. gr. in-8.

— **Lazare de Baïf**. 1 vol. in-8, chez Fontemoing, 1900.

Marty-Laveaux. — **La Pléiade française**. 20 vol. in-8, Paris, Lemerre, 1866-1898.

E. Doumergue. — **Jean Calvin, Hommes et choses de son temps**. — T. I. *La jeunesse de Calvin*, 1 vol. gr. in-4 illustré, à Lausanne, chez Georges Bridel, 1899.

Henri Becker. — **Un humaniste au XVIe siècle**. — *Loys le Roy*, 1 vol. in-8, chez Lecène et Oudin, 1896.

E. Muntz. — **Florence et la Toscane**. — 1 vol. in-8 jésus illustré, chez Victor Lecoffre.

J. Guiraud. — **L'Eglise et les Origines de la Renaissance**. 1 vol. in-8, chez Victor Lecoffre.

Ch. Borgeaud. — **L'Académie de Calvin**. 1 vol. in-4, chez Georg, à Genève.

Aug. Hamon. — [illegible] poitevin : Jean Bouchet, 1 vol. in-8, chez Oudi

Van Bever. — [illegible] pa d'Aubigné, 1 vol. in-18, chez Sans

[illegible] :

Léon Séché. — [illegible] *pays, ses origines sa vie et ses*

— [illegible] complètes, françaises et latines, [illegible] mentaire historique et critique. — [illegible] a *Défense* et l'*Olive* est en vente

— [illegible] — I. Son pays, son enfance, sa [illegible] et artistique. — III. Sa vie poli- [illegible] V. Ses dernières années, sa mort.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

337612.9

Canceled

MAR 5 '71 H

Digitized by Google

Digitized by Google